



HAL
open science

Occitanie, Gard, Bagnols-sur-Cèze : église Saint-Jean-Baptiste.

Odile MaufRAS, Mathieu Ott, Benjamin Thomas, Aurélien Bolo, Frédérique
Robin

► To cite this version:

Odile MaufRAS, Mathieu Ott, Benjamin Thomas, Aurélien Bolo, Frédérique Robin. Occitanie, Gard, Bagnols-sur-Cèze : église Saint-Jean-Baptiste.. [Rapport de recherche] 1111469 (SRA), D122453 (Inrap), Inrap. 2019, pp.154. hal-02197687

HAL Id: hal-02197687

<https://hal.science/hal-02197687>

Submitted on 30 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Occitanie, Gard, Bagnols-sur-Cèze

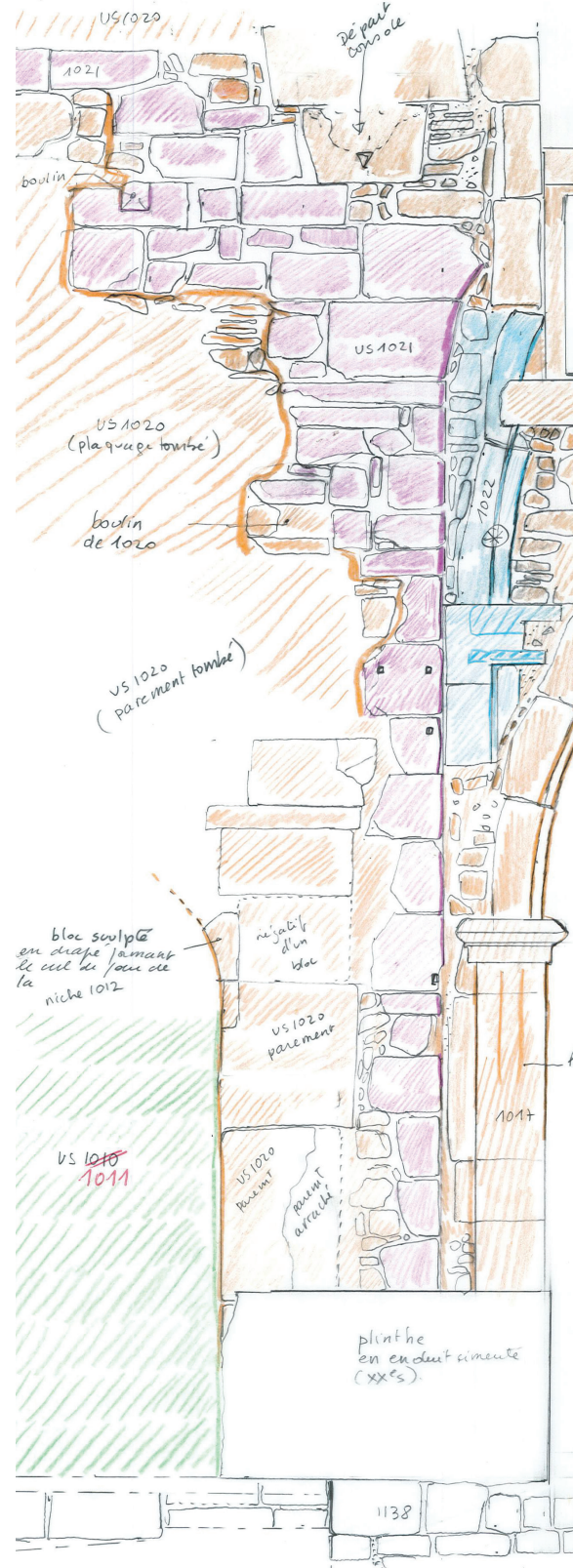
Église Saint-Jean-Baptiste

par
Odile MaufRAS
Mathieu Ott
Benjamin Thomas

avec la contribution de
Aurélien Bolo
Frédérique Robin



Inrap Méditerranée
Août 2018



Rapport final d'opération
Diagnostic archéologique

Occitanie, Gard, Bagnols-sur-Cèze

Église Saint-Jean-Baptiste

Code INSEE
30401

Numéro de l'opération
1111445

Arrêté de prescription
SRA n° 76-2018-0077

Code Inrap
D122453-1T
D122453-2T

par

Odile Maufas
Mathieu Ott
Benjamin Thomas

avec la contribution de

Aurélien Bolo
Frédérique Robin

Inrap
Méditerranée

561. rue Étienne Lenoir, Km Delta, 30900 Nîmes
Tél. 04 66 36 04 07, Fax 04 66 36 29 13

Août 2018

La consultation et l'utilisation de ce rapport s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs, ce qui emporte diverses contraintes auxquelles sont soumis tous les consultants et utilisateurs. Ainsi plus particulièrement, en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle :

- les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective ;
- toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport) ;
- la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est composé majoritairement d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Sommaire

I. Données administratives, techniques et scientifiques

6	Fiche signalétique
7	Mots-clefs des thésaurus
8	Intervenants
10	Notice scientifique
10	État du site
11	Localisation de l'opération
13	Arrêté de prescription
16	Fiche de projet
20	Arrêté de désignation

II. Résultats

25	1. Introduction
25	1.1. Circonstances de l'opération
25	1.2. État des connaissances avant l'intervention
25	1.3. Stratégie et méthode mise en œuvre
29	1.4. Résultats
30	2. L'église romane (phase 1)
31	2.1. Le plan de l'église romane
36	2.2. La question des sols
37	2.3. Indices sur les élévations
41	2.4. Indices de datation
43	3. Une construction extérieure non datée
44	4 . Les chapelles gothiques (phase 2)
45	4.1. Élargissement de la nef
47	4.2. Ouverture d'une grande baie
49	4.3. Ajout de deux chapelles et d'un porche

56	5. L'agrandissement moderne (phase 3)
56	5.1. L'église baroque
61	5.2. L'église à la fin de l'époque moderne
66	6. Restauration massive du XIX^e siècle
68	7. Bilan sur l'affleurement des vestiges
70	7.1. Sondage 1
71	7.2. Sondage 2
72	7.3. Sondage 3
73	7.4. Sondage 4 et abords
75	7.5. Sondage 5
76	7.6. Sondage 6
77	7.7. Sondage 7
78	7.8. Sondage 8
79	Conclusion
80	Bibliographie
81	Liste des figures

III. Inventaires

86	Annexe 1 : inventaire des unités stratigraphiques
114	Annexe 2 : inventaire des mobiliers archéologiques
115	Annexe 3 : inventaire des photographies
132	Annexe 4 : inventaire des relevés graphiques
134	Annexe 5 : Inventaire de la documentation et des mobiliers



**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**

Fiche signalétique

Localisation

Région
Occitanie

Département
Gard (30)

Commune
Bagnols-sur-Cèze

Adresse ou lieu-dit
Église Saint-Jean-Baptiste
place Saint-Jean,
30200 Bagnols-sur-Cèze

Codes

code INSEE de la commune
30008

Numéro de dossier Patriarche
n° 0077

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

X : 829594
Y : 6 341 717
Z : 226 m NGF

Références cadastrales

Commune
Bagnols-sur-Cèze

Année
2017

Section
BH

Parcelle
67

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

—

Propriétaire du terrain

Commune de Bagnols-sur-Cèze
Place Auguste-Mallet
BP 45160
30 200 Bagnols-sur-Cèze

Références de l'opération

Numéro de dossier de l'opération
D122453-1T, D122453-2T

Numéro de l'arrêté de prescription
n° SRA 76-2018-0077
du 5 février 2018

Numéro de l'arrêté de désignation
du responsable
n° SRA 76-2018-0298
du 5 avril 2018

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Mairie de Bagnols-sur-Cèze
Hôtel de ville,
Place Auguste-Mallet
BP 45160
30 200 Bagnols-sur-Cèze

Nature de l'aménagement

Restauration de l'église et pose
d'un chauffage au sol

Opérateur d'archéologie

Inrap Méditerranée

Responsable scientifique de l'opération

Odile Maufraas, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Méditerranée
561 rue Étienne-Lenoir
Km Delta
30 900 Nîmes

Dates d'intervention sur le terrain

fouille
du 14/05/2018 au 22/05/2018 et
du 23/07/2018 au 30/07/2018

Surfaces

Surface prescrite :
957 m²

Surface iagnostiquée :
73 m², soit 7,62 %

Lieu de dépôt temporaire du mobilier

Centre archéologique Inrap
561 rue Etienne Lenoir
Km Delta
30900 Nîmes

Lieu de dépôt définitif du mobilier

Centre de Documentation
Archéologique du Gard
396, avenue Joliot Curie
30900 Nîmes

Mots-clefs des thésaurus

Chronologie

- Paléolithique**
- Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique**
- Ancien
 - Moyen
 - Final
- Âge du Bronze**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Âge du Fer**
- Premier âge du Fer
 - Second âge du Fer
- Antiquité grecque**
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
- République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
 - Antiquité tardive (v^e-vii^e s.)
- Époque médiévale**
- haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Époque contemporaine**
- Ère industrielle

Sujets et thèmes

- Edifice public
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Structure agricole
- Structure funéraire
- Voie
- Chemin
- Drain
- Villa
- Batiment
- Atelier
- Urbanisme
- Maison
- Habitat urbain
- Foyer
- Fosse
- Sepulture
- Grotte
- Abri
- Sépulture
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Fosse de plantation
- Four
- Murs
- Sols
- Silo

Mobilier

- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes végétaux
- Faune
- Flore
- Métal
- Arme
- Outil
- Parure
- Lithique
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Ossements humains
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- ...

Études annexes

- Géomorphologie
- Datation céramologique
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- Analyse de pâte céramique
- Analyse de métaux
- Numismatique
- Conservation
- Archives
- Datation Radiocarbone

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Didier Delhoume, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Henri Marchesi, SRA	Conservateur régional adjoint	Prescription et contrôle scientifique
Hélène Breichner, SRA	Ingénieur d'études	Prescription et contrôle scientifique
Marc Bouiron, Inrap	Directeur Interrégional Méditerranée	Mise en place et suivi de l'opération
Marc Célié, Inrap	Directeur Adjoint Scientifique et Technique	Mise en place et suivi du chantier
Odile Maufras, Inrap	Archéologue, ingénieure chargée de recherche	Responsable scientifique de l'opération

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Didier Delhoume, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Henri Marchési, SRA	Conservateur régional	Autorité scientifique
Hélène Breichner, SRA	Ingénieur d'études	Prescription et contrôle scientifique
Marc Bouiron, Inrap	Directeur interrégional Méditerranée	Mise en place et suivi de l'opération
Marc Célié, Inrap	Directeur Adjoint Scientifique et Technique	Mise en place et suivi du chantier
Odile Maufras, Inrap	Archéologue, ingénieure chargée de recherche	Responsable scientifique de l'opération

Intervenants techniques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Laure Métais, Inrap	Gestionnaire de moyens de centre	Logistique
Hervé Rodéano, Inrap	Assistant gestionnaire des moyens centre	Logistique
Olivier Boudry, Inrap	Assistant technique	Logistique
Sylvain Vondra, Inrap	Assistant technique	Assistant de prévention
Christelle Gaudelet, Inrap	Gestionnaire du mobilier	Gestion du mobilier
Eric Plassot, Inrap	Chargé des DICT	Accompagnement technique (DICT)
Marjorie Borios, Inrap	Gestionnaire de la documentation	Gestion de la documentation

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Odile Mauftras, Inrap	Archéologue, ingénieure chargée de recherche	Responsable scientifique de l'opération
Mathieu Ott, Inrap	Archéologue, assistant d'étude et d'opération	Responsable scientifique
Benjamin Thomas, Inrap	Archéologue, technicien d'opération	Fouille et enregistrement
Aurélien Bolo, Inrap	Topographe, assistant d'étude et d'opération	Relevés topographiques

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Odile Mauftras, Inrap	Archéologue, ingénieure chargée de recherche	Étude et rapport
Mathieu Ott, Inrap	Archéologue, assistant d'étude et d'opération	Étude ?
Benjamin Thomas, Inrap	Archéologue, technicien d'opération	Étude ?
Frédérique Robin, Inrap	Infographiste, assistante d'étude et d'opération	Mise en page du rapport

Notice scientifique

Le diagnostic archéologique mené dans l'église Saint-Jean-Baptiste de Bagnols-sur-Cèze, dans le cadre de sa restauration, a porté sur le mur septentrional de la nef de l'église, décroûté, et sur le sous-sol de la nef et du bas-côté méridional qui ont fait l'objet de 8 sondages et d'un dégagement des vestiges bâtis affleurant sous le sol contemporain. L'analyse archéologique a montré l'existence de plusieurs états successifs de construction et de restauration.

L'église de style roman est la plus ancienne conservée. Elle remonte probablement à la seconde moitié du XII^e siècle et suit un plan dissymétrique, orienté, avec nef à vaisseau unique de deux travées et chevet à trois vaisseaux formant transept, avec abside centrale et absidioles latérales. Un bâtiment est accolé au sud-ouest de l'édifice ; il a probablement accueilli un baptistère au rez-de-chaussée et un clocher au dernier niveau. L'église mesure 28,45 m de long et elle est restituable sur 9,80 à 14,60 m de large hors-œuvre (sans le volume du baptistère). L'ensemble est très sobre, sans ornementation.

À partir du XIV^e siècle, la nef est élargie et des chapelles lui sont adjointes au nord, de même qu'un porche au nord-ouest. Ces travaux s'échelonnent sur plusieurs chantiers successifs.

À l'époque moderne, vraisemblablement au XVII^e siècle étant donné le style adopté (baroque), l'église est agrandie de 14 m vers l'est et se termine de ce côté par un chevet plat, son mur septentrional est repris en même temps qu'une tribune est bâtie sur les chapelles du nord-ouest, le clocher est déplacé sur la première travée de la nef et un collatéral est ajouté au sud. À l'époque moderne toujours, mais dans le cadre d'un nouveau chantier, celui de 1715 probablement, le chevet est transformé et adopte dès lors un plan à pans coupés tandis qu'un porche à colonnes ioniques et fronton est adossé au portail roman.

À l'époque contemporaine enfin, le collatéral méridional et la voûte de la nef centrale sont abattus pour être remplacés par un nouveau couverture et un nouveau bas-côté, de style éclectique, principalement gothique. Ces derniers travaux sont documentés par des archives ; ils ont débuté en 1841.

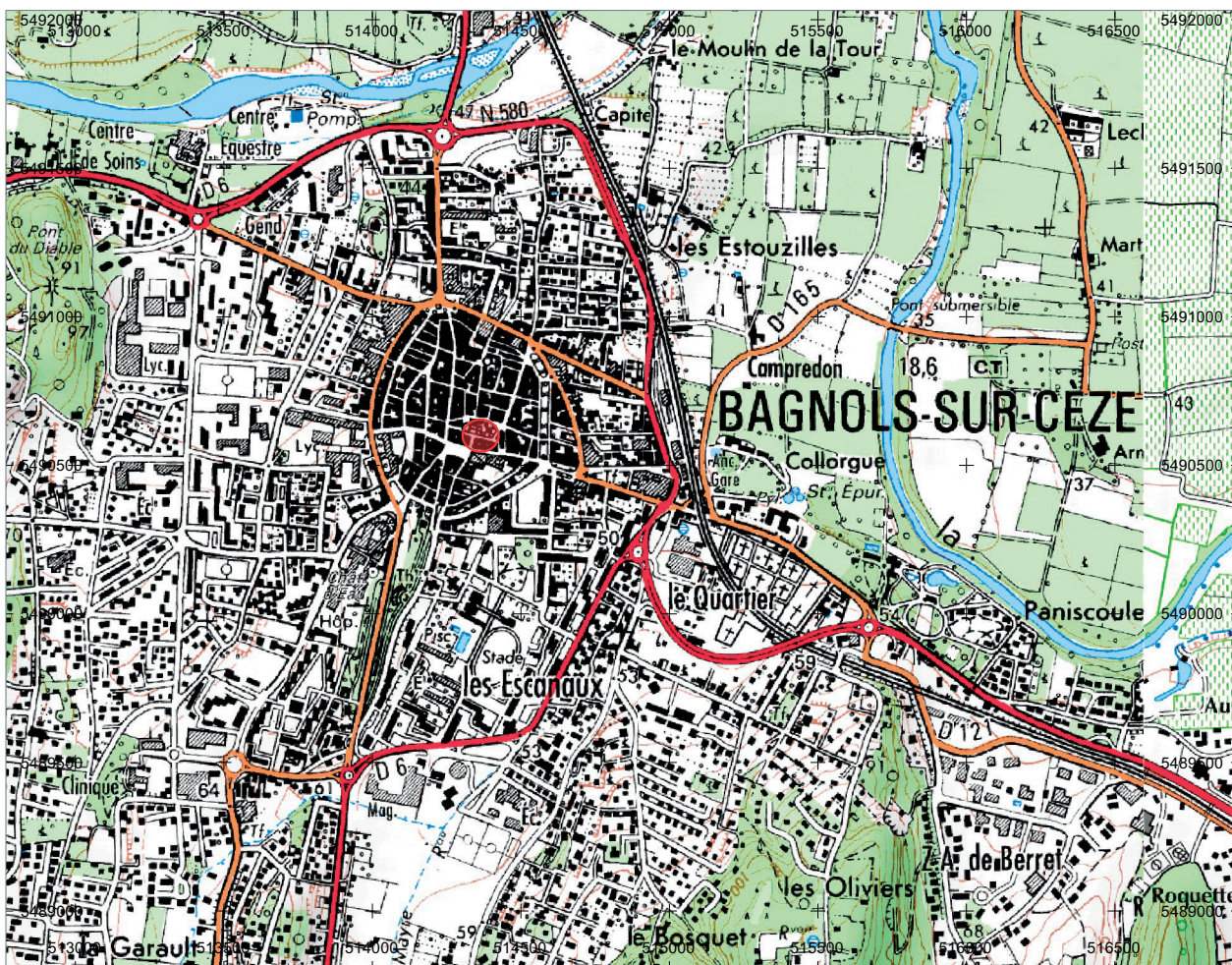
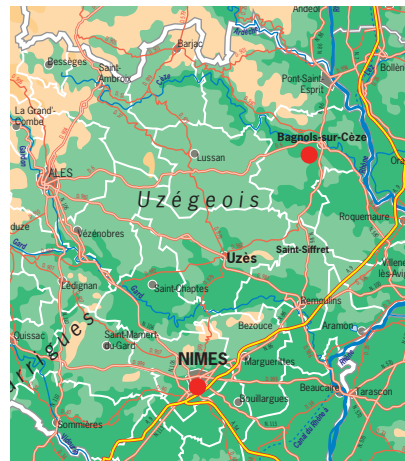
État du site

À l'issue du diagnostic et à la demande du SRA et de l'aménageur, les sondages sont restés ouverts.

Localisation de l'opération

Occitanie, Gard, Bagnols-sur-Cèze,
Place Saint-Jean en coordonnées
géographiques et altimétriques selon
le système national de référence

X : 829594
Y : 6 341 717
Z : 226m NGF



Localisation de l'emprise sur carte IGN au 1/25 000

© Inrap infographie et SIG F. Robin, SCAN25®, © IGN 2011

0 500 1000 m





Localisation de l'emprise sur carte BD ORTHO au 1/25 000

© Inrap infographie et SIG F. Robin, SCAN25®, © IGN 2011

0 50 100 m

Arrêté de prescription



D122453

Arrêté n° 76-2018-0069 Du 31/01/2018

portant prescription et attribution d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté n° R76-2016-01-04-013 du 4 janvier 2016 portant délégation de signature à Monsieur Laurent ROTURIER, Directeur Régional des Affaires Culturelles de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées ;

Vu l'arrêté modificatif de M. Laurent ROTURIER portant subdélégation de signature aux agents de la Direction régionale des affaires culturelles en date du 26 septembre 2017 ;

Vu le dossier relatif au projet « INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE EGLISE SAINT JEAN BAPTISTE localisé à BAGNOLS-SUR-CEZE(30) section BH parcelle(s) 2017: BH 67 » transmis par – MAIRIE DE BAGNOLS-SUR-CEZE – reçu en préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 25 janvier 2018 ;

Vu la demande anticipée de prescription d'archéologie préventive présentée par – MAIRIE DE BAGNOLS-SUR-CEZE – pour le projet « EGLISE SAINT JEAN BAPTISTE » reçue en préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 25 janvier 2018 ;

Considérant que les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique : en raison de leur nature (décaissement profond des niveaux de sols), et de leur localisation (éléments anciens de l'église et vestiges funéraires probable) ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

Considérant que l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) est le seul opérateur habilité à réaliser un diagnostic sur le territoire concerné par le projet d'aménagement susvisé.

ARRÊTE

Article 1 - Une opération de diagnostic archéologique est mise en œuvre préalablement à la réalisation du projet « EGLISE SAINT JEAN BAPTISTE », sis en :

RÉGION : OCCITANIE

- DEPARTEMENT : GARD
- COMMUNE : BAGNOLS-SUR-CEZE
- Cadastre : Année : 2017, Section : BH, Parcelle(s) : 67

Réalisé par : MAIRIE DE BAGNOLS-SUR-CEZE

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 952 m², est figurée sur le document graphique annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève

par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 - La réalisation de l'opération de diagnostic prescrite par le présent arrêté est attribuée à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP).

Article 3 - L'opérateur ainsi désigné soumettra un projet d'intervention élaboré sur la base des objectifs scientifiques et des principes méthodologiques définis par le présent arrêté

Article 4 - Objectifs scientifiques

Ce diagnostic doit permettre de vérifier l'existence ou l'absence de structures archéologiques sous le pavement préalablement déposé de l'église. Ils pourraient être de différentes natures :substructions antérieures, vestiges funéraires...). Il conviendra de les identifier, les documenter et les interpréter

Article 5 - Principes méthodologiques

Les sondages de diagnostics s'adapteront à l'implantation prévue pour les machineries de chauffages et les réseaux liés. Les décaissements n'excéderont pas 1, 20 m de profondeur. En tout état de cause, les observations stratigraphiques se limiteront également à l'apparition des vestiges bâtis ou des sépultures qui pourraient être mises au jour. Un test manuel sera réalisé sur le premier niveau de sépultures apparent pour estimer la datation et le degré de conservation des vestiges.

Le responsable d'opération aura également pour mission d'effectuer des observations sur le bâti en reportant sur les documents produits par l'architecte en charge du projet, les principales observations relevant de la stratigraphie murale à mettre en relation (si possible) avec la stratigraphie sédimentaire.

Article 6 - Responsable scientifique

Le responsable scientifique du diagnostic, dont la désignation fera l'objet d'un arrêté ultérieur, doit justifier des qualifications suivantes : médiéviste.

Article 7 - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé(e) de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à MAIRIE DE BAGNOLS-SUR-CEZE et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP).

Fait à Montpellier, le 31/01/2018

Pour le Préfet de Région,
et par délégation, le Directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation
L'adjoint au Conservateur régional de l'archéologie, site de Montpellier


Henri MARCHESI




ARRETE de diagnostic n°76-2018-0069 Annexe 1

PREFET DE LA REGION OCCITANIE
Commune de Bagnols-sur-Cèze (Gard)
Installation d'un chauffage au sol
Eglise Saint-Jean-Baptiste
Arrêté de diagnostic archéologique préventif



Source:
Fonds: RGE IGN
Base de données:
PATRIARCHE, Ministère de la Culture et de la Communication

0 30 60 Mètres
1:3000

 **Emprise foncière du projet
à diagnostiquer (957m²)**

Direction Régionale des Affaires Culturelles /Pôle Patrimoines/Service régional de l'archéologie
janvier 2018

Fiche de projet

Diagnostic archéologique D122453

BAGNOLS-SUR-CEZE (30) EGLISE ST JEAN BAPTISTE

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Occitanie	Département	Gard
Commune	Bagnols-sur-Cèze		
Lieu-dit	EGLISE ST JEAN BAPTISTE		
Cadastre	Bagnols-sur-Cèze : BH 67		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	76-2018-0069	08-02-2018	952 m ²	08/02/2018	30/04/2018

Contexte actuel	Urbain	Contexte particulier	Sous terre
-----------------	--------	----------------------	------------

2.- Problématique scientifique

Le projet d'aménagement consiste à la restauration de l'église et à l'installation du chauffage par le sol.

Les travaux sont donc susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique en raison de leur nature (décaissement profond des niveaux de sols) et de leur localisation (éléments anciens de l'église et vestiges funéraires potentiels).

Le diagnostic doit donc permettre :

- de vérifier l'existence ou l'absence de structures archéologiques sous le pavement déposé de l'église : substructions antérieures, vestiges funéraires...
- de mener une étude sur le bâti qui permettrait de les mettre en relation.
- étude de bâti, en particulier et en priorité sur la partie nord de l'église ;
- sondages archéologiques à l'emplacement des équipements de chauffage enterrés.

- **Profil du responsable d'opération :**

Le responsable scientifique qui sera proposé pour le diagnostic justifiera des qualités suivantes : *expérience et compétences en archéologie médiévale.*

3.- Contraintes techniques

- réglementation des accès avec notamment la fermeture du site à toute personne étrangère à l'opération durant toute sa durée
- l'aménageur se charge des préalables permettant l'accessibilité totale sur les terrains :
- définition et préparation des cheminements,
- mise à disposition du plan topographique de l'église avec le positionnement des sondages de tous relevés de l'édifice (plans façades et coupes) sur support papier et informatique,
- neutralisation ou piquetage des éventuels réseaux,
- local avec eau, électricité et sanitaires mis à disposition par l'aménageur ou livraison d'un WC chimique
- évacuation de tout obstacle (déblais, engins de chantier...) qui pourrait représenter une gêne pour la réalisation du diagnostic.

4.- Méthodes et techniques envisagées

L'opération sera menée en partenariat avec l'architecte du Patrimoine chargé de la restauration de l'édifice.

Elle sera organisée en 2 tranches distinctes :

- Etude de bâti, en particulier et en priorité sur la partie nord de l'église ;
- Sondages archéologiques à l'emplacement des équipements de chauffage enterrés.

- Tranche 1 : étude de bâti.

Les méthodes envisagées se concentrent autour des points suivants :

- Réalisation d'une étude documentaire en s'appuyant sur le dossier d'étude préalable produit par l'architecte ;
- Relevés ponctuels aux emplacements susceptibles de renseigner sur l'organisation et la chronologie d'ensemble ;
- Localisation des observations sur les plans topographiques et les coupes longitudinales et transversales fournis par l'architecte ;
- Couverture photographique, relevés et enregistrement archéologique selon les normes habituelles, rendus par unité de construction.

L'équipe sera constituée de 2 personnes durant toute l'intervention de terrain.

- Tranche 2 : sondages archéologiques.

Les sondages ne pourront être engagés qu'après le démontage des échafaudages. Ils seront positionnés par le maître d'ouvrage à l'emplacement des machineries de chauffage.

D'une manière générale, cette seconde phase comprendra :

- Une série de sondages sera afin d'analyser le potentiel archéologique et de vérifier les liaisons stratigraphiques éventuelles avec des observations sur les élévations ;
- Les sondages seront ouverts à l'aide d'une mini-pelle puis feront l'objet d'un nettoyage ou de fouille manuelle ;
- La profondeur des sondages sera limitée à l'apparition des vestiges archéologiques, au maximum à 1,20 m de profondeur afin d'estimer la datation et le degré de conservation des vestiges ;
- Le diagnostic livrera un décompte descriptif précis des anomalies et structures observées : stratigraphie, cotes de profondeur des vestiges, mobiliers ;
- Un détecteur de métaux pourra être utilisé ;
- Le site sera replacé dans son contexte topographique, historique et archéologique ;
- Plan, zonage et coupes des structures s'il y a lieu ;
- Enregistrement archéologique et photographique selon normes habituelles ;
- Pas d'évacuation des déblais qui seront déposés le long des sondages ;
- Le rebouchage des sondages sera pris en charge par l'aménageur.

L'équipe sera constituée de 2 personnes au moins durant toute l'intervention de terrain.

5.- Volume des moyens prévus (en jours)

5.1. Tranche 1 : étude de bâti

Encadrement : 5j

Techniciens : 5 j

5.2. Tranche 2 : sondages archéologiques.

Les moyens décrits ci-dessous ne constituent qu'une provision dont tout ou partie sera mis en œuvre en fonction de la surface des sites à traiter et de leur accessibilité.

Terrain

Encadrement : 15 j

Techniciens : 15 j

Spécialistes : 3 j

Étude

Encadrement : 15 j

Techniciens : 10 j

Spécialistes : 3 j

Les moyens techniques (installations de chantier, préparation technique, intervention des topographes, DAO, PAO) ne sont pas détaillés ici car relevant des moyens habituels qui sont mis en œuvre sur les opérations.

6.- Délais de réalisation

6.1. Tranche 1 : étude de bâti

Durée : 5 j

6.2. Tranche 2 : sondages archéologiques.

Durée terrain : 15 j

Durée étude : 15 j

Délai de rendu du rapport : 6 semaines à l'issue de la phase terrain. Les données des 2 tranches seront intégrées dans un rapport unique

Adjoint Scientifique et Technique

Nom de l'AST

CELIE, Marc

Arrêté de désignation



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE



Direction régionale des
affaires culturelles

Service régional de
l'archéologie

Affaire suivie par :
Hélène BREICHNER
04 67 02 32 74

helene.breichner@culture.gouv.fr

Références : CP0300281800003-9-714

INRAP - Direction interrégionale Méditerranée

561 Rue Etienne Lenoir
KM DELTA
30900 NÎMES

Montpellier, le 24/05/2018

- Objet :** Notification d'arrêté de désignation de responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive
- Références :** BAGNOLS-SUR-CEZE (GARD), EGLISE SAINT JEAN BAPTISTE
CP0300281800003
Livres V du Code du patrimoine
- P.J. :** Arrêté n° 76-2018-0449 du 24 mai 2018 portant désignation du responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive.

J'ai l'honneur de vous informer que, par arrêté n° 76-2018-0449 du 24 mai 2018 dont vous trouverez copie ci-joint, Madame Odile MAUFRAS a été désigné(e) en qualité de responsable scientifique du diagnostic archéologique prescrit par l'arrêté n° 76-2018-0069 du 31 janvier 2018.

Aux termes de l'article R.523-22 du code du patrimoine, le responsable scientifique est l'interlocuteur du préfet de région et le garant de la qualité scientifique de l'opération archéologique. À ce titre, il veille au respect des objectifs scientifiques de la prescription, à la mise en œuvre de votre projet d'intervention, assure la conduite effective de l'opération sur le terrain et prend les décisions relatives à l'élaboration du rapport d'opération dont il dirige la rédaction, dans les respects des normes fixées par les arrêtés des 16 et 27 septembre 2004.

Je vous invite à m'informer sans délai de toute circonstance qui pourrait remettre en cause cette désignation.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour le Préfet de Région,
et par délégation, le Directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation
Le Conservateur régional de l'archéologie

Didier DELHOUME



Décision n° 76-2018-0449 Du 24/05/2018
portant désignation du responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment ses articles L.522-1 et R.522-1 ;

Vu l'arrêté n° R76-2016-01-04-013 du 4 janvier 2016 portant délégation de signature à Monsieur Laurent ROTURIER, Directeur Régional des Affaires Culturelles de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées ;

Vu l'arrêté modificatif de M. Laurent ROTURIER portant subdélégation de signature aux agents de la Direction régionale des affaires culturelles en date du 26 septembre 2017 ;

Vu l'arrêté n° 76-2018-0069 du 31 janvier 2018 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive avec attribution immédiate (BAGNOLS-SUR-CEZE, GARD, EGLISE SAINT JEAN BAPTISTE) ;

ARRÊTE

Article 1 - Madame Odile MAUFRAS est désigné(e) responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté du 31 janvier 2018 susvisé. L'opération est enregistrée sous le code : 1111469

Article 2 - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé(e) de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à : la MAIRIE DE BAGNOLS-SUR-CEZE, Madame Odile MAUFRAS, INRAP - Direction interrégionale Méditerranée.

Fait à Montpellier, le 24/05/2018

Pour le Préfet de Région,
et par délégation, le Directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation
Le Conservateur régional de l'archéologie

Didier DELHOUME

II. Résultats

1. Introduction

1.1. Circonstances de l'opération

Les travaux de restauration conduits dans l'église Saint-Jean-Baptiste de Bagnols-sur-Cèze depuis septembre 2017 ont occasionné un diagnostic archéologique mené en mai et en juillet 2018. En effet, dans la mesure où le projet de rénovation prévoyait l'installation d'un système de chauffage par souffleries intégrées dans le sous-sol, il était important de vérifier la nature de ce dernier. Par ailleurs, le décroûtage des murs pour la réfection des enduits laissait l'opportunité de constater le potentiel archéologique des élévations.

L'église Saint-Jean-Baptiste est implantée au centre du noyau urbain ancien de la ville (fig. 1, 2). Elle présente aujourd'hui divers états de construction attribuables, par leur style, du XI^e-XII^e au XIX^e siècle, ce qui laissait présager l'existence, en sous-sol, de sépultures, de fondations voire de sols de l'église romane, mais aussi d'un édifice religieux plus ancien (les églises en milieu urbain étant généralement fondées bien avant le XI^e siècle) et éventuellement d'un quartier antique sous-jacent. Bien que cela ne soit pas attesté, Bagnols est en effet certainement une ville gallo-romaine, son toponyme porte à le croire (du latin *balnearius*, relatif au bain, sans surprise étant donné l'hydrographie locale).

1.2. État des connaissances avant l'intervention

L'édifice religieux est très peu documenté. Aucune étude ne le concerne directement. Il ne figure pas, notamment, dans le volume régional sur l'art religieux roman de la collection du Zodiaque dont les auteurs se sont pourtant rendus à Bagnols (Lugand *et al.* 1975 : 25). Seul Germer Durand cite les mentions textuelles qui s'y rapportent (Germer-Durand 1878). La carte archéologique ne signale aucune découverte dans ce secteur de la ville. L'édifice étant enregistré à l'inventaire supplémentaire des Monument Historique, il est probable qu'il existe un dossier documentaire le concernant auprès de cette administration ; nous ne l'avons pas consulté. Le projet de rénovation de l'église a cependant produit une étude préalable sous la direction de l'architecte maître d'œuvre, Bruno Jouve, qui propose en quelques lignes une lecture stylistique de l'édifice, puis en quelques pages la restitution de l'évolution historique de son environnement à partir du bas Moyen Âge.

Rien ne permettait d'établir l'état archéologique du sous-sol avant le diagnostic : riche ou pauvre, bien ou mal conservé.

1.3. Stratégie et méthode mise en œuvre

Le diagnostic archéologique a été ordonné par arrêté préfectoral pour évaluer le potentiel patrimonial du sous-sol de l'église. Pour cela, les services de l'état ont préconisé de réaliser des sondages à l'emplacement prévu des machineries de chauffage et des réseaux associés. Ceux-ci devaient être conduits sur une profondeur maximale de 1,20 m en vue de repérer les vestiges archéologiques (substructions anciennes, sépultures, etc.), d'en identifier la nature, de les documenter (densité, profondeur d'enfouissement, datation, état de conservation) et de les interpréter. En outre, il a été demandé de mener des observations sur le mur nord de la nef et les chapelles du nord-ouest pour repérer les parties anciennes de l'édifice et tenter de le mettre en lien avec les observations du sous-sol.

Le diagnostic archéologique s'est déroulé en deux temps pour s'adapter au chantier de rénovation. Au mois de mai, deux archéologues sont intervenus sur les parties internes décroûtées des élévations non encore enduites : le mur septentrional de la nef et une

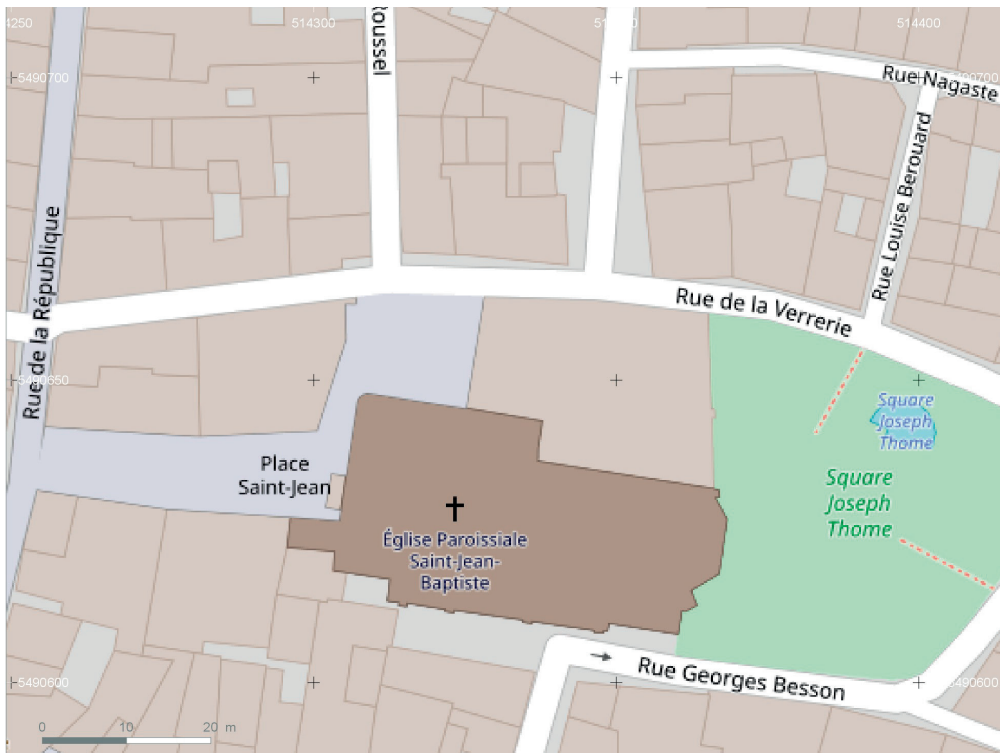


Fig.1 - Localisation de l'église Saint-Jean-Baptiste

© Inrap infographie F. Robin sur fond de plan OpenStreetMap



Fig.2 - La façade principale (occidentale) de l'église Saint-Jean-Baptiste, au cœur du noyau urbain

© Inrap cliché O. Maufrais

chapelle du nord-ouest préalablement identifiés par Hélène Breichner, archéologue du Service Régional de l'Archéologie, comme les parties les plus anciennes du monument (fig. 3)¹. Les intervenants ont profité de la présence d'un échafaudage permettant un accès aisé à toute l'élévation des murs et aux couvertures des chapelles. Ils ont en outre réalisé quelques observations dans le narthex de l'église et en divers points des façades extérieures, (principalement sur les murs occidental et septentrional avérés les plus anciens) pour pouvoir rattacher les observations faites aux emplacements prescrits dans le contexte monumental plus global de l'édifice.

Fig.3 - Prise de notes lors de l'analyse des maçonneries des chapelles septentrionales de l'église

© Inrap cliché O. Maufra



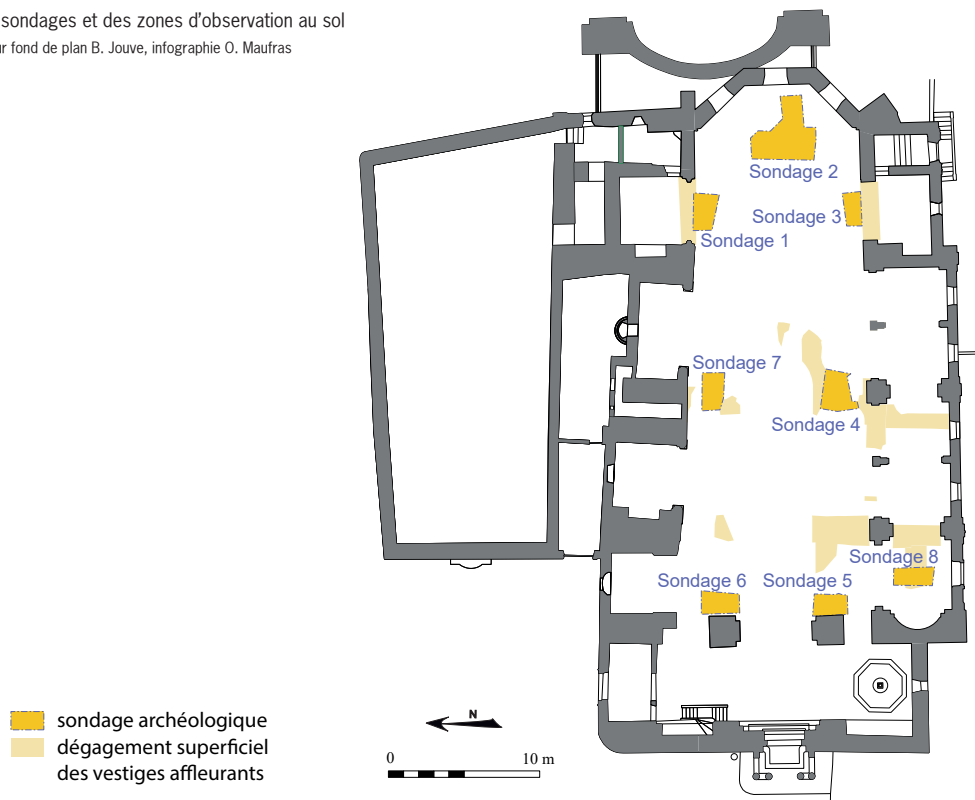
Au mois de juillet, après que les enduits aient été finis et l'accès au sol libéré de la présence des échafaudages, les sondages archéologiques ont été conduits, en partie à la mini-pelle, en partie manuellement. Sept souffleries enterrées étant prévues au projet, ce sont autant de fenêtres d'observation qui ont été réalisées, couvrant au total 38 m² de la surface interne de l'église. Les sondages sont situés, pour 6 d'entre eux dans la nef centrale de l'église, au pied des murs. Le 7^e est implanté dans le collatéral du sud, devant sa porte d'accès à l'extérieur (fig. 4). Il est surtout apparu que des murs anciens affleuraient en plusieurs points sur les deux tiers occidentaux de la nef. Ces maçonneries ont été dégagées superficiellement pour tenter de repérer leur implantation et leur nature. Il est très vite apparu qu'il s'agissait des fondations de l'église romane dont le plan a été largement complété. Un 8^e sondage est implanté autour du soubassement de l'autel principal, à l'est du vaisseau central. Ce sondage avait été fait par l'équipe de rénovation qui avait, avant notre arrivée, détourné la fondation de l'autel sur trois côtés, rompant les contacts stratigraphiques entre la construction et les remblais archéologiques environnants. Ce sondage a été repris, en particulier à l'est et au sud où il a été élargi, pour tenter de récupérer tout élément de chronologie relative des vestiges en présence, c'est-à-dire, outre l'autel, un mur de chevet moderne. Enfin, le caveau qui avait été mis au jour au moment de la dépose du dallage de l'église n'a pas été étudié par les archéologues mais néanmoins relevé en plan.

Les sondages ont été conduits jusqu'à l'apparition des vestiges ou jusqu'au niveau de leurs parties bien conservées, soit sur des hauteurs de 0,25 à 1,20 m sous le sol fini du projet de rénovation. Les sépultures présentes dans la nef de l'église et dans le collatéral du sud sont conservées jusqu'au sol actuel : à l'instar des maçonneries médiévales, elles affleurent. Cependant leurs parties hautes ne se distinguant presque pas du terrain encaissant, c'est au niveau du squelette, parfois d'une planche de cercueil, qu'elles sont détectables. C'est à ce niveau que les fouilles ont été interrompues.

¹ Toutes les chapelles du nord et la sacristie avaient été considérées comme potentiellement anciennes et devaient faire l'objet du diagnostic, mais à l'arrivée des archéologues, une seule n'avait pas encore été ré-enduite.

Fig.4 - Localisation des sondages et des zones d'observation au sol

© Inrap topographie A. Bolo sur fond de plan B. Jouve, infographie O. Maufras



Les observations ont été enregistrées selon la méthode ordinaire, avec une numérotation continue des vestiges de 1001 à 1000n. Ces numéros se rapportent à des unités stratigraphiques (couche, remblai, sol, etc.) ou des unités de construction (mur ou pan de mur, reprise, pilier, voûte, etc.). Chacun fait l'objet d'une fiche d'enregistrement où sont consignés les observations et les premiers éléments d'analyse sous forme de texte et de croquis. Les textes ont été repris dans la base de données Syslat dans le fichier US (Unités stratigraphiques). L'archéologue décline ordinairement ses vestiges en *US simples* et en *Faits*, ces derniers correspondant à des aménagements complexes composés de plusieurs US. Nous avons enregistré des faits pour les murs (MR), le décaissement général (FS), les sols (SL) et les sépultures (SP). Ceux-ci sont le plus souvent constitués d'un seul numéro d'US dans la mesure où les vestiges ont été repérés mais non fouillés dans le cadre du diagnostic. L'ensemble est produit en annexe 1.

Les vestiges analysés ont fait l'objet d'une couverture photographique. Celle-ci est assez morcelée sur le bâti du fait de la présence des échafaudages et au sol par la présence de matériaux et d'outils encombrants (annexe 3). Les vestiges les plus anciens en élévation ont été dessinés au pierre à pierre, c'est-à-dire en détail, par plages. En effet, nous n'avons pas fait de relevé intégral au pierre à pierre des parties internes accessibles de l'édifice, nous nous sommes focalisés sur les parties les plus complexes qui ont été reproduites au 1/20^e. Nous avons aussi relevé les moulures des nervures des voûtes des chapelles, à l'échelle (annexe 4). Les observations de chronologie des constructions et des reprises observées sur les murs extérieurs, depuis le sol, ont été reportées directement sur les relevés d'élévation de l'architecte Bruno Jouve qui nous les avait aimablement transmis.

Les vestiges du sous-sol ont été topographiés et recalés sur le plan de l'édifice, également fourni par Bruno Jouve. Pour épargner du temps, il n'a pas été fait de récolement en Lambert. Par commodité pour le projet de rénovation, les altitudes des vestiges ne sont pas fournies en altitude NGF mais en profondeur d'apparition sous le niveau du sol fini de l'église (le sol à venir, après restauration tel que défini dans le projet en juillet 2018). Ce sol est en pente, or les côtes sont données sous un niveau horizontal : celui du sol fini au milieu de l'église, relevé au nord, entre les 2^{ème} et 3^{ème} travées de la nef (voir *infra* chap. 7).

1.4. Résultats

Le mur septentrional de la nef et les chapelles du nord conservent plusieurs états successifs de construction, notamment des états médiévaux sur près de 6 m d'élévation. La plupart peuvent être ordonnés en chronologie relative et datés approximativement par le style des parties ornées. Le sous-sol de la nef conserve les fondations de deux édifices antérieurs à l'actuel et le contact a pu être établi entre ceux-ci et les élévations, permettant de reconnaître le plan de l'église romane et quelques parties de l'église moderne.

Le présent rapport rend compte synthétiquement des quatre principaux états d'évolution de l'église tels qu'ils ont pu être compris à partir de nos observations partielles (chapitres 2 à 5). Nous rappelons en effet qu'un diagnostic archéologique a vocation à mettre en évidence le potentiel patrimonial masqué d'un site ou d'un monument, non d'en réaliser l'étude exhaustive. Dans le cadre de cette opération, nous avons privilégié la compréhension des vestiges les plus anciens au détriment des plus récents qui n'ont été observés que globalement. Ils sont présentés dans leurs grandes lignes dans le corps du texte, tandis que le détail des observations réalisées est fourni en annexe 1 en vue d'exploitations ultérieures.

Les quatre phases mises en évidence correspondent à des étapes de transformation qui ont laissé des traces, non à tous les états du site. On aura à l'esprit, en particulier parce que les sondages archéologiques ont été menés sur des surfaces et des profondeurs réduites, qu'il a pu exister une église avant celle des XI^e-XII^e siècles dont les vestiges se trouvent peut-être sous ceux d'époque romane, et sous ceux-ci, une occupation plus ancienne encore, antique, voire antérieure.

En fin de compte-rendu, un point précis est dressé des côtes d'apparition des vestiges aux endroits où ils ont été mis au jour (chapitre 7).

2. L'église romane (phase 1)

Les vestiges les plus anciens reconnus sur le site sont ceux de l'église romane. Avant notre intervention, on pouvait observer de celle-ci ce qui en était alors en élévation : sa façade occidentale (MR1059) et sa première travée sur quelques mètres de hauteur, à nef simple, flanquée au sud par un volume bâti actuellement occupé par un baptistère. Ce dernier est de facture récente mais il correspond certainement à la réfection d'un aménagement baptismal plus ancien qui peut avoir été contemporain de l'édifice roman, voire plus ancien encore. L'ensemble est construit en moyen appareil de taille réglé, en grès brun rosé. La forme du portail d'entrée avec son arc en plein cintre reposant sur des impostes à chanfrein droit (fig. 5) permet d'identifier le style de l'ouvrage, roman, et celui-ci permet de proposer la datation de l'édifice au XI^e ou au XII^e siècle.

Le diagnostic archéologique de 2018 a mis en évidence d'autres parties de cet ensemble du Moyen Âge médian : les soubassements d'une partie de la nef et du chevet qui permettent de restituer largement le plan et quelques éléments de l'élévation du mur gouttereau septentrional qui donnent un petit aperçu des élévations.

Fig.5 - Détail du portail d'entrée, de style roman et sans ornementation

© Inrap cliché O. Maufrais



2.1. Le plan de l'église romane

Les vestiges de l'église romane se répartissent sur les deux tiers occidentaux de l'église actuelle. C'est un édifice orienté qui se développe d'ouest en est sur 28,45 m de long et du nord au sud sur environ 14 m de large. En effet, la largeur du monument n'est pas constante.

Son plan présente une nef simple à un vaisseau et deux travées et chevet à large transept. Il est disposé selon l'orientation ordinaire est-ouest avec le chœur à l'est, mais il n'est pas uniformément axé, l'abside centrale du chevet ne faisant pas face au portail occidental d'entrée (fig. 6). Au sud-ouest, l'église est flanquée d'un volume qui communique largement avec elle et qui a pu servir de baptistère au rez-de-chaussée et de clocher au dernier niveau.

• *La nef*

La nef de l'église se développe d'ouest en est entre la façade occidentale MR1059 et le chevet en abside MR1104. Le vaisseau est divisé en 2 travées par des piliers très massifs. Ceux de l'ouest (SU1060, SU1061) sont engagés dans le mur de façade ; ils sont larges de 1,90 m (fig. 7). Ceux séparant la première de la seconde travée sont conservés en élévation et de taille similaire (1,95 sur 2,05 m pour celui du nord, SU1062, et 2,10 sur 1,95 pour celui du sud, SU1063)¹. Les piliers entre la seconde travée et le transept, SU1137 au nord et SU1110 au sud, sont conservés en sous-sol, en fondation et partiellement en élévation. Ils n'ont été que partiellement dégagés, de sorte que leurs contours exacts ne sont pas connus, ni leur position précise qui peut être un peu différente de celle que nous proposons en pointillés.

La première travée est longue de 6,60 m (du mur occidental au centre des piliers), et la seconde d'environ 4,75 m. Cette différence ne trouve pas d'explication dans l'état actuel de la connaissance du site. Les travées diffèrent aussi en largeur. La première atteint 8,80 m si l'on prend la mesure entre les dos des piliers, c'est-à-dire l'espace interne maximal de la première travée. La seconde est large de 9,20 m. Cela tient à la disposition du mur gouttereau septentrional et de la limite méridionale de la nef qui ne sont pas perpendiculaires à la façade occidentale mais forment un angle légèrement ouvert avec celle-ci et qui, n'étant pas non plus parallèles entre eux, s'écartent progressivement l'un de l'autre en progressant vers l'est. Le mur gouttereau du nord n'a pas été dégagé en sous-sol de l'église, mais sa position est donnée à la fois par l'extrados des piliers de la nef et par l'extension de la façade occidentale qui, dans son premier état, ne se développe pas au nord au-delà de 3,65 m du portail. À cet endroit, une reprise de maçonnerie est observable avec la conservation, sur une douzaines d'assises, de l'angle initial de la construction (fig. 8). Cet angle indique la largeur de la nef dans sa partie occidentale et fonde la restitution que nous proposons, figure 6, d'un mur fermant les deux travées de la nef au nord, contre les piliers SU1061 et SU1062 qui s'y seraient adossés. Au sud, la nef n'est pas fermée par un mur mais certainement par deux grands arcs tendus sur les piliers SU1060, SU1063 et SU1010. Ces baies ouvraient sur le volume attenant du baptistère.

• *Chevet*

À l'est, le chevet forme transept : il est composé d'un vaisseau principal formant la 3^{ème} travée de l'église ou la travée de transept et de deux collatéraux (MR1004, MR1005). L'ensemble se développe 6,15 m de long et 12 m de large dans l'œuvre.

Le vaisseau central se termine à l'est par un chœur en abside de plan légèrement barlong dans l'œuvre et semi-circulaire hors œuvre. Soit un espace interne de 4,75 m de long et 4,80 m de large.

Chacun des collatéraux ouvre également sur une abside, plus petite et semi-circulaire. Le collatéral du nord conserve une partie de son mur septentrional, MR1002 (dans son premier état US 1138), et l'absidiole MR1105 qui le clôt à l'est. Le mur septentrional a été observé en deux points : à l'est en lien avec l'absidiole à laquelle il est chaîné et à l'ouest en face du pilier SU1137, entre les 2^{ème} et 3^{ème} travées de l'église (fig. 9).

1 Les mesures sont données, pour chacun, du nord au sud puis d'est en ouest.

Fig.6 - Plan de la première église conservée, celle de style roman, probablement des XI-XII^e siècles

© Inrap topographie A. Bolo, infographie O. Maufrais sur fond de plan B. Jouve



Fig.7 - Le portail d'entrée vu de l'intérieur et les piliers de la première église qui l'encadrent. On note qu'en partie haute les piliers sont repris pour soutenir une voûte plus récente (moderne)
© Inrap cliché O. Maufrais



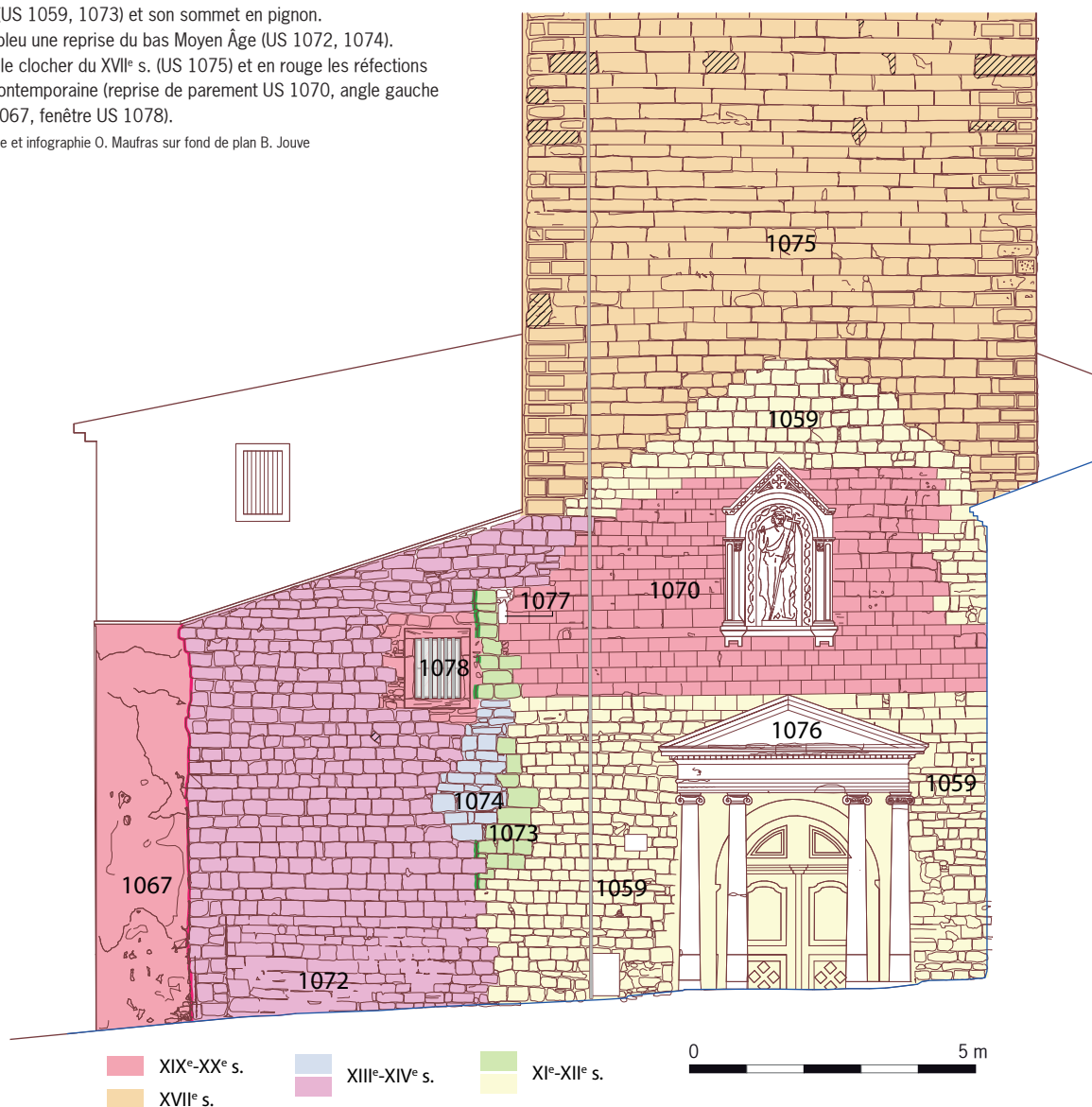
Fig.8 - Les différentes étapes de construction de la façade occidentale de l'église MR1059.

En jaune et vert, le mur initial et son extrémité marquée d'un trait vert plus foncé (US 1059, 1073) et son sommet en pignon.

En rose et bleu une reprise du bas Moyen Âge (US 1072, 1074).

En orange, le clocher du XVII^e s. (US 1075) et en rouge les réfections d'époque contemporaine (reprise de parement US 1070, angle gauche repris US 1067, fenêtre US 1078).

© Inrap analyse et infographie O. Maufrais sur fond de plan B. Jouve



Le collatéral a une largeur régulière de 2,90 m. Il est donc étroit. L'absidiole qui le ferme à l'est est un peu plus petite encore, avec un diamètre de 2,14 m (fig. 10). La réduction de largeur tient à la présence d'un léger épaulement au contact du mur septentrional MR1002/US 1138.

Le collatéral du sud s'inscrit en symétrie de celui du nord. Il diffère par sa forme trapézoïdale et sa largeur irrégulière. Celle-ci est un peu plus importante à l'est (2,90 m) qu'à l'ouest (2,40 m). En effet, le mur méridional MR1097 n'est pas exactement dans l'axe du mur nord MR1002 mais légèrement en biais. C'est aussi un mur assez large avec 1,30 m d'épaisseur au niveau de l'élévation. Le collatéral du sud est fermé à l'est par une absidiole identique à celle du nord, dans sa forme en demi-cercle et dans ses dimensions (diamètre interne de 2,10 m).

Les trois absides du chœur forment, à l'extérieur, un chevet à abside unique. En effet, seule celle du centre présente un plan circulaire tant en intrados qu'en extrados. Les deux absidioles sont formées dans l'épaisseur du mur du chevet et ne sont pas perceptibles de l'extérieur (fig. 6, 11).

Fig.9 - Fondation du mur septentrional MR1002 de l'église, dans son état roman (US 1138) au nord-ouest du transept
© Inrap cliché O. Maufra



Fig.10 - Vue zénithale de l'absidiole du nord-est
© Inrap cliché B. Thomas, infographie F. Robin



Fig.11 - Le chevet de l'église romane avec son abside centrale et ses deux absidioles latérales
© Inrap cliché B. Thomas, infographie F. Robin



- *Désaxement*

On note que le chœur de la nef centrale ne fait pas face au portail d'entrée. Celui-ci est décentré vers le sud de 0,55 m. Cette anomalie n'est pas explicable à la lecture du plan et à l'observation des vestiges. Il a pu exister une contrainte en sous-sol, ou dans le bâti environnant qui a imposé une telle disposition. En milieu urbain, la place manque, au Moyen Âge sans doute déjà. L'église romane correspond peut-être à l'agrandissement d'une église antérieure enserrée au milieu de maisons qui ont limité l'extension du nouvel édifice religieux et qui ont contraint la position de son accès principal. Celui-ci a pu être excentré en face interne, mais centré par rapport à la partie de la façade visible de l'extérieur si deux immeubles l'encadraient au nord et au sud.

- *Baptistère et clocher ?*

Au sud-ouest de l'édifice, à l'angle des deux premières travées qu'il flaque et au sud du collatéral méridional du transept, se trouve un espace bâti rectangulaire, orienté est-ouest et de 12,90 m de long sur 4,45 m de large (fig. 6). Par commodité nous l'appellerons baptistère parce que c'est la fonction qu'il a en partie aujourd'hui. Sa construction est totalement liée à celle de la nef. Cela s'observe au sud en élévation, les deux espaces ayant le mur occidental MR1059 et les piliers SU1060 et SU1063 en commun. Le mur méridional de ce bâtiment est maçonné de la même manière que le mur de l'ouest mais leur liaison n'est pas nettement visible. Ils semblent toutefois participer d'un même chantier de construction.

L'angle sud-est de ce volume a été mis au jour dans le sondage 8 et sur ses abords : il affleure. Là, on observe que le mur méridional MR1107 forme un angle en T avec le mur MR1106 auquel il est chaîné et qui se développe du nord au sud depuis le pilier SU1110 peut-être, jusqu'au-delà du mur MR1107 (fig. 6, 12). Ce débordement indique qu'il existe un espace bâti soit au sud du mur MR1107 soit à l'est du mur MR1106. Cet autre espace n'est pas documenté par ailleurs. On observe néanmoins qu'il existe une porte de communication entre le baptistère et l'espace intérieur ou extérieur qui le jouxte à l'est. En effet, au pied du pilier du XIX^e siècle qui casse partiellement la construction médiévale, le parement du mur MR1106 s'interrompt par un retour à angle adouci et forme l'embrasure d'un passage. L'autre embrasure devait être formée par l'extrémité du mur MR1097 du transept, en retour du mur MR1106 (fig. 6, 12).

Au nord, l'espace du baptistère communique avec des deux travées de la nef par les grandes ouvertures entre les piliers SU1060, SU1063 et SU1110.

La fonction de cet espace n'est pas déterminée, notamment parce que l'on ignore si le volume interne était d'un seul tenant ou divisé en deux pièces par un mur de refend, chacune avec un usage propre et indépendant.

Fig.12 - L'extrémité orientale du bâtiment du sud-ouest vue de l'est
A : parement de l'embrasure d'une porte avec feuillure
B : cassure du mur par le mur d'époque contemporaine

© Inrap cliché O. Maufrais



Aujourd'hui, la moitié de cet espace est occupée par un baptistère de facture récente mais probablement aménagé au droit d'une cuve antérieure, celle-ci certainement médiévale si l'on en croit l'emplacement, centré par rapport à la fenêtre du mur méridional. Le baptistère serait déjà en place aux XI^e-XII^e siècle, ce qui est d'autant plus probable qu'il s'agit d'un aménagement commun des églises paroissiales médiévales.

La pièce, est aussi idéalement positionnée pour avoir servi de tour de clocher. Le volume bâti se serait donc développé sur plusieurs niveaux. En revanche, sa forme rectangulaire se prête peu à ce type d'aménagement. Si l'on retient l'hypothèse d'un clocher à cet emplacement, il faut donc aussi restituer une cloison divisant en deux le volume du sud-ouest de l'église.

2.2. La question des sols

Le seul sol médiéval atteint a été découvert dans l'absidiole du sud (sondage 4, **fig. 13**). Il n'a pas été numéroté, ni même fouillé. Il a été dégagé sur une toute petite surface, au pied du mur MR1104 contre lequel il remontait. Il n'est donc pas horizontal mais en pente. C'est un sol formé par des lits minces de chaux et donc probablement en lien avec le chantier de construction du chœur. Il se trouve à 80 cm sous le niveau du sol fini du projet de restauration de l'église. Le sol fini médiéval de l'absidiole devait donc se situer légèrement au-dessus, vers moins 70 cm, et s'étendre sur l'ensemble du transept. Le fait qu'il n'ait pas été retrouvé suggère qu'il s'agissait probablement d'un dallage dont les pierres ont été récupérées.

Fig.13 - Détail des découvertes dans le sondage 4 : au centre du cliché l'absidiole méridionale du transept et son sol en fond d'excavation (A)
© Inrap cliché O. Maufra, infographie F. Robin



Au pied des supports SU1062, SU1063 et SU1110, les semelles filantes de fondation MR1114 et MR1111 ne sont pas conservées jusqu'à leur arase dans la mesure où elles ont été partiellement détruites par des sépultures d'époque moderne et contemporaine. C'est à moins 15 cm sous le sol fini du projet de rénovation que culmine la semelle MR1111, au pied occidental du pilier SU1110. Cela invite à restituer le sol médiéval de la seconde travée de l'église au plus bas 5 cm sous le sol fini à venir, soit avec une différence d'au moins 65 cm par rapport au niveau de circulation dans la 3^{ème} travée.

La différence de niveau est également perceptible à l'observation du pilier SU1110 qui est finement parementé au nord et à l'est, du côté de la 3^{ème} travée donc, et qui se confond avec la fondation de la semelle filante à l'ouest (fig. 14). Il est donc bâti à l'aplomb d'un dénivelé linéaire formant une terrasse et probablement renforcé en sous-sol par une troisième semelle filante linéaire, perpendiculaire aux deux autres et tendue entre les piliers SU1137 et SU1110. En surface, 3 ou 4 marches au-dessus de cette semelle devaient permettre de passer d'un espace à l'autre.

Fig.14 - Les différences de fondation entre les piliers SU1110 (à gauche, à l'est) et SU1063 (à droite, à l'ouest) soulignant un sol plus bas dans le transept que dans la seconde travée de la nef

A : maçonnerie en élévation
B : maçonnerie en fondation

© Inrap cliché O. Maufra, infographie F. Robin



Le sol de la première travée n'est pas documenté. Actuellement il est au niveau du sol fini du projet, c'est-à-dire peu ou prou au niveau où l'on restitue le sol médiéval de la 2^{ème} travée. Mais l'on accède à la première, depuis la rue, en descendant trois degrés dont on ne peut-dire s'ils sont déjà présents au Moyen Âge. C'est tout à fait possible, le parement intérieur de la façade occidentale MR1059 descendant jusqu'au niveau du sol actuel, sans ressaut de fondation qui indiquerait que l'on a dégagé celle-ci par un décaissement postérieur au Moyen Âge. Le sol aurait donc été homogène dans les deux travées de la nef et, ici, plus haut d'une soixantaine de centimètres que le sol du chœur et plus bas d'autant que le sol de la rue.

Ainsi l'église est construite en s'adaptant à la pente naturelle du terrain, trop forte à cet emplacement de la ville (de l'ordre de 10°) pour que le sol ait pu être d'un même niveau sans avoir à remblayer excessivement la partie orientale.

Sur bien des sites escarpés, l'architecture de l'église utilise la déclivité du terrain pour aménager une crypte sous le chœur. Ce n'est sans doute pas le cas à Bagnols, car, en la présence d'un niveau bâti sous-jacent, le sol du transept aurait été au niveau de celui de la nef ou bien plus haut.

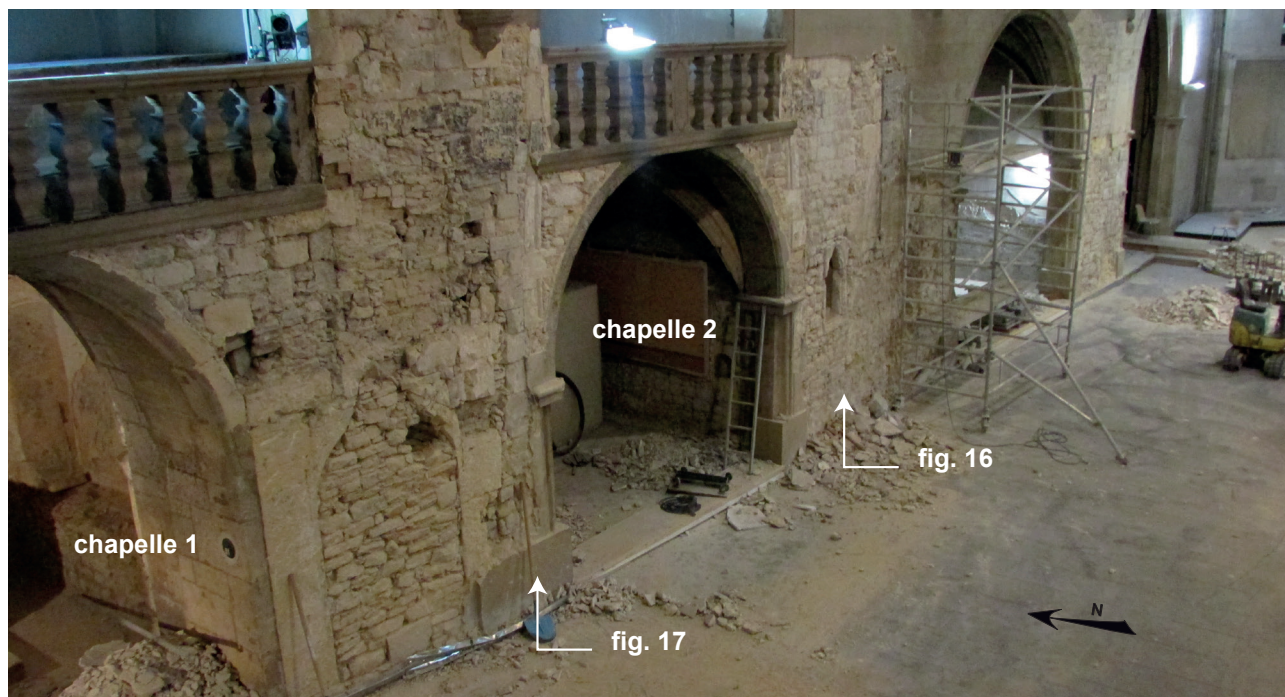
2.3. Indices sur les élévations

Les élévations de l'ouest du monument que le projet de restauration prévoit de laisser en pierre apparente n'ont été observées que dans leur ensemble et prises en compte principalement pour leurs liens chronologiques entre elles et le reste du bâti. Notre attention s'est surtout portée sur le mur septentrional de l'église, MR1002, qui conserve deux pans de maçonnerie de la phase romane de l'édification. L'un est au contact de l'absidiole du nord-est, l'autre manifestation à son extrémité occidentale (fig. 6, 15).

Au nord-est de l'église romane, c'est l'extrémité orientale du mur qui est conservée, sur 1,20 m de long, en deux parties superposées. Celles-ci ont été enregistrées 1027 en partie haute et 1045 en partie basse et se développent, respectivement, sur 11 et 8 assises d'élévation réparties sur 5,15 m de haut (fig. 16, pans de mur couleur parme). La construction est en moyen appareil de taille, utilisant un calcaire gréseux ou un grès fin de couleur beige clair. Les deux parties sont séparées par une reprise postérieure en sous-œuvre qui remplace une partie du parement (1042)

Fig.15 - Le mur septentrional MR1002 au commencement du décroûtage, avant la dépose du sol et la pose des échafaudages : emplacement des pans de mur de la phase romane de construction

© cliché A. Petit, Paroisse catholique de Bagnols-sur-Cèze, infographie F. Robin



et le percement d'époque contemporaine pour l'encastrement d'une fenêtre (1029). Les deux pans se terminent à l'est par un « coup de sabre », c'est-à-dire une limite nette et verticale (surlignée en violet sur la figure 16) qui signale l'appui du mur MR1002 sur le mur du chevet MR1005. Quelques pierres du mur septentrional débordent de cette limite : ce sont celles qui pénètrent dans le mur de l'absidiole pour lier les deux maçonneries qui sont donc contemporaines l'une de l'autre. Le mur du chevet MR1005 a été observé un peu plus bas, non pas dans l'alignement vertical du parement du mur MR1002 mais 16 cm en avant puisque l'absidiole fait un épaulement à cet endroit. C'est l'épaulement qui est représenté en bas de la figure 16, c'est-à-dire l'angle nord-ouest de l'absidiole. Cet angle a été observé sur 2 assises qui sont l'une et l'autre d'élévation et dont la position permet de restituer la hauteur minimale du mur du collatéral du nord à 5,80 m.

Plus à l'ouest, entre les chapelles 1 et 2 (CHA1004 et CHA1013), une autre partie du premier état du mur septentrional MR1002 est conservée. Il s'agit du pan US 1021a qui est resté en place sur au moins 4,90 m de haut (19 assises de hauteur) et environ 0,25 m de large en vis-à-vis du pilier SU1137 (fig. 06, 17). Ce pan de maçonnerie surmonte celui qui a été enregistré US 1138, qui est conservé en sous-sol mais constituait la base de l'élévation du mur MR1002, soit au total au moins 5,25 m de hauteur conservée au-dessus du soubassement. On observe que le pan US 1021a s'interrompt à l'est par un alignement de pierres dont on a observé (en grattant quelques joints) qu'il formait un retour à angle droit que l'on interprète comme un ressaut formant soit l'extrémité d'un pilastre, soit le montant d'une baie. Au sommet, le vestige amorce la courbe d'un couvrement en plein cintre situé 5,30 m au-dessus du niveau estimé du sol du transept (fig. 17, 18). Cette hauteur est bien trop importante pour une porte, ce qui suggère que le mur ait été orné, en élévation, d'arcatures aveugles ou percées de jours dont le chaînage 1021a est un pilier. La hauteur de départ de l'arc indique aussi approximativement l'importance du premier niveau de l'église : il s'élevait sur au moins 6 m de hauteur.

Le pan de mur 1021a se développe sur une toute petite longueur : 0,25 à 0,30 m. Il formait manifestement à l'origine un retour à angle droit avec le mur occidental du transept, ce dernier dressé entre le mur septentrional MR1002 et le pilier SU1137, comme restitué sur la figure 6. Sur le relevé d'élévation de la figure 17, on observe, qu'à la base du mur, le pan maçonné 1138 s'interrompt le long d'une ligne verticale qui correspond manifestement à l'emplacement du parement du mur disparu contre lequel le mur nord venait s'appuyer. Les quelques pierres qui jouxtent le coup de sabre à l'ouest, notées « 1137 ? » sur la figure 17, sont peut-être une partie de la construction de ce mur disparu.

Fig.16 - La partie du mur septentrional MR1002 entre les 2^{ème} et 3^{ème} chapelles. Pour la localisation, voir figures 6 et 15
© Inrap infographie O. Maufras

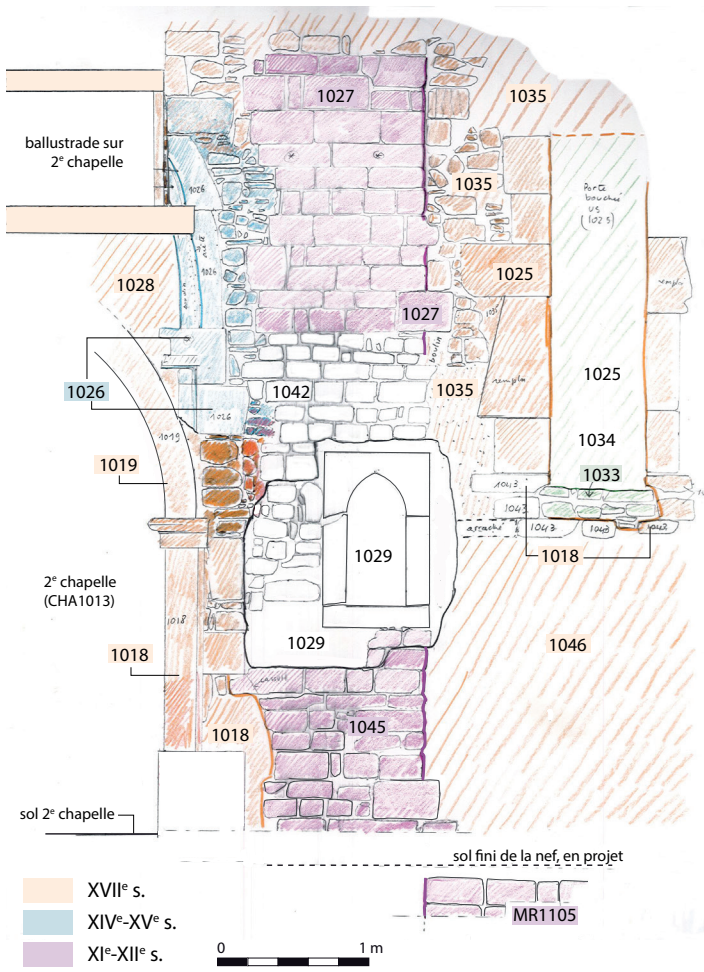


Fig.17 - La partie du mur septentrional MR1002 entre les 1^{ère} et 2^{ème} chapelles. Pour la localisation, voir figures 6 et 15
© Inrap infographie O. Maufras

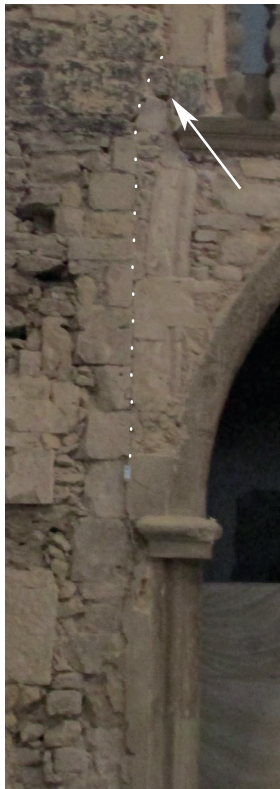
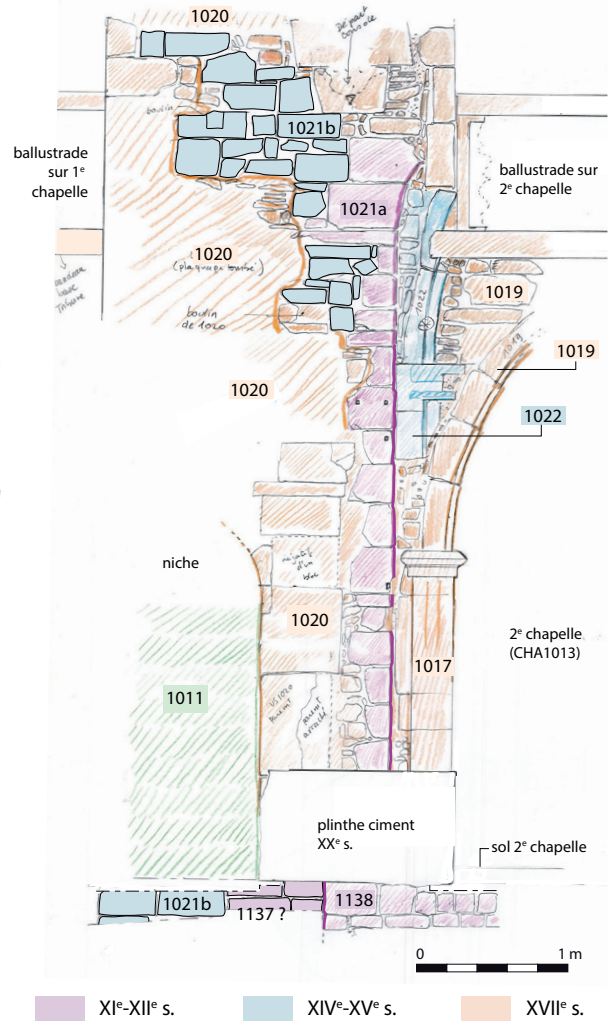


Fig.18 - Détails du piédroit 1021a et du départ de son arcature (premier état du mur septentrional MR1002), ennoyé dans des pans de maçonnerie plus récente, du bas Moyen Âge et de l'époque moderne

© cliché A. Petit, Paroisse catholique de Bagnols-sur-Cèze, infographie O. Maufras

Les murs de l'église romane présentent un peu partout les traces de taille de leurs moellons : à la base des murs du chevet, sur les élévations du mur nord du transept, sur les piliers et sur le mur méridional du baptistère. Les faces des pierres ont été dressées avec soin, au taillant droit, en layage simple, croisé ou en chevron (fig. 19). En un seul point des parties romanes mises au jour le revêtement est conservé. Il s'agit d'un enduit de sable fin et de chaux, blanc, couvrant le parement de l'absidiole du nord sur une faible épaisseur. Un décor de faux joints y a été incisé (fig. 20). La largeur des murs et la puissance des piliers signalent un couverture de l'édifice en pierre, voûté donc, probablement en berceau sur la nef et sur les trois vaisseaux de la croisée du transept. Les absides étaient vraisemblablement couvertes par des voûtes en cul de four.

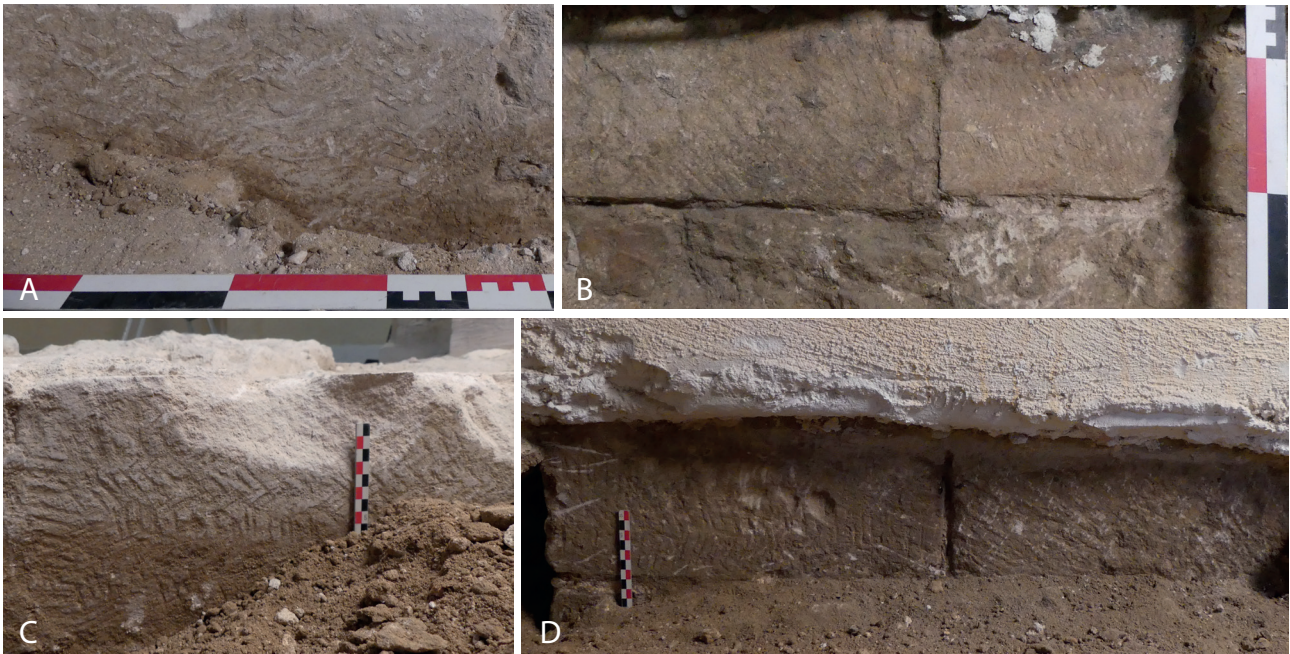


Fig.19 - Quelques exemples de taille de pierre des murs de l'église romane

A, C : mur méridional du chevet, MR1097

B : mur septentrional du chevet, MR1002 / US 1138

D : mur de l'absidiole du nord-est MR1005, extrémité nord

© Inrap clichés B. Thomas



Fig.20 - Décor de faux joints sur l'enduit de l'absidiole du nord-est (partie sud, MR1005)

© Inrap cliché O. Maufras

2.4. Indices de datation

• *Mode de construction et chronologie relative*

Les vestiges de l'église romane paraissent avoir fait l'objet d'un chantier unique. Leur contemporanéité s'observe sur toutes les liaisons observables des différents éléments construits. On note en particulier que le chevet est bâti en une seule et même maçonnerie (bien qu'enregistrée en 2 numéros, MR1104 et MR1105) avec, en surface de leur vestige conservé, une homogénéité des assises et l'imbrication des blocs des absidioles avec ceux de l'abside principale à leur contact. Au sud-est, l'absidiole est chaînée au mur méridional MR1097, de même qu'au nord-est l'abside du transept est partiellement chaînée au mur du nord MR1002.

Ici, l'observation des pans romans 1027, 1045 et 1138 du mur septentrional et de l'extrémité de l'abside MR1105 sur deux assises à sa base, montre clairement la synchronie des deux constructions (fig. 16, partie coloré en parme). À la base de l'élévation, l'abside est construite en premier sur deux rangs et le pan 1138 du mur septentrional vient s'y adosser. Plus haut, une vingtaine de centimètres au-dessus du sol fini en projet et sur deux assises, c'est le mur nord qui est bâti en premier (pan 1045) et ses moellons d'angle débordent de l'alignement de l'absidiole (non conservée à cette hauteur) parce qu'ils en pénétraient l'épaisseur pour consolider la liaison des deux parties. Plus haut, c'est à nouveau le mur de l'abside qui a été dressé en premier. Il a disparu, mais les trois coups de sabre verticaux et superposés que forme la limite des pans de mur 1045 et plus haut 1027 à l'est montre bien le sens de l'appui. Ponctuellement toutefois, sur deux assises à la base du pan 1027, le mur nord est maçonné en premier avec des blocs pénétrant le mur d'abside².

Le pan 1042 qui s'inscrit chronologiquement après les pans de mur 1045 et 1127 n'est pas interprété (fig. 16, en blanc). Il reprend en sous-œuvre le pan de mur MR1027 dont il diffère par les hauteurs d'assise et la texture du mortier. Il précède la construction d'une baie gothique, US 1026 (en bleu) ; c'est donc un pan médiéval. Il correspond à la réfection du parement du mur MR1002 dans un but non détecté.

Les semelles filantes MR1114 et MR1111 ont été bâties juste avant les piliers SU1062, SU1063 et SU1110 qui les surmontent sans interruption de la maçonnerie, avec un mortier identique. Ces soubassements et ces élévations participent donc d'un même chantier de construction. Le traitement est cependant un peu différent au pied des piliers SU1062 et SU1063 entre ceux-ci et les murs continus de fondation, les moellons des piliers étant taillés tandis que ceux en parement de la fondation sont équarris. Cela tient à ce que l'on a plus soigné les parements des élévations que ceux des soubassements, non de deux chantiers distincts. De même, la façade occidentale présente, autour du portail d'entrée, tant à droite qu'à gauche, en partie basse, des indices des reprises de la construction avec des hauteurs d'assise un peu différentes et des pierres de rattrapage. Cela montre deux étapes d'un même chantier, avec pose du portail en premier et mise en attente des blocs de liaison avec le reste de la façade en attendant l'étape de construction de cette dernière.

L'impression d'un chantier homogène chronologiquement est en outre renforcée par la similitude du mode de construction des élévations d'un bout à l'autre de l'édifice : même matériau (grès brun clair rosé), même mortier (à la chaux et au sable fin beige clair, avec des proportions variables mais faibles de sable plus grossier gris foncé), même mise en œuvre en assises réglées. Ces matériaux se rencontrent aussi sur les parties du bas Moyen Âge du monument, mais dans les parties romanes les traces de taille sont plus présentes et mieux conservées. Le taillant brettelé n'y a pas été utilisé, tandis qu'on en décèle les traces sur les parements des parties gothiques de l'édifice.

2 À la base du pan 1027 toujours, entre celui-ci et la maçonnerie moderne 1035 d'installation de la porte d'accès à la chaire, se trouve un négatif de perforation ancienne : un trou de boulin ayant servi à l'ancrage de l'échafaudage pendant la construction romane ou pendant une construction postérieure.

- *Chronologie absolue*

Le seul sol médiéval mis au jour n'a pas été fouillé. Ainsi il n'y a pas de mobilier associé au chantier de construction qui permette d'en déceler la date. Les mortiers observés en parement et sur l'arase de fondation ne présentent pas d'inclusion de charbon de bois et il n'a donc pas pu en être prélevé en vue de datation par mesure du radiocarbone.

La seule datation possible est apportée par le style de l'édifice. Le style roman se développe dans le Midi de la France à partir du XI^e siècle et il perdure jusqu'à la fin du XII^e siècle, voire encore au début du XIII^e, l'art gothique ne le supplantant que tardivement. C'est ainsi que l'on peut attribuer de manière très large la construction de l'église romane Saint-Jean-Baptiste au XI^e ou au XII^e siècle.

À Bagnols, le style roman est exprimé de manière très sobre, en témoigne le portail d'entrée qui n'a aucun ornement. Pas de tympan sculpté, pas de colonnes engagées ni de chapiteaux pour encadrer la porte, pas même de moulure sur les montants ni sur l'arc. Les impostes à l'interface sont simplement taillés en chanfrein droit. Cette simplicité n'est pas sans évoquer l'influence cistercienne qui gagne le Midi vers le milieu du XII^e siècle.

La comparaison du plan de l'édifice avec les églises régionales à nef simple et chevet en transept vont également dans le sens d'une datation tardive. Les chœurs à trois absides sur transept associés à une nef à vaisseau unique sont présents en Languedoc à partir de la fin du XI^e siècle et surtout au XII^e siècle. Ainsi, les plus anciens seraient ceux de l'église paroissiale d'Escales (Aude) et de l'église de Villeneuve-lès-Maguelone (Hérault), bâties avant la fin du XI^e siècle (Lugand *et al.* 1975 : 30, 51). La seconde a en commun avec Saint-Jean-Baptiste de Bagnols une abside centrale bien dégagée en plan et deux absidioles ménagées dans l'épaisseur du mur du chevet. Les églises plus modestes qui adoptent ce plan sont peu nombreuses et toutes postérieures au XI^e siècle. Ainsi, la prieurale Saint-Nicolas de Campagne à Sainte-Anastasie (Gard) est édifiée au XII^e siècle (Lugand *et al.* 1975 : 42). Les églises de Notre-Dame de Saint-Hilaire-d'Aude (Aude) et de Saint-Laurent à Saint-Laurent-des-Arbres (Gard) remontent au milieu du XII^e siècle (ibidem : 45, 46) tandis que la chapelle castrale Saint-Pierre de Montbazin (Hérault) est attribuée à la fin du XII^e siècle (ibidem : 35). L'église paroissiale de Bagnols-sur-Cèze pourrait, comme elles, remonter au XII^e siècle, voire seulement à la seconde moitié de ce siècle.

3. Une construction extérieure non datée

Au sud-est de l'église romane, à l'extérieur et à 7,60 m de distance, se trouve un mur bâti selon une direction est-ouest qui est celle de l'axe de l'église : MR1091. Il a été mis au jour dans le sondage 3, sur 2,20 m de long et 0,40 m de large (fig. 21). Les trois assises qui en ont été observées (la troisième conservée sur 0,25 m de large uniquement) peuvent correspondre à une élévation autant qu'à une fondation. La base du mur n'a pas été atteinte ; il se prolonge en sous-sol au-delà du fond de fouille (fig. 22). En surface et partiellement aux extrémités, il a été écrêté et cassé par les murs de l'église moderne et de l'église d'époque contemporaine.

Stratigraphiquement, ce mur est antérieur aux travaux du XVII^e siècle, en particulier de la construction des piliers SB1094 et SB1095 qui supportent l'arc d'entrée de la chapelle du sud-est de l'église moderne. Le mur MR1091 peut donc être du XVI^e siècle, ou médiéval, ou bien antique. Il est construit en moellons qui ont paru de calcaire, sont disposés en lits horizontaux apparemment réguliers et liés au mortier de chaux. Les joints ont paru plus épais que ceux des maçonneries d'élévation de l'église romane.

Ce mur correspond à une construction dont on ignore si elle se développe sur le flanc nord ou sud du vestige et dont les dimensions ne peuvent être estimées. Il peut s'agir d'une partie d'une construction civile ou publique antique. Si elle est médiévale ou du début de l'époque moderne, c'est plus probablement une construction religieuse étant donné sa proximité avec l'édifice du culte.

Fig.21 - Le mur MR1091 au sud-est de l'église, témoin d'une construction religieuse ou civile antique, médiévale ou du début de l'époque moderne

© Inrap topographie A. Bolo, infographie O. Mauftras, sur fond de plan B. Jouve

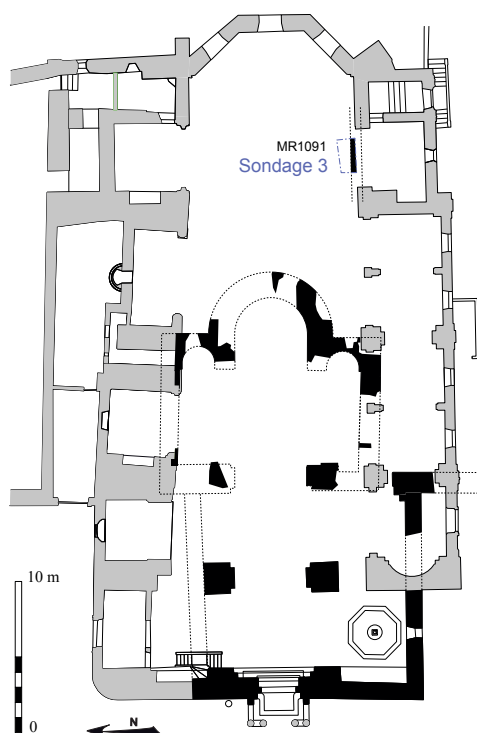
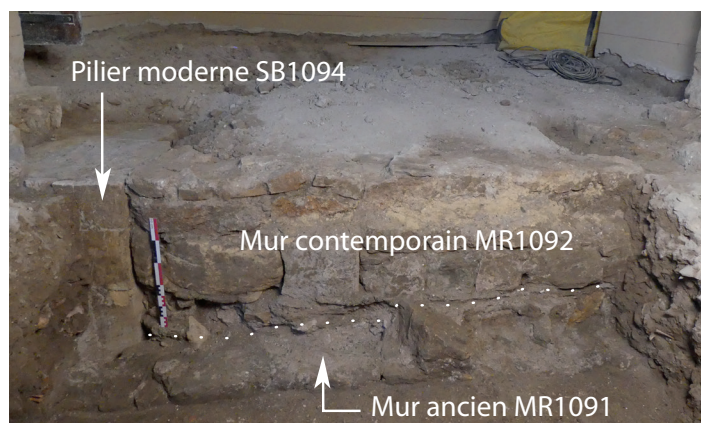


Fig.22 - Le tronçon du mur MR1091 mis au jour dans le sondage 3, antique, médiéval ou du début de l'époque moderne

© Inrap cliché B. Thomas et infographie O. Mauftras



4. Les chapelles gothiques (phase 2)

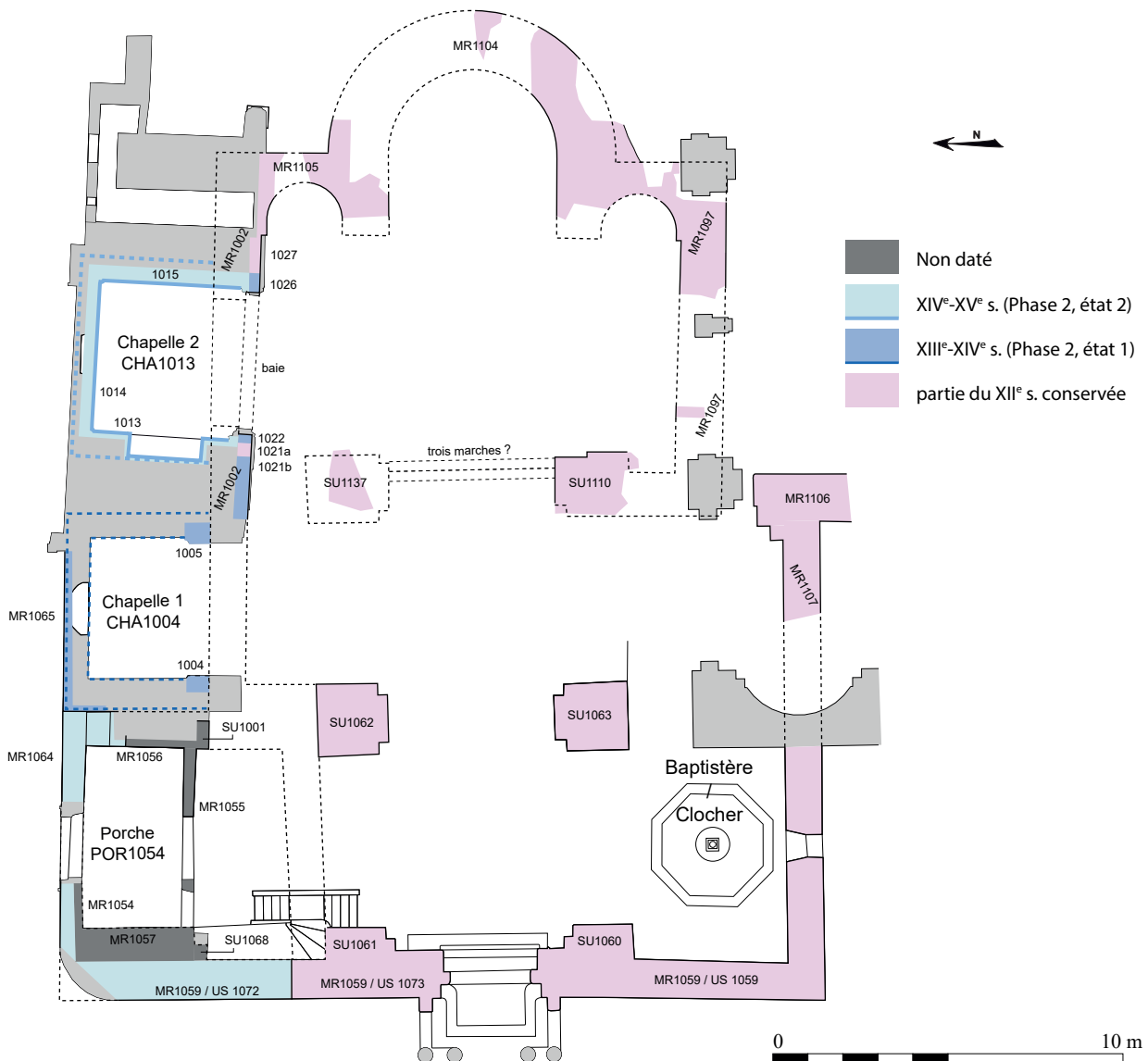
Au bas Moyen Âge, l'église est modifiée : dans sa partie occidentale uniquement pour autant que l'on puisse en juger. La nef est élargie au nord par la prolongation vers l'ouest du mur septentrional de la travée du transept, puis par l'ajout de chapelles. Les vestiges de ces chantiers ont été observés uniquement en élévation, sur les parties du bâti décroûtées et accessibles : les façades extérieures de l'ouest et du nord, le porche du sud-ouest, le voûtement des deux chapelles gothiques au nord de l'église romane et les murs de la seconde (fig. 23). Au sein de cette phase, on distingue au moins deux états de construction successifs.

Aucun vestige de cette période n'a été découvert dans les sondages, ce qui n'exclut pas que l'on ait aussi réalisé des transformations en d'autres points du monument, en particulier au sud, sous le collatéral moderne. Celui-ci peut en effet surmonter des vestiges antérieurs qui auront été arasés.

Par ailleurs, ce qui a été observé à l'intérieur de l'église est assez morcelé et déconnecté des constatations faites à l'extérieur, de sorte que toutes les parties édifiées après le XII^e siècle et avant le XVII^e ne peuvent être toutes ordonnées dans le temps d'une part, ni ne dessinent d'ensembles complets d'autre part. Les formes successives de l'extrémité nord-ouest de l'édifice par exemple nous échappent largement.

Fig.23 - Plan de l' église au bas Moyen Âge (XIII^e-XIV^e s.)

© Inrap topographie A. Bolo, infographie O. Maufras, sur fond de plan B. Jouve



4.1. Élargissement de la nef

Au cours d'une seconde phase de travaux impactant sa structure, l'édifice cultuel est repris. Il semblerait que la grande majorité de l'église romane soit conservée et que les nouveautés s'ajoutent à la construction initiale, sans la démonter.

La première intervention perceptible est la prolongation du mur septentrional du chevet MR1002. Seul le contact entre l'extrémité ancienne du mur, US 1021a, et le pan nouveau US 1021b, est conservé en parement, sur une petite surface (cf. *supra* fig. 17), mais la position de la chapelle 1 (CHA1004) au nord-ouest signale son extension vers l'ouest sur 6,75 m au minimum (fig. 23).

Pour construire la prolongation, il a fallu au préalable casser le mur qui fermait le chevet au nord-ouest, qui faisait un retour depuis le mur nord MR1002 et venait rejoindre le pilier SU1137. Ce mur devait être partiellement chaîné au mur gouttereau du nord qui se sera trouvé irrégulier à l'endroit de la cassure. De ce fait il a été régularisé par la pose d'un nouveau parement, et c'est lui qui est conservé, en hauteur, sur un mètre de long. C'est l'US 1021b représentée en bleu sur l'élévation de la figure 17. Elle est peu régulière, les pierres étant manifestement en remploi, mais néanmoins appareillées en lits de moellons. Ce sont manifestement les pierres du mur abattu qui ont été utilisées : hormis leurs lits moins homogènes, elles s'apparentent en tous points au parement US 1021a du mur gouttereau, au point que dans un premier temps nous ne les avons pas distinguées. Elles apparaissent aujourd'hui et en partie très noires (fig. 24), mais c'est parce qu'une litre funéraire a été peinte là par la suite, non du fait d'une provenance distincte des matériaux.

Plus à l'ouest, trois piliers en grand appareil de taille sont alignés sur une ligne est-ouest : ce sont, d'est en ouest, 1005, 1004 et SU1001 (fig. 23). Cette ligne correspond vraisemblablement à l'emplacement du parement extérieur du mur gouttereau MR1002 contre lequel les deux premiers piliers sont venus s'adosser.

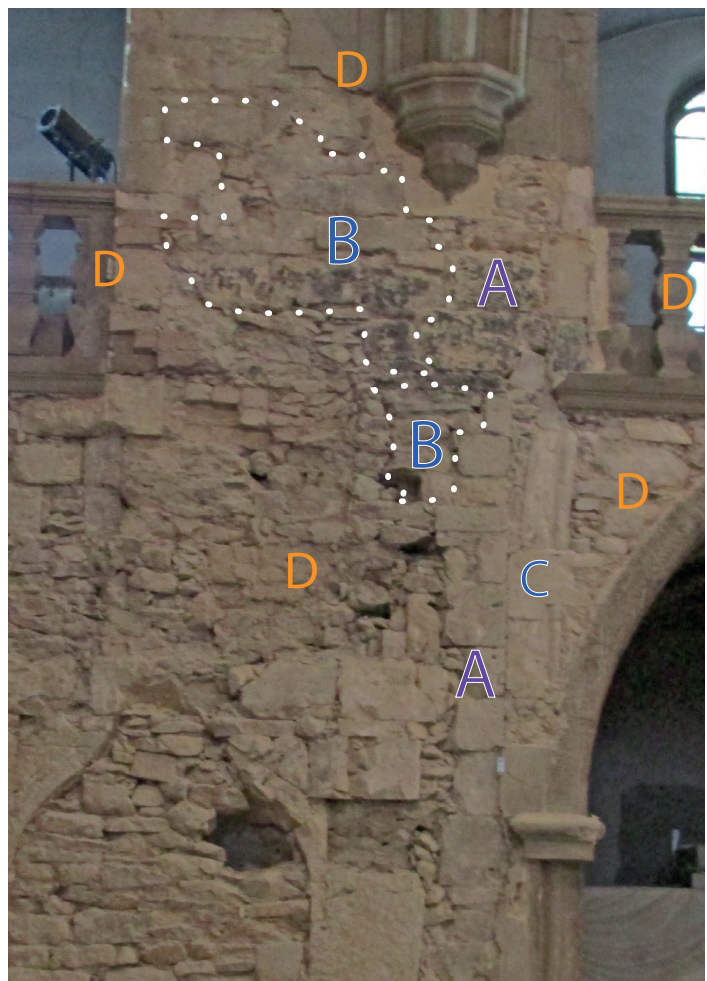


Fig.24 - Détail du parement du mur gouttereau septentrional MR1002 entre les chapelles 1 et 2

A : ressaut d'angle US 1021a de l'extrémité du mur au XII^e s.

B : parement du bas Moyen Âge US 1021 b masquant l'arrachement d'un mur en retour

C : retombée occidentale de la grande baie gothique

D : éléments d'époque moderne et contemporaine

© cliché A. Petit, Paroisse catholique de Bagnols-sur-Cèze



Fig.25 - L'angle sud-ouest de la chapelle 1 avec, au centre, en grand appareil de taille de grès beige, le pilier 1004 et le culot de réception d'une ogive de la voûte. À gauche (au sud), le pan de mur moderne US 1002 constituant le mur gouttereau septentrionale MR1002 de l'église et remplaçant le pan de mur plus ancien 1021b du bas Moyen Âge contre lequel venait s'appuyer la chapelle

© Inrap cliché M. Ott



Fig.26 - Détail de la face sud du pilier médiéval SU1001, contrebutée à droite (à l'est) par la maçonnerie US 1003 sur lequel s'adosse l'extrémité moderne US 1002 (tout à fait à droite, ici enduit)

© Inrap cliché O. Maufras

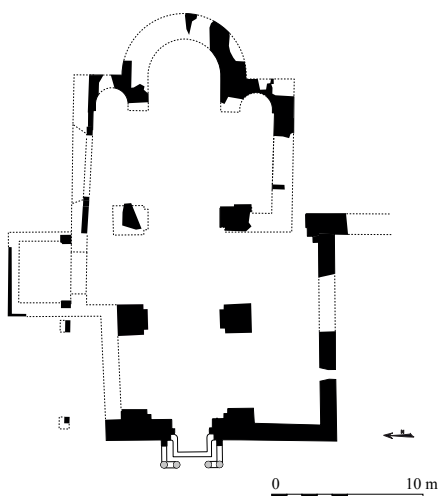


Fig.27 - Restitution du plan de l'église Saint-Jean-Baptiste au début des réfections de style gothique

© Inrap réalisation O. Maufras

À cet endroit, le mur MR1002 n'est conservé que dans son état moderne, mais l'appui signale clairement sa présence au moment de la construction de la chapelle du bas Moyen Âge. Les piliers 1004 et 1005 forment les piédroits de la baie de communication entre la chapelle 1 et la nef de l'église (fig. 25).

Le pilier SU1001 est plus énigmatique. Sa face méridionale est dans l'alignement de celle des piliers de la chapelle, mais de ce côté il présente une face de parement, non une limite de maçonnerie qui se serait appuyée sur quelque chose (fig. 23, 26). Sa fonction n'est pas expliquée, d'autant moins qu'il n'est pas daté. On ne sait s'il participe d'une construction postérieure, non identifiée ou au contraire antérieure. S'il remonte au XII^e siècle, il appartient à une construction distincte de l'église. Il peut être mis en lien avec le pilier SU1068 qui lui fait face 5,60 m plus à l'ouest. L'un et l'autre encadreraient un pan de mur plus au nord, auquel ils s'adosseraient (un immeuble voisin de l'église, à 2,50 m d'écart de celle-ci ?), ou bien ils formeraient les piédroits d'une très large baie (portail d'un mur d'enclos ecclésiastique ?).

Enfin, le mur gouttereau MR1002 ne semble pas avoir été prolongé jusqu'à la façade occidentale de l'église. En effet, celle-ci ne sera prolongée vers le nord qu'au moment de la construction du porche qui intervient après celle de la chapelle 1 (fig. 27). Ainsi, la prolongation vers l'ouest du mur nord du chevet n'augmente la largeur de la nef qu'au niveau de la 2^{ème} travée qui se voit dotée d'un étroit collatéral. La 1^{ère} travée resterait quant-à-elle inchangée. Rien n'est certain cependant, la donnée étant très incomplète. Il faudrait fouiller archéologiquement le sol pour vérifier l'emplacement des constructions anciennes et leurs liens chronologiques.

4.2. Ouverture d'une grande baie

Au cours de la campagne de travaux qui prolonge vers l'ouest le mur MR1002, ou bien d'une campagne ultérieure mais avant l'édification de la seconde chapelle, le mur est percé d'une très grande baie qui occupe toute la longueur de la travée du transept qu'elle éclaire. Il est fort possible qu'au même moment le mur méridional du chevet soit traité de la même manière avec une baie en symétrie.

De la fenêtre il ne reste qu'une partie du piédroit de l'est et une partie du piédroit de l'ouest, chacun composé de l'élément sommital du montant, de l'extrémité d'une traverse horizontale juste au-dessus et de la base d'un arc brisé (fig. 28). La base des vestiges est à 3,55 m au-dessus du niveau du sol médiéval et ils sont conservés, respectivement, sur 1,35 et 1,98 m de hauteur. L'espacement entre les deux montants permet de restituer une baie géminée dont le sommet est restituable environ 5,90 m au-dessus du sol médiéval ; une grande ouverture donc, de plusieurs mètres de haut (fig. 29).

Le montant et l'arc conservent une partie de moulure, en l'espèce un boudin, le reste est masqué par le bouchage ultérieur de l'ouverture. La traverse a, quant-à-elle été bûchée, mais elle conserve les traces de son relief : une moulure composée, de haut en bas, d'un tore mince, d'une bande étroite, d'un tore en demi-cœur droit à arête, d'une bande plate et d'un boudin souligné d'un chanfrein double. L'ensemble est taillé finement, partiellement poli et unifié par un lait de chaux qui a blanchi la surface et dont il reste encore les traces. L'espace interne des arcs était certainement orné de remplages formant des dessins géométriques et floraux : il n'en est pas conservé en place. De même, il ne reste rien des vitraux qui fermaient la baie. Ce type de fenêtre occupant tout un pan de mur et formant verrière n'est pas antérieure à la fin du XIII^e siècle dans les monuments religieux de la région. Elle est ensuite, à la fois plus fréquente et de forme plus aboutie, dès le XIV^e siècle (Girard 1996). L'exemplaire de Bagnols est trop incomplet pour qu'une datation précise puisse être avancée et l'on considérera donc l'ouvrage du XIII^e ou du XIV^e siècle.

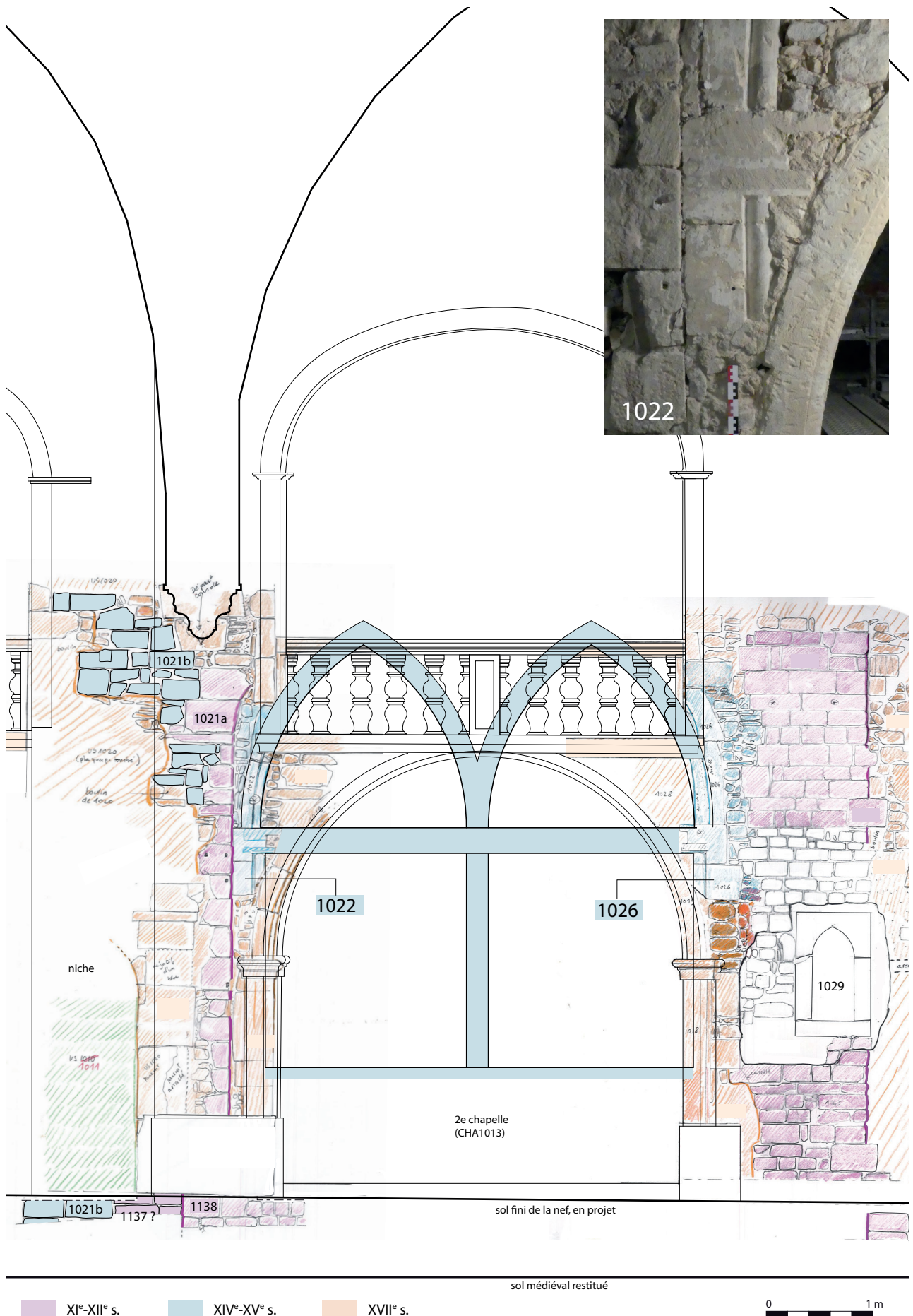
Fig.28 - Détail de la partie orientale du vestige de la fenêtre (US 1026) : de bas en haut : sommet du montant, extrémité de traverse et départ d'arc brisé

© Inrap cliché M. Ott



Fig.29 - Vestiges et proposition de restitution de la fenêtre haute au nord du chevet. En haut à droite, détail de la moulure du sommet du piédroit, de la traverse et du départ de l'arc à l'ouest de la baie (US 1022)

© Inrap réalisation O. Maufrais



4.3. Ajout de deux chapelles et d'un porche

C'est après la prolongation du mur du transept vers l'ouest pour élargir une partie de la nef d'un collatéral, ou bien en même temps, que la première chapelle est bâtie, en face de la 2^{ème} travée de l'église sur laquelle elle ouvrait. Cela peut intervenir en même temps que l'ouverture de la fenêtre haute du transept ou bien au cours d'un chantier différent (fig. 23, 27, phase 2, état 1).

C'est plus tard en revanche, que sont bâtis, d'une part la seconde chapelle qui s'appuie au transept et condamne la grande baie, d'autre part le porche du sud-ouest qui s'adosse à la première chapelle et à la façade occidentale (phase 2, état 2).

• Chapelle 1

La chapelle 1 (CHA1004) est construite contre le mur septentrional de l'église MR1002, en vis-à-vis de la seconde travée de la nef dont elle reprend quasiment la largeur. Elle est un peu plus étroite et de plan rectangulaire, mesurant 4,05 m sur 3,40 m (fig. 23). De ses élévations il n'a été observé que le mur septentrional, deux piliers d'angle au sud et le voûtement.

Le mur du nord, MR1065, uniquement observé de l'extérieur, est bâti en moyen appareil de taille avec des assises non réglées mais homogènes et des joints fins. Le matériau est un grès fin ou un calcaire gréseux beige clair, légèrement rosé. Le détail de l'appareil montre que le chaînage a été bâti en premier, certainement en même temps que le mur en retour formant la façade occidentale de la chapelle (aujourd'hui masqué par le porche), et que la chaîne d'angle a été laissée en attente avant que ne soit bâtie l'élévation (cf *infra* fig. 38). L'ensemble est parfaitement lié mais les hauteurs d'assises ne coïncident pas. Le pan de mur est percé d'une grande fenêtre cintrée dont l'encadrement en pierre a été déposé avant qu'elle ne soit bouchée par un pan de maçonnerie en briques à l'époque moderne ou contemporaine. Cette baie correspondait à la fenêtre axiale de la chapelle (fig. 30).

Fig.30 - La partie occidentale du mur septentrional de l'église Saint-Jean-Baptiste. A gauche le pan MR1065 fermant la chapelle 1 avec sa fenêtre axiale rebouchée tardivement par des briques pour servir de niche. A droite le pan MR1064 qui ferme le porche du nord-ouest © Inrap cliché O. Mauftras, infographie F. Robin



Au sud, c'est le mur MR1002 qui limite l'ouvrage : il était ouvert par un passage certainement aussi large que la chapelle ou presque, mais ce dernier n'est pas conservé dans son état médiéval. Ce sont les deux piliers d'angle 1004 et 1005 qui sont encore en place (de même que les trois autres murs internes, mais ceux-ci sont masqués par les enduits), dressés en grand appareil de taille avec le même matériau que la façade du nord, contre le mur MR1002 (fig. 25). Ils se terminent, chacun, par un chapiteau dont le relief a été bûché au XVII^e siècle, supportant l'arc formeret 1006 de la voûte 1009 et les culots de retombée de la croisée (fig. 25, 31).

La voûte est une croisée d'ogives dont les nervures sont ornées d'une moulure associant (de bas en haut) bandeau saillant large de 5 cm, boudin torique de 12 cm de diamètre et cavet (fig. 32). À leur jonction, la clé cylindrique présente sur sa face inférieure un décor d'écusson ceint d'un cercle de 33 cm de diamètre. Le blason n'a pas été identifié ; il peut appartenir à la famille ou à la corporation qui a financé la construction de la chapelle (fig. 33).

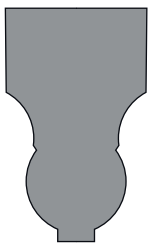
On note ici que le matériau employé diffère de tout ce qui a été observé jusque-là sur le bâti de l'église. C'est un calcaire fin et dur pour les arcs et un calcaire à vacuoles pour la clef. La voûte par sa structure et la forme de ses moulures est attribuable au XIV^e siècle. Le tore souligné d'un nerf fait son apparition en région au tout début de ce siècle, dans l'abside du prieuré Saint-Pierre de Pont-Saint-Esprit d'abord (1303-1308) puis à l'hôpital de Pont-Saint-Esprit quelques années plus tard (c. 1310-1315. Girard 1996 : 46-49, 55-57).

Fig.31 - Détail du chapiteau bûché et du culot de retombée de la voûte 1009 sur le pilier 1005 au sud-est de la chapelle 1

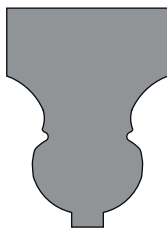
© Inrap cliché M. Ott



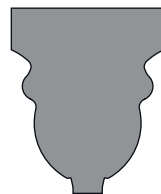
Chapelle 1
Profil des nervures de
la croisée d'ogives



Chapelle 2
Profil des nervures de
la croisée d'ogives



Porche du sud-ouest
Profil des nervures de
la croisée d'ogives



50 cm



Fig.32 - Profil des ogives des voûtes des constructions du bas Moyen Âge de l'église Saint-Jean-Baptiste

© Inrap infographie M. Ott



Fig.33 - Détail de l'écusson sur la clef de voûte de la chapelle 1 (US 1009)

© Inrap cliché M. Ott

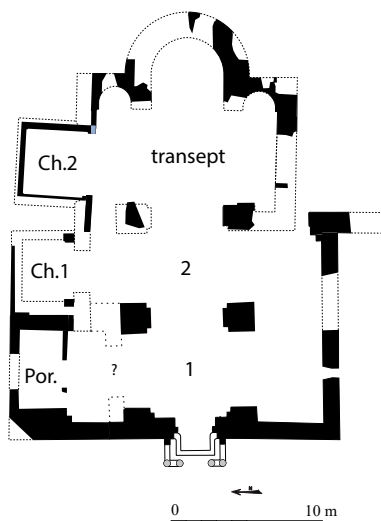


Fig.34 - Restitution du plan de l'église Saint-Jean-Baptiste après les secondes modifications de style gothique (phase 2, état 2), XIV^e s.

© Inrap infographie O. Maufrais

• Chapelle 2

La chapelle 2 (CHA1013) est également construite contre le mur septentrional de l'église MR1002, en vis-à-vis de la travée du transept. Elle obstrue donc la verrière 1022/1026 qui est cassée pour laisser place à la baie de communication entre la chapelle et le chevet (fig. 23, 34). Ce nouveau volume bâti se trouve donc à l'est de la chapelle 1, mais il n'en est pas mitoyen. Un espace d'environ 1,55 m de large sépare les deux ouvrages. Il n'y a pas de raison apparente à cela. Un élément du paysage environnant a dû imposer ce tracé : un monument funéraire de personnes encore commémorées que nul n'aura voulu déplacer ? Cet espace ouvert forme une courette avec laquelle les deux chapelles mitoyennes ont dû communiquer.

La chapelle 2 est de forme rectangulaire. Elle mesure 4,25 m de long pour 4,05 m de large. Ses murs nord 1015, est 1014 et ouest 1013 (uniquement observés côté interne) sont le fait d'un appareil très différent du reste de l'édifice, en pierres sommairement équarries, de petit module (10 à 40 cm de côté) mises en œuvre en assises très irrégulières, aux joints très épais. Le liant est un mortier de chaux maigre. On note également certains blocs en remploi.

Le mur occidental 1013 est actuellement aménagé d'une grande niche qui a les dimensions d'une large porte. Haute de 2,36 m, large de 1,85 m et couverte d'un arc surbaissé, elle occupe peut-être l'embrasure d'un ancien accès à la courette³. Par ses dimensions, elle est similaire à la porte observée dans le mur oriental de la chapelle voisine (1)⁴.

La chapelle 2 est couverte par la voûte 1016 en croisée d'ogives que l'on pourrait, de prime abord, considérer strictement similaire à celle de la chapelle 1 et de ce fait contemporaine. Les profils des ogives sont en effet de même type : boudin nervuré sur cavet (fig. 3, 32, 35). Certains détails diffèrent cependant : le matériau mis en œuvre n'est pas le même (il s'agit ici d'un calcaire blond à grain plus fin) et les claveaux sont de plus grande longueur. Cela indique deux approvisionnement et deux modes opératoires différents ; deux chantiers distincts donc, confirmant ce que l'appareil particulier des murs indiquait déjà.

Fig.35 - Vue d'ensemble de la voûte 1016 de la chapelle 2, prise depuis le sud (CHA1013)

© Inrap cliché M. Ott



³ Elle pourrait correspondre aussi à une arcature aveugle couvrant un enfeu bâti à cheval sur la courette et la chapelle. En effet, large de 1,85 m, elle paraît trop grande pour une porte secondaire.

⁴ Cette dernière, non datée. L'enduit qui la recouvre interdit de vérifier si c'est une niche ou une porte synchrone de la construction de la chapelle 1 ou bien une ouverture plus tardive. Sa largeur plaide pour une porte.

On remarque en outre que les ogives sont plus longues que les diagonales de la chapelle, comme si elles étaient en remploi, ou bien que les maçons se sont trompés en dressant les murs et qu'au moment de la pose du couvrement et du constat de l'erreur il ait été décidé de continuer et non de rebâtir. Cela expliquerait que l'on ait bûché les consoles de réception des ogives, mal placées (fig. 36).

Les différences de maçonnerie, tant de la voûte que des murs, ne signalent peut-être pas seulement un temps de construction distinct mais peut-être aussi un commanditaire différent qui ne souhaite pas bâtir en moyen appareil de taille, ou bien une construction qui n'a pas vocation à supporter une élévation très importante et peut, de ce fait, être moins soignée. L'apparence devait être masquée par un enduit. Seule devait être visible la petite niche incrustée dans le mur oriental 1015 et peut-être l'encadrement de la fenêtre qui la surmonte (fig. 37). Le profil des ogives et la forme de la voûte signalent une construction probablement dans le courant du XIV^e siècle.



Fig.36 - Détail du culot bûché de réception de l'ogive dans l'angle sud-ouest de la chapelle 2 (CHA1013)

© Inrap cliché M. Ott



Fig.37 - La petite niche à l'entrée de la chapelle 2, dans l'angle sud-est et la fenêtre (bouchée) qui la surmonte. Vue de l'ouest

© Inrap cliché M. Ott

- *Porche du nord-ouest*

Enfin, l'angle nord-ouest de l'église est bâti. C'est après la construction de la chapelle 1, devant et contre sa façade occidentale qui jusqu'ici donnait sur un espace ouvert, que le nouveau volume POR1054 est édifié. Il s'adosse au sud à la première travée de l'église dont le mur gouttereau est peut-être démoli ou simplement ouvert pour faire communiquer les espaces (fig.23). La construction est longue de 8,25 m et large de 6,65 hors-œuvre : c'est de loin l'adjonction la plus importante au nord de l'édifice. Elle s'élève sur un niveau unique (fig. 30), mais elle est constituée de murs très larges qui laissent penser qu'elle a pu avoir, à l'origine, une élévation plus importante ayant pu équilibrer le volume du clocher au sud-ouest. Ou bien, que le projet était d'élever plusieurs étages même si un seul a finalement été réalisé. Actuellement ce volume bâti fait office de porche d'entrée ; c'était peut-être déjà sa fonction au XIV^e siècle. Au rez-de-chaussée, l'espace est divisé en deux par la cloison MR1055.

Seule la moitié du porche, c'est-à-dire la pièce au nord de la cloison, a été étudiée. Elle a été observée à l'extérieur et à l'intérieur, sur une assez grande partie de ses maçonneries. Il a ainsi été noté que les parements externes des murs du nord, de l'ouest et partiellement de l'est ne sont pas comparables aux parements internes qui sont en grande partie plus récents.

Ce sont les murs MR1064 au nord et 1072 à l'ouest qui forment l'enveloppe extérieure du corps de bâtiment POR1054. Le premier, MR1064, est construit en appui sur la façade septentrionale MR1065 de la chapelle 1, et dans son prolongement (fig. 23, 30, 38). Ce mur fait, à l'est, un retour vers le sud (MR1056) pour doubler la façade de la chapelle 1 sur un peu plus d'un mètre (fig. 23). Si ce retour MR1056 ne s'est pas prolongé au-delà dans un premier temps, la consolidation n'a peut-être concerné que l'angle.

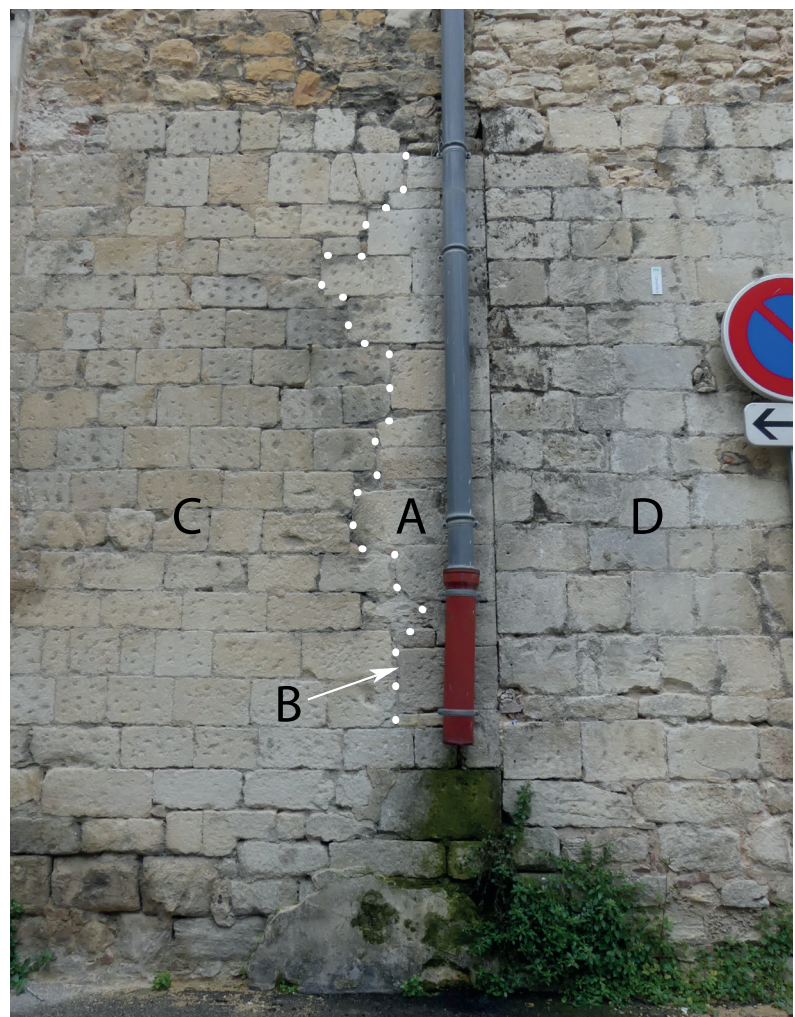


Fig.38 - Détail de l'appui du mur MR1064 conservé en deux pas de part et d'autre de la porte moderne qui le perce (à droite/à l'ouest) sur la façade de la chapelle 1 MR1065

A : chaînage d'angle des murs nord MR1065 et ouest de la chapelle

B : attente de la chaîne d'angle avant la construction du reste de la façade MR1065

C : élévation du mur MR1065, bâtie après le chaînage, au cours du même chantier

D : façade septentrionale MR1064 du porche

À l'est, la façade septentrionale MR1064 faisait un retour à angle droit avec l'extension 1072 de la façade MR1059 romane. L'angle des deux murs a été rompu tardivement (US 1067), mais la similitude de leur appareil permet de les associer en un même chantier pour fermer à l'ouest le volume du porche (fig. 8). L'ensemble est dressé en moyen appareil de taille de grès fin ou calcaire gréseux beige clair blanchâtre qui est très similaire aux maçonneries des parties du XII^e siècle de l'édifice. Il s'en distingue par des assises un peu moins régulières, des joints plus épais et la taille des moellons, toujours en layage simple, jamais croisé ni en chevrons. À l'intérieur, les murs présentent un appareil identique au nord-est uniquement, c'est-à-dire sur une partie du mur septentrional MR1064 et une partie du mur oriental MR1056. Le reste des parements de ces murs et celui des autres murs diffèrent complètement par l'hétérogénéité de leurs matériaux et leur mise en œuvre (MR1056 partie méridionale, MR1054, MR1057 et la cloison MR1055 surtout, fig. 39, 40). La différence de traitement entre intérieur et extérieur ne résulte pas du fait que l'on aurait moins soigné les parement internes, destinés à être enduits. Le porche a bien fait l'objet d'au moins deux chantiers distincts. Le premier concerne l'enveloppe extérieure et, à l'intérieur, uniquement l'angle du nord-est. Le reste de l'enveloppe interne est plus récent : on observe nettement, à l'est, l'appui de la partie méridionale du mur MR1056 sur la partie plus ancienne (fig. 39) de même qu'au sud la construction de la cloison MR1055 en sous-œuvre de l'arc de décharge qui la surmonte (fig. 40).



Fig.39 - Détail du mur oriental MR1056 du porche (POR1054), bâti en deux temps. À gauche (au nord), la partie ancienne certainement chaînée au mur de façade septentrionale MR1065. À droite, la partie plus récente

© Inrap cliché M. Ott



Fig.40 - Détail de la cloison MR1055 du porche (POR1054), bâtie en sous œuvre de l'arc de décharge

© Inrap cliché M. Ott

La voûte qui couvre l'espace est une croisée d'ogives reposant sur des culots d'angle, l'un a été retaillé et ne présente plus aucun décor, les autres sont sculptés de personnages en haut relief qui n'ont pas été identifiés. Un ange au nord-est (fig. 41a), un personnage, sans doute biblique, barbu et chevelu au sud-ouest et un ange en génuflexion au nord-ouest (fig. 41b et 41c). La voûte a été bâtie au cours du chantier d'édification des parements internes des murs, en effet, sur chacun repose l'arc formeret (fig. 42a). Au sud, l'arc a disparu, sans doute au moment de la construction de la cloison qui assure dès lors la réception de charge. À la jonction des quatre ogives, le médaillon circulaire est orné d'un blason représentant un arbre portant des fruits (fig. 42b). Les voûtains sont en pierre de taille : un calcaire à grain fin, identique à celui des ogives et du médaillon. Les moulures des ogives, homogènes de l'une à l'autre, présentent un profil similaire à celui des nervures des chapelles 1 et 2, avec un tore nervuré, mais à l'arrière de celui-ci la forme est un peu différente : un boudin et une gorge remplacent le cavet (fig. 32). Ce profil peut néanmoins être attribué au XIV^e siècle, comme les précédents dont il partage le caractère massif, ce que ne dément pas l'ornementation des culots dont la facture paraît être des XIII^e ou XIV^e siècle.

Les deux états de l'espace septentrional du porche se succèdent donc vraisemblablement dans le courant du XIV^e siècle puisque le premier est postérieur à la chapelle 1 qui elle-même date de ce siècle. Ce à quoi correspondait le premier état n'est pas identifié.

Fig.41 - Les culots sculptés du porche

© Inrap cliché M. Ott

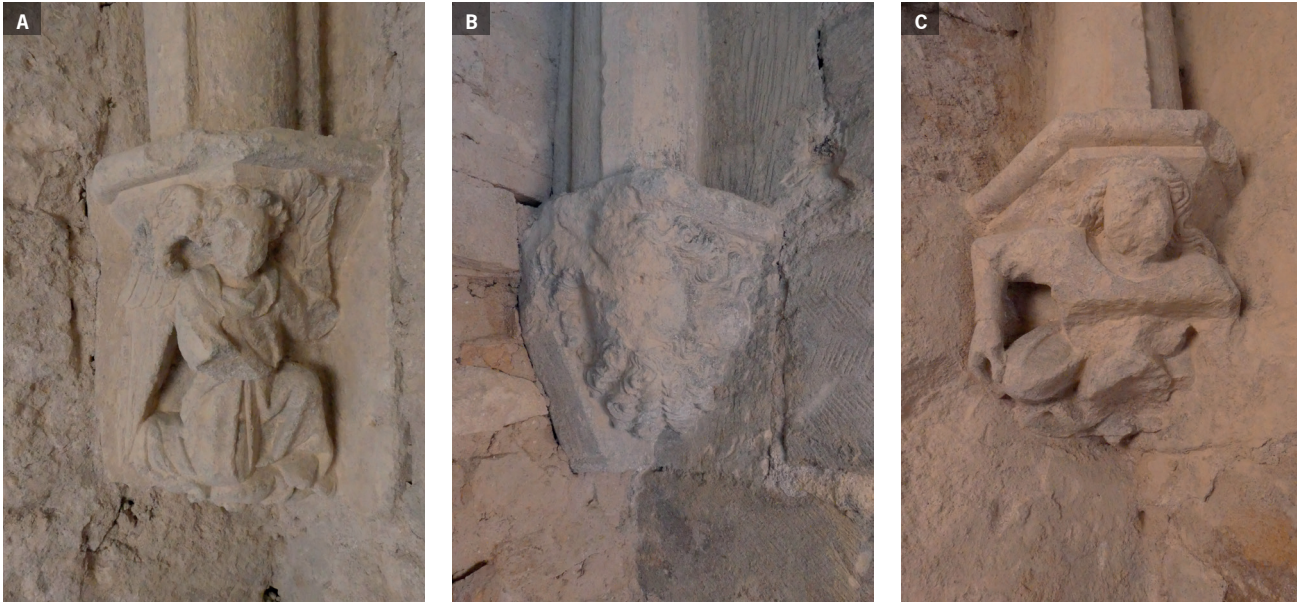


Fig.42 - La voûte 1058 du porche et le détail de son médaillon

© Inrap cliché M. Ott

5. L'agrandissement moderne (phase 3)

Les parties de l'édifice postérieures au Moyen Âge n'ont pas fait l'objet d'une étude dans le cadre de cette opération. Néanmoins, elles ont été sommairement analysées pour être clairement dissociées des parties médiévales. Nous ne livrons donc dans les chapitres qui suivent qu'une présentation succincte des agrandissements et des modifications apportés au monument aux époques moderne et contemporaine. Nous n'avons pas non plus entrepris de recherches dans les fonds d'archives régionaux ni nationaux pour compléter nos données ou les dater. Les documents que nous produisons ou que nous évoquons dans les pages qui suivent nous ont été communiqués par Laurent Augé, archiviste à la mairie de Bagnols-sur-Cèze⁵. Deux chantiers modernes ont été décelés. Le premier est le plus vaste : il donne lieu à un agrandissement important de l'église, au XVII^e siècle (Phase 3, état 1). Le second est beaucoup plus modeste : il concerne uniquement la réfection du mur du chœur, probablement au XVIII^e siècle (phase 3, état 2).

5.1. L'église baroque

Au XVII^e siècle, l'église Saint-Jean-Baptiste fait l'objet d'un grand chantier d'agrandissement.

• *Travaux préparatoires*

Ce chantier a débuté par la démolition d'une grande partie de l'église romane dont seules la première travée de la nef et la moitié occidentale du baptistère sont conservés, sur un niveau. Le reste des élévations a été abattu jusqu'à 3 assises au-dessus du sol du chevet et jusqu'en partie haute de la fondation de la seconde travée de la nef. Les chapelles et le porche gothique sont également conservés, sur tout leur rez-de-chaussée. Leur sommet a néanmoins été tronqué (cf. *supra* fig. 30 où l'on voit les pans de murs médiévaux en moyen appareil de taille surmontés par l'*opus incertum* de la construction du XVII^e siècle).

Le terrain à l'extérieur du chevet a été préparé pour recevoir les soubassements de l'extension. Pour cela, il a été décaissé sur au moins 0,90 m de profondeur (mesure observée dans les sondages 1 et 3)⁶, vraisemblablement beaucoup plus, sans doute jusqu'au rocher. L'objectif était manifestement de purger toute l'épaisseur de terre préalablement retournée et ameublie par les multiples fosses funéraires qui se trouvaient là, terre qui n'offrait plus la tenue suffisante pour assurer la stabilité de l'édifice à venir. Les tombes et leur contenu ont donc été évacués. Après la construction, ces déblais ont été rapportés dans l'église pour exhausser le niveau du sol et le remettre partout à l'altitude de celui de la première travée, probablement resté au même niveau depuis le Moyen Âge.

• *Nouveaux volumes*

Les nouvelles élévations ont ensuite été dressées. La première travée de la nef romane sert de narthex au rez-de-chaussée mais le sommet des quatre piliers est repris en partie haute pour recevoir les arcs de la nouvelle voûte, en arcs surbaissés à profil en tore enrubanné (fig. 7). Au-dessus, la toiture en bâtière est abandonnée et la tour du clocher 1075 est édifiée (fig. 2, 8).

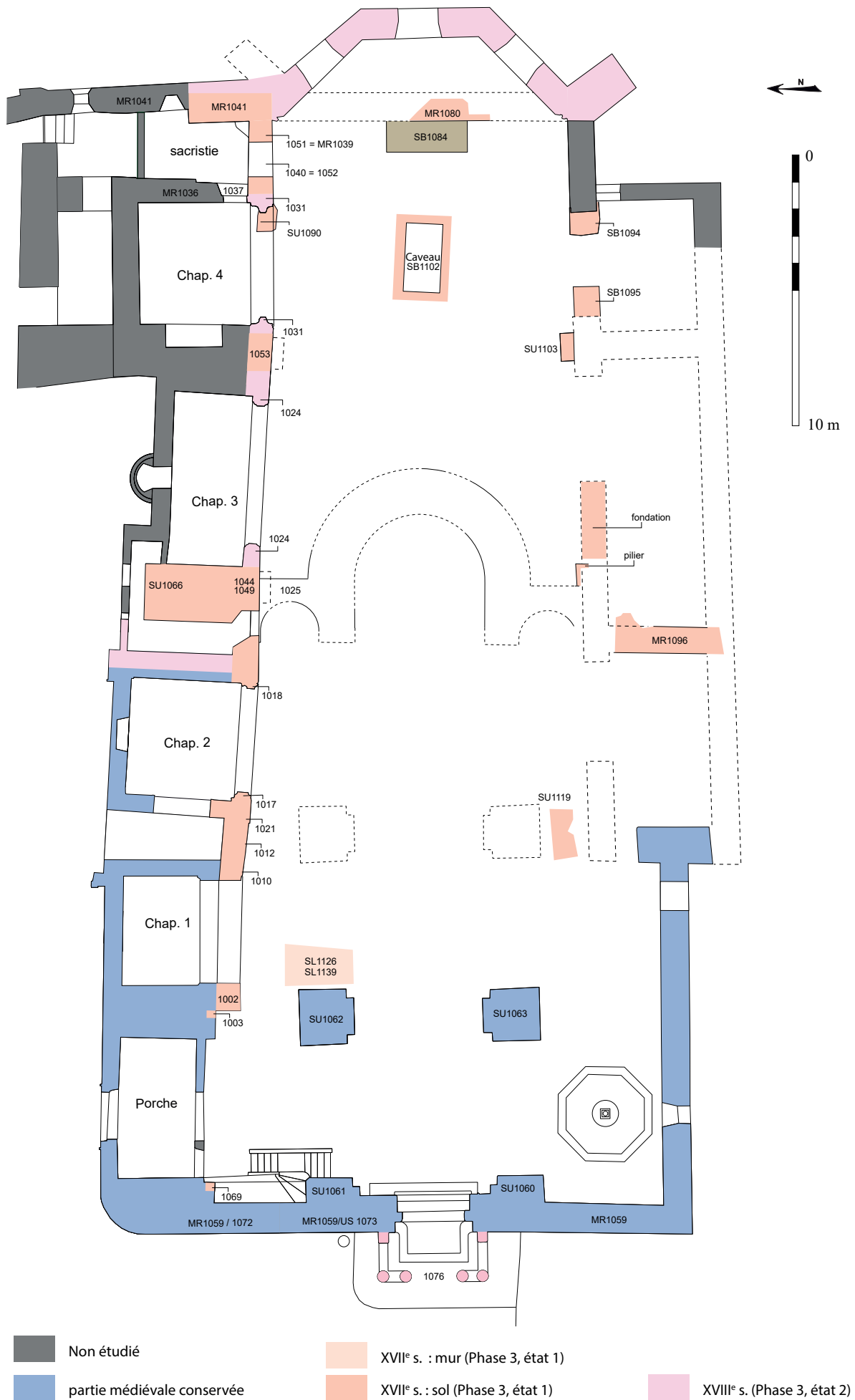
La nef est installée au droit de la précédente, mais sur une plus grande longueur, une plus grande largeur et une plus grande hauteur (fig. 43). Au nord elle utilise le mur MR1002 qui est partiellement reconstruit, devant la chapelle 1 notamment, et surtout en partie sommitale avec une surélévation estimée 8 m au moins si l'on en

5 Qu'il soit ici sincèrement remercié, pour ces documents instructifs, également pour ses visites régulières, ses remarques et ses questionnements stimulants.

6 Voir FS1086, chap. 7

Fig.43 - Plan de l'église aux XVII^e et XVIII^e s.

© Inrap topographie A. Bolo, dessin O. Maufrais sur fond de plan B. Jouve

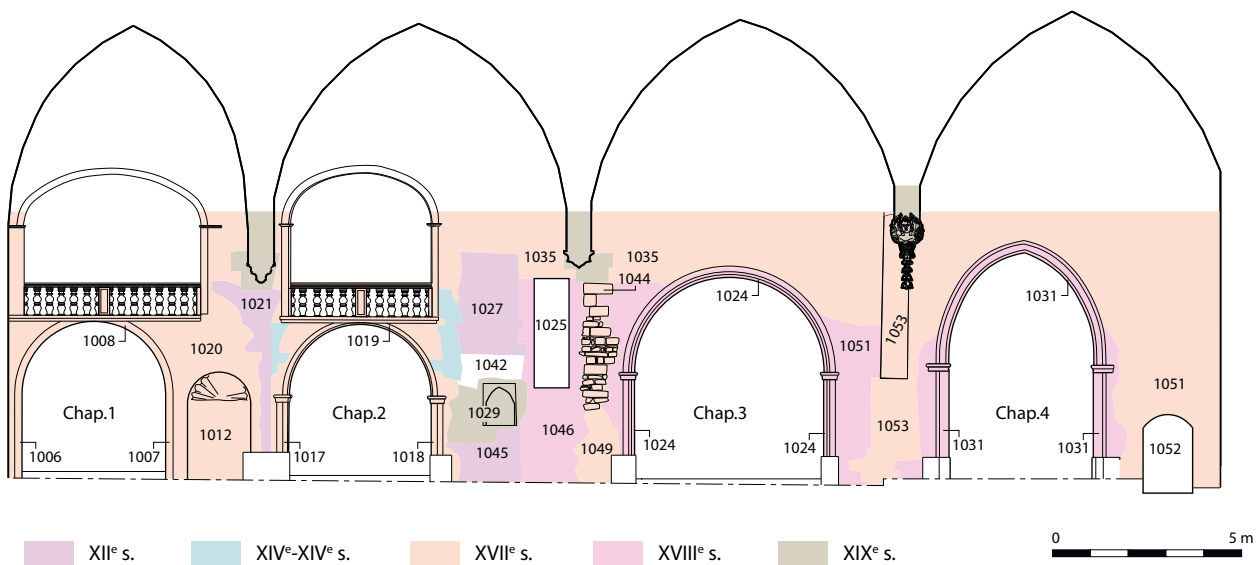


juge par la hauteur du contrefort extérieur SU1066⁷, ajouté à ce moment-là au nord de la chapelle 2 (fig. 43, 44).

Le mur septentrional de la nef est largement repris en élévation, non seulement pour sa surélévation, mais aussi pour remplacer le parement autour des baies d'accès aux chapelles 1 et 2 (baies qui sont refaites⁸), boucher l'arcature romane et la baie gothique et même pour remplacer un pan entier à l'extrémité sud du mur, entre la chapelle 1 et le pilier SU1062 (US 1002 fig. 43) À cette occasion une niche est installée sur le pan de mur entre les chapelles 1 et 2. Elle est surmontée d'un motif de coquillage. Une petite fenêtre est également ouverte dans le mur, entre la chapelle 2 et le contrefort SU1066. Elle donne sur la petite courette extérieure qui est à cet endroit et éclaire modestement la nef. Il n'en demeure que l'arrière voussure, l'encadrement de la baie ayant été remplacé tardivement par la pose des piédroits et du linteau en ogive d'une modeste baie gothique remployée (fig. 44, 1029).

Fig.44 - Elévation du mur septentrional de la nef après l'agrandissement et la surélévation du XVII^e s.

© Inrap dessin O. Maufra sur fond de plan B. Jouve



Le mur est prolongé à l'est sur environ 18 m de long, depuis l'épaule du chevet roman jusqu'au nouveau chœur de plan très simple, à chevet plat (fig. 43, 44). De cette prolongation, il ne subsiste que quelques pans de maçonnerie entre les chapelles 2 et 3 (1044, 1049), 3 et 4 (1051, 1053) et en façade de l'actuelle sacristie, à l'est (1051). Là, une porte a été prévue pour donner accès à un espace probablement extérieur. C'est une baie soignée, avec un encadrement de pierre finement taillé et un linteau cintré (US 1052, fig. 45).

Le mur du chevet, MR1080, est conservé en fondation. Il a été dégagé sur une toute petite longueur, et sur une partie de sa largeur uniquement. Le soubassement SB1084 d'un grand autel y est adossé. Ses dimensions (2,90 sur 1,10 m) laissent imaginer un meuble assez imposant avec coffre, table et superstructure architecturée.

Le mur méridional n'a pas été observé, étant intégralement enduit au moment de notre intervention, mais l'on a pu noter la présence, à sa base, de deux vestiges de pilier : SU1103 au nord (fig. 43, *infra* fig. 55) et un autre non numéroté plus au sud.

7 Le contrefort SU1066 est observable en hauteur à l'extérieur de l'édifice. Seul son sommet émerge du bâti environnant (US 1066). À l'intérieur sa maçonnerie affleure sous les enduits entre les chapelles 2 et 3 (US 1049 à la base qui forme un demi arc de décharge, US 1044 au-dessus).

8 Les nouvelles ouvertures ont composées de piliers et d'arcs qui ont été enregistrés 1006, 1007, 1008 (chapelle 1), 1017, 1018, 1019 (chapelle 2). Les pans du mur MR1002 qui ont été repris sont enregistrés US 1002, 1020, 1035.

Fig.45 - Détail de la porte 1052 située entre le chœur et la sacristie à l'extrémité nord orientale de l'église. Bâtie en même temps que le pan de mur, au XVII^e s. et bouchée tardivement
 © cliché A. Petit, Paroisse catholique de Bagnols-sur-Cèze



Ils font face à deux pans de maçonnerie en grand appareil du mur nord, US 1044 et US 1053, l'un et l'autre bûchés (*infra* fig. 51). Ils correspondent à des piliers adossés qui supportaient les arcs doubleaux d'une voûte aujourd'hui disparue. Les deux piliers adossés de l'est ne sont pas exactement en face l'un de l'autre⁹ : les travées de la nef étaient donc légèrement en biais. Il semble qu'à l'issue des travaux le désaxement d'origine de l'édifice ait perduré.

- *Collatéraux à deux niveaux*

C'est aussi au cours de ce chantier que sont réaménagés les espaces collatéraux. Au nord, les ouvertures des chapelles 1 et 2 ont été refaites et au-dessus, deux pièces ouvertes sur la nef ont été bâties, l'une en enfilade de l'autre. Elles forment une tribune. Côté nef, elles ouvrent par deux grandes baies de largeur inégale à arc surbaissé et balustrade (fig. 44). Plus à l'est, il est possible que les chapelles 3 et 4 datent de ce chantier. Cela n'a pu être vérifié du fait de la présence des enduits sur leurs murs. Leur encadrement d'ouverture sont postérieurs aux pans modernes du mur MR1002, on aura donc tendance à considérer leur ensemble de la seconde phase de construction moderne (cf. *infra* § 5.2).

La tribune d'orgue installée au-dessus du narthex remonte à cette période. De même, il est possible que le collatéral du sud, bâti après le Moyen âge et avant le XIX^e siècle, ait été mis en place au début de la période moderne. L'enduit qui en masque l'appareil n'a pas permis de l'analyser. Le peu qui en a été vu sera présenté au chapitre 5.2.

⁹ C'est peut-être aussi le cas pour les deux piliers de la travée précédente, plus à l'ouest, mais l'un étant restitué et l'autre vu partiellement en fondation, cela ne peut être confirmé.

- *Réfection du porche*

Le porche d'entrée est partiellement refait lors de cette campagne de travaux ou de la suivante. Sa porte septentrionale est percée ou, s'il en existait déjà une, remplacée par une nouvelle. Celle-ci est soulignée par un encadrement saillant en pierre blanche. Le couverture est en plein cintre avec une clef ornée d'une volute en fort relief et surmontée d'une croix. La nouvelle porte est plus haute que le portail d'entrée occidental de l'église ; il n'est pas impossible qu'elle devienne l'entrée principale du monument.

La toiture qui couvrait cet espace à la fin du Moyen Âge a été déposée pour rehausser la construction et lui ajouter un étage. Au-dessus du porche se trouve désormais une salle d'accès aux tribunes du nord-ouest de la nef et à la tribune de l'orgue.

- *Sols, occupation et datation*

Dans le sondage réalisé au pied du pilier roman SU1062, deux sols successifs ont été conservés. Ce sont deux sols de chantier. Le premier, SL1039, est composé de plusieurs lits de lait de chaux et de mortier formant une surface discontinue qui couvre l'arasement de la semelle filante MR1114. Le suivant (SL1126) est un composé d'apports successifs de terre limoneuse brune et de petites nappes de chaux plus ou moins pure. Ces matériaux proviennent manifestement du chantier d'agrandissement et de reconstruction de l'église. L'aire de gâchage ou le tas de chaux ne devaient pas être très loin du pilier.

Au nord de la nef, le caveau SB1102 a été installé en face de l'autel, à un peu plus de 2 m de distance. Il est fort possible qu'il ait été bâti après que le terrain ait été décaissé et avant que le sol ne soit remblayé. C'était en effet le moment le plus économique pour l'installer. S'il est postérieur au chantier d'agrandissement, alors il aura été construit dans une fosse.

Le caveau semble isolé : il n'en émerge aucun autre dans la nef de l'église. En revanche, ce n'est pas là la seule sépulture dans l'église. Il est vraisemblable que l'intégralité de la nef ait servi de lieu d'inhumation, et ce dès la fin du chantier. Néanmoins, les sépultures mises au jour sont les plus récentes et n'informent pas sur la date des premières tombes.

Deux éléments permettent de rattacher l'agrandissement de l'église au XVII^e siècle. D'une part le style adopté par les ornements, d'autre par un objet retrouvé dans le sol de chantier SL1126¹⁰.

L'ensemble des éléments décoratifs associés aux extensions de l'église sont de style baroque. Les balustres des tribunes au-dessus des chapelles 1 et 2 ont de style Louis XIII, donc au plus tôt de la première moitié du XVII^e siècle. Les bossages d'angle du clocher sont typiques de ce siècle. Les nervures en tore enrubanné du narthex et la clef volumétrique de la porte septentrionale relèvent aussi de cette même recherche d'accroche de la lumière et de contraste.

Les deux artefacts retrouvés dans le sol SL1026 sont deux petits objets en verre. Il est possible qu'ils aient été déposés intentionnellement : l'un des deux notamment est intact et ne paraît pas être en situation de rebut. C'est une petite burette en verre transparent attribuable au début de la période moderne : fin du XVI^e ou XVII^e siècle (fig. 46). Le second objet, une petite bouteille de section carrée, n'apporte pas de précision.

Fig.46 - La burette en verre du sol de chantier SL1026. Un dépôt de fondation ?

© Inrap cliché O. Maufra, infographie F. Robin



0 5 cm

10 Nous n'utiliserons pas le mobilier (rare au demeurant) retrouvé dans les remblais rapportés dans l'église comme indice de datation. Et cela parce qu'il est susceptible d'avoir été mélangé à deux reprises. D'une part, les terres rapportées entre les deux chevets proviennent de ce même secteur avant travaux et peuvent donc contenir des artefacts antérieurs à la campagne d'agrandissement. D'autre part, parce que ce remblai a été creusé par de multiples tombes dont les comblements supérieurs se confondaient avec le terrain encaissant et n'ont pas été isolés. L'occupation funéraire a pu introduire des artefacts bien postérieurs au remblaiement.

5.2. L'église à la fin de l'époque moderne

Un second chantier moderne d'agrandissement a été identifié (phase 3, état 2). Il succède au précédent après un laps de temps qui n'est pas déterminé. Il n'est d'ailleurs peut-être pas homogène : les modifications qui sont apportées à l'édifice après le XVIII^e siècle peuvent avoir fait l'objet de plusieurs campagnes de travaux.

Les observations sur le site qui concernent cette période sont très limitées dans la mesure où elles se trouvent majoritairement dans des espaces dont les murs étaient enduits au moment de notre intervention. Nous nous contenterons de les énumérer.

• *Nouveau chevet*

Le chevet est entièrement refait. Le mur qui en tenait lieu précédemment, MR1080, est abattu sur toute sa hauteur et une partie de sa fondation. Il est remplacé par un mur à trois pans donnant deux mètres supplémentaires de profondeur au chœur. Chaque pan est percé d'une baie qui apporte la lumière (fig. 43). Le nouveau mur est adossé aux extrémités des murs gouttereaux du nord et du sud. C'est très net dans l'angle nord-est de la nef.

Le nouveau mur est consolidé par deux contreforts qui renforcent chacun la liaison entre bâti nouveau et bâti ancien. Le contrefort du sud-est est toujours en place. Celui- du nord-est est représenté sur le plan dressé en 1841 par l'architecte G. Bourdon préalablement à une campagne de restauration (fig. 47). L'état des lieux qu'il dresse figure l'église dans son état du XVIII^e et de la première moitié du XIX^e siècle et présente donc le plan de l'état 2 de la phase 3. On y voit les deux contreforts.

• *Collatéral méridional*

Le plan de 1841 montre aussi le collatéral du sud. Il ne s'inscrit pas en symétrie de celui du nord, ayant son rythme propre. Il est séparé de la nef par des piliers et divisé en trois chapelles d'ampleur inégale par deux murs de cloisonnement (fig. 47). Les fondations de mur affleurant dans ce secteur dessinent un plan un peu différent de celui qui est représenté sur le document du XIX^e siècle (fig. 43)¹¹. Il est fort possible que cet ensemble ait été construit au cours du chantier du XVII^e siècle et modifié au siècle suivant. Quelle que soit la date de création du mur MR1096 notamment, il est démolé avant le relevé de 1841 pour rassembler deux chapelles en une seule.

• *Les chapelles du nord*

Au nord, les murs des chapelles 3 (CHA1023) et 4 (CHA1030) n'ont pas été observés et l'on ne sait dire si elles sont édifiées au cours de l'un ou de l'autre des deux états de la phase moderne. L'encadrement de leurs baies d'accès, 1024 en devanture de la chapelle 3 et 1031 en ouverture de l'autre (fig. 43, 44), recoupe les pans du XVII^e siècle du mur septentrional MR1002. Les encadrements sont donc du second état, soit parce qu'ils ont alors été restaurés, ou bien parce que les deux chapelles ne sont pas élevées avant ce moment-là¹².

Leurs baies sont réalisées à l'identique de celles précédemment refaites en devanture des chapelles 1 et 2. De même, leurs voûtes (1023 pour l'une, 1030 pour l'autre) reprennent le style des chapelles antérieures. C'est néanmoins un style gothique un peu plus tardif qui est utilisé, avec des croisées d'ogives à liernes et tiercerons et une mouluration qui, bien qu'utilisant toujours le tore nervuré, lui associe des baguettes longitudinales et adoptent des profils de nervure plus fins et plus découpés (fig. 48, 49). Les matériaux des voûtes sont très différents de ceux des couvrements de la phase médiévale, par leur nature mais aussi par le module des pierres de taille.

11 Du nord au sud, SB1094, SB1096, SU1103, fondation non numérotée, pilier non numéroté, MR1096 et – dans la nef – SU1119.

12 La baie de la chapelle 3 est moins large que la chapelle elle-même, mais nous n'avons pas pu vérifier si cela tenait ou non à deux chantiers successifs et, dans ce cas, dans quel ordre ils ont été menés.

Fig.47 - Plan de l'église Saint-Jean-Baptiste avant les réfections du XIX^e s., dressé en 1841 par l'architecte G. Bourdon (AN : F/21/1883)
© cliché L. Augé, Mairie de Bagnols-sur-Cèze

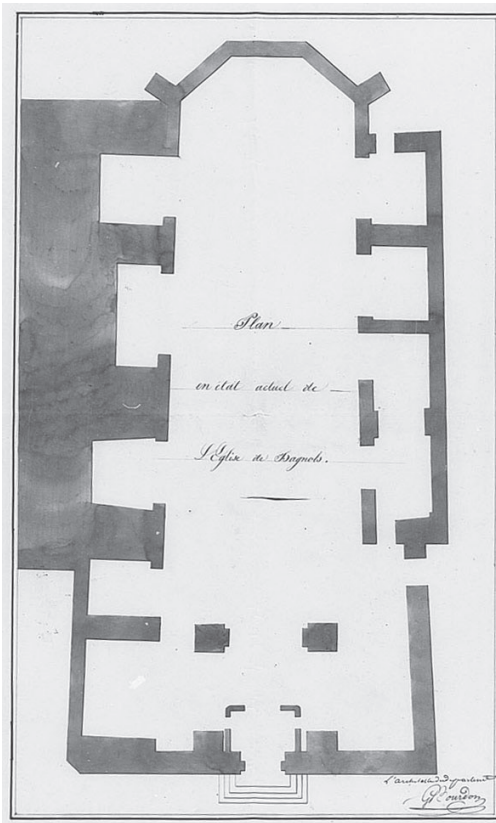


Fig.49 - Profil des ogives des voûtes des constructions modernes de l'église Saint-Jean-Baptiste
© Inrap infographie M. Ott

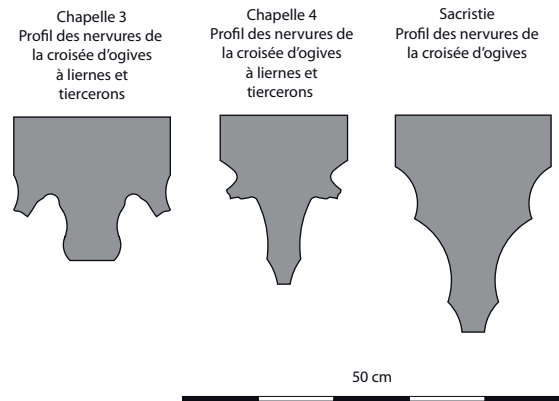


Fig.48 - La voûte 1023 de la chapelle 3 : réalisation moderne reprenant le style des chapelles 1 et 2 du bas Moyen Âge
© Inrap cliché M. Ott



- *La sacristie*

Une dernière adjonction est réalisée tardivement au nord, celle de la sacristie qui est bâtie entre la chapelle 4 et le contrefort du chevet. On y accède par la chapelle, la porte 1052 donnant sur le chœur étant alors abandonnée et bouchée. Elle forme dorénavant une niche, côté sacristie.

Le couvrement de la pièce est construit après le mur de la nef dans lequel il vient s'incruster, et après le mur de l'est MR1041¹³. La sacristie est donc bâtie après le chantier de XVII^e siècle. La voûte, bien que distincte de celles de toutes les chapelles du nord, s'apparente au deux plus anciennes par sa structure (à croisée simple d'ogives) et ressemble aux deux plus récentes par la finesse du profil de ses ogives (fig. 49). Au nord-est et au nord-ouest de la pièce, les ogives reposent sur des culots ornés, l'un d'une feuille de chou, l'autre d'un visage masculin. Ces deux éléments sont de style gothique et attribuables au bas Moyen Âge (fig. 50). Ils sont ici en remploi. Leur présence dans une partie moderne du monument signale que l'on a probablement démonté une construction gothique au moment de la construction de la sacristie. Cette construction n'est pas identifiable.

Fig.50 - Les culots gothiques de la croisée d'ogives moderne de la sacristie
© Inrap clichés M. Ott



- *L'accès à la chaire*

Une chaire est installée au XVIII^e siècle dans la nef, contre le mur du nord, entre les chapelles 2 et 3. Il n'en reste rien, mais son accès demeure et signale de ce fait sa position. La chaire était surélevée : environ 2,50 m au-dessus du sol de l'église. L'accès, 1025, se faisait par un escalier aménagé à l'arrière du mur septentrional de la nef, dans un espace étroit et en U qui contourne le contrefort SU1066. La porte d'accès à cet espace est dans l'angle nord-ouest de la chapelle 3. Elle ouvre vers le nord sur un petit couloir, sans doute occupé par une volée de quelques marches, qui oblique rapidement à angle droit vers l'ouest pour former un couloir plus étroit ayant vraisemblablement accueilli une autre volée, plus longue. Au bout de celle-ci, un palier s'inscrit en retour d'équerre vers le sud dont l'extrémité perce, en biais, le mur septentrional de l'église par une porte étroite. Celle-ci donnait accès à la chaire (fig. 51).

Juste avant la porte, le couloir d'accès conserve son plancher¹⁴ et son enduit d'origine. Celui-ci a été blanchi à la chaux et il se trouve largement recouvert, sur ses deux murs latéraux, par des graffitis. Le plus ancien est noté 1732 (fig. 52). La chaire et son accès ont donc été aménagés avant cette date.

13 On note que celui-ci, très épais dans sa partie méridionale, semble bien avoir constitué un contrefort à l'angle du chevet plat de la première église moderne.

14 Le plancher couvre l'espace auparavant ouvert entre le contrefort et la chapelle 2. Le plan qui en est fait sur la figure 43 est incertain : nous ne l'avons pas relevé nous-mêmes et il ne se présente pas à l'étage tel qu'il est figuré sur le plan de l'architecte B. Jouve.

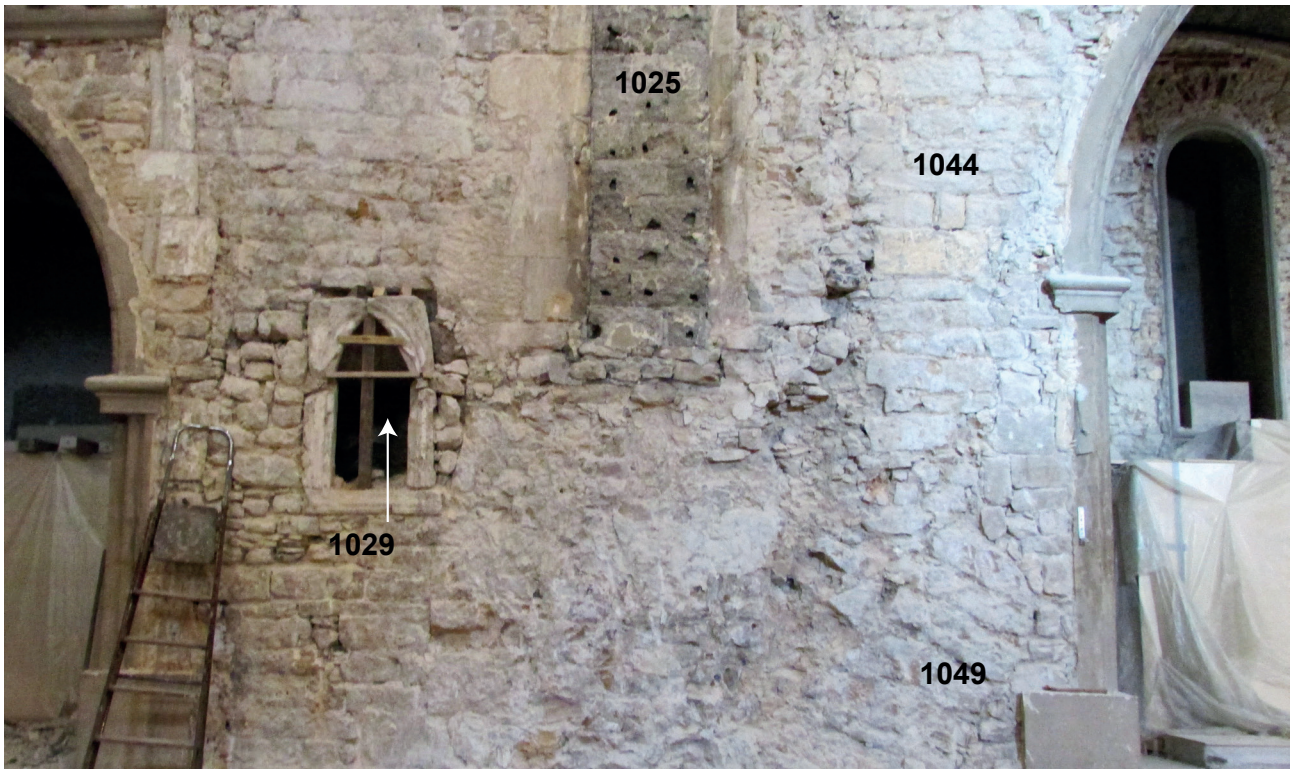


Fig.51 - La porte 1025 d'accès à la chaire, ici bouchée, dont le seuil (disparu) se trouvait à environ 2,50 m au-dessus du sol de la nef. On observe ici que le montant de droite (de l'est) percute la maçonnerie du pilier du XVIII^e s. /1044 dont la partie saillante a été bûchée

© Inrap cliché O. Maufra, , infographie F. Robin



Fig.52 - Graffiti du XVIII^e s. sur l'enduit du couloir d'accès à la chaire (palier supérieur, mur occidental)

© Inrap cliché M. Ott

- *Le portail d'entrée*

En façade occidentale, l'entrée principale de l'église est remise au goût du jour avec l'ajout d'un porche. L'ouvrage est adossé à la façade et placé devant la porte romane qu'il masque largement. Il forme un abri de 4 m de large sur 1,80 m de profondeur (US 1076, **fig. 43**). Il est couvert par un toit en bâtière orné en façade d'un fronton reposant sur un entablement sobrement orné de moulures et supporté par 4 colonnes et deux pilastres ioniques (**fig. 53**). Le style classique du fronton laisse penser à un ouvrage du XVIII^e siècle.

Fig.53 - Ajouts tardifs sur la façade de l'église : porche du XVIII^e s., niche et statue du XIX^e s.

© Inrap cliché M. Ott



6. Restauration massive du XIX^e siècle

Au XIX^e siècle, l'église Saint-Jean-Baptiste fait l'objet d'une importante campagne de restauration. Celle-ci porte sur le collatéral du sud et sur la voûte de la nef. Quelques autres travaux ponctuels observés ici où là peuvent remonter à cette période, telle l'incrustation dans la façade occidentale, au-dessus du porche, d'une statue dans une niche (fig. 53). L'église prend alors la forme qu'on lui connaît aujourd'hui (fig. 54).

La réfection du collatéral méridional intervient après la destruction intégrale de celui qui précédait. Le nouveau vaisseau est bâti sur l'ancien : peut-être en reprend-il exactement les limites. C'est attesté du côté de la nef où les piliers sont sur l'alignement de ceux qui précédaient (fig. 54), bien qu'ils observent un rythme différent. Le mur méridional est construit approximativement à l'emplacement du mur précédent si l'on compare le plan de 1841 avec l'édifice actuel. Mais cela n'a pas été observé en partie haute du sous-sol, le mur ancien ayant été démonté plus bas que notre limite d'observation, peut-être entièrement. À l'ouest, en revanche, le collatéral est prolongé. Au lieu de s'appuyer sur le baptistère comme précédemment, il mord désormais sur la moitié orientale de ce dernier, augmentant la longueur du vaisseau latéral de 6,40 m. Les nouvelles élévations sont dressées sur deux niveaux. Le style du rez-de-chaussée, principalement néo-classique, est assez austère (à l'exception des fenêtres) Il est un peu plus animé à l'étage par les moulures des piliers, des arcs de croisées d'ogives et des baies néo-gothiques.

La voûte de la nef est entièrement refaite. Les quatre travées sont séparées par des arcs brisés et sont, chacune, couvertes par une croisée d'ogive de style gothique. Le rythme n'est pas celui de la voûte précédente ; seule une retombée d'arc doubleau, celle située au sud entre les 3^{ème} et 4^{ème} travées, se trouve à l'aplomb d'un pilier antérieur (fig. 55). Les autres arcs sont décalés par rapport au système précédent (fig. 44) et surtout, ils n'observent pas un écartement régulier entre eux ni ne se font faces les uns les autres (fig. 54). Il en résulte que les arcs doubleaux ne sont pas tous parallèles et que les voutains ont des longueurs inégales.

Le style adopté, néo-gothique, est à nouveau assez sobre. Le décor n'est développé que sur la clef de voûte de la dernière travée qui reçoit un motif floral et sur les culots de l'arc de séparation de la 3^e travée et de la 4^{ème}, la travée de chœur qui sont ornés d'angelots. Le style de ces trois éléments sculptés et des guirlandes qui en tombent, ainsi que leur très haut relief signalent leur facture contemporaine.

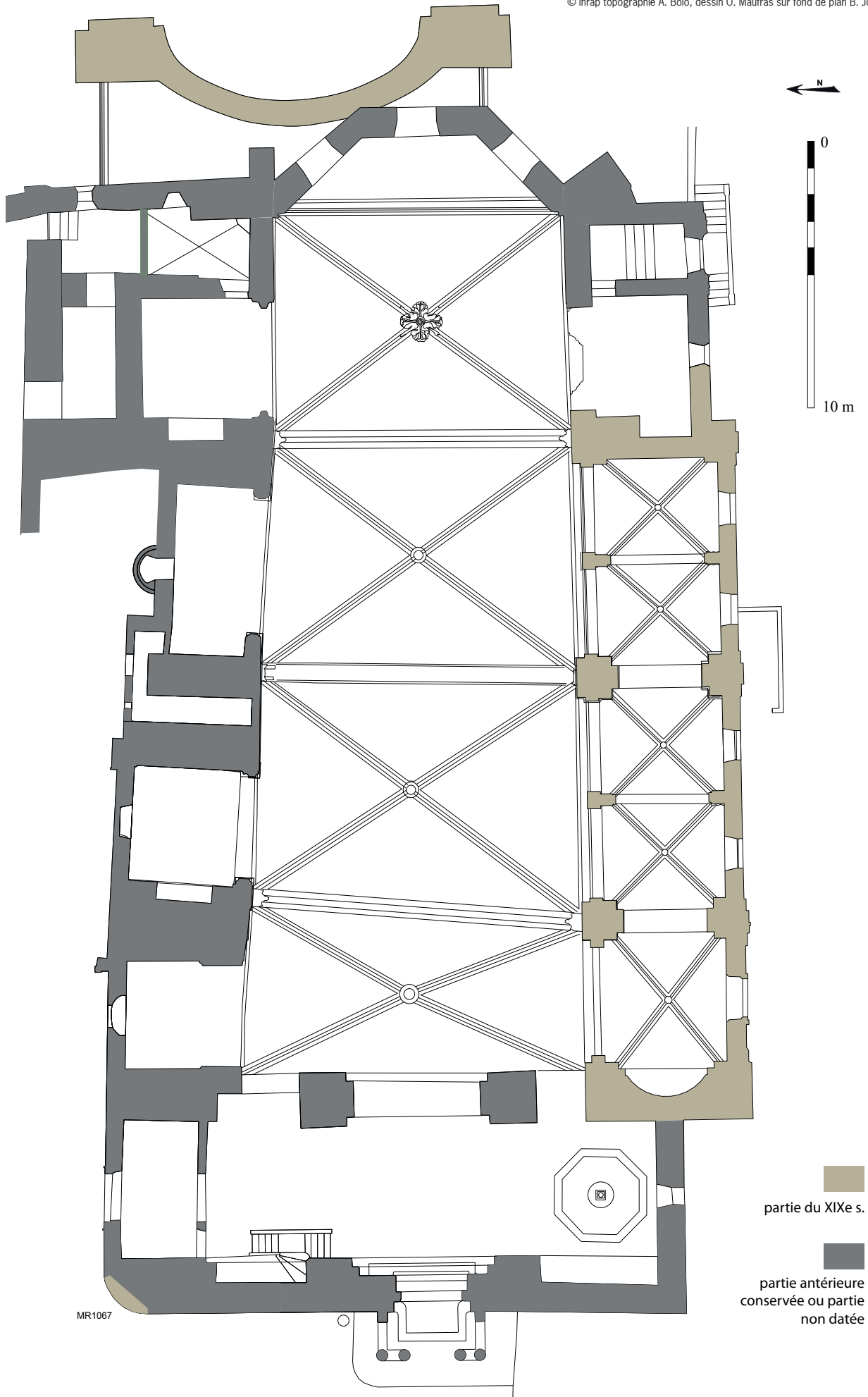
Ces travaux peuvent être rattachés au projet de rénovation de G. Bourdon sans hésitation, projet réalisé dans le courant de la seconde moitié du XIX^e siècle.



Fig.55 - Le pilier de séparation des deux dernières travées de la nef au XIX^e s., à l'est, avec son culot orné dans un style néo-baroque et le départ de l'arc doubleau. Au sol, sous la mire graduée, on observe le vestige du pilier antérieur SU1103 qui supportait la voûte d'époque moderne

Fig.54 - Plan de l'église au XIX^e s.

© Inrap topographie A. Bolo, dessin O. Maufra sur fond de plan B. Jouve



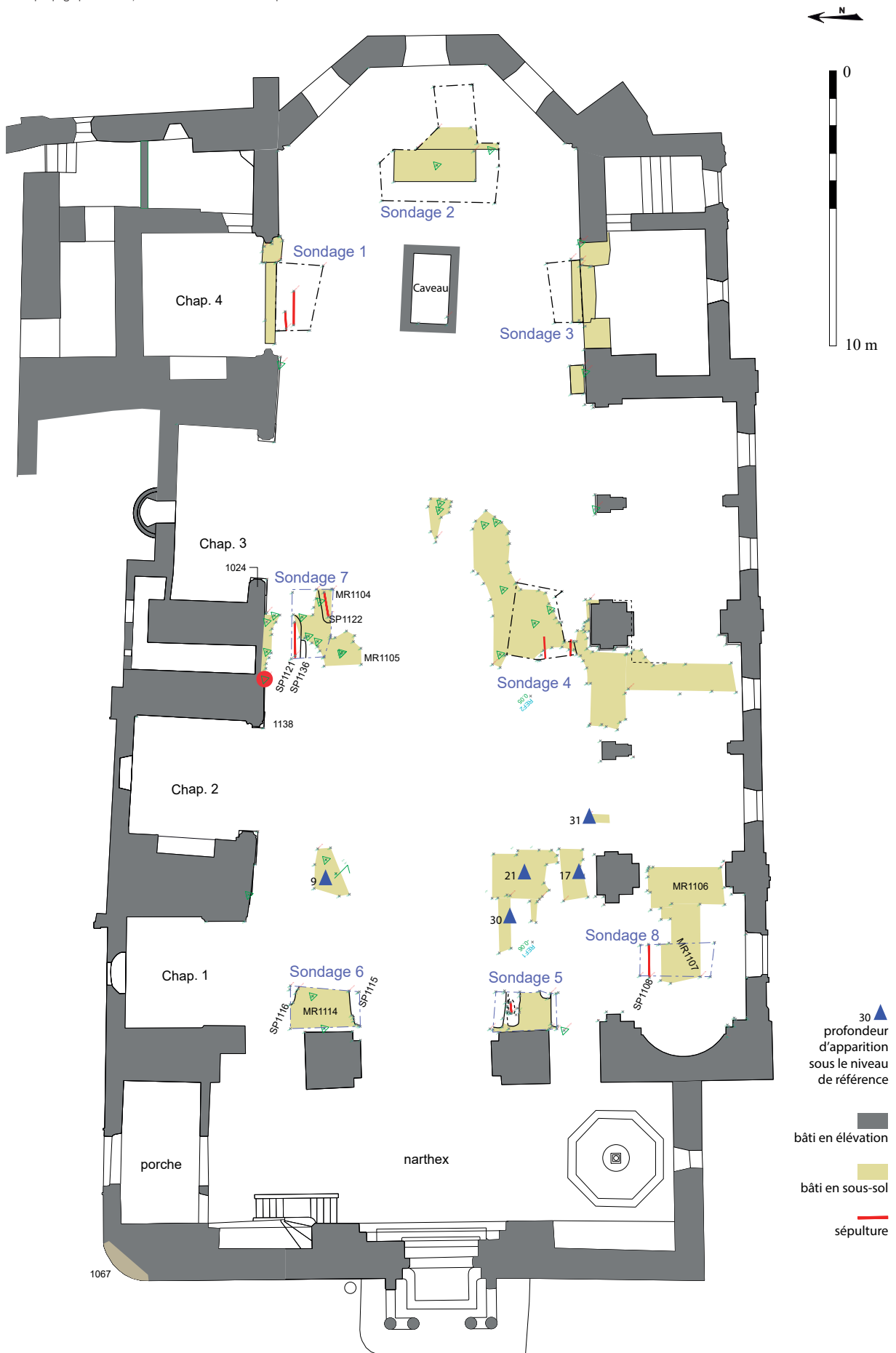
7. Bilan sur l’affleurement des vestiges

Les huit sondages qui ont été pratiqués dans l’église ont livré des résultats variés. Les vestiges y apparaissent à des cotes uniformes mais sous des formes différentes. À l’est notamment, bien que présents dès la surface, ils ne sont pas lisibles avant une soixantaine de centimètres de profondeur.

Ce chapitre rend compte de ces résultats d’un point de vue technique. Les données sont traitées sondage par sondage et pour chacun il est précisé, outre la nature du sous-sol archéologique, la profondeur d’enfouissement des découvertes, et cela pour servir au projet d’aménagement qui doit atteindre le sous-sol.

Pour faciliter la lecture, les cotes ne sont pas exprimées en altitude NGF comme il est recommandé dans un rapport d’archéologie, mais en distance sous le niveau du sol fini de l’église, celui qui est en projet au moment de la rédaction de ce rapport, en août 2018. Or, il est prévu que ce sol soit incliné et la mesure des vestiges a été prise par rapport à un niveau plan. Celui qui a été choisi est le niveau du sol fini en projet au pied u mur nord de la nef, entre les chapelles 2 et 3. Il est marqué d’un point rouge sur le plan de localisation des sondages (**fig. 56**) et exprimé dans les lignes qui suivent par les termes « niveau de référence ».

Fig.56 - Localisation des sondages archéologiques et des maçonneries anciennes affleurant
 © Inrap topographie A. Bolo, dessin O. Maufrais sur fond de plan B. Jouve



7.1. Sondage 1

Le sondage 1 a été réalisé au nord-est de la nef, devant la chapelle 1, à l'emplacement prévu pour une soufflerie enterrée (fig. 56). Il est en bordure de maçonneries modernes, en l'espèce la fondation débordante supportant les piliers de la baie de la chapelle 4 (SU1090 au nord) et un mur de terrasse, MR1085 limitant l'espace de la chapelle et supportant sans doute à l'origine une clôture (fig. 57, 58). Ces constructions sont à 30 et 32 cm sous le niveau du sol fini. Le sondage a mis au jour devant ces murs, dans la nef, deux remblais successifs de terre contenant des ossements humains en grands nombre mais remaniés (US 1087, US 1088). Ces remblais sont percés par des sépultures dont la partie sommitale des fosses n'est pas lisible. Elles sont présentes juste sous le niveau du sol de chantier actuel, US 1081, c'est-à-dire à 35 cm sous le niveau de référence (fig. 59) mais ne sont lisibles qu'au niveau d'apparition des corps, à 1,05 m sous le niveau du sol fini pour les deux tombes mises au jours, SP1100 et SP1101. Sous le mur MR1085, une couche plus compacte semble correspondre à un niveau d'occupation en place, US 1089 (fig. 59). On perçoit, à l'interface de celle-ci et des remblais de matériaux remaniés US 1087 et 1088, le négatif FS1086 d'un décaissement important.

Longueur : 2,45 m

Largeur : 1,45 m

Surface explorée : 3,55 m²

Niveau d'apparition des vestiges sous le sol fini : 30 cm (sépultures non lisibles à ce niveau)

Niveau d'apparition des vestiges lisibles : 30 cm (murs) ; 105 cm (sépultures)

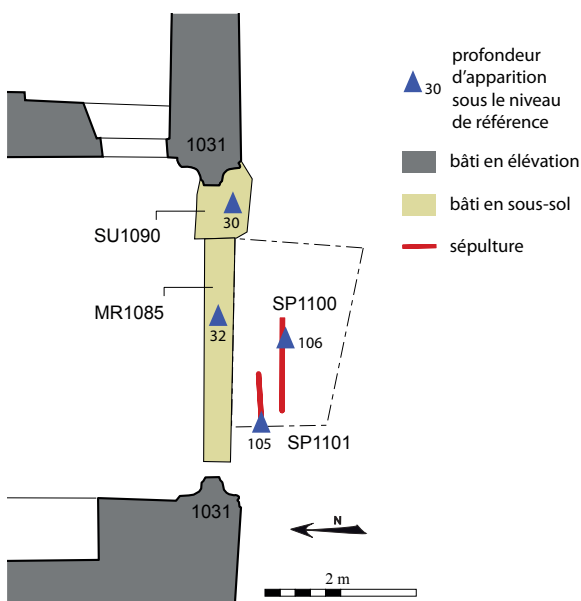


Fig.57 - Plan des vestiges du sondage 1.
(Les sépultures ont été représentées pas l'axe du corps du squelette pour l'une (SP1101), le bord de la fosse pour l'autre (SP1100))

© Inrap topographie A. Bolo, dessin O. Maufras



Fig.58 - Vue d'ensemble du sondage 1, achevé (le nord est en haut). Au nord (en haut), le mur de terrasse MR1085. Dans l'angle en haut à droite, la fondation SU1090 de pilier. Dans l'angle nord-ouest du sondage et au nord, au fond, les traces de planche de cercueil de la tombe SP1101

© Inrap topographie A. Bolo, dessin O. Maufras

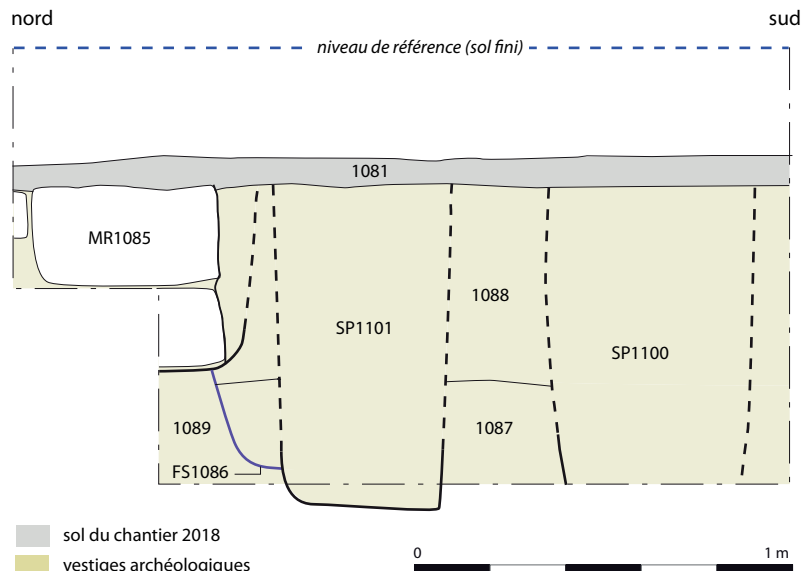


Fig.59 - Section des vestiges présents dans le sondage 1

© Inrap infographie B. Thomas

sol du chantier 2018
vestiges archéologiques

7.2. Sondage 2

Le sondage 2 a été réalisé dans le chœur, au droit des constructions modernes qui affleurent (fig. 56). Il a été creusé par les ouvriers du chantier de restauration avant l'arrivée des archéologues, puis étendu par ces derniers, formant *in fine* un plan en croix. Il a été conduit sur une profondeur variable : de 0,30 à 0,95 m. Les fondations des constructions modernes qui s'y trouvent sont peu enfouies (fig. 60, 61). Le mur du premier chevet moderne, MR1080 est conservé jusqu'à 35 cm sous le niveau de référence et le soubassement de l'autel qui s'y adosse est seulement à 15 cm sous ce niveau. Autour des deux maçonneries, on retrouve les remblais modernes de nivellement (1083 puis 1082), séparés ici par une surface damée qui s'est formée en cours de remblaiement (fig. 61, 62).

Longueur : 4,30 m

Largeur : 4,20 m

Surface explorée : 11,50 m²

Niveau d'apparition des vestiges sous le sol fini : 17 cm

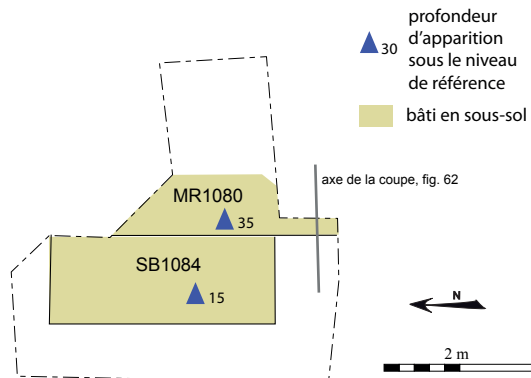


Fig.60 - Plan des vestiges du sondage 2

© Inrap topographie A. Bolo, dessin O. Maufras



Fig.61 - Détail des vestiges au sud du sondage 2. Sous la mire graduée le soubassement de l'autel, à gauche (à l'est) le premier mur du chevet moderne (XVII^e s.), contretuté par des remblais de nivellement

© Inrap cliché B. Thomas

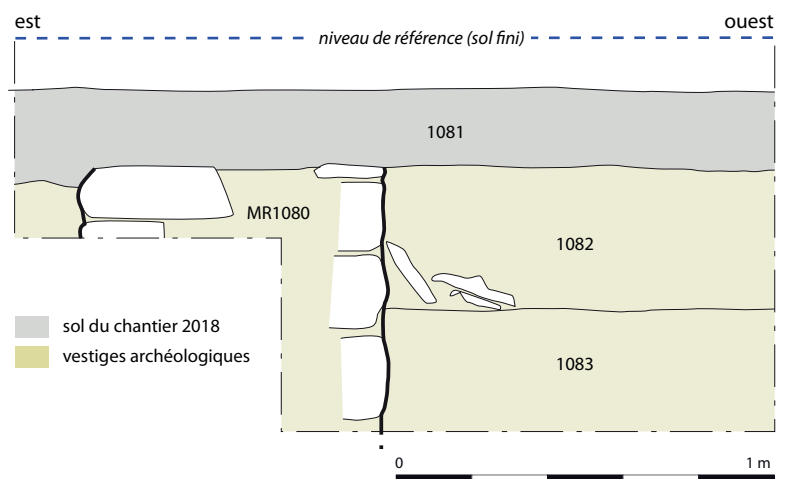


Fig.62 - Section des vestiges présents dans le sondage 2

© Inrap infographie B. Thomas

7.3. Sondage 3

Le sondage 3 a été réalisé au sud-est de la nef, l'extrémité du collatéral méridional et à l'emplacement prévu pour une soufflerie enterrée (fig. 56). Il est en bordure de maçonneries modernes, en l'espèce les fondations SB1094 et SB1095 de la chapelle et le muret de terrasse MR1092 tendu tardivement entre les deux (fig. 63, 64 et 65). Ces constructions apparaissent entre 35 et 44 cm sous le niveau de référence. S'y ajoute, à l'extérieur du sondage, la base SU1103 d'un pilier moderne, affleurant à la même altitude.

Dans le sondage lui-même sont conservés les remblais de nivellement de l'église moderne et le vestige d'un mur ancien, non daté. Celui-ci apparaît principalement à 1,15 m de profondeur, mais une pierre d'une assise supérieure culmine à 0,92 m sous le niveau de référence.

Longueur : 2,25 m

Largeur : 1,65 m

Surface explorée : 3,80 m²

Niveau d'apparition des vestiges sous le sol fini : 35 cm (hors sondage) ; 92 cm (dans le sondage).

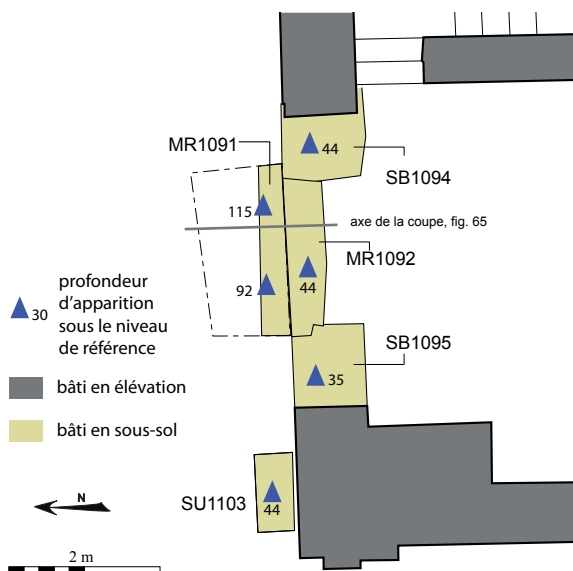


Fig.63 - Plan des vestiges du sondage 3

© Inrap topographie A. Bolo, dessin O. Mauftras



Fig.64 - Vue d'ensemble du sondage 3. Cliché pris du nord. Au centre, le mur moderne ou contemporain MR1092 qui repose sur le mur plus ancien MR1091 (à la base) et s'appuie à gauche (à l'est) et à droite (à l'ouest) sur les fondations SB1094 et SB1095 des piliers du collatéral

© Inrap cliché B. Thomas

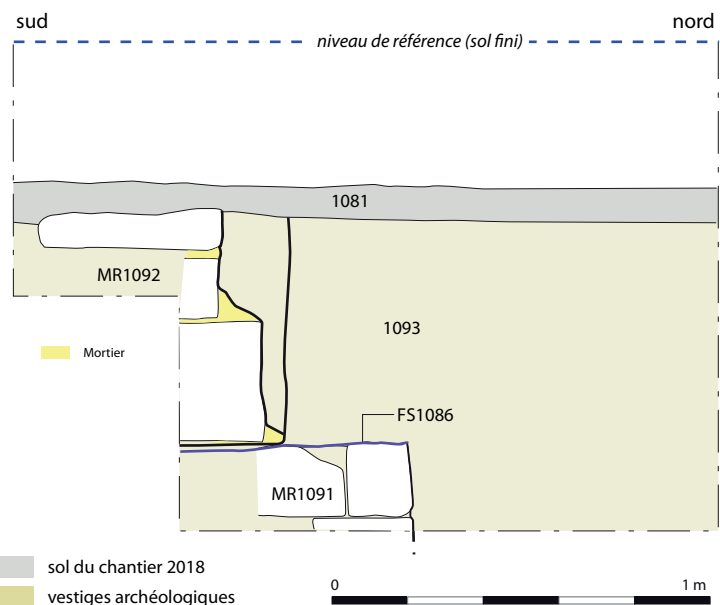


Fig.65 - Section des vestiges présents dans le sondage 3

© Inrap infographie B. Thomas

7.4. Sondage 4 et abords

Le sondage 4 a été réalisé à l'est et au centre de la nef de l'église, dans un secteur où les constructions médiévales affleurent (**fig. 56**). Il a été ouvert jusqu'à l'apparition des vestiges, en l'espèce le soubassement du chevet de l'église romane qui est conservé à des altitudes variables mais globalement assez hautes (**fig. 66, 67**). La construction (MR1104) a été dérasée à l'époque moderne, au moment de l'agrandissement du XVII^e siècle. La troncature a été représentée par une ligne violette sur le relevé en coupe des vestiges (FS1086, **fig. 68**). Ensuite des remblais ont été rapportés (US 1120) qui ont été creusés par les fossoyeurs pour ensevelir les morts. Les sépultures sont conservées juste sous le niveau du chantier actuel, c'est-à-dire 35 cm sous le sol fini, mais elles ne sont identifiables qu'au niveau d'apparition des corps, vers 60 à 65 cm sous le niveau de référence. Les vestiges des maçonneries médiévales culminent à 50 cm de profondeur dans le sondage, mais jusqu'à 20 cm aux abords de celui-ci.

Longueur : 2,60 m

Largeur : 2,05 m

Surface explorée : 5,60 m²

Niveau d'apparition des vestiges sous le sol fini : 50 cm (dans le sondage) ; 20 cm (hors sondage).

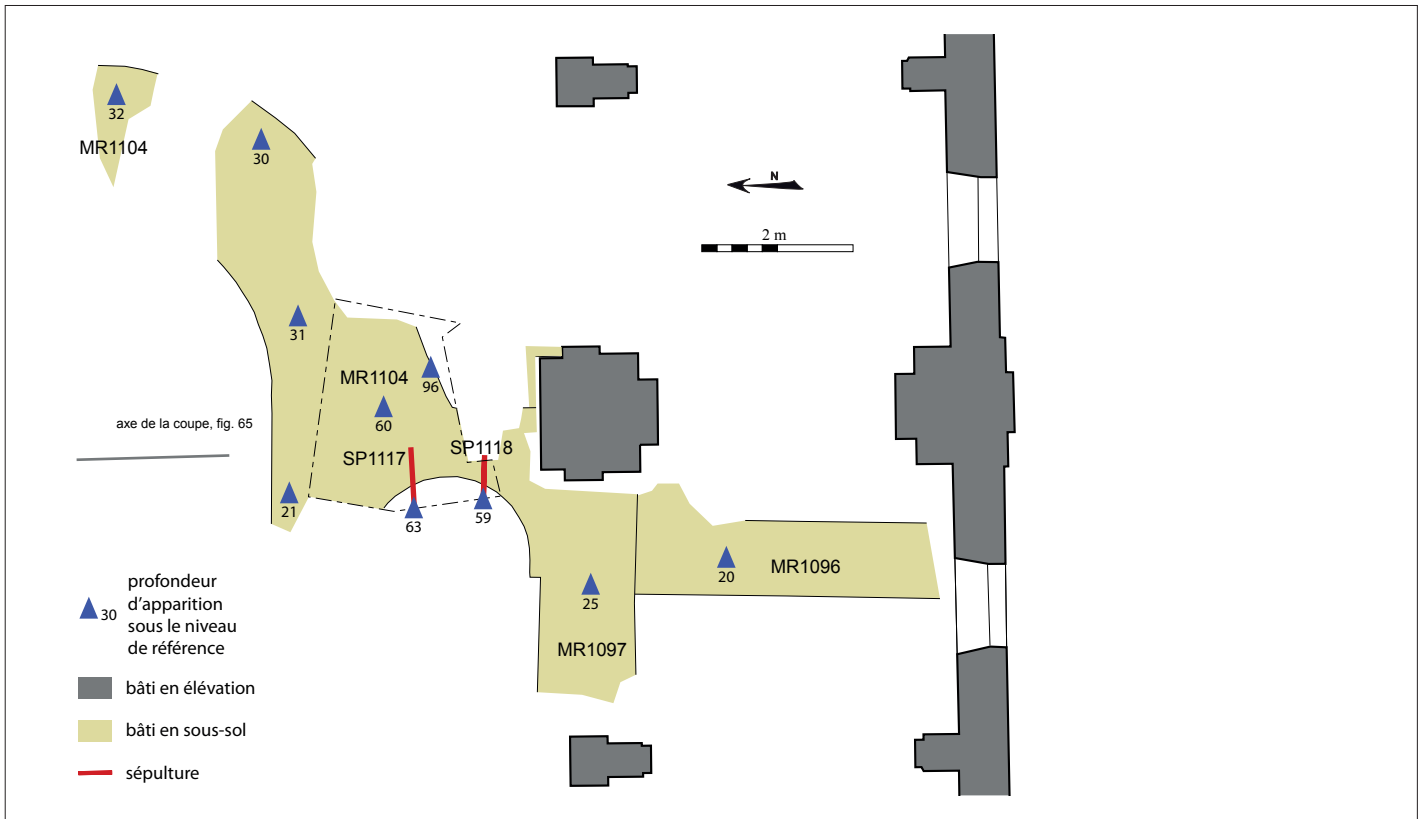


Fig.66 - Plan des vestiges du sondage 4
© Inrap topographie A. Bolo, dessin O. Maufas



Fig.67 - Vue d'ensemble du sondage 4.
Le nord est en haut du cliché
© Inrap cliché B. Thomas

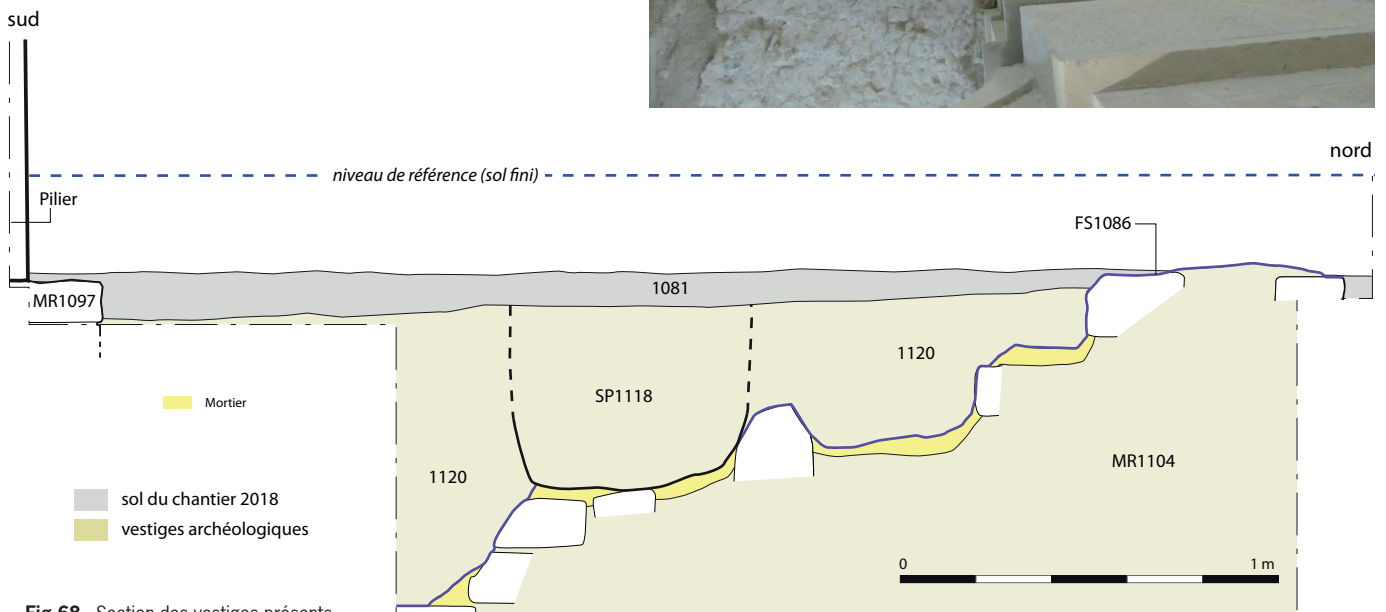
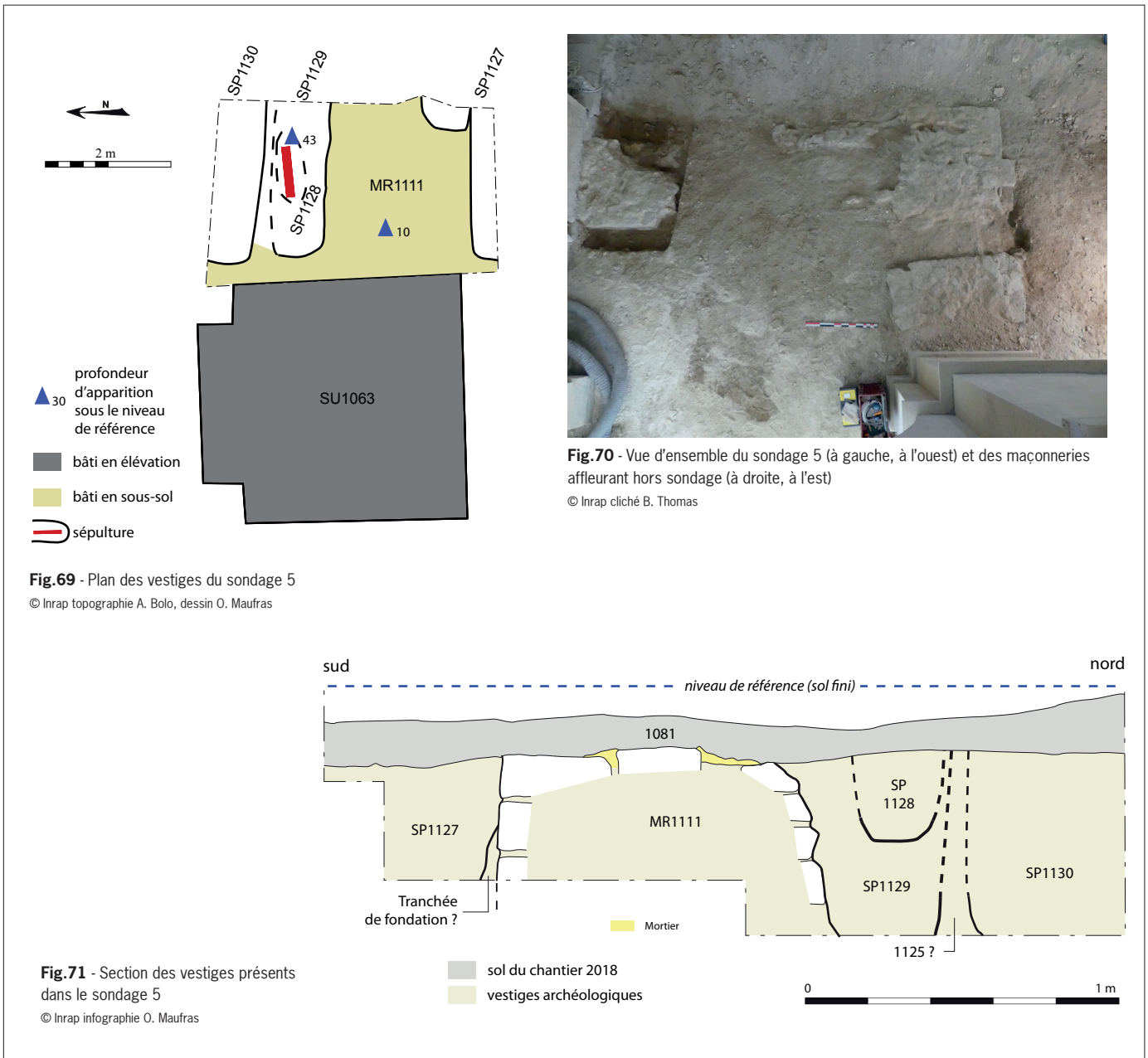


Fig.68 - Section des vestiges présents dans le sondage 4
© Inrap infographie B. Thomas

7.5. Sondage 5

Le sondage 5 a été réalisé au pied du pilier méridional séparant le narthex de la nef. Il est à l'est du pilier (fig. 56). Il a été ouvert jusqu'à l'apparition des vestiges, c'est-à-dire sur 10 à 40 cm de profondeur. Ici, la maçonnerie de l'église romane affleure. Il s'agit de la semelle filante MR1111 qui a été tronquée par le décaissement moderne FS1086 et surtout par les sépultures d'époque moderne et contemporaine. Le mur est conservé entre 10 et 22 cm sous le niveau de référence. La sépulture du nourrisson SP1128 était un peu plus haute et a souffert du passage des engins de chantier. Les trois sépultures d'adulte repérées, SP1127, SP1129 et SP1130, ont également été tronquées, mais les corps sont enterrés plus profondément et ont été protégés. Nous ne les avons pas dégagés. Ils sont donc au-dessous de la profondeur atteinte par la fouille : 40 cm sous le niveau de référence (fig. 69 à 71).

Longueur : 2,30 m
 Largeur : 1,35 m
 Surface explorée : 3,20 m²
 Niveau d'apparition des vestiges sous le sol fini : 10 à 22 cm.



7.6. Sondage 6

Le sondage 6 est positionné en symétrie du sondage 5 ; au pied oriental du pilier nord de séparation du narthex et de la nef (fig. 56). Il a livré des résultats similaires : la semelle filante MR1114 y est conservée un peu plus profondément (entre environ 30 et 40 cm sous le niveau de référence), elle a été tronquée au sommet par le décaissement moderne FS1086 qui en a démonté une à deux assises et par les sépultures SP1115 et SP1116 qui l'ont rognée sur les côtés (fig. 72, 73, 74). Celles-ci n'ont été dégagées qu'en surface, jusqu'à 40 cm de profondeur. Les corps n'ont pas été atteints. Dans ce sondage toutefois, sur la semelle filante, deux sols du chantier moderne sont conservés : SL1139 puis SL1126 qui sont composés de lits de chaux et de mortier. Le premier a formé une surface dure et lisse qui a initialement été prise pour le rocher en place. Le second, SL1126, a livré deux objets en verre qui permettent de rattacher les sols au chantier d'agrandissement du XVII^e siècle. Ce sol suit le relief de l'arasement de la maçonnerie, il culmine à 30 cm sous le niveau de référence.

Longueur : 2,50 m

Largeur : 1,45 m

Surface explorée : 3,60 m²

Niveau d'apparition des vestiges sous le sol fini : 30 à 36 cm

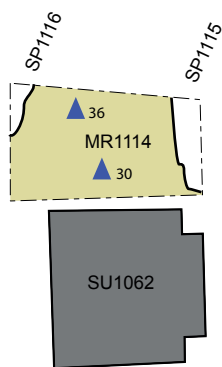


Fig.72 - Plan des vestiges du sondage 6

© Inrap topographie A. Bolo, dessin O. Maufras

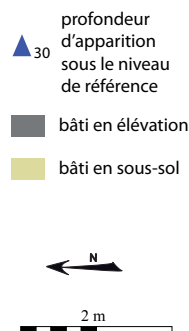


Fig.73 - Vue d'ensemble du sondage 6 : la semelle de fondation MR1114 recoupée de part et d'autre par deux sépultures

© Inrap cliché O. Maufras

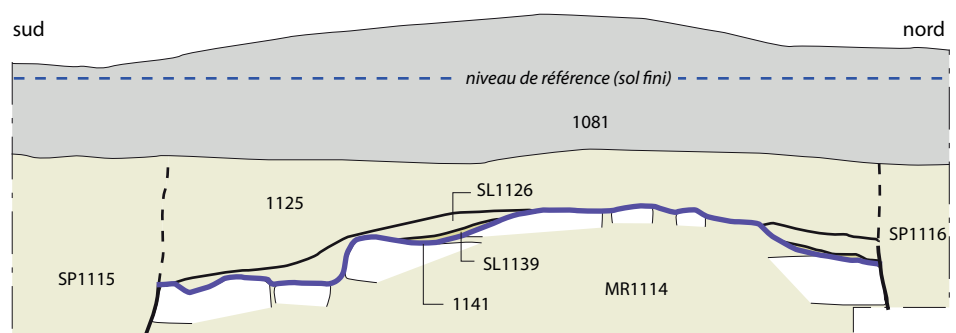


Fig.74 - Section des vestiges présents dans le sondage 6

© Inrap infographie O. Maufras

sol du chantier 2018
vestiges archéologiques

0 1 m

7.7. Sondage 7

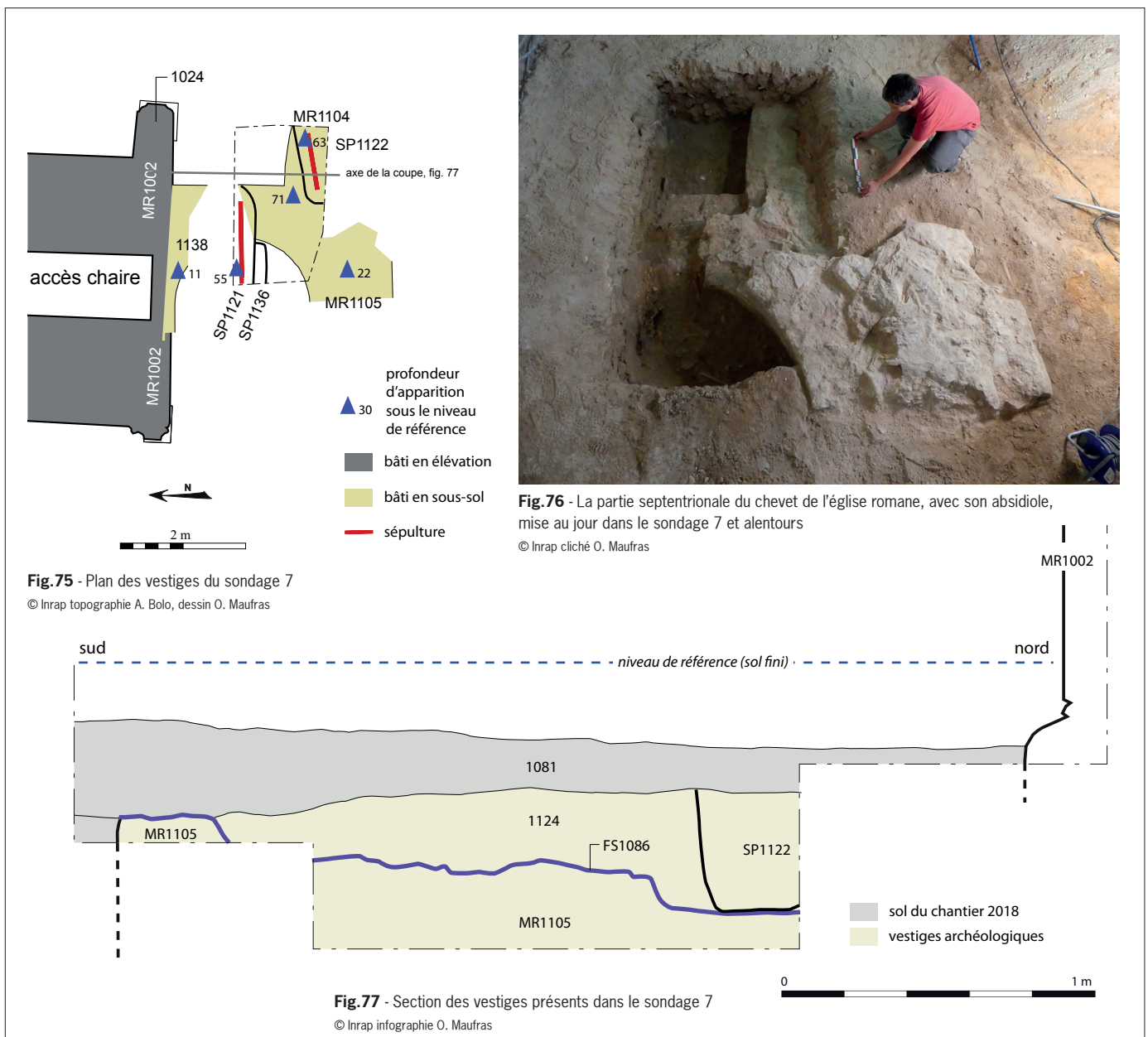
Le 7^{ème} sondage a été implanté au pied du mur nord de la nef (MR1002), entre les travées 2 et 3, sous l'arc doubleau de la voûte (fig. 56). Il fait face au sondage 4 et livre les vestiges de la partie septentrionale du chevet roman, avec départ de l'abside principale et la totalité de l'absidiole. Le dégagement de cette dernière sur une soixantaine de centimètres de hauteur a montré que cette partie des vestiges correspondait à la base de l'élévation de l'église du XII^e siècle (fig. 75, 76 et 77). Comme dans les sondages précédents, la maçonnerie a été démontée à l'époque moderne, puis un remblai de nivellement a été rapporté (1124) qui a été ensuite recoupé par les tombes modernes et contemporaines. Les plus récentes sont assez hautes : les corps des sépultures SP1121 et SP1122 sont apparus à 55 et 63 cm sous le niveau de référence. La sépulture SP1136 est plus ancienne et plus profonde : sous la tombe SP1121. C'est elle sans doute qui a empêché les fossoyeurs de creuser très profond pour inhumer les derniers corps. Cela laisse présager une densité de mises en terre importante dans toute la nef. Autour du sondage, les maçonneries du chevet culminent entre 11 et 71 cm de profondeur. C'est sous le mur nord de la nef qu'elles sont le plus hautes.

Longueur : 2,45 m

Largeur : 1,45 m

Surface explorée : 3,55 m²

Niveau d'apparition des vestiges sous le sol fini : 11 cm (vestiges bâtis), 55 cm (sépultures)



7.8. Sondage 8

Le dernier sondage est dans la partie occidentale du collatéral du sud de l'église, devant la porte d'accès à celui-ci par l'extérieur (fig. 56). Il est en travers d'un imposant mur du XII^e siècle, MR1107, qui affleure dans toute cette partie de l'édifice, de même que le mur en retour MR1106. Leurs vestiges culminent entre 11 et 20 cm sous le niveau de référence (fig. 78, 79 et 80). L'espace entre le mur MR1107 et la porte d'entrée du collatéral n'a pas été diagnostiqué très profondément. Les deux couches de terre identifiées peuvent correspondre à des remblais ou bien au comblement d'une sépulture dont le corps est plus bas. Au nord du mur, sur son autre face donc, le terrain a été utilisé pour inhumer. La tombe mise au jour apparaît juste sous le niveau du sol de chantier qui en a remanié le sommet du comblement. Elle n'est vraiment identifiable qu'au niveau du squelette, à 65 cm sous le niveau de référence.

Longueur : 2,65 m

Largeur : 1,15 m

Surface explorée : 3,05 m²

Niveau d'apparition des vestiges sous le sol fini : 11 à 20 cm (sépultures non lisibles à ce niveau)

Niveau d'apparition des vestiges lisibles : 65 cm (sépultures)

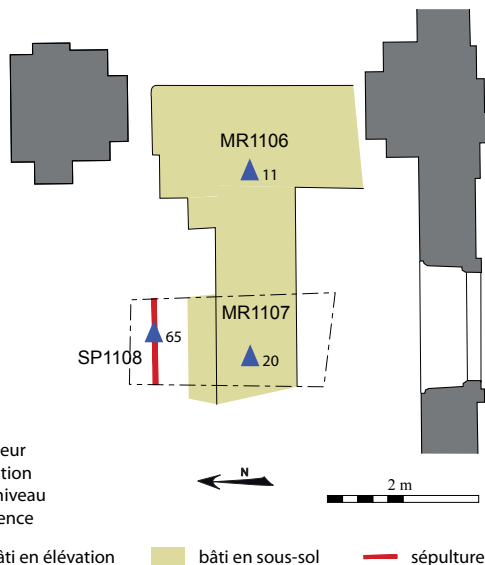


Fig.78 - Plan des vestiges du sondage 8

© Inrap topographie A. Bolo, dessin O. Maufras



Fig.79 - Vue d'ensemble des murs du XII^e s. conservés sous le collatéral du sud.

Au second plan, le sondage 8 qui en a dégagé le flanc (vue de l'est)

© Inrap cliché O. Maufras

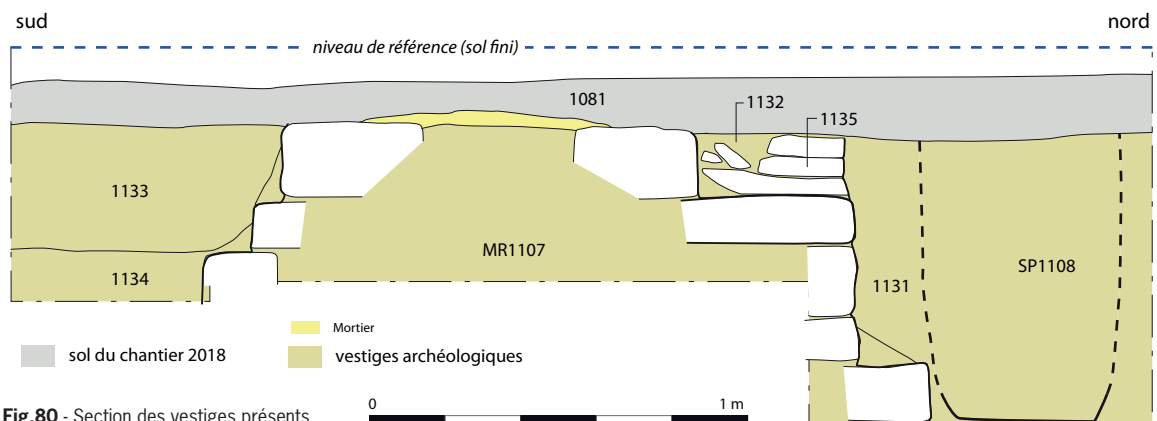


Fig.80 - Section des vestiges présents

dans le sondage 8

© Inrap infographie B. Thomas

Conclusion

La rénovation en cours de l'église Saint-Jean-Baptiste de Bagnols-sur-Cèze, en mettant à nu les maçonneries des murs et en déposant le dallage du sol, a révélé la richesse archéologique du monument. Celui-ci conserve en effet des vestiges nombreux de chacune de ses étapes d'évolution depuis le XII^e siècle. Seule la partie superficielle du sous-sol a été évaluée. Il est possible qu'en profondeur, le dépôt archéologique contienne des vestiges plus anciens témoignant de la genèse de l'édifice et des occupations qui l'ont précédé.

La courte enquête qui a été menée sur les élévations (principalement sur le mur septentrional) et sur le sous-sol de la nef partiellement dégagé, a permis de retracer quatre grandes étapes de transformation de l'église.

L'église romane est la première qui soit identifiée sur le site, non sans doute la première à s'être dressée ici. Sa reconstruction au XII^e siècle participe d'un mouvement impulsé dans toute l'Europe dans la seconde moitié du XI^e siècle par la réforme grégorienne. Il se traduit par la reconstruction ou l'agrandissement d'églises importantes – abbayes et cathédrales telle celle de Nîmes à la fin du XI^e siècle – puis par celle d'édifice plus modestes, paroissiaux, pendant tout le XII^e siècle. En témoigne le nombre des églises rurales de cette période encore présentes dans le paysage de la région en dépit des nombreux abandons et des démolitions consécutifs aux guerres de religion.

Au XIV^e siècle, l'ajout de chapelles au nord, et peut-être aussi au sud de l'église Saint-Jean-Baptiste participe aussi d'un mouvement plus général. Celui de la multiplication des enfeux aux abords des églises paroissiales et conventuelles, et surtout de l'édification contre ces églises de petites chapelles funéraires. Elles sont commanditées par des familles ou des corporations qui les font bâtir au contact du bâtiment du culte, contre le mur gouttereau, parfois avec une ouverture sur la nef. À Saint-Jean-Baptiste, la disposition des chapelles du nord fait penser à ce type de projet architectural autonome, autorisé, si ce n'est organisé par l'Église moyennant une rétribution, mais réalisé édicule après édicule par des particuliers. En effet, les quatre chapelles ne procèdent pas d'un programme homogène. Elles ne sont pas mitoyennes ni même axées uniformément. Elles sont faites de matériaux qui diffèrent de l'une à l'autre, leur mise en œuvre est hétérogène et le réajustement entre les murs et la voûte mal calibrée de l'une d'entre elles suggère même le travail de deux équipes distinctes pour sa construction. Leur mise en place peut s'être étagée du XIV^e au XVI^e siècle et ce n'est manifestement qu'au XVII^e siècle, dans le cadre du grand programme d'agrandissement, qu'elles sont toutes percées d'une baie les ouvrant sur la nef.

Le premier grand chantier de l'époque moderne est ambitieux. Il transforme complètement l'église pour la remettre au goût du jour, mais aussi pour l'adapter à la population urbaine de Bagnols, bien plus nombreuse au XVII^e siècle qu'au XII^e. La petite église ne devait plus suffire. Puis, les transformations du XVIII^e siècle apportent une touche décorative sur le chœur et les deux portes d'accès, sans toucher à la structure de l'édifice. C'est au XIX^e siècle que celui-ci fait, à nouveau, l'objet d'un grand chantier. Il ne s'agit plus cette fois de l'agrandir – il conserve alors ses proportions générales – mais d'en reconstruire une bonne partie. Collatéral du sud et couverture de la nef présentaient peut-être des désordres importants qui ont nécessité réparation. C'est ce que suggère leur disposition actuelle, avec un bas-côté qui conforte la voûte du vaisseau principal et assure durablement sa stabilité.

Bibliographie

Germer-Durand 1878 : GERMER-DURAND (E.). — *Dictionnaire topographique du département du Gard*. Paris : imprimerie impériale, 1868. Réédition Nîmes : Lacour, 1988. XXXVI-298 p.

Girard 1996 : GIRARD (A.). — *L'aventure gothique entre Pont-Saint-Esprit et Avignon, du XIII^e au XV^e siècle : genèse des formes et d sens de l'art gothique dans la basse vallée du Rhône*. Aix-en-Provence : Edisud 1996. 190 p.

Lugand et al. 1975 : LUGAND (Jacques), NOUGARET (Robert), SAINT JEAN (Robert), BURGOS (André). — *Languedoc roman*. Sans lieu : Éditions Zodiaque, la Pierre qui Vire, 1975. 419 p.

Liste des figures

Fig.1 - Localisation de l'église Saint-Jean-Baptiste © Inrap infographie F. Robin sur fond de plan OpenStreetMap	26
Fig.2 - La façade principale (occidentale) de l'église Saint-Jean-Baptiste, au cœur du noyau urbain © Inrap cliché O. Mauftras	26
Fig.3 - Prise de notes lors de l'analyse des maçonneries des chapelles septentrionales de l'église © Inrap cliché O. Mauftras	27
Fig.4 - Localisation des sondages et des zones d'observation au sol © Inrap topographie A. Bolo sur fond de plan B. Jouve, infographie O. Mauftras.....	28
Fig.5 - Détail du portail d'entrée, de style roman et sans ornementation © Inrap cliché O. Mauftras	30
Fig.6 - Plan de la première église conservée, celle de style roman, probablement des XI-XII ^e siècles © Inrap topographie A. Bolo, infographie O. Mauftras sur fond de plan B. Jouve.....	31
Fig.7 - Le portail d'entrée vu de l'intérieur et les piliers de la première église qui l'encadrent. On note qu'en partie haute les piliers sont repris pour soutenir une voûte plus récente (moderne) © Inrap cliché O. Mauftras	32
Fig.8 - Les différentes étapes de construction de la façade occidentale de l'église MR1059. © Inrap analyse et infographie O. Mauftras sur fond de plan B. Jouve.....	33
Fig.9 - Fondation du mur septentrional MR1002 de l'église, dans son état roman (US 1138) au nord-ouest du transept © Inrap cliché O. Mauftras	34
Fig.10 - Vue zénithale de l'absidiole du nord-est © Inrap cliché B. Thomas, infographie F. Robin.....	34
Fig.11 - Le chevet de l'église romane avec son abside centrale et ses deux absidioles latérales © Inrap cliché B. Thomas, infographie F. Robin.....	34
Fig.12 - L'extrémité orientale du bâtiment du sud-ouest vue de l'est © Inrap cliché O. Mauftras	35
Fig.13 - Détail des découvertes dans le sondage 4 : au centre du cliché l'absidiole méridionale du transept et son sol en fond d'excavation (A) © Inrap cliché O. Mauftras, infographie F. Robin.....	36
Fig.14 - Les différences de fondation entre les piliers SU1110 (à gauche, à l'est) et SU1063 (à droite, à l'ouest) soulignant un sol plus bas dans le transept que dans la seconde travée de la nef © Inrap cliché O. Mauftras, infographie F. Robin.....	37
Fig.15 - Le mur septentrional MR1002 au commencement du décroûtage, avant la dépose du sol et la pose des échafaudages : emplacement des pans de mur de la phase romane de construction © cliché A. Petit, Paroisse catholique de Bagnols-sur-Cèze, infographie F. Robin	38
Fig.16 - La partie du mur septentrional MR1002 entre les 2 ^{ème} et 3 ^{ème} chapelles. Pour la localisation, voir figures 6 et 15 © Inrap infographie O. Mauftras	39
Fig.17 - La partie du mur septentrional MR1002 entre les 1 ^{ère} et 2 ^{ème} chapelles. Pour la localisation, voir figures 6 et 15 © Inrap infographie O. Mauftras	39
Fig.18 - Détails du piédroit 1021a et du départ de son arcature (premier état du mur septentrional MR1002), ennoyé dans des pans de maçonnerie plus récente, du bas Moyen Âge et de l'époque moderne © cliché A. Petit, Paroisse catholique de Bagnols-sur-Cèze	39
Fig.19 - Quelques exemples de taille de pierre des murs de l'église romane © Inrap clichés B. Thomas.....	40
Fig.20 - Décor de faux joints sur l'enduit de l'absidiole du nord-est (partie sud, MR1005) © Inrap cliché O. Mauftras	40
Fig.21 - Le mur MR1091 au sud-est de l'église, témoin d'une construction religieuse ou civile antique, médiévale ou du début de l'époque moderne © Inrap topographie A. Bolo, infographie O. Mauftras, sur fond de plan B. Jouve	43
Fig.22 - Le tronçon du mur MR1091 mis au jour dans le sondage 3, antique, médiéval ou du début de l'époque moderne © Inrap cliché B. Thomas et infographie O. Mauftras	43
Fig.23 - Plan de l'église au bas Moyen Âge (XIII ^e -XIV ^e s.) © Inrap topographie A. Bolo, infographie O. Mauftras, sur fond de plan B. Jouve	44

Fig.24 - Détail du parement du mur gouttereau septentrional MR1002 entre les chapelles 1 et 2 © cliché A. Petit, Paroisse catholique de Bagnols-sur-Cèze, infographie O. Maufras	45
Fig.25 - L'angle sud-ouest de la chapelle 1 avec, au centre, en grand appareil de taille de grès beige, le pilier 1004 et le culot de réception d'une ogive de la voûte. À gauche (au sud), le pan de mur moderne US 1002 constituant le mur gouttereau septentrional MR1002 de l'église et remplaçant le pan de mur plus ancien 1021b du bas Moyen Âge contre lequel venait s'appuyer la chapelle © Inrap cliché M. Ott	46
Fig.26 - Détail de la face sud du pilier médiéval SU1001, contrebutée à droite (à l'est) par la maçonnerie US 1003 sur lequel s'adosse l'extrémité moderne US 1002 du mur nord de la nef Mr1002 (tout à fait à droite, ici enduit) © Inrap cliché O. Maufras	46
Fig.27 - Restitution du plan de l'église Saint-Jean-Baptiste au début des réfections de style gothique © Inrap réalisation O. Maufras.....	46
Fig.28 - Détail de la partie orientale du vestige de la fenêtre (US 1026) : de bas en haut : sommet du montant, extrémité de traverse et départ d'arc brisé © Inrap cliché M. Ott	47
Fig.29 - Vestiges et proposition de restitution de la fenêtre haute au nord du chevet. En haut à droite, détail de la moulure du sommet du piédroit, de la traverse et du départ de l'arc à l'ouest de la baie (US 1022) © Inrap réalisation O. Maufras.....	48
Fig.30 - La partie occidentale du mur septentrional de l'église Saint-Jean-Baptiste. A gauche le pan MR1065 fermant la chapelle 1 avec sa fenêtre axiale rebouchée tardivement par des briques pour servir de niche. A droite le pan MR1064 qui ferme le porche du nord-ouest © Inrap cliché O. Maufras, infographie F. Robin.....	49
Fig.31 - Détail du chapiteau bûché et du culot de retombée de la voûte 1009 sur le pilier 1005 au sud-est de la chapelle 1 © Inrap cliché M. Ott	50
Fig.32 - Profil des ogives des voûtes des constructions du bas Moyen Âge de l'église Saint-Jean-Baptiste © Inrap infographie M. Ott	50
Fig.33 - Détail de l'écusson sur la clef de voûte de la chapelle 1 (US 1009) © Inrap cliché M. Ott	50
Fig.34 - Restitution du plan de l'église Saint-Jean-Baptiste après les secondes modifications de style gothique (phase 2, état 2), XIV ^e s. © Inrap infographie O. Maufras	51
Fig.35 - Vue d'ensemble de la voûte 1016 de la chapelle 2, prise depuis le sud (CHA1013) © Inrap cliché M. Ott	51
Fig.36 - Détail du culot bûché de réception de l'ogive dans l'angle sud-ouest de la chapelle 2 (CHA1013) © Inrap cliché M. Ott	52
Fig.37 - La petite niche à l'entrée de la chapelle 2, dans l'angle sud-est et la fenêtre (bouchée) qui la surmonte. Vue de l'ouest © Inrap cliché M. Ott	52
Fig.38 - Détail de l'appui du mur MR1064 conservé en deux pas de part et d'autre de la porte moderne qui le perce (à droite/à l'ouest) sur la façade de la chapelle 1 MR1065 © Inrap infographie O. Maufras	53
Fig.39 - Détail du mur oriental MR1056 du porche (POR1054), bâti en deux temps. À gauche (au nord), la partie ancienne certainement chaînée au mur de façade septentrionale MR1065. À droite, la partie plus récente © Inrap cliché M. Ott	54
Fig.40 - Détail de la cloison MR1055 du porche (POR1054), bâtie en sous œuvre de l'arc de décharge © Inrap cliché M. Ott	54
Fig.41 - Les culots sculptés du porche © Inrap cliché M. Ott	55
Fig.42 - La voûte 1058 du porche et le détail de son médaillon © Inrap cliché M. Ott	55
Fig.43 - Plan de l'église aux XVII ^e et XVIII ^e s. © Inrap topographie A. Bolo, dessin O. Maufras sur fond de plan B. Jouve	57
Fig.44 - Elévation du mur septentrional de la nef après l'agrandissement et la surélévation du XVII ^e s. © Inrap dessin O. Maufras sur fond de plan B. Jouve	58
Fig.45 - Détail de la porte 1052 située entre le chœur et la sacristie à l'extrémité nord orientale de l'église. Bâtie en même temps que le pan de mur, au XVII ^e s. et bouchée tardivement © cliché A. Petit, Paroisse catholique de Bagnols-sur-Cèze	59
Fig.46 - La burette en verre du sol de chantier SL1026. Un dépôt de fondation ? © Inrap cliché O. Maufras, infographie F. Robin.....	60

Fig.47 - Plan de l'église Saint-Jean-Baptiste avant les réfections du XIX ^e s., dressé en 1841 par l'architecte G. Bourdon (AN : F/21/1883) © cliché L. Augé, Mairie de Bagnols-sur-Cèze	62
Fig.49 - Profil des ogives des voûtes des constructions modernes de l'église Saint-Jean-Baptiste © Inrap infographie M. Ott	62
Fig.48 - La voûte 1023 de la chapelle 3 : réalisation moderne reprenant le style des chapelles 1 et 2 du bas Moyen Âge © Inrap cliché M. Ott	62
Fig.50 - Les culots gothiques de la croisée d'ogives moderne de la sacristie © Inrap clichés M. Ott	66
Fig.51 - La porte 1025 d'accès à la chaire, ici bouchée, dont le seuil (disparu) se trouvait à environ 2,50 m au-dessus du sol de la nef. On observe ici que le montant de droite (de l'est) percute la maçonnerie du pilier du XVII ^e s. /1044 dont la partie saillante a été bûchée © Inrap cliché O. Maufras	64
Fig.52 - Graffiti du XVIII ^e s. sur l'enduit du couloir d'accès à la chaire (palier supérieur, mur occidental) © Inrap cliché M. Ott	64
Fig.53 - Ajouts tardifs sur la façade de l'église : porche du XVIII ^e s., niche et statue du XIX ^e s. © Inrap cliché M. Ott	65
Fig.54 - Plan de l'église au XIX ^e s. © Inrap topographie A. Bolo, dessin O. Maufras sur fond de plan B. Jouve	67
Fig.55 - Le pilier de séparation des deux dernières travées de la nef au XIX ^e s., à l'est, avec son culot orné dans un style néo-baroque et le départ de l'arc doubleau. Au sol, sous la mire graduée, on observe le vestige du pilier antérieur SU1103 qui supportait la voûte d'époque moderne © Inrap cliché O. Maufras	66
Fig.56 - Localisation des sondages archéologiques et des maçonneries anciennes affleurant © Inrap topographie A. Bolo, dessin O. Maufras sur fond de plan B. Jouve	69
Fig.57 - Plan des vestiges du sondage 1. (Les sépultures ont été représentées pas l'axe du corps du squelette pour l'une (SP1101), le bord de la fosse pour l'autre (SP1100) © Inrap topographie A. Bolo, dessin O. Maufras	70
Fig.58 - Vue d'ensemble du sondage 1, achevé (le nord est en haut). Au nord (en haut), le mur de terrasse MR1085. Dans l'angle en haut à droite, la fondation SU1090 de pilier. Dans l'angle nord-ouest du sondage et au nord, au fond, les traces de planche de cercueil de la tombe SP1101 © Inrap topographie A. Bolo, dessin O. Maufras	70
Fig.59 - Section des vestiges présents dans le sondage 1 © Inrap infographie B. Thomas.....	70
Fig.60 - Plan des vestiges du sondage 2 © Inrap topographie A. Bolo, dessin O. Maufras	71
Fig.62 - Section des vestiges présents dans le sondage 2 © Inrap infographie B. Thomas.....	71
Fig.61 - Détail des vestiges au sud du sondage 2. Sous la mire graduée le soubassement de l'autel, à gauche (à l'est) le premier mur du chevet moderne (XVII ^e s.), contrebuté par des remblais de nivellement © Inrap cliché B. Thomas	71
Fig.63 - Plan des vestiges du sondage 3 © Inrap topographie A. Bolo, dessin O. Maufras	72
Fig.64 - Vue d'ensemble du sondage 3. Cliché pris du nord. Au centre, le mur moderne ou contemporain MR1092 qui repose sur le mur plus ancien MR1091 (à la base) et s'appuie à gauche (à l'est) et à droite (à l'ouest) sur les fondation SB1094 et SB1095 des piliers du collatéral © Inrap cliché B. Thomas	72
Fig.65 - Section des vestiges présents dans le sondage 3 © Inrap infographie B. Thomas.....	72
Fig.66 - Plan des vestiges du sondage 4 © Inrap topographie A. Bolo, dessin O. Maufras	74
Fig.67 - Vue d'ensemble du sondage 4. Le nord est en haut du cliché © Inrap cliché B. Thomas	74
Fig.68 - Section des vestiges présents dans le sondage 4 © Inrap infographie B. Thomas.....	74
Fig.69 - Plan des vestiges du sondage 5 © Inrap topographie A. Bolo, dessin O. Maufras	75
Fig.71 - Section des vestiges présents dans le sondage 5 © Inrap infographie O. Maufras	75

Fig.70 - Vue d'ensemble du sondage 5 (à gauche, à l'ouest) et des maçonneries affleurant hors sondage (à droite, à l'est)	
© Inrap cliché B. Thomas	75
Fig.72 - Plan des vestiges du sondage 6	
© Inrap topographie A. Bolo, dessin O. MaufRAS	76
Fig.73 - Vue d'ensemble du sondage 6 : la semelle de fondation MR1114 recoupée de part et d'autre par deux sépultures	
© Inrap cliché O. MaufRAS	76
Fig.74 - Section des vestiges présents dans le sondage 6	
© Inrap infographie O. MaufRAS	76
Fig.75 - Plan des vestiges du sondage 7	
© Inrap topographie A. Bolo, dessin O. MaufRAS	77
Fig.76 - La partie septentrionale du chevet de l'église romane, avec son absidiole, mise au jour dans le sondage 7 et alentours	
© Inrap cliché O. MaufRAS	77
Fig.77 - Section des vestiges présents dans le sondage 7	
© Inrap infographie O. MaufRAS	77
Fig.78 - Plan des vestiges du sondage 8	
© Inrap topographie A. Bolo, dessin O. MaufRAS	78
Fig.79 - Vue d'ensemble des murs du XII ^e s. conservés sous le collatéral du sud. Au second plan, le sondage 8 qui en a dégagé le flanc (vue de l'est)	
© Inrap cliché O. MaufRAS	78
Fig.80 - Section des vestiges présents dans le sondage 8	
© Inrap infographie B. Thomas.....	78

III. Inventaires

Annexe 1 : inventaire des unités stratigraphiques

Cet inventaire recueille toutes les données disponibles sur la base de données Syslat qui compile elle-même les notes prise sur différents supports au moment du terrain. Les vestiges ont été numérotés sur le site de 1001 à 1141, selon la méthode de Harris, avec une numérotation continue des US (Unités Stratigraphiques, ici principalement de construction). Les structures composées de plusieurs US – les faits – ont été enregistrés en utilisant le numéro d'une des US qui les compose et d'un préfixe en deux lettres majuscules qui en indique la nature (FS pour fosse ou creusement, MR pour mur, SB pour structure bâtie, SP pour sépulture, SB pour structure bâtie). Enfin, les faits ont été regroupés en ensembles, mais pas de manière systématique. Ce fut le cas pour les chapelles septentrionales uniquement qui avaient été numérotées de 1 à 4 sur le terrain, pour la sacristie et pour le porche d'entrée du nord. Ils ont été renommés sur la base de données Syslat selon la logique d'ensemble de l'enregistrement, c'est-à-dire un numéro d'une des US de l'ensemble et un préfixe à trois lettres majuscules (CHA pour chapelle, SAC pour sacristie et POR pour porche).

Dans l'inventaire qui suit, les vestiges sont présentés par ordre numérique, et pour un même numéro, l'US précède le fait qui précède lui-même l'ensemble, s'il y a lieu.

Quelques couches ont livré du mobilier (US 1081, 1087, 1120, 1124 et 1126). Ce matériel est inventorié à la fin des US correspondantes. A l'exception du contexte US 1126 qui a été fouillé manuellement, qui est homogène et qui n'a pas été perturbé, les remblais archéologiques ont été largement remaniés par le creusement de sépultures dont les limites n'étaient pas perceptibles. En conséquence le mobilier provenant des contextes US 1081, 1087, 1120 et 1124 est susceptible d'avoir été pollué par des dépôts au moment du creusement de sépultures.

- US 1001

Fait : SU1001

Catégorie : support

Type : Pilier

Sous : 1003

Sur : /

Matériaux : pierre : moellon, grès, taillé

Description : Pilier appartenant à un état médiéval de l'édifice. Voir US 1001.

Documents : MN003

Photos : 21, 22, 23, 23a, 23b, 23c, 23d, 21a, 21b, 21c

Auteur : Odile Mauftras

1003 qui masque son retour. Les deux parements visibles ont reçu des coups de pic en vue de recevoir un enduit. Les cops sont portés sans homogénéité d'un bloc à l'autre. Ils ont pu précéder la mise en œuvre, ou au contraire appartenir à une campagne d'enduit plus tardive.

Auteur : Odile Mauftras

- US 1002

Fait : MR1002

Type : Pan de maçonnerie formant pilier

Sous : 1008

Sur : 1003, 1004

Description : Pan de mur de 1,02 m de long (d'est en ouest) et 0,93 m de large formant l'extrémité occidentale du mur septentrional de la nef MR1002. Le pan est bâti en doublage d'un mur antérieur, et en particulier du pilier SU1001, du pilier 1004 et de la maçonnerie de doublage 1003 qui s'insère entre les deux. La liaison entre les constructions 1002 et 1003 n'est pas visible (un enduit la masque) mais elles paraissent contemporaines (même position sur l'arbre chrono-stratigraphique). La construction 1002 forme une pile recevant au sud un arc doubleau tendu entre l'extrémité du mur MR1002 et le pilier SU1062 de support du clocher (et la tribune de l'orgue), et à l'est l'arc formeret 1008 ouvrant sur la chapelle1 (CHA1004). Le pan de mur 1002 est construit en pierres de taille assisées

de manière irrégulière, sauf ses angles à l'ouest (extrémité du mur MR1002) et à l'est (ouverture sur la chapelle) qui sont en moyen appareil de taille et forment des chaînages.

Documents : MN003, MN017

Photos : 21, 21a, 21b, 21c, 22, 24, 24a, 24b, 24c, 25, 25a, 25b, 26, 26a

Auteur : Odile Mauftras

- MR1002

Composition : 1002 : Pan de maçonnerie formant pilier. 1008 : arc formeret. 1010 : pan de mur. 1011 : Pan de mur. 1020 : Pan de mur. 1021 : Pilier. 1026 : Montant de fenêtre. 1028 : Pan de mur. 1029 : Fenêtre. 1033 : Pan de Mur. 1034 : Pan de mur. 1035 : Pan de mur. 1043 : Pan de mur. 1045 : Pan de mur. 1046 : Pan de mur. 1049 : Arc de décharge. 1050 : Fenêtre. 1051 : Pan de mur. 1052 : Porte. 1053 : Pan de mur

Commentaire : Mur septentrional de la nef se développant entre le narthex et le chœur, soit entre les travées 1 à 4 après le narthex. Il a été largement bâti à l'époque moderne mais en reprenant des éléments de construction plus anciens. Il est, de ce fait, constitué de pans de maçonnerie très hétérogènes. Ceux-ci ont été décrits à la base du mur et sur une hauteur variable, l'enregistrement n'ayant pas pris en compte les parties les plus récentes.

- On note quatre pans de mur anciens

- SU1001

Composition : 1001 : Pilier

Commentaire : Pilier de 0,80 m de large à l'extrémité du mur septentrional de la nef de l'église, contrebuté et partiellement masqué par des constructions plus récentes. Le pilier est construit en moyen appareil de taille de grès dur beige rosé. Les pierres ont été taillées et polies en surface où les traces de taille sont largement estompées (taillant droit assises sont réglées et les joints). Elles sont mises en œuvre en assises réglées de 19 à 33 cm de hauteur (12 assises visibles, toutes d'élévation). Les joints sont fins (2 à 5 mm d'épaisseur). Le liant est un mortier de chaux et de sable très fin, peu chargé en sable. A l'ouest il est dégagé sur 0,35 m de long et avait donc a minima cette épaisseur. A l'est, il est contrebuté par la maçonnerie

qui n'ont plus de contact physique les uns avec les autres et que l'on ne peut donc ordonner chronologiquement, mais qui s'apparentent par leurs matériaux et leur mise en œuvre et qui pourraient appartenir à un même état de l'édifice, probablement du bas Moyen Âge. Il s'agit, d'ouest en est, du pilier 1021, des pans de mur superposés 1045 et 1027, des quelques moellons de la maçonnerie 1043, de l'extrémité 1044 du contrefort SU1066, et du pan de mur 1053. Au centre du mur MR1002, les pans 1027 et 1045 sont percés et le trou (une ancienne fenêtre ?) est bouché par la maçonnerie 1042 qui crée un état intermédiaire, peut-être médiéval lui aussi. Celui-ci est à son tour recoupé par l'incrustation d'une grande fenêtre en ogive, sans doute géminée dont subsistent une partie de deux montants, d'une traverse, et des départ d'arc (1022 et 1026). - L'état le mieux conservé est celui de la réfection des entrées des quatre chapelles latérales du nord, de tribunes au-dessus des deux premières et de la réfection de la voûte de la nef, l'ensemble dans un style simple bien que baroque. A cette occasion Le mur MR1002 est rehaussé et des pans entiers de sa partie basse sont repris, au moins en parement (d'ouest en est 1010, 1020, 1028, 1035, 1046 et 1051). C'est le moment où l'on intègre la niche 1012, la porte d'accès à la chaire 1025 (celle-ci peut-être dans un deuxième temps du chantier) et la porte 1040 = 1052 d'accès à la sacristie. Le pan de mur Le style des moulures des piliers, des arcs, des balustres et de la niche permettent de rattacher ce grand chantier à l'époque moderne, peut-être le XVIIIe s. - L'observation du mur en fondation après le démontage des échafaudages a permis de repérer deux assises anciennes et romanes, US 1138, chaînées à l'absidiole US1104. Le relevé indique que l'épaulement interne que forme en plan l'absidiole correspond au coup de sabre qui limite en élévation le pan 1045 du mur MR1002. Le relevé de ce dernier (MN014) indique que l'absidiole et le mur MR1002 ont été construits en premier. Les assises de l'absidiole ont été construites les premières et celles du mur sont venu s'appuyer dessus, sauf pour quatre assises où c'est l'inverse. Pour celles-ci, l'appui du mur de l'absidiole sur le mur MR1002 n'est pas conservé mais le dépassement des

moellons du mur MR1002/pan US 1045 au-delà du coup de sabre indique que ces derniers participent d'un chaînage. - Enfin, l'emplacement du chevet de l'église romane montre que le pan 1044 du mur MR1002 ne peut être du stade roman de la construction puisqu'il en est en-dehors. C'est vraisemblablement une partie médiévale postérieure au chantier des XIe-XIIe s. ou bien un élément de l'église du XVIIe.

Documents : MN003, MN009, MN017, MN018

Photos : 19, 20, 21, 21a, 21b, 21c, 22, 24, 24a, 24b, 24c, 25, 25a, 25b, 26, 26a, 37, 38, 40, 40a, 40b, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 80, 81, 98, 99, 100, 122, 123, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 251, 255, 256, 257, 258, 259, 262, 263

Auteur : Odile Maufas

- US 1003

Catégorie : mur

Type : élévation de mur

Sous : 1002

Sur : 1001, 1004 ?

Description : L'US 1003 correspond à une maçonnerie adossée au pilier SU1001, à l'est de celui-ci. Elle est observée sur quinze assises et sa largeur est supérieure à 26 cm. À l'est, la maçonnerie est masquée par l'extrémité occidentale du mur MR1002. Elle est constituée de moellons de grès de petit à moyen appareil, irréguliers, dont l'épaisseur varie de 18 à 27 cm. Ces éléments sont ici en emploi. Les joints, moyens à épais (5 à 17 mm), sont irréguliers. Ils sont similaires à ceux de l'US 1002. Le liant est un mortier de chaux et de sable beige. L'un des blocs, sur la cinquième assise, porte une croix légèrement pattée. Le bouchage entre 1001 et 1004 a pu intervenir au moment de la construction de la maçonnerie de doublage US 1002.

Documents : MN003, MN008

Photos : 21, 22, 23, 23a, 23b, 23c, 23d, 21a, 21b, 21c

Auteur : Mathieu Ott

- US 1004

Catégorie : support

Type : fût de pilier

Sous : 1002

Description : L'US 1004 est située dans la chapelle CHA1004. Elle appartient au mur méridional. Il s'agit d'un pilier

supportant à l'ouest l'arc brisé 1006. Il est similaire à celui observé à l'est et enregistré en US 1005. Le pilier présente une largeur de 60 cm et a été observé sur hauteur de 2 m, entre le sol actuel de la chapelle et le culot qui le coiffe et marque le départ de l'arc 1006. Les blocs mis en œuvre sont de même nature que ceux utilisés dans le support SU1001 plus à l'ouest. Il s'agit d'un moyen appareil de moellons de grès dur rosé, disposés en assises de hauteur variable (10 à 40 cm), mais bien réglées, à joints fins. La restauration ne permet plus d'observer le liant. Les faces de parement des blocs portent des traces de taillant droit et de pic, irrégulières, moins marquées que sur SU1001. Le pilier est orné au nord, côté chapelle, d'un chanfrein concave. La huitième assise, à hauteur du culot, portait à l'origine un cordon en saillie, buché a posteriori. Il en va de même dans le pilier 1005 en vis-à-vis. Matériaux et homogénéité de la mise en œuvre du support 1004, de l'arc brisé 1006 et des ogives de la chapelle CHA1004 étayent l'hypothèse d'une contemporanéité de l'ensemble. Le mur 1002, qui supporte la tribune à l'étage supérieur, est érigé en appui sur le pilier 1004, a posteriori. *Photos* : 26, 28, 26a
Auteur : M. Ott

- CHA1004

Compos : 1004 : fût de pilier. 1005 : fût de pilier. 1006 : arc formeret. 1009 : voûte d'ogives. 1002 : Pan de maçonnerie formant pilier. 1007 : piler. 1008 : arc formeret

Commentaire : La chapelle CHA1004 (décrite comme chapelle 1 sur le terrain) est située immédiatement à l'est du porche d'entrée septentrional (POR1054), et à l'ouest de la chapelle CHA1013. Elle présente un plan rectangulaire orienté est/ouest de 3,90 m d'elong pour 2,75 m de large. Elle est aujourd'hui dédiée à Notre-Dame-de-Pitié. Les murs de la chapelle ont été ré-enduits avant l'intervention archéologique et ne peuvent être décrits. On note toutefois côté est, une vaste niche haute de 2,03 m, large d'1,85 m et profonde de 60 cm. Elle est couverte d'un arc surbaissé. Cette niche trouve un symétrique immédiatement à l'est dans le mur occidental de la chapelle voisine CHA1013 (= chapelle n°2).

Documents : MN015, MN017, MN003

Photos : 26, 28, 26a, 29, 30, 31, 34, 27, 32, 33, 35, 36, 27a, 35a, 35b, 35c, 21, 21a, 21b, 21c, 22, 24, 24a, 24b, 24c, 25, 25a, 25b, 38, 39

Auteurs : M. Ott

- US 1005

Catégorie : support

Type : fût de pilier

Sous : 1007

Description : Le pilier 1005 est située dans la chapelle CHA1004. Il supportant l'arc brisé 1006 à l'est. Il est similaire à celui observé à l'ouest et enregistré en US 1004. Il est antérieur à l'adjonction de la maçonnerie 1007 au sud. Le pilier présente une largeur de 61 cm et a été observé sur hauteur de 1,97 m, entre le sol actuel de la chapelle et le culot qui le coiffe et marque le départ de l'arc 1006. Les blocs mis en œuvre sont de même nature que ceux utilisés dans le support SU1001 plus à l'ouest. Il s'agit d'un moyen appareil de moellons de grès dur rosé, disposés en assises de hauteur variable (14 à 57 cm), mais bien réglées, à joints fins. La restauration ne permet plus d'observer le liant. De rares traces de taillant droit sont visibles sur les faces de parement. Six assises sont dénombrées ici, contre 8 dans le pilier 1004 en vis-à-vis. Cette différence est due à l'emploi d'un bloc hors-norme, haut de 57 cm, et les deux supports sont in fine de même hauteur. À hauteur du culot, la sixième assise portait à l'origine un cordon en saillie, souligné par une ciselure périmétrale. Il a été redressé a posteriori au pic et ne fait plus saillie aujourd'hui. Le pilier est orné au nord, côté chapelle, d'un chanfrein concave. Matériaux et homogénéité de la mise en œuvre du support 1005, de l'arc brisé 1006 et des ogives de la chapelle CHA1004 étayent l'hypothèse d'une contemporanéité de l'ensemble.

Photos : 29, 30, 31

Auteur : M. Ott

- US 1006

Catégorie : support

Type : arc formeret

Sous : 1008

Sur : 1004, 1005

Description : L'arc formeret 1006 est orienté est/ouest et sépare la chapelle CHA1004 de la nef de l'église. Il est antérieur à l'adjonction des maçonneries de la tribune à l'étage supérieur. Il est supporté par les piliers 1004 et 1005.

L'ensemble de la chapelle appartient à une même phase de construction puisque les quatre premiers claveaux de l'arc 1006 se prolongent vers le nord et sont constitutifs des nervures des ogives (US 1009). L'arc a une portée de 3,75 m, il culmine à 4,20 m du sol de la chapelle. Il est constitué de 35 claveaux d'une hauteur variant de 19 à 34 cm. Leurs arrête côté nord présente un chanfrein concave, qui se prolonge plus bas sur les piliers 1004 et 1005. Les blocs sont taillés dans un grès dur, de couleur rosée. Les joints sont fins : 0,5 à 1 cm. Ils ont été repris lors de la restauration, ce qui masque le liant.

Photos : 26, 29, 34, 26a

Auteur : M. Ott

- US 1007

Catégorie : support

Type : piler

Sous : 1008

Sur : 1005, 1006, 1010

Description : Pilier formant le piédroit oriental d'ouverture de la chapelle 1 (CHA1004) sur la nef dans son état moderne. Le piédroit est inclus dans le mur MR1002, en face de la pile US 1002 et contre le pilier plus ancien US 1005 qu'il double. Il mesure 0,91 m de largeur et 16 cm d'épaisseur, les blocs qui le composent n'étant que de parement. Celui-ci est en grand appareil de taille de grès jaunâtre à joints moyens. Le fut n'est pas mouluré mais plat sur toute sa hauteur. Les pierres ont été polies et non destinées à être enduites mais apparentes. Le parement s'appuie sur une maçonnerie plus grossière de pierres brutes, retouchées ou équarries liées dans un mortier à joints très épais qui forme le blocage du mur. Le parement US 1007 du pilier s'adosse à celui, US 1010 qui constitue le parement de la nef en retour, entre le pilier 1007 et la niche 1012. Les parement US 1007 et 1010 ont été posés au cours d'un même chantier avec un liant similaire de chaux et de sable moyen beige clair.

Documents : MN017

Photos : 29, 30, 38, 180, 181

Auteur : Odile Maufra

- US 1008

Fait : MR1002

Catégorie : support

Type : arc formeret

Sous : /

Sur : 1002, 1007

Description : Arc formeret de la baie donnant accès à la chapelle 1 (CHA1004) depuis la nef. Il repose sur les piliers 1002 à l'ouest et 1007 à l'est. Ses claveaux sont en grès jaunâtre et en grand appareil de taille. L'arc est orné d'une moulure simple : un boudin peu saillant de 7 cm de diamètre, partiellement restauré à la base à l'est. L'arc est surmonté par la tribune moderne bâtie au-dessus de la chapelle 1 (CHA1004).

Documents : MN017

Photos : 24, 24a, 24b, 24c, 25, 25a, 25b, 26, 26a, 29, 34, 39

Auteur : Odile Maufra

- US 1009

Catégorie : voûte

Type : voûte d'ogives

Sur : 1004, 1005

Description : L'US 1009 correspond au couvrement de la chapelle CHA1004, constitué d'arcs formerets, d'une croisée d'ogives quadripartite et de quatre voûtains. Les arcs et les ogives reposent sur les culots qui coiffent les piliers 1004 et 1005 au sud. Il en va de même au nord. Le matériau employé ici est un calcaire fin et dur; les claveaux des formerets et des ogives sont homogènes, longs de 19 à 33 cm. Les joints sont fins, le liant invisible, masqué par la restauration actuelle. Côté sud, la chapelle est séparée de la nef par un formeret enregistré en US 1006. Au nord, à l'est et à l'ouest, trois autres formerets marquent la jonction des murs de la chapelle avec l'intrados de la voûte. Ils sont en arc brisé, et sont ornés d'un cavet. Les quatre ogives sont ornées d'une moulure associant (de haut en bas) cavet, boudin torique de 12 cm de diamètre et bandeau saillant large de 5 cm. À leur jonction, la clé cylindrique de 41 cm de diamètre, réalisée dans un calcaire vacuolaire, présente sur sa face inférieure un décor d'écusson ceint d'un cercle de 33 cm de diamètre. Le motif de l'écusson reste incompris. Les quatre voûtains sont en pierre de taille : des moellons dressés avec soin sur leurs faces de joint et de parement. Les joints sont fins (1 cm en moyenne).

Documents : MN015, MN017

Photos : 26, 27, 29, 31, 32, 33, 35, 34, 36, 26a, 27a, 35a, 35b, 35c

Auteur : M. Ott

- US 1010*Fait* : MR1002*Catégorie* : mur*Type* : pan de mur*Synchrone* : 1007, 1012*Sous* : 1012*Sur* : /

Description : Pan du Mur 1002 entre l'ouverture de la chapelle 1 (CHA1004, plus précisément son pilier 1007) et la niche US 1012. Le pan a une largeur de 0,46 m et il a été observé sur environ 3 m de haut. Il est construit en grand appareil de taille en grès jaunâtre. La mise en œuvre est à joints fins, presque vifs (ceux horizontaux en particulier) au mortier de chaux et de sable fin blanc ou gris selon les endroits. Le bel appareil est en parement uniquement, sur une épaisseur de 10 à 18 cm de large (sur ce qui est observable), s'appuyant à un blocage de pierres brutes ou retouchées, parfois équarries ou taillée et en remploi, noyées dans un mortier épais. Ce pan a été bâti avant l'ouverture de la chapelle 1, mais avec des matériaux similaires et une mise en œuvre identique, au cours d'un même chantier donc. La finition aussi est similaire, avec des pierres polies pour être laissées apparentes.

Photos : 37, 38*Auteur* : Odile Maufras**- US 1011***Fait* : MR1002*Catégorie* : Mur*Type* : Pan de mur*Sous* : /*Sur* : 1012

Description : Pan du mur MR1002 obstruant la niche US 1012. Le pan est fait d'une maçonnerie de pierres disparates grossièrement assisées liées par un mortier de chaux et de sable beige rosé. La maçonnerie forme un parement inique au sud, destiné à être enduit (il l'a été).

Documents : MN009, MN017*Photos* : 37, 79, 180, 181, 184*Auteur* : Odile Maufras**- US 1012***Catégorie* : Ouverture*Type* : Niche*Synchrone* : 1010, 1020*Sous* : 1011*Sur* : /

Description : Niche construite en pierre dans la partie orientale du mur MR1002, entre les ouvertures des chapelles 1

(CHA1004) et 2 (CHA1013). Il n'en est visible que la partie sommitale, fragmentaire (la niche a été largement bouchée). Elle a une largeur de 1,40 m dans l'œuvre, une hauteur de 2,60 m et une profondeur de 0,49. Sa base est horizontale, ses montants, formés par les pans de murs 1010 à l'ouest et 1020 à l'est, sont droits et elle est couverte en hauteur par un cul de four. Celui-ci est en pierre de taille et sculpté en forme de coquille Saint-Jacques. La clef de l'arc du cul de four a été arrachée ; son négatif montre qu'elle devait être en saillie.

Documents : MN003, MN009, MN017*Photos* : 37, 38, 79, 180, 181, 184*Auteur* : Odile Maufras**- US 1013***Catégorie* : mur*Type* : élévation de mur en appareil incertain*Sous* : 1017, 1019

Description : L'US 1013 correspond à l'élévation de mur occidental de la chapelle CHA1013 (initialement chapelle n°2). Il est constitué de blocs et moellons sommairement équarris sur leurs faces de parement, de petit module (10 à 40 cm de côté). On note également certains blocs en remploi dans les maçonneries. L'ensemble est mis en œuvre en assises très irrégulières, aux joints très épais. Le liant est un mortier de chaux maigre. Une vaste niche occupe une large part du mur. Haute de 2,36 m, elle est large de 1,85 m, profonde de 85 cm. Elle est couverte d'un arc surbaissé. Le mur 1013 ne présente pas de traces de reprise et la niche n'a pas été réalisée en sous-œuvre dans un mur préexistant. Par ses dimensions, elle est similaire à celle observée dans le mur oriental de la chapelle voisine CHA1004. Le mur MR1013 est contemporain de l'arc formeret qui le coiffe (couvrement US 1016). Il est antérieur, à son extrémité méridionale, au pilier 1017 et au formeret 1019 que celui-ci supporte : la chapelle CHA1013 est antérieure aux travaux liés à la création de la tribune à l'époque moderne.

Photos : 41, 42, 43, 44, 89, 44a*Auteur* : M. Ott**- CHA1013**

Compos : 1013 : élévation de mur en appareil incertain. 1014 : élévation de mur en appareil incertain. 1015 : élévation de mur en appareil incertain.

1016 : voûte d'ogives. 1017 : fût de pilier. 1018 : fût de pilier. 1019 : arc formeret

Commentaire : La chapelle CHA1013 (décrite comme chapelle n°2 sur le terrain) est située immédiatement à l'est de la chapelle CHA1004 (=chapelle n°1), et à l'ouest de la chapelle CHA1023 (=chapelle n°3). Elle présente un plan carré de 4,25 m de long pour 4,05 m de large. Elle est aujourd'hui dédiée à sainte Jeanne d'Arc.

Documents : MN011, MN009, MN017, MN007, MN014*Photos* : 41, 42, 43, 44, 89, 44a, 88, 46, 46a, 46b, 47, 47a, 47b, 48, 48a, 49, 49a, 49b, 50, 50a, 50b, 51, 51a, 51b, 51c, 52, 52a, 53, 85, 86, 7, 45, 87, 90, 7a, 40, 80, 40a, 40b, 91, 94, 95, 120, 65, 74, 81, 82, 100, 119*Auteurs* : M. Ott**- US 1014***Catégorie* : mur*Type* : élévation de mur en appareil incertain

Description : Le mur septentrional de la chapelle CHA1013 est enregistré en US 1014. Il est en grande partie masqué par un autel du XIXe/XXe siècle. Matériaux et mise en œuvre sont identiques à ceux employés dans le mur occidental : cf. US 1013 pour description.

Photos : 88*Auteur* : M. Ott**- US 1015***Catégorie* : mur*Type* : élévation de mur en appareil incertain*Sous* : 1018, 1019

Description : L'US 1015 désigne le mur oriental de la chapelle CHA1013. Il est bâti selon les mêmes procédés et met en œuvre les mêmes matériaux que les autres murs de la chapelle : l'ensemble est contemporain. Il est surmonté d'un arc formeret appartenant au couvrement US 1016. Le mur présente, outre deux ouvertures et une niche (cf. infra), un coup de sabre formé de deux blocs verticaux, mal alignés sur une hauteur de 1,75 m, dont on n'explique pas la fonction. L'ensemble ne présente aucun vis-à-vis : s'il témoigne d'une ouverture, chose peu probable, sa localisation nous échappe. Plus au nord en revanche, une porte condamnée donnait initialement accès depuis la chapelle à un espace aujourd'hui inaccessible et comblé de

gravats, localisé entre les chapelles CHA1013 et CHA1023. La porte s'ouvre de plain-pied par rapport au sol de la chapelle, dans l'angle nord-est de celle-ci. Haute de 2,19 m, elle est large de 85 cm et présente un linteau monolithe. Plus au sud, une seconde ouverture, bouchée également, est visible dans le mur 1015. Haute de 45 cm pour 39 cm de large, elle est localisée à 1,75 m du sol, donc trop haut pour qu'il s'agisse d'un placard. L'ouverture présente en outre un ébrasement de biais par rapport à l'axe du mur. Les piédroits, parallèles entre eux, présentent un angle d'une trentaine de degrés par rapport au mur: la baie est orientée vers le nord-est et non plein est. Elle ouvrirait comme la porte vers le volume aujourd'hui inaccessible situé immédiatement à l'est de la chapelle. Sans-doute s'agissait-il initialement d'un extérieur. Le mur 1015 est enfin doté d'une petite niche en abside, localisée en bas et à droite de la baie. Haute de 32 cm, large d'autant et profonde de 10 cm, elle est taillée dans un seul bloc de calcaire fin enchâssé dans le parement du mur. La niche, dont une coquille orne le sommet, pouvait accueillir un luminaire ou des objets liturgiques. Le mur MR1015 est contemporain de l'arc formeret qui le coiffe (couvrement US 1016). Il est antérieur, à son extrémité méridionale, au pilier 1018 et au formeret 1019 : la chapelle est antérieure à la création de la tribune.

Photos : 46, 46a, 46b, 47, 47a, 47b, 48, 48a, 49, 49a, 49b, 50, 50a, 50b, 51, 51a, 51b, 51c, 52, 52a, 53, 85, 86
Auteur : M. Ott

- US 1016

Catégorie : voûte

Type : voûte d'ogives

Sous : 1017. 1018. 1019

Sur : 1013. 1014. 1015

Description : L'US 1016 correspond au couvrement de la chapelle CHA1013. Il est constitué d'une croisée d'ogives, des formerets qui coiffent les murs, et des quatre voûtains de la voûte quadripartite. De prime abord, on pourrait considérer cette croisée d'ogives comme strictement similaire et contemporaine à celle de la chapelle Notre-Dame-de-Pitié (CHA1004) située à l'est. Les nervures de ogives sont en effet de même type (cavet, boudin

torique et bandeau saillant). Certains détails diffèrent cependant :

- Le matériau mis en œuvre n'est pas le même. Il s'agit ici d'un calcaire blond à grain plus fin.

- Les claveaux sont de plus grande longueur: (40 à 80 cm contre 19 à 31 cm dans CHA1004). On note dans l'angle sud-est de la chapelle que le bandeau central de l'ogive ne tombe pas en face du bandeau du pilier d'angle, maçonné trop au sud. C'est également vrai, dans une moindre mesure, dans l'angle sud-ouest. C'est sans doute à cause de cette erreur que les consoles et les bases des arcs ont été bûchés. - Les voûtains sont constitués de petits blocs sommairement équarris sur leurs faces de parement, et non de moellons taillés. Les joints larges, qui ont été repris au ciments et ferrés au XIX^e siècle, masquent le liant. En définitive, il semble que couvrement comme l'ensemble de la chapelle CHA1013 ne soit pas issus du même chantier que celui de la chapelle CHA1004. Elles partagent cependant le même style gothique et s'il est possible que la chapelle CHA1013 soit postérieure à sa voisine, rien ne permet d'imaginer un fort laps de temps entre les deux chantiers. Par ailleurs, Les culots des arcs du couvrement 1016 sont engagés derrière les piliers 1017 et 1018: la chapelle est donc antérieure à la création de la tribune supérieure à l'époque moderne.

Documents : MN011

Photos : 7, 45, 87, 89, 90, 7a

Auteur : M. Ott

- US 1017

Catégorie : support

Type : fût de pilier

Sous : 1019

Sur : 1013. 1016. 1022

Description : Le pilier 1017 est localisé entre la nef et la chapelle CHA1013. Il fait pendant au pilier 1018 à l'est, et l'ensemble supporte l'arc formeret 1019. On constate que le culot de l'ogive gothique (US 1016) de la chapelle est engagé derrière le pilier: le pilier est postérieur à la chapelle. Il est également postérieur au piédroit occidental de l'ouverture 1022. Il soutient la tribune érigée à l'époque moderne. Le pilier 1017, haut de 2,08 m et large de 75 cm, est constitué de 5 blocs de calcaire blond à grain fin très soigneusement

taillés. La hauteur des blocs varie de 12 à 85 cm. Ils sont assemblés à joint fin par un mortier de chaux maigre, sableux, gris rosâtre. Le pilier repose sur un dé aujourd'hui enduit. La jonction avec l'arc formeret 1019 est marquée par une imposte constituée d'un tailloir en demi-cœur, et d'un listel sur congé haut de 10 cm. Le pilier 1018 présente une mouleure similaire.

Documents : MN009, MN017

Photos : 40, 41, 42, 80, 89, 40a, 40b, 180, 181

Auteur : M. Ott

- US 1018

Catégorie : support

Type : fût de pilier

Sous : 1019

Sur : 1022. 1015. 1016

Description : Le pilier 1018 est localisé entre la nef et la chapelle CHA1013. Il fait pendant au pilier 1017 à l'ouest, et l'ensemble supporte l'arc formeret 1019. On constate que le culot de l'ogive gothique (US 1016) de la chapelle est engagé derrière le pilier: le pilier est postérieur à la chapelle. Il est également postérieur au piédroit oriental de l'ouverture 1022. Il soutient la tribune érigée à l'époque moderne. Le pilier 1018, haut de 2,09 m et large de 75 cm, est constitué de 4 blocs de calcaire blond à grain fin très soigneusement taillés. Ils sont assemblés à joint fin par un mortier de chaux maigre, sableux, gris rosâtre. Le pilier repose sur un dé aujourd'hui enduit. La jonction avec l'arc formeret 1019 est marquée par une imposte constituée d'un tailloir en demi-cœur, et d'un listel sur congé haut de 10 cm. Le pilier 1017 présente une mouleure similaire.

Documents : MN007, MN014, MN017

Photos : 52, 52a, 53, 91, 94, 95, 120, 181, 183, 184

Auteur : M. Ott

- US 1019

Catégorie : porte

Type : arc formeret

Sur : 1017. 1018. 1022

Description : L'US 1019 correspond à l'arc formeret qui sépare la chapelle CHA1013 de la nef. Il est supporté par les piliers 1017 et 1018, et supporte lui-même la balustrade de la tribune moderne. Il est postérieur aux piédroits est et ouest de la baie 1022. Il présente

une portée de 3,80 m, et culmine à 3,98 m au-dessus du sol de la chapelle. L'arc est en plein cintre. Il est composé de 18 claveaux de calcaire blond à grain fin. Le liant est masqué par la restauration en cours. Les claveaux ont une longueur constante de 35 cm, sauf à la clé (20 cm). L'arc est large de 64 cm. L'extrados et brut, l'intrados soigneusement dressé. L'arc porte côté nef une moulure en quart-de-rond soulignée de deux listels, et côté chapelle un cavet large de 15 cm.
Documents : MN007, MN009, MN014, MN017

Photos : 65, 74, 80, 81, 82, 89, 91, 100, 119, 181

Auteur : M. Ott

- US 1020

Fait : MR1002

Catégorie : Mur

Type : Pan de mur

Synchrone : 1010. 1012

Sous : /

Sur : 1021

Description : Pan du mur MR1002 bâti entre les chapelles 1 et 2, au rez-de-chaussée, à l'est de la niche 1012 dont le pan forme le piédroit oriental. A l'est, il s'appuie contre le reste du pan de mur plus ancien 1021. Il est dressé en grand appareil de taille en parement (grès beige jaunâtre clair ou calcaire gréseux) et en blocage de pierres grossièrement assisées à l'arrière. Les blocs de parement ont une épaisseur de 7,5 à 17 cm. Ils sont chaînés aux blocs formant la niche. Les pierres du blocage sont en matériau plus varié (quelques grès roses), partiellement en remploi.

Documents : MN009, MN017

Photos : 37, 40, 40a, 40b, 63, 63a, 66, 67, 68, 80, 180, 181

Auteur : Odile Mauftras

- US 1021

Fait : MR1002

Catégorie : Support

Type : Pilier

Sous : 1020. 1022

Sur : /

Description : Pan du mur MR1002 conservé sur une petite largeur (0,30 à 1,90 m) et une grande hauteur (4,85 m) entre les chapelles et les tribunes 1 et 2, sous la retombée de l'arc doubleau séparant les travées 1 et 2 de la nef (après le narthex). Le pan forme, côté nef, un parement vertical uniforme et à

son extrémité orientale, un angle droit en partie basse qui s'élargit en arc de cercle en hauteur. Le pan formait donc un ressaut sur le nu d'un mur initial non conservé ou masqué par les reprises. Ce ressaut indique qu'il s'agit probablement d'un pilier engagé. L'arc qui est formé en hauteur, vers l'est, précise que le pilier participait vraisemblablement d'une arcature. L'espacement entre deux arcs est au minimum de 1,75 m. La construction est en moyen appareil de taille, utilisant un grès de couleur beige rosé. Les joints sont le plus souvent d'épaisseur moyenne, parfois fins, et réalisés au mortier de chaux et de sable gris fin. On observe peu de traces de taille sur les moellons : le taillant droit a été utilisé ainsi que le pic, manifestement dans un état ultérieur à la maçonnerie et visant à l'enduire. Le pan est démonté en hauteur à 5,50 m au-dessus de l'altitude du sol de la chapelle 2 (CHA1013) et remplacé par un pan de mur moderne. Il est cassé à l'ouest sur tout sa hauteur mais sur une largeur inégale. Sa base est masquée par un plinthe récente faite en ciment au pied du pilier 2017.

Documents : MN003, MN009, MN017

Photos : 40, 40a, 40b, 63, 63a, 64, 65, 66, 67, 68, 80, 81, 82, 180, 181

Auteur : Odile Mauftras

- US 1022

Catégorie : Baie

Type : Montant de fenêtre

Synchrone : 1026

Sous : 1017

***Sur* : 1021**

Description : Montant occidental d'une fenêtre haute en ogive. Le montant est appuyé à l'ouest à la maçonnerie antérieure 1021 : la fenêtre ouvrirait donc dans une arcature que le pilier 1021 forme. Il subsiste du montant quatre blocs de pierre taillée (calcaire ? pierre semi dure à grain fin et de couleur beige) superposés formant la partie haute d'un dormant vertical surmonté par l'extrémité d'une traverse ou d'un croisillon de 23,5 cm de haut, lui-même surmonté par la base de la voussure. La partie conservée de la baie mesure 1,78 m de haut, soit environ 1/3 de la hauteur initiale de l'ouvrage. La moulure horizontale de la traverse (ou croisillon) a été bûchée, néanmoins sa forme générale peut-être restituée d'après le négatif laissé par les traces de la

peinture qui couvrait le nu du mur avant le ravalement. De haut en bas : un probable tore de 2,5 cm de haut, une bande de 1,7 cm, un tore en demi-cœur droit de 9,7 cm de haut (avec peut-être une arête en partie haute), une bande de 3,4 cm de haut puis un boudin de 5 cm et enfin un fin listel d'environ 1 cm. Le montant et la voussure sont ornés, en façade, d'une moulure composée d'une bande plate de 17 cm de large, d'un étroit anglet de 3 cm de profondeur et 1,5 de largeur, et d'un tore de 8 cm de diamètre qui forme l'angle. Plus à l'est, l'extrémité orientale de cette baie conserve quelques pierres qui ont été enregistrées 1026.

Documents : MN003, MN008, MN009

Photos : 63, 63a, 65, 82, 83, 84, 175, 181, 184

Auteur : Odile Mauftras

- US 1023

Catégorie : voûte

Type : voûte d'ogives en liernes et tiercerons

Sous : 1024

Description : L'US 1023 correspond au couvrement de la chapelle CHA1023. Il s'agit d'une voûte en liernes et tiercerons. Le matériau mis en œuvre est un calcaire à grain moins fin que dans la chapelle CHA1013. Le liant est un mortier de chaux, les joints sont fins : 2 à 5 mm. Ogives, liernes et tiercerons portent tous une moulure complexe dont les baguettes s'entrecroisent à la jonction des arcatures. La clé est cylindrique, soulignée par un listel sur son pourtour. Elle n'est pas ornée. Les voûtains sont composés de moellons dressés avec soin sur leurs faces de joint et de parement. Les joints sont assez fins (0,5 à 1 cm), le mortier identique à celui des arcs. Des arcs formerets coiffent les murs ouest, nord et est de la chapelle. Ils emploient le même matériau, et la mise en œuvre est similaire à celle des arcatures. La chapelle ayant un plan rectangulaire (orienté est/ouest), ils sont dissymétriques : arcs brisés à l'est et à l'ouest, arc en plein cintre au nord. Au sud, du côté de l'accès à la nef, le formeret présente une courbure irrégulière. Il a été repris en sous-œuvre, a posteriori, par un second arc, enregistré en US 1024, sans que l'on puisse savoir si le désordre observé dans les maçonneries est la cause ou la conséquence de la reprise. L'adjonction de l'arc inférieur peut aussi

être liée à une volonté d'adaptation d'une chapelle préexistante, de style gothique flamboyant, aux rythmes des tribunes et ouvertures créées dans la nef à la période moderne.

Documents : MN012

Photos : 57, 56, 58, 59, 60, 61, 62, 58a, 58b, 56a, 56b, 181

Auteur : M. Ott

- CHA1023

Compos : 1023 : voûte d'ogives en liernes et tiercerons. 1024 : arc formeret
Commentaire : La chapelle CHA1023 (décrite comme chapelle n°3 sur le terrain) est située immédiatement à l'est de la chapelle CHA1013 (=chapelle n°2), et à l'ouest de la chapelle CHA1030 (=chapelle n°4). Elle présente un plan rectangulaire orienté est/ouest de 6,50 m de long pour 3 m de large. Elle est aujourd'hui dédiée à la Vierge. Elle a été ré-enduite avant l'intervention. De ce fait, les observations sont parcellaires et ne concernent que le couvrement (US 1023), et l'arc formeret (US 1024) qui sépare la chapelle de la nef. Le mur septentrional est toutefois doté d'une niche en exèdre, saillante à l'extérieur de la chapelle, et abritant une statue de la Vierge (déposée pour la durée des travaux). Avant restauration, une porte était visible à l'ouest de l'autel sur ce même mur. Elle donnait accès, par un escalier et un couloir contournant un contrefort à l'extérieur, à une chaire aménagée dans la nef entre les chapelles CHA1013 et CHA1023. Ce couloir est partiellement accessible depuis la cour située au nord de la chapelle. Des graffiti datés de 1732 pour les plus anciens donnent un terminus post quem début XVIIIe siècle pour cet aménagement.

Documents : MN012, MN017, MN018

Photos : 57, 56, 58, 59, 60, 61, 62, 58a, 58b, 56a, 56b, 54, 54a, 55, 102, 103, 123, 125, 126, 137, 102a, 137a, 137b

Auteurs : M. Ott

- US 1024

Catégorie : porte

Type : arc formeret

Sur : 1023

Description : L'arc formeret enregistré en US 1024 et séparant la chapelle CHA1023 de la nef témoigne d'un repentir en cours de chantier, d'une reprise d'un désordre architectonique

de l'arc supérieur, ou de l'adaptation ponctuelle d'une chapelle préexistante, de style gothique flamboyant, aux rythmes des tribunes et ouvertures créées dans la nef à la période moderne. Cette dernière hypothèse est sans doute à privilégier. En effet, la chapelle présente un plan rectangulaire, et une longueur nettement supérieure aux autres. Son ouverture sur la nef devrait donc être plus longue, et nécessiter un arc de 5,60 m de portée, au lieu de 3,75 en moyenne. Or le formeret visible côté nef respecte à peu près le rythme des autres chapelles. L'adaptation n'est visible que côté chapelle: l'arc initial (US 1023), de style gothique tardif, présente bien une longueur de plus de 5,50 m, tandis que l'arc inférieur (US 1024) est décentré vers l'est, et que sa portée n'excède pas 4,80 m. Il présente les mêmes caractéristiques que celui de la chapelle CHA1013 (US 1019), et repose sur des piliers similaires. Les impostes sont toutefois positionnées légèrement plus haut que celles des chapelles voisines, répondant ainsi à la portée légèrement supérieure du formeret.

Documents : MN017, MN018

Photos : 57, 54, 54a, 55, 56, 56a, 56b, 102, 103, 123, 125, 126, 137, 102a, 137a, 137b, 177, 183, 184

Auteur : M. Ott

- US 1025

Fait : MR1022

Catégorie : baie

Type : porte

Synchrone : 1035. 1046

Sous : 1033

Sur : 1042. 1043

Description : Porte d'accès à la chaire, percée dans le mur septentrional de la nef MR1022 à environ 2,50 du sol actuel (2,48 m au-dessus du sol de la chapelle 2 (CHA1013). La porte est actuellement bouchée par la maçonnerie 1034. Son linteau et son seuil ont été récupérés. Il n'en subsiste que les montants, de 2,50 m de haut ménageant une ouverture relativement étroite de 0,64 m de large. Ceux-ci sont, à la base, taillés dans la maçonnerie préexistante 1043, sur 2 assises de celle-ci soit 0,30 m de haut. Au-dessus ils sont en blocs de calcaire gréseux ou grès fin de couleur jaune orangé, taillés et polis. Certains blocs, non parallélépipédiques, sont en remploi. C'est net pour un du montant occidental

qui est trapézoïdal et pour un autre qui conserve les restes d'une moulure. Les pierres sont mises en œuvre à joints fins, presque vifs. Cet ouvrage est moderne. Il a été considéré contemporain de la réfection des chapelles et de la nef, à l'époque moderne, mais constitue peut-être un autre chantier moderne? Le matériau des montants est différent de celui des piliers et des arcs dressés entre nef et chapelles.

Documents : MN003, MN014, MN017

Photos : 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 75, 76, 77, 78, 96, 97, 125, 126, 172, 177, 183, 184

Auteur : Odile Maufras

- US 1026

Fait : MR1002

Catégorie : Baie

Type : Montant de fenêtre

Synchrone : 1022

Sous : 1019. 1028

Sur : 1027. 1042

Description : Montant oriental d'une fenêtre haute en ogive. Le montant est appuyé à l'est aux maçonneries antérieures 1027 et 1042. A l'ouest il est recassé en hauteur par la tribune qui surmonte la chapelle 2 (CHA1013) et à la base par l'arc 1019 de cette chapelle. Il subsiste du montant quatre blocs de pierre taillée (calcaire ? pierre semi dure à grain fin et de couleur beige) superposés formant la partie haute d'un dormant vertical surmonté par l'extrémité d'une traverse ou d'un croisillon de 23,5 cm de haut, lui-même surmonté par la base de la voussure. La partie conservée de la baie mesure 1,98 m de haut, soit environ 1/3 de la hauteur initiale de l'ouvrage. La moulure horizontale de la traverse (ou croisillon) a été bûchée. Le montant et la voussure sont ornés, en façade, d'une moulure composée d'une bande plate de 15 à 18 cm de large, d'un étroit anglet de 3 cm de profondeur et 1.5 de largeur, et d'un tore de 9,5 cm de diamètre qui forme l'angle. Celui-ci est un peu plus gros que le tore du montant occidental de la fenêtre (enregistré 1022). EN partie haute du vestige une bande de peinture noire est conservée. Elle mesure 63 cm de hauteur. Elle est aussi présente sur le vestige occidental de la même fenêtre.

Documents : MN003, MN014, MN017

Photos : 69, 70, 71, 73, 74, 92, 100, 101, 176, 181, 183, 184

Auteur : Odile Maufras

- US 1027*Catégorie* : Mur*Type* : Pan de mur.*Sous* : 1026, 1042*Sur* : /

Description : Pan de maçonnerie ancienne dans le mur MR1002, conservé en hauteur entre la tribune au-dessus de la chapelle 2 (CHA1013) et la porte 1025 d'accès à la chaire. Le pan est bâti en calcaire gréseux ou grès fin de couleur beige clair. Les pierres sont taillées et assemblées à joints moyens, formant un moyen appareil de taille. Le liant utilisé est un mortier de chaux et de sable très clair, presque blanc. Onze assises sont conservées, soit 1,77 m de haut, sur une largeur de 1 m à 1,30 m de large. Les 6 assises les plus hautes forment un coup de sable à l'est qui signale le montant d'un retour ou plus probablement d'une ouverture. Sa hauteur conservée est de 1,05 m. La 4^e assise en partant du haut a une hauteur réduite de 14 cm de haut. Elle a été bûchée après la mise en œuvre. Elle correspond peut-être à un cordon (que la baie interrompt) rythmant en hauteur le mur de la nef. Ce pan de mur est probablement contemporain de celui qui est conservé à l'aplomb, plus bas : 1045. Le pan 1027 est recoupé à l'ouest par le montant de la fenêtre 1026 et la tribune moderne, en bas par la maçonnerie 104 qui le reprend en sous-œuvre. A l'est, il est contrebuté par la porte 1035 et la maçonnerie 1035 qui l'encadre et au-dessus il a été démonté et remplacé par un pan de mur moderne contemporain des tribunes.

Documents : MN003, MN014, MN017*Photos* : 70, 71, 73, 74, 78, 91, 99, 100, 172, 183, 184*Auteur* : Odile Maufras**- US 1028***Fait* : MR1002*Catégorie* : Mur*Type* : Pan de mur*Sous* : /*Sur* : 1026

Description : Pan de maçonnerie formant l'écoinçon au-dessus et à l'est de l'arc formeret 1019. Il est construit en appareil irrégulier de pierres informes grossièrement assisées et noyées dans un mortier abondant. Le mortier est le même que celui qui joint les claveaux de l'arc. Ce pan de construction s'appuie d'un côté sur l'extrados de l'arc 1019, de l'autre sur le vestige de la fenêtre

1026 qui a été cassée pour construire la nouvelle ouverture de la chapelle 2 (CHA1013).

Documents : MN014*Photos* : 70, 71, 74, 100, 181*Auteur* : Odile Maufras**- US 1029***Fait* : MR1002*Catégorie* : Baie*Type* : Fenêtre*Sous* : /*Sur* : 1018, 1042, 1046

Description : Petite fenêtre en ogive installée dans le mur MR1002, entre la nef (deuxième travée après le narthex, au nord) et un petit immeuble bâti au nord de l'église, entre la chapelle 2 (CHA1013) et le contrefort 1066. La fenêtre, initialement formée de 3 blocs taillés (un de base, deux de montant, un de couverture) est actuellement très abîmée, le bloc formant l'arc s'étant rompu. Elle est de forme ogivale avec une largeur de 0,40 m et au hauteur de 0,90 m au centre. Elle s'inscrit dans un rectangle de 1,16 m sur 0,69 m sur 0,33 m de profondeur. L'embrasure se situe au nord, de même que la feuillure, c'est donc de ce côté que l'on ouvrirait les battants. Elle occupe manifestement l'angle sud-est de cet espace septentrional. Du côté de la nef elle est modestement moulurée : le décor est très dégradé. Elle pourrait être de facture médiévale. Sa mise en œuvre toutefois est beaucoup plus récente puisqu'elle occupe un trou qui a été fait dans le mur MR1002 sur 1,50 m de haut et 1,40 m de large qui recoupe non seulement les maçonneries médiévales 1042 et 1045 mais aussi les maçonneries modernes 1018, 1035 et 1046. On note que son arrière voussure est très étrange. Au lieu de s'évaser vers le haut pour répandre la lumière, elle descend devant la fenêtre, limitant sa capacité d'éclairage. Cela s'explique peut-être par la présence d'une fenêtre plus ancienne et plus basse à cet endroit (peut-être aussi plus large) que la baie 1029 remplacerait.

Documents : MN003, MN014, MN017*Photos* : 71, 78, 91, 93, 94, 95, 96, 120, 121, 172, 173, 174, 179, 181, 183, 184*Auteur* : Odile Maufras**- US 1030***Catégorie* : voûte*Type* : voûte d'ogives en liernes et tiercerons*Sous* : 1031, 1032

Description : L'US 1030 correspond au couvrement de la chapelle CHA1030. Il s'agit d'une voûte en liernes et tiercerons. Le matériau mis en œuvre est un calcaire à grain assez fin identique à celui de la chapelle CHA1023. Le liant est un mortier de chaux, les joints sont fins : 2 à 7 mm. Ogives, liernes et tiercerons portent une moulure moins complexe que dans la chapelle CHA1023. A la jonction des liernes et des tiercerons, les quatre médaillons secondaires sont cylindriques (de 17 cm de diamètre) et inornés. La clé principale est également cylindrique, de 27 cm de diamètre, soulignée par un cavet en quart-de-rond sur son pourtour. Elle n'est pas ornée non plus. Les voûtains sont ici encore composés de moellons dressés avec soin sur leurs faces de joint et de parement. La chapelle étant de plan carré, les formerets sont symétriques, en arcs brisés. Ils présentent une moulure en cavet de section hémicirculaire de 11 cm de diamètre, soulignée par deux baguettes. Côté sud, les arcs et les ogives reposent directement sur les piliers de l'arc formeret 1031. S'il y a eu des culots ici ils ont disparu, et l'enduit ne permet pas de trancher. Au nord en revanche, deux culots aujourd'hui bûchés transmettent aux murs les poussées de la voûte : il n'y a ni pilier ni pilastre.

Documents : MN013*Auteur* : M. Ott**- CHA1030**

Compos : 1030 : voûte d'ogives en liernes et tiercerons. 1031 : piliers et arc formeret. 1032 : porte

Commentaire : La chapelle CHA1030 (décrite comme chapelle n°4 sur le terrain) est située immédiatement à l'est de la chapelle CHA1023 (=chapelle n°3), et à l'ouest de la sacristie. Elle présente un plan carré de 4,50 m côté. Elle est aujourd'hui dédiée à la au Sacré-Cœur. Elle a été ré-enduite avant l'intervention. De ce fait, les observations sont parcellaires et ne concernent que le couvrement (US 1030), l'arc formeret (US 1031) qui sépare la chapelle de la nef, et la porte donnant accès à la sacristie dans le mur oriental de la chapelle (US 1032).

Documents : MN013, MN018
Photos : 136, 137, 136a, 136b, 137a, 137b, 105, 104, 104a
Auteurs : M. Ott

- US 1031

Catégorie : porte
Type : piliers et arc formeret
Description : Les piliers et l'arc formeret qui séparent la chapelle CHA1030 de la nef sont enregistrés en US 1031. Contrairement aux autres chapelles, il semble que ces derniers puissent être contemporains du couvrement 1030. En effet, les blocs qui forment les sommiers du formeret 1031 sont aussi constitutifs des départs des ogives et des tiercerons de la voûte. L'arc brisé du formeret 1031 est orné d'une clé au pendentif très simple: un disque inorné de 24 cm de diamètre, saillant de 4 cm. Les claveaux, longs de 25 à 35 cm, mettent en œuvre le même matériau que la voûte 1030: un calcaire blond à grain fin. Les joints sont larges de 1 à 2 cm. Les sommiers de l'arc reposent sur des impostes dont les moulures ont été reprises en ciment dans les années 1950. Les piliers sont symétriques, et haut de 3,02 m.

Documents : MN018
Photos : 136, 137, 136a, 136b, 137a, 137b, 185

- US 1032

Catégorie : porte
Type : porte
Sous : 1036
Description : La porte 1032 permet d'accéder à la sacristie SAC1036 depuis la chapelle CHA1030. Elle est localisée à 61 cm de l'angle nord-est de la chapelle, dans le mur oriental. Haute de 2,16 m, elle présente une largeur de 96 cm. Ici le mur est épais de 71 cm. Elle est entièrement enduite côté ouest, mais dans la sacristie elle est surmontée d'un linteau coffré en béton: cette ouverture a été percée dans les mois précédents l'intervention archéologique, en remplacement d'un accès situé plus au sud et muré à cette occasion (US 1037).

Photos : 105, 104, 104a
Auteur : M. Ott

- US 1033

Fait : MR1002
Catégorie : Mur
Type : Pan de mur
Sous : 1034

Sur : 1025, 1035
Description : Ensemble de deux assises de pierres disposées à la base de l'ouverture qui forme la porte 1025 pour rehausser le niveau du seuil de celle-ci. Le rehaussement est de 20 cm environ. Le seuil, qui a dû reposer initialement sur la maçonnerie 1043 a dû être déposé préalablement à la pose des assises de rehaussement puis remis en place au-dessus d'elles. Cette intervention est récente (XIXe ou XXe s.) puisque le liant contient du ciment.

Documents : MN014, MN017
Photos : 97, 172
Auteur : Odile Maufra

- US 1034

Fait : MR1002
Catégorie : Mur
Type : Pan de mur
Sous : /
Sur : 1033
Description : Pan du mur MR1002 bâti dans l'embrasement de la porte 1025 pour la boucher. La construction est en pierres sur lesquelles un mortier de sable et de ciment a été projeté en 2018. Des photos prises pendant le décroûtage des murs, avant notre passage, montrent que juste avant existait un bouchage en parpaings de ciment.
Documents : MN014
Auteur : Odile Maufra

- US 1035

Fait : MR1002
Catégorie : Mur
Type : Pan de mur
Synchrone : 1025
Sous : 1033
Sur : 1027, 1027, 1042, 1043, 1044
Description : Pan de maçonnerie autour de la porte 1025, contemporain de la construction de celle-ci. La maçonnerie 1035 colmate l'ouverture pratiquée pour caser cette porte. A l'ouest, elle s'appuie aux maçonneries antérieures 1042 et 1043 et à l'est à la maçonnerie 1044.
Documents : MN016
Photos : 73, 75, 76, 77, 78, 96
Auteur : Odile Maufra

- US 1036

Catégorie : mur
Type : élévation de mur en appareil incertain
Sous : 1037, 1032
Sur : 1039, 1040

Description : L'US 1036 correspond à l'élévation du mur occidental de la sacristie SAC1036. Le mur est percé de deux ouvertures postérieures (1037 au sud et 1032 au nord) donnant sur la chapelle CHA1030. Il est coiffé par le formeret du couvrement de la pièce (1038). L'élévation est conservée sur 3,90 m de hauteur maximale et son épaisseur est de 71 cm. Elle met en œuvre un matériau hétérogène de moellons bruts ou taillés, ainsi que de nombreux remplois. Les blocs sont liés par un mortier de chaux blanchâtre, maigre, sableux. Les joints sont larges: 2 à 5 cm, irréguliers. Les assises sont irrégulières, parfois inexistantes.
Photos : 104, 106, 109, 104a, 109a
Auteur : M. Ott

- SAC1036

Compos : 1036 : élévation de mur en appareil incertain. 1037 : porte. 1038 : voûte d'ogives. 1039 : élévation de mur. 1040 : porte. 1041 : élévation de mur. 1047 : Baie à double ébrasement. 1048 : niche
Commentaire : La sacristie SAC1036 est localisée à l'est de la chapelle CH1030 (décrite en chapelle n°4 sur le terrain). Elle présente un plan rectangulaire orienté nord/sud de 4,05 m de long pour 2,65 m de largeur maximale. Un second espace, voûté d'arrêtes, a été adjoint à la sacristie au nord, a posteriori. Il permet d'accéder au presbytère. La sacristie présente deux ouvertures (1032 et 1037) sur son mur occidental (1036). Le mur opposé (1041) comporte une baie (1047) et une niche (1048). Il présente à son extrémité méridionale un redan qui vient masquer le parement du mur sud de la sacristie (1039). Ce dernier préexiste donc. Il conserve les vestiges d'un ancien accès au chœur de l'église. Cette ouverture (1040) est également visible de l'autre côté du mur, côté chœur. Au nord le mur de la sacristie a été démantelé pour permettre l'accès au presbytère et rien n'en subsiste. L'ensemble est couvert d'une voûte enregistrée en 1038.

Documents : MN006
Photos : 104, 106, 109, 104a, 109a, 107, 110, 111, 112, 115, 116, 117, 118, 111a, 107a, 108, 130, 131, 139, 139a, 139b, 139c, 113, 114, 113a
Auteurs : M. Ott

- US 1037*Catégorie* : porte*Type* : porte*Sur* : 1036

Description : La porte 1037 a été réalisée en sous-œuvre dans le mur MR1036, pour donner accès à la chapelle CHA1030 depuis l'angle sud-ouest de la sacristie SAC1036. Elle a été bouchée lors des travaux de restauration en cours. Elle est haute de 2,13 pour 1,17 m de large. Ses piédroits mettent en œuvre des blocs de calcaire fin et blond en partie basse, et des briques dans leurs parties hautes qui soutiennent un linteau en bois épais de 8 cm. Le piédroit méridional est à angle droit, il respecte le parement du mur 1039 préexistant. Son vis-à-vis présente un ébrasement.

Photos : 104, 106, 104a*Auteur* : M. Ott**- US 1038***Catégorie* : voûte*Type* : voûte d'ogives*Sur* : 1036. 1041

Description : Le couvrement de la sacristie SAC1036 est enregistré en US 1038. Il s'agit d'une croisée d'ogives sans médaillon central. Les claveaux des formerets et des ogives présentent les mêmes moulures que ceux de la chapelle adjacente. Les retombées des arcs reposent au nord sur des culots en grès qui semblent en remploi: une tête chevelue au nord-ouest et une feuille d'acanthé au nord-est. Au sud-ouest le culot, en calcaire, paraît de facture plus récente. Il présente une corbeille surmontée d'un rang d'oves. Il est ancré a posteriori dans le parement du mur 1039 qui préexiste. L'ogive sud-est est ancrée directement dans le mur 1041, sans culot. Le bloc qui forme le départ de l'arc est ici constitutif du parement du mur: 1038 et 1041 sont contemporains. Les voutains sont réalisés en moellons taillés sur leurs faces de joints et de parement. Le matériau employé pour les arcs et les voutains est un calcaire à grain fin.

Documents : MN006*Photos* : 104, 106, 107, 109, 110, 111, 112, 115, 116, 117, 118, 111a, 104a, 107a, 109a*Auteur* : M. Ott**- US 1039***Catégorie* : mur*Type* : élévation de mur*Sous* : 1041. 1036. 1038

Description : Le mur méridional de la sacristie SAC1036 est enregistré en MR1039. Il peut aussi être observé dans le chœur, dont il constitue le mur septentrional. Une porte, aujourd'hui bouchée et enregistrée en 1040, permettait initialement une circulation entre les deux espaces. L'élévation du mur 1039 n'est que partiellement visible: elle est en grande partie masquée par des enduits anciens. Elle est conservée sur une hauteur de 4,20 m sous l'arc formeret du couvrement 1038. Les parties visibles montrent des assises assez bien réglées, de moellons de petit à moyen appareil, dressés sur leurs faces de parement et de joints. Les joints sont larges de 1 à 2 cm. Les relations avec le mur ouest de la sacristie (1036) sont masquées. Les maçonneries du couvrement de la sacristie, et le culot de l'arc sud-ouest notamment, sont ancrées a posteriori dans le parement nord du mur 1039 qui préexiste. De même, l'extrémité méridionale du mur occidental de la sacristie (1041), est bâtie en appui sur le parement de 1039. Il semble bien que l'ensemble de la sacristie soit postérieure au mur 1039 et donc à cet état du chevet de l'église. Seule la porte 1040 semble contemporaine de 1039. On ignore quel espace elle desservait à l'origine depuis le chœur.

Photos : 106*Auteur* : M. Ott**- US 1040***Catégorie* : Baie*Type* : porte*Égalité* : 1052

Description : La porte 1040 est aujourd'hui bouchée. Elle donnait auparavant accès au chœur depuis l'angle sud-ouest de la sacristie SAC1036, à travers le mur 1039. Côté nord, dans la sacristie, la porte est aujourd'hui enduite et fait office de placard, haute de 1,85 m, large de 1,35 m et profond de 38 cm. Son piédroit oriental présente un ébrasement à 45°. Il est constitué de pierre de taille, hautes de 21 à 40 cm. Son vis-à-vis est à angle droit: il a été repris a posteriori. Côté chœur, les piédroits sont chanfreinés. Ils mettent en œuvre le même type de blocs: l'ensemble paraît homogène. On peut s'interroger en revanche sur le linteau, qui est en arc surbaissé au nord, et en plein cintre côté chœur. Ici, l'arc est régulier, constitué de claveau de calcaire

blond à grain fin, mais il semble toutefois être le fruit d'une reprise ponctuelle de l'ouverture. En effet, un coup de sabre est visible dans les assises du mur 1039 côté chœur à hauteur de l'arc. Ce n'est pas le cas des piédroits qui semblent contemporains du mur.

Photos : 108, 110, 130, 131, 139, 139a, 139b, 139c*Auteur* : M. Ott**- US 1041***Catégorie* : mur*Type* : élévation de mur*Sous* : 1038*Sur* : 1039

Description : Le mur 1041 correspond au mur oriental de la sacristie SAC1036. Il est doté d'une baie (1047 et d'une niche (1048). Il présente en plan, à son extrémité méridionale, un redan vers l'ouest prolongé d'une jonction à pan coupé avec le mur du chœur (1039) sur lequel il s'appuie. On n'explique pas la présence de ces maçonneries en surépaisseur. À l'extérieur du côté du parc, le parement oriental ne présente aucun décrochement: il est rectiligne. Un enduit orné d'un faux appareil ne permet pas d'en analyser la stratigraphie. Malgré ces particularités, l'ensemble de l'élévation du mur 1041 semble le fruit d'un unique chantier. On note également, dans la sacristie, que l'ogive sud-est du couvrement 1038 est ancrée directement dans le pan coupé du mur 1041. Le bloc qui forme le départ de l'arc est ici constitutif du parement. De plus, les voutains de 1038 ne se prolongent pas au-delà du parement de 1041 et reposent sur son arase: la voûte ne peut être antérieure au mur. L'élévation du mur est bâtie en moellons de tailles et de modules divers, certains en remploi, en grès et en calcaire. Les assises sont mal réglées et les joints sont larges (2 à 5 cm). Le liant est un mortier pauvre, sableux. Tous ces points permettent de rapprocher 1041 du mur 1036 en vis-à-vis. Il faut également noter l'emploi de pierre de taille en moyen appareil, en moellons hauts de 21 cm, pour la chaîne d'angle du redan comme pour l'encadrement de la fenêtre 1047. Le matériau, un calcaire blond, est identique à celui des voutains et des arcs.

Photos : 106, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 139, 139a, 139b, 139c, 111a, 113a, 109a*Auteur* : M. Ott

- US 1042*Fait* : Mur*Catégorie* : Mur*Type* : Pan de mur*Synchrone* : 1043 ? 1045 ?*Sous* : 1026. 1029. 1035*Sur* : 1027

Description : Pan de maçonnerie observé sur le mur MR1002, entre les chapelles 2 et 3 (CHA1013 et CHA1023), entre les pans de construction plus récents 1026 à l'est, 1029 au-dessous et 1035 à l'est. Il reprend en sous-œuvre le pan plus ancien US 1042 qui le surmonte. Construction de petits moellons de grès rose orangé (patine brune en surface) équarris, disposés en assises assez régulières et joints avec un mortier de chaux et de sable blanc. Les joints sont d'épaisseur moyenne. Le pan 1042 est conservé sur 1,20 m de long et 8 assises, soit 0,97 m de haut. Ce que cette maçonnerie répare n'est pas décelé. Elle bouche peut-être une ancienne ouverture longtemps avant que la fenêtre 1029 ne soit installée. Dans ce cas, la fenêtre initiale aurait été un peu plus haute et elle aurait apporté de la lumière à la nef depuis un espace extérieur non bâti. Cette interprétation n'est pas vraiment satisfaisante, puisque le pan 1042 se situe à proximité de deux baies superposées d'un état médiéval.

Documents : MN014*Photos* : 78, 91, 93, 96, 98, 99, 100, 172, 181*Auteur* : Odile Mauftras**- US 1043***Fait* : MR1002*Catégorie* : Mur*Type* : Pan de mur*Synchrone* : 1042 ?*Sous* : 1025. 1046*Sur* : /

Description : Pan de maçonnerie observé sur le mur MR1002, entre les chapelles 2 et 3 (CHA1013 et CHA1023), entre les pans de construction plus récents 1029, 1046, 1033 et 1035 qui le recourent de toutes parts. Il est conservé sur 1 à trois assises sous la porte 1025, soit 0,12 à 0,40 m de haut et 1,45 m de large si l'on tient compte de la pierre arrachée à l'ouest dont le négatif est assez net. Le parement a été enduit à plusieurs reprises et il n'est pas très lisible. La maçonnerie ressemble néanmoins à l'appareil du pan 1042 qui lui est peut-être contemporain.

Documents : MN014, MN017*Photos* : 96, 97, 172*Auteur* : Odile Mauftras**- US 1044***Fait* : SU1066*Catégorie* : Mur*Type* : Pan de mur*Sous* : 1025. 1035. 1049*Sur* : /

Description : Pan du mur MR1002 conservé en hauteur entre la porte 1025 d'accès à la chaire et la chapelle 3 (CHA1023). Il en subsiste 17 assises, soit 3,30 m de haut et 0,40 à 0,95 m de large. L'appareil est irrégulier, fait de blocs et de moellons de calcaire gréseux ou grès fin de couleur paille pour certains éléments, et de couleur jaunâtre rosé pour d'autres. Certains blocs sont taillés, la plupart sont équarris. Ils sont assisés régulièrement et liés à joints épais. Ce qui fait actuellement office de parement sur ce pan de maçonnerie était à l'origine une partie interne de construction. Cela s'observe sur une pierre taillée légèrement en retrait dont la face actuellement en parement est une face de joint. Un bloc, assez volumineux, a été retaillé, amaigri, pour ne plus saillir du nu du mur. La position en plan de ce pan montre qu'il appartient au contrefort SU1066. Il a été cassé de tous les côtés, de sorte qu'aucune limite n'est conservée. En hauteur il a été tronqué avant la pose du culot de réception d'un arc doubleau de la nef, à la base il a été démonté et remplacé par l'arc de décharge US 1049 et la maçonnerie 1046. A l'est c'est le pilier de la chapelle qui le tronque sur toute sa hauteur et à l'ouest c'est le pan de mur moderne 1046.

Documents : MN003, MN016, MN017*Photos* : 102, 102a, 103, 124, 125, 126, 177, 183, 184*Auteur* : Odile Mauftras**- US 1045***Fait* : MR1002*Catégorie* : Mur*Type* : Pan de mur*Synchrone* : 1027*Sous* : 1018. 1029. 1046*Sur* : /

Description : Petit pan de maçonnerie conservé sous la fenêtre 1029, dans le mur MR1002. La base n'a pas été dégagée. Le vestige est apparent sur 9 assises d'élévation, soit 1,20 m de haut, et il est conservé sur 1 m de large. Il est fait de moellons finement équarris ou taillés disposés en assises régulières pour former un moyen appareil de taille. A l'est, il forme de la 3e à la 9e assise

un angle net qui marque le piédroit d'une baie alignée sur celle qui perce le pan de mur MR1027. C'est ce qui laisse penser que les deux pans de construction sont contemporains l'un de l'autre. Le pan US 1044 est cassé à l'ouest par la pose du pilier 1018, à l'est par le pan de mur 1046 et au sommet par l'incrustation de la fenêtre 1029.

Documents : MN014, MN017*Photos* : 119, 120, 121, 179, 181, 183, 184*Auteur* : Odile Mauftras**- US 1046***Fait* : MR1002*Catégorie* : Mur*Type* : Pan de mur*Synchrone* : 1025*Sous* : 1029*Sur* : 1043. 1044. 1049

Description : Pan de maçonnerie moderne dans le mur MR1002. La construction est présente à la base du mur, sur une hauteur variable, entre les chapelles 2 et 3 (CHA1013, CHA1023). Le pan reprend en sous-œuvre les constructions plus anciennes 1042 (contact rompu par la fenêtre 1029) et 1043. Il est contemporain de la pose de la porte 1025 et il est lié au pan de construction 1035 auquel il s'apparente. Il est toutefois moins signé, peut-être parce qu'il était destiné à recevoir un parement de blocs minces comme les pans de mur 1010 et 1020, ses contemporains. A l'est, il s'adosse à l'extrados de l'arc 1049 : l'un et l'autre sont construits en même temps, avec le même mortier : liant de chaux et de sable orangé clair.

Documents : MN014, MN016, MN017*Photos* : 75, 76, 77, 78, 102, 102a, 103, 119, 121, 122, 124, 125, 126, 177, 179, 183, 184*Auteur* : Odile Mauftras**- US 1047***Catégorie* : baie*Type* : Baie à double ébrasement

Description : Baie à double ébrasement dans le mur oriental 1041 de la sacristie SAC1036, transformée en évier à posteriori. Haute de 1,67 m, la fenêtre présente une largeur décroissante de 99 cm à l'ouest à 45 cm à l'est. La pierre de taille utilisée pour les piédroits est identique à celle de la chaîne d'angle du redan que présente le mur 1041 au sud de la fenêtre. Il s'agit de blocs de calcaire blond, parfaitement dressés, et

hauts de 21 cm. Le linteau est horizontal, composé de trois blocs traversant épais de 15 cm.

Photos : 111, 111a, 114

Auteur : M. Ott

- US 1048

Catégorie : baie

Type : niche

Description : La niche 1048 est aménagée dans le redan que présente, au sud de la baie 1047, le mur oriental 1041 de la sacristie SAC1036. Elle est contemporaine du mur. La niche, haute de 90 cm, est située 40 cm au-dessus du sol de la sacristie. Elle est large de 65 cm, profonde de 50 cm, et voûtée en cul-de-four. Elle présente un plan en abside.

Photos : 113, 113a

Auteur : M. Ott

- US 1049

Fait : MR1002

Catégorie : Mur

Type : Arc de décharge

Sous : 1046

Sur : 1044

Description : Arc de décharge bâti dans le mur MR1002 en même temps que le pilier 1024 d'entrée de la chapelle 3, que le pan de mur 1046 et que la porte 1025. L'arc est constitué de gros blocs équarris (ou taillés, en remploi et érodés) de grès jaunâtre. Il remplace la base 1044 du contrefort SU1066 dont les blocs saillants ont été démontés pour uniformiser la surface du mur moderne de la nef. Il en récupère les descentes de charge et les bascule vers l'ouest pour une raison qui n'est pas détectable en surface : peut-être une faiblesse à cet endroit dans le sous-sol ou en fondation.

Photos : 122, 123

Auteur : Odile Mauftras

- US 1050

Fait : MR1002

Catégorie : Baie

Type : Fenêtre

Sous : /

Sur : /

Description : Fenêtre murée de 1,70 m de haut et 0,70 m de large, présente en hauteur approximativement au-dessus de la fenêtre 1029. Comme cette dernière, la fenêtre 1050 perce le mur MR1002 entre la nef et une pièce de combe d'un tout petit immeuble bâti au nord de l'église entre la chapelle 2 (CHA1013)

et le contrefort SU1066. La fenêtre est à la hauteur de la tribune qui surmonte la chapelle, légèrement au-dessus des départs d'arcs doubleaux de la nef moderne.

Photos : 127, 128, 129

Auteur : Odile Mauftras

- US 1051

Fait : MR1002

Catégorie : Mur

Type : Pan de mur

Sous : /

Sur : 1053

Description : Pan du mur MR1002 à l'est de la chapelle 3 (CHA1023). La maçonnerie est un moyen appareil irrégulier de moellons taillés en remploi. Les assises sont irrégulières, les joints sont d'épaisseur moyenne à épaisse. A l'ouest, le pan forme le pilier 1024 de réception de l'arc formeret séparant la nef de la chapelle 3, mais à cet endroit la maçonnerie est largement recouverte par un enduit (au ciment ?) qui forme la moulture; à l'est, le pan s'appuie sur la maçonnerie plus ancienne 1053 dont il reprend l'alignement. Le pan 1051 se prolonge à l'est au-delà de la chapelle 4. Là, il est percé de la porte 1040=1052. Bien que de facture très différente, il semble contemporain du pan 1046 et du grand chantier moderne de réfection de l'église. Il est assurément contemporain de la porte 1052.

Documents : MN018

Photos : 136, 136a, 136b, 137, 137a, 137b, 178, 182, 185

Auteur : Odile Mauftras

- US 1052

Fait : MR1002

Catégorie : Baie

Type : Porte

Égalité : 1040

Synchrone : 1051

Description : Numéro attribué par erreur à la porte percée dans le mur MR1002/MR1041 de séparation du chœur et de la sacristie, déjà numérotée 1040 dans la sacristie. Côté chœur, la porte présente deux montants verticaux dont l'angle est chanfreiné et un arc de couverture en plein cintre, également chanfreiné. Les blocs formant la porte ont été mis en œuvre en même temps que le pan de mur MR1002. Pour la description côté sacristie, voir US 1040.

Documents : MN018

Photos : 130, 131, 139, 139a, 139b, 139c, 185

Auteur : Odile Mauftras

- US 1053

Fait : MR1002

Catégorie : Mur

Type : Pan de mur

Sous : 1031, 1051

Sur : /

Description : Vestige de parement ancien dans le mur MR1002, entre les chapelles 3 (CHA1023) et 4 (CHA1030). Le pan de mur 1053 est conservé sur 1,80 m de large et 9 assises, soit 1.22 m de haut, sous le doubleau séparant les deux dernières travées de la nef avant le chœur. Il est en grand appareil de taille, plus irrégulier que celui de la façade occidentale avec des assises non réglées et des joints épais. Ceux-ci ont été repris à plusieurs reprises et le mortier d'origine n'est plus visible. Le matériau est un grès brun rose. La surface est usée et patinée, quelques pierres conservent les traces d'une taille au taillant droit en layage simple, similaires aux traces observées sur le parement du pilier 1001. NB : ce parement a été photographié, croqué (au dos de la fiche papier), mais non relevé au pierre à pierre.

Documents : MN003, MN018

Photos : 136, 136a, 136b, 137, 137a, 137b, 178, 182

Auteur : Odile Mauftras

- US 1054

Catégorie : mur

Type : élévation de mur

Sous : 1058

Description : L'US1054 correspond au mur septentrional du porche POR1054. Il est doté d'une vaste ouverture, haute de 5,06 m pour 1,90 m de large, réalisée en sous-œuvre dans un mur préexistant, comme en témoigne un coup de sabre visible à l'est de la porte. À l'est du coup de sabre, les maçonneries du mur initial emploient des blocs de calcaire gréseux soigneusement dressés, de 12 à 30 cm d'épaisseur, mis en œuvre en assises régulières à joints fins, qui sont également visibles sur le parement nord du mur à l'extérieur de l'édifice. Là, elles ont été enregistrées en US 1065. Le coup de sabre trouve son pendant à l'ouest de la porte, mais il est en grande partie masqué par l'enduit. La maçonnerie liée à la mise en place de

la porte est de moins belle facture: elle emploie des moellons divers, souvent en remploi, mis en œuvre en assises irrégulières, à joints épais. Dans ces joints, on observe de nombreux calages d'éclats calcaires et de fragments de briques. La porte elle-même est constituée de piédroits supportant un arc en plein cintre en pierre de taille. À l'extérieur elle est surmontée d'une croix reposant sur une imposante moulure saillante de style néoclassique.

Photos : 148, 148a, 149, 155

Auteur : M. Ott

- POR1054

Composés : 1054 : élévation de mur. 1055 : élévation de mur. 1056 : élévation de mur. 1057 : élévation de mur. 1058 : voûte d'ogives

Commentaire : L'ensemble POR1058 correspond au porche (décrit comme « chapelle 0 » sur le terrain) donnant aujourd'hui accès au narthex de l'église depuis le nord. Il est situé immédiatement à l'ouest de la chapelle CHA1004 et présente un plan rectangulaire orienté est/ouest de 5,04 m de long pour 2,80 m de large. Cet espace est constitué des murs 1054 au nord, 1055 au sud, 1056 à l'est, 1057 à l'ouest, et du couvrement 1058. Il semble que les ouvertures nord et sud, qui donnent accès à l'église, soient le fruit de reprises postérieures aux murs qui les reçoivent. Le porche actuel pourrait ainsi résulter de la transformation d'une chapelle antérieure, similaire aux quatre autres.

Documents : MNO10

Photos : 148, 148a, 149, 155, 150, 151, 145, 145a, 146, 146a, 146b, 147, 147a, 153, 153a, 152, 152a, 152b, 154, 154a, 154b, 156, 156a

Auteurs : M. Ott

- US 1055

Catégorie : mur

Type : élévation de mur

Sous : 1058

Description : Le mur 1055 donne accès au narthex de puis le porche POR1054 dont il constitue le mur méridional. Les maçonneries emploient différents types de matériaux: pierres brutes d'extraction, blocs en remploi, briques et fragments de briques. La mise en œuvre ne présente aucun soin. Les assises sont très irrégulières, voire inexistantes par endroit. Le mur, haut de 5 m et long de 5,14 m, est doté de deux portes,

surmontées d'un arc de décharge. À l'est la porte principale est haute de 3,10 m pour une largeur de 1,82 m. Les piédroits soutiennent un linteau droit, surmonté d'un arc en plein cintre formant un faux tympan. Le pan de mur compris entre le linteau et l'arc est comblé de briques. 30 cm à l'ouest de cette ouverture, une porte de plus petites dimensions a été aménagée dans le même temps. Large de 80 cm, elle est haute de 2,04 m. Elle est surmontée d'un linteau monolithe peu épais (12 cm) au-dessus duquel une poutre horizontale pouvait jouer un rôle de décharge. Les deux ouvertures sont elles-mêmes surmontées d'un grand arc de décharge ancré dans les maçonneries des murs est (1056) et ouest (1057) du porche POR1054. Elles emploient des blocs de même nature que ceux de la porte opposée (1054), et la mise en œuvre semble identique: l'ensemble pourrait être contemporain et remonter à la transformation de cette chapelle en porche d'accès.

Photos : 150, 151

Auteur : M. Ott

- US 1056

Catégorie : mur

Type : élévation de mur

Sous : 1058

Description : Le mur 1056 sépare le porche POR1054 de la chapelle CHA1004, dédiée à Notre-Dame-de-Pitié. Il est orienté nord/sud. Long de 2,88 m, il est haut de 4,73 m, et surmonté par un formeret de la voûte 1058. Il est en partie masqué par des vestiges d'enduit. Les parties visibles présentent des maçonneries hétéroclites et les traces d'au moins deux ouvertures. Les matériaux mis en œuvre font une large place aux blocs de remploi. Ils sont mis en œuvre sans soin, et ne sont pas assisés dans les parties observées. Une large part du mur est occupée par une niche aujourd'hui bouchée. Son appui est situé à 1,50 m du sol, et l'on peut de ce fait écarter l'idée qu'il ait pu s'agir d'un accès à la chapelle voisine. La niche, haute de 2,40 m pour 1,16 m de large, semble avoir été réalisée en sous-œuvre, mais les enduits gênent la lecture. Les piédroits sont constitués de blocs de calcaire fin de couleur blanc-jaune, taillés avec soin, hauts de 16 à 40 cm. L'arc surbaissé qu'ils supportent est composé de petits claveaux issus du même matériau. En bas et au nord, un

placard de section carrée, haut et large de 45 cm, présente une profondeur de 1,23 m. Une feuillure est visible sur son périmètre. Ici encore, l'enduit masque les relations stratigraphiques entre le placard et le mur qui le reçoit.

Photos : 145, 145a, 146, 146a, 146b, 147, 147a

Auteur : M. Ott

- US 1057

Catégorie : mur

Type : élévation de mur

Sous : 1058

Description : Le mur 1057 correspond au mur occidental du porche POR1054. Il est haut de 4,68 m au maximum à la jonction des arcs du formeret (1058) qui le coiffe, pour une largeur de 2,88 m. Les maçonneries visibles sont hétérogènes, mais il est impossible de savoir s'il s'agit d'un moindre soin apporté lors du chantier. Il est en effet en grande partie enduit, ce qui masque les relations entre les différents points d'observation, et limite l'analyse stratigraphique. La partie basse semble toutefois mettre en œuvre des blocs sommairement taillés et non assisés, mêlant briques et éclats calcaires en calage dans les joints, tandis que la partie haute montre des moellons mieux dressés, en assises plus régulières. Il pourrait toutefois ne s'agir que d'un aléa, lié notamment au remploi ponctuel de blocs bien taillés. Des fissures verticales affectent ce mur. Ces désordres ne sont pas visibles de l'autre côté du mur. À l'extérieur de l'église, le parement occidental du mur 1057 met en œuvre un appareil bien différent, soigné, de blocs réguliers, dressés sur leurs faces de joints et de parement. Le mur 1057 présente enfin une niche, bouchée, haute de 1 m pour 55 cm de large. L'appui se situe à 1,08 m du sol du porche. Une feuillure sur son périmètre témoigne d'un porte en bois aujourd'hui disparue.

Photos : 153, 153a, 155

Auteur : M. Ott

- US 1058

Catégorie : voûte

Type : voûte d'ogives

Sur : 1054. 1055. 1056. 1057

Description : L'US 1058 correspond au couvrement du porche POR1054. Sur trois des quatre murs du porche reposent les formerets, en plein cintre au nord, en arcs brisés à l'ouest comme à

l'est. Au sud, l'arc est absent: il a pu être détruit lors du percement des ouvertures en sous-œuvre dans le mur 1055. Les ogives et les formerets retombent sur quatre culots aux angles de la pièce. Ils sont ornés de motifs variés: tête barbue au sud-ouest; personnage chevelu au nord-ouest (trop endommagé pour que son attitude puisse être comprise); ange en génuflexion au nord-ouest. Au sud-est, le culot a été détruit, vraisemblablement lors de la construction du mur 1055 ou de la porte donnant accès au narthex. À la jonction des quatre ogives, le médaillon circulaire est orné d'un blason représentant un arbre portant des fruits. Les vouîtains sont en pierre de taille: un calcaire à grain fin, identique à celui des ogives et du médaillon.

Documents : MN010

Photos : 146, 146a, 146b, 147, 147a, 152, 152a, 152b, 154, 154a, 154b, 155, 156, 156a

Auteur : M. Ott

- US 1059

Fait : MR1059

Catégorie : Mur

Type : Pan de mur

Synchrone : 1071. 1073

Sous : 1070. 1074. 1076

Sur : /

Description : Pan de mur constituant la partie la plus ancienne de la façade occidentale MR1059 de l'église. Le pan est observable sur 9 m de large : son extrémité méridionale est masquée par une maison qui est accolée à l'angle sud-ouest de l'édifice. Il se développe au nord jusqu'au pan de mur 1073 qui forme son extrémité et un chaînage correspondant probablement à l'angle initial du mur. Le pan 1059 est conservé sur 26 à 27 assises, soit 5 à 5,30 m d'élévation (la façade repose sur un sol en pente). En hauteur, il s'interrompt à l'endroit d'une reprise sans doute récente de ses blocs de parement, US 1070. Le pan 1059 est en moyen appareil de taille, en grès brun clair rosé (patiné brun). Les moellons sont mis en œuvre avec des joints d'épaisseur moyenne. Il est percé à la base, approximativement en son centre du portail principal d'entrée de l'église qui est une baie très simple à montants droits et arc en plein cintre, sans tympan. Les piédroits sont couronnés par une imposte simple. L'ensemble n'est pas sculpté ni mouluré mais simplement marqué par un ressaut

identique sur les piédroits et l'arc, formant un double rouleau anguleux qui donne un peu de profondeur. Le portail mesure, dans l'œuvre, 2,30 m de large et environ 3,40 m de haut (taille de l'ouverture mesurée avec une hauteur approximative, le seuil étant recouvert au moment de l'observation). Sa pose est contemporaine de la construction de la façade 1059 même si les pierres qui le composent ont été taillées séparément, occasionnant quelques décalages entre les assises du pan de mur laissées en attente et celles de la porte. On note que la porte d'entrée n'est pas centrée par rapport au pignon 1071 de la façade occidentale. Le décalage est de 20 cm environ (le portail étant décalé vers le nord). L'arase du pignon 1071 n'est peut-être pas celle d'origine. Le portail n'est pas non plus, à l'intérieur, au centre du narthex, mais décalé de 15 cm. Ce décalage, en revanche, est d'origine puisque les piliers SU1060 et SU1061 qui définissent l'espace central du narthex et qui sont adossés au mur occidental de l'église et lui sont chaînés ne sont pas, l'un et l'autre, à égale distance de la porte.

Documents : MN001, MN002, MN003, MN005

Photos : 9, 10, 11, 140, 140a, 141, 142, 142a, 142b, 143, 143a, 143b, 143c, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166

Auteur : Odile Mauftras

- MR1059

Composition : 1059 : Pan de mur. 1070

: Pan de mur. 1071 : Pan de mur. 1072 :

Pan de mur. 1073 : Chaîne d'angle. 1077

: Chandelier. 1078 : Fenêtre

Commentaire : Mur occidental de l'église Saint-Jean-Baptiste. Celui-ci conserve plusieurs états de construction : - Un état ancien représenté par le pan de mur 1059 qui est à la base et qui englobe le portail et par le pan de mur 1071, au-dessus du précédent mais sans contact conservé, qui forme un pignon pour supporter le toit en bâtière de l'édifice. Cette première façade se termine au nord par la chaîne d'angle 1073 qui marquait un retour vers l'est (mur gouttereau méridional non conservé). - Un agrandissement au nord pour englober un élargissement de la nef et l'ajout du porche nord POR1054. - Des modifications modernes dont la plus notable est la construction du clocher

1075. C'est peut-être à cette époque qu'est ajouté le portique d'entrée 1076. Celui-ci pourrait être plus tardif. De même, l'ajout, au-dessus du portail d'une niche ornée d'une statue de saint. - En dernier lieu, les pierres de parement de la façade ont été changées sur plusieurs assises.

Documents : MN001, MN002, MN003, MN005

Photos : 9, 10, 11, 12, 140, 140a, 141, 142, 142a, 142b, 143, 143a, 143b, 143c, 144, 144a, 144b, 144c, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166

Auteur : Odile Mauftras

- US 1060

Fait : SU1060

Catégorie : Support

Type : Pilier

Synchrone : 1059

Sous : /

Sur : /

Description : Pilier engagé dans le mur de façade occidentale MR1059 de l'église, au sud du portail, et délimitant l'espace central du narthex d'un collatéral méridional. Le pilier a été bâti en même temps que le mur MR1059, avec des assises au même niveau et quelques pierres en commun. Il est en moyen appareil de taille et en grès beige jaunâtre rosé. Les joints sont d'épaisseur moyenne et le mortier d'origine, repris, n'est plus visible. Le pilier est repris en partie haute pour la réception d'un cul de lampe sur sa face orientale et de la base de l'ogive de couverture du narthex dans l'angle de ses face orientale et septentrionale.

Documents : MN003, MN005

Photos : 140, 140a, 141, 142, 142a, 142b

Auteur : Odile Mauftras

- SU1060

Composition : 1060 : Pilier

Commentaire : Pilier au sud-ouest du narthex, engagé dans le mur de façade occidentale MR1059.

Documents : MN003, MN005

Photos : 140, 140a, 141, 142, 142a, 142b, 143, 143a, 143b, 143c

Auteurs : Odile Mauftras

- US 1061

Fait : SU1061

Catégorie : Support

Type : Pilier

Sous : /

Sur : /

Description : Pilier engagé dans le mur de façade occidentale MR1059 de l'église, au nord du portail, et délimitant l'espace central du narthex d'un collatéral septentrional. Le pilier a été bâti en même temps que le mur MR1059, avec des assises au même niveau et quelques pierres en commun. Il est en moyen appareil de taille et en grès beige jaunâtre rosé. Les joints sont d'épaisseur moyenne et le mortier d'origine, repris, n'est plus visible. Le pilier est repris en partie haute pour la réception de la base de l'ogive de couvrement du narthex.

Documents : MN003, MN005

Photos : 140, 140a, 141, 143, 143a, 143b, 143c

- SU1061

Composition : 1061 : Pilier

Commentaire : Pilier au nord-ouest du narthex, engagé dans le mur de façade occidentale MR1059.

Documents : MN003, MN005

Photos : 140, 140a, 141, 143, 143a, 143b, 143c

Auteurs : Odile Mauftras

- US 1062

Fait : SU1062

Catégorie : Support

Type : Pilier

Sous : /

Sur : /

Description : Pilier bâti en limite orientale du narthex, dans son angle nord-est. Il fait face, à l'ouest, au pilier SU1061 et, au sud, au pilier SU1063. Il est construit comme ces derniers, en moyen appareil de taille et en grès beige jaunâtre rosé. Les joints sont d'épaisseur moyenne et la partie haute a été reprise pour la réception de la base de l'ogive de couvrement du narthex.

Documents : MN003, MN005.

- SU1062

Composition : 1062 : Pilier

Commentaire : Pilier au nord-est du narthex, engagé dans le mur de façade occidentale MR1059.

Documents : MN003, MN005

Auteurs : Odile Mauftras

- US 1063

Fait : SU1063

Catégorie : Support

Type : Pilier

Sous : /

Sur : /

Description : Pilier bâti en limite méridionale du narthex, dans son angle sud-est. Il fait face, à l'ouest, au pilier SU1060 et, au nord, au pilier SU1063. Il est construit comme ces derniers, en moyen appareil de taille et en grès beige jaunâtre rosé. On remarque, sur certaines pierres, les traces des outils de taille : un taillant droit à lame étroite, un taillant plus large et des traces de boucharde. Ces derniers sont trop espacés pour avoir été marqués au moment de la taille des blocs. Ils correspondent à un piquetage plus récent, probablement pour faciliter l'accrochage d'un enduit. Les joints sont d'épaisseur moyenne et la partie haute a été reprise pour la réception de la base de l'ogive de couvrement moderne du narthex.

Documents : MN003, MN005

Photos : 228, 229, 264

- SU1063

Composition : 1063 : Pilier

Commentaire : Pilier au sud-est du narthex, engagé dans le mur de façade occidentale MR1059.

Documents : MN003, MN005

Photos : 228, 229

Auteurs : Odile Mauftras

- US 1064

Fait : MR1065

Catégorie : Mur

Type : Pan de mur

Sous : 1079

Sur : 1065

Description : Pan de mur bâti dans le prolongement du pan 1065 du mur septentrional de l'église MR1065 et correspondant à une extension de ce dernier vers l'ouest. Le mur ferme le porche POR1054 qui n'appartient donc pas à l'église dans son premier état. La maçonnerie s'apparente à celle du mur plus ancien 1065, en moyen appareil de taille de grès fin ou calcaire gréseux beige clair blanchâtre, avec toutefois des assises moins régulières et des joints plus épais. Les traces de taille sont partiellement conservées : les moellons ont été dressés au taillant droit en layage simple, jusqu'aux arêtes qui n'ont pas fait l'objet de ciselure. Le pan est conservé sur 20 assises à l'est du porche 1079 et sur 21 à l'ouest. Il mesurait sans doute à l'origine 4,07 m de long pour former un retour à angle droit avec le pan 1072

du mur de façade occidentale MR1059. Cet angle a été cassé pour être raboté et remplacé par la maçonnerie US 1067.
Documents : MN003, MN005, MN004
Photos : 132, 133, 134, 135, 149, 167, 170, 171, 168, 169

- US 1065

Fait : MR1065

Catégorie : Mur

Type : Pan de mur

Sous : 1064

Sur : /

Description : Partie la plus ancienne du mur gouttereau septentrional MR1065 de l'église. Le mur ferme la chapelle 1 (CHA1004) au nord et forme un retour vers le sud qui devait lui aussi fermer cette même chapelle. Le pan de mur est observable depuis son extrémité (chaînage) à l'ouest sur 4,55 m de long vers l'est et il est conservé sur 20 assises d'élévation. Il est bâti en moyen appareil de taille avec des assises non réglées mais homogènes et des joints fins. Le matériau est un grès fin ou un calcaire gréseux beige clair, légèrement rosé. Le détail de l'appareil montre que le chaînage a été bâti en premier, certainement en même temps que le mur en retour, et qu'il a été laissé en attente avant que ne soit bâtie l'élévation du pan septentrional 1065. L'ensemble est parfaitement lié mais les hauteurs d'assises ne coïncident pas. Le pan de mur est percé d'une grande fenêtre cintrée dont l'encadrement en pierre a été déposé avant qu'elle ne soit bouchée par un pan de maçonnerie en briques. Cette baie correspond à la fenêtre axiale de la chapelle 1 (CHA1004).

Documents : MN003, MN005, MN004

Photos : 132, 133, 134, 135, 170, 171, 168, 169

Auteur : Odile Mauftras

- MR1065

Composition : 1064 : Pan de mur. 1065

: Pan de mur. 1079 : Porte

Commentaire : Mur septentrional de l'église, à l'ouest, fermant le porche POR1054 et la chapelle 1 (CHA1004).

- Le mur est bâti dans un premier temps pour fermer au nord la chapelle 1 (CHA1004) avec une fenêtre axiale d'éclairage. Il forme à son extrémité occidentale un retour vers le sud qui devait lui-aussi fermer la chapelle. - Dans un deuxième temps, un porche est installé à l'ouest de la chapelle, à

l'angle de celle-ci et du narthex (porche POR1054). Pour ce faire, le mur MR1065 est allongé par le pan 1064. C'est la présence d'un trou de boulin, contre le chaînage 1065 et réservé dans la maçonnerie du pan 1064 qui permet de restituer leur ordre chronologique. En effet, le trou n'aurait pas pu retenir un bois si le pan 1064 avait préexisté et que le pan de maçonnerie 1065 s'y fut adossé. - Tardivement, un portail est créé (ou remplacé) dans le porche par une percée large et haute dans le pan 1064, c'est la construction 1079 qui englobe le portail et la maçonnerie d'intégration dans le mur. Cet ajout est contemporain du rehaussement (non enregistré) de l'ensemble du mur MR1065 réalisé au moment de la création des tribunes, à l'époque moderne.

Documents : MN004

Photos : 132, 133, 134, 135, 167, 170, 171, 168, 169

Auteurs : Odile Maufras

- US 1066

Fait : SU1066

Catégorie : Support

Type : Contrefort

Sous : /

Sur : /

Description : Numéro attribué à l'unique contrefort observable au nord de l'église. Celui-ci est localisé entre les chapelles 2 et 3 (CHA1013, CHA1023). A l'extérieur on n'en voit que le sommet depuis les fenêtres du 2e étage du presbytère sur 15 assises de chaînage. Il a une largeur d'environ 1,50 m qui réduit à environ 0,80 m au niveau des 7 dernières assises par un ressaut unique, à l'ouest.

Documents : MN003, MN005, MN004

Photos : 17, 19, 20

Auteur : Odile Maufras

- SU1066

Composition : 1044 : Pan de mur. 1066 : Contrefort

Commentaire : Unique contrefort observable au nord de l'église, entre les chapelles 2 et 3 (CHA1013, CHA1023). Le contrefort a été enregistré 1066 à l'extérieur de l'édifice où il n'est visible qu'en partie haute. A l'intérieur de la nef, le pan de mur MR1044 est dans son prolongement et lui appartient. Cette partie a été amaigrie, de sorte que l'extrémité méridionale de ce support n'est pas conservée : on peut supposer qu'elle était saillante sur le nu du mur de

la nef MR1002 dans l'état médiéval et y formait un pilier adossé.

Documents : MN003, MN005, MN004

Photos : 19, 20

Auteurs : Odile Maufras

- US 1067

Catégorie : Mur

Type : Pan de mur

Sous : /

Sur : 1064, 1072, 1079

Description : Pan de maçonnerie bâti en arc de cercle à l'angle nord-ouest de l'église, sur toute sa hauteur La construction remplace l'angle initial à 45° qui a été abattu pour élargir la ruelle qui longe l'édifice. Il recoupe les pans de maçonnerie médiévaux 1064 et 1072 mais aussi le rehaussement moderne 1079 du mur septentrional MR1065. C'est donc un ouvrage du XVIIIe s. au plus tôt, sinon du XIXe ou du XXe s.

Documents : MN003, MN005, MN004

Photos : 12, 132, 133, 164, 166

- US 1068

Fait : SU1068

Catégorie : Support

Type : Pilier

Synchrone : 1072 ?

Sous : 1069

Sur : /

Description : Pilier adossé à la façade occidentale MR1059 de l'église, côté interne, en face du pilier SU1001 dont il est séparé de 5,60 m. Les deux piliers sont construits de la même manière, avec un appareil qui est celui du mur MR1059 dans sa partie interne : moyen appareil de taille à joints moyens. Le matériau et le contact avec le pan de mur auquel il s'adosse n'a pas été bien observé (enduit dégradé mais encore bien couvrant). Ainsi on ne peut comparer le pilier 1068 avec le pan de mur 1072, observé à l'extérieur de l'édifice) pour confirmer que les deux ouvrages sont contemporains.

Documents : MN003, MN005

Photos : 144, 144a, 144b, 144c

- SU1068

Composition : 1068 : Pilier. 1069 : Doublage

Commentaire : Pilier adossé au mur occidental MR1059 de l'église, en face du pilier SU1001. Fracture médiévale selon toute apparence.

- US 1069

Fait : SU1068

Catégorie : Support

Type : Doublage

Sous : /

Sur : 1068

Description : Doublage du piler SU1068 sur sa face orientale pour supporter la retombée de l'arc de la voûte moderne dressée sur le collatéral septentrional du narthex de l'église.

Documents : MN003, MN005

Photos : 144, 144a, 144b, 144c

Auteur : Odile Maufras

- US 1070

Fait : MR1059

Catégorie : Mur

Type : Pan de mur

Sous : /

Sur : 1059, 1071, 1073

Description : Partie du parement externe du mur de façade occidentale MR1059 restaurée par remplacement des pierres. Le remplacement s'opère sur 17 assises et la majeure partie de la largeur du pignon. Il se superpose à la base 1059 du mur et reprend en sous-œuvre la partie haute du pignon 1071. Au nord il s'adosse au chaînage initial 1073 et au bouchage d'une chandelle. La facture du parement laisse l'impression de pierres taillées avec des outils électriques (débitées à la scie ?) mais il n'a pas été observé de près. Ce serait donc une restauration du XXe s.

Documents : MN001, MN002

Photos : 9, 10, 11, 12, 161, 162, 165

Auteur : Odile Maufras

- US 1071

Fait : MR1059

Catégorie : Mur

Type : Pan de mur

Synchrone : 1059

Sous : 1070, 1072, 1075

Sur : /

Description : Partie sommitale du premier état de la façade occidentale MR1059 de l'église. Ce pan de mur serait contemporain de la base du mur, 1059. Les deux pans sont faits d'un appareil similaire, mais celui du haut n'a pas été observé de près. Il est moins patiné et a subi une moindre usure. En hauteur, il se termine en pointe (il manque la dernière où les deux dernières assises), formant un pignon qui a vraisemblablement supporté le toit en bâtière du narthex et de la nef avant leur réfection moderne.

Documents : MN001, MN002

Photos : 9, 10, 11

Auteur : Odile MaufRAS

- US 1072

Fait : MR1059

Catégorie : Mur

Type : Pan de mur

Synchrone : 1074

Sous : 1067, 1075, 1078

Sur : 1073

Description : Pan de mur bâti au nord de la façade occidentale MR1059 de l'église, dans son prolongement et pour en constituer l'extension. Le mur élargit la nef et ferme le porche POR1054 créé au nord-ouest de l'église. C'est un mur en grès beige jaunâtre rosé (ou un calcaire gréseux de cette couleur) qui s'adosse au chaînage 1073 du mur initial. Préalablement à sa construction, quelques blocs du chaînage ont été récupérés et les plus gros ont été remplacés par une partie assez irrégulière du pan de mur 1072, la maçonnerie 1074. Le mur est construit en moyen appareil de taille en partie basse avec quelques assises de petit appareil. Il est très semblable à la maçonnerie 1059, avec notamment des hauteurs d'assise communes, mais il s'en distingue par une moindre érosion de son parement.

Documents : MN001, MN002, MN003, MN005

Photos : 11, 12, 144, 144a, 144b, 144c, 161, 162, 163, 164, 165, 166

Auteur : Odile MaufRAS

- US 1073

Fait : MR1059

Catégorie : Mur

Type : Chaîne d'angle

Synchrone : 1059

Sous : 1072, 1074

Sur : /

Description : Chaînage d'angle à l'extrémité septentrionale du mur MR1059, liée à la maçonnerie d'origine 1059 et formant un retour vers l'est qui n'est pas conservé (sauf peut-être dans l'épaisseur du mur et en sous-sol dans le narthex et la nef). Le chaînage est construit comme le nu du mur, mais il emploie, par endroits, des pierres un peu plus hautes que les assises de la façade, donnant lieu à des décalages bien maîtrisés (deux assises de façade pour une d'angle).

Documents : MN001, MN002

Photos : 11, 12, 161, 162, 163

Auteur : Odile MaufRAS

- US 1074

Catégorie : Mur

Type : Pan de mur

Synchrone : 1072

Sous : 1078

Sur : 1073

Description : Partie du pan de mur 1072. Cf. US 1072.

Documents : MN001, MN002

Photos : 11, 12, 161, 162

Auteur : Odile MaufRAS

- US 1075

Catégorie : Clocher

Type : Clocher

Sous : /

Sur : 1071, 1079

Description : Clocher moderne de l'église. Le numéro 1075 globalise les quatre murs qui forment le clocher. L'ouvrage repose sur l'espace central du narthex et en particulier sur les piliers médiévaux SU1060, SU1061, SU1062 et SU1063; Le contact est masqué par la voûte qui a été construite (lors du même chantier d'après le style) sur le narthex. En façade occidentale le clocher s'aligne sur le pignon 1071. Il est construit en moyen appareil de taille avec des joints vifs et des assises réglées. Les pierres des chaînes d'angle sont à bossage. C'est la facture régulière et très carrée de ces bossages qui donne grossièrement la date de l'ouvrage : moderne.

Documents : MN001, MN002, MN004

Photos : 3, 4, 9, 10, 11, 132

Auteur : Odile MaufRAS

- US 1076

Fait : SB1076

Catégorie : Portique

Type : Portique

Sous : 1070

Sur : 1059

Description : Porche bâti en avant du portail d'entrée et appuyé au premier état 1059 du mur de façade occidentale de l'église. Le porche reprend un style antique avec colonnes ioniques de support d'un fronton triangulaire sur entablement. Il est certainement mis en place à l'époque moderne.

Documents : MN001, MN002

Auteur : Odile MaufRAS

- US 1077

Fait : MR1059

Catégorie : Mur

Type : Chandelle

Synchrone : 1073

Sous : 1076

Sur : /

Description : Chandelle dans la façade occidentale de l'église. La chandelle est contemporaine du mur initial 1059 (non conservé à cet endroit). Elle a été réservée contre les pierres de la chaîne d'angle 1073 et sans doute contournée par le parement 1059. Puis elle a été bouchée par deux pierres mal ajustées. Elle a une forme en T et 3 assises de hauteur.

Documents : MN001, MN002

Auteur : Odile MaufRAS

- US 1078

Fait : MR1059

Catégorie : Baie

Type : Fenêtre

Sous : /

Sur : 1072, 1074

Description : Fenêtre percée tardivement dans le pan de mur 1072 qui prolonge au nord la façade occidentale MR1059 de l'église. Le trou percé dans le mur pour encadrer l'encadrement de la fenêtre est adossé à l'ancien chaînage d'angle 1073.

Documents : MN001, MN002

Photos : 165

Auteur : Odile MaufRAS

- US 1079

Fait : MR1065

Catégorie : Baie

Type : Porte

Sous : 1067

Sur : 1064

Description : Portail d'entrée du porche du nord-ouest (POR1054) bâti dans une large brèche ménagée à cet effet dans le pan de mur 1064. Le numéro 1079 recouvre l'encadrement en pierres de taille de la porte et la maçonnerie de lien avec le pan de mur antérieur, ainsi que le pan de mur qui le surmonte. L'ensemble est de facture moderne, ce qui, stratigraphiquement et stylistiquement s'accorde avec les observations faites au nord de la nef.

Documents : MN004

Photos : 132, 133, 134, 148, 148a, 149, 167, 170, 171, 168, 169

Auteur : Odile MaufRAS

- US 1080

Fait : MR1080

Catégorie : mur

Type : fondation de mur

Sous : 1083

Sur : Non fouillé

Dimensions : long. obs. 320 cm larg. cons. 80 cm prof. obs. 70 cm

Description : Voir MR1080.

Documents : MN021

Photos : 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195

Auteur : Benjamin Thomas

- MR1080

Composition : 1080 : fondation de mur
Commentaire : Mur bâti selon une direction nord-sud dans la partie orientale de l'église. Il s'agit du mur qui fermait le chœur avant le XVIIIe s. et formait un chevet plat. Le mur n'est conservé qu'en fondation. Il a été dégagé sur 3,20 m de long et 0,70 m de profondeur soit 4 assises. Il se développe plus profondément. Son parement oriental a été épierré (celui de l'ouest est encore en place) et sa largeur totale n'est donc pas connue. La fondation est d'au moins 0,70 m de large. Le mur est construit avant que le remblai moderne US 1083 ne soit rapporté dans l'église. Il est fait de moellons de 50 sur 30 sur 15 cm en moyenne avec quelques pierres beaucoup plus petites qui forment des calages ou une arase. Les assises sont horizontales mais non réglées. Les pierres sont liées avec un mortier de chaux, de sable gris clair et de sables plus grossiers ou cailloutis gris foncé assez abondant. Le parement occidental a été enduit en fondation.

Documents : MN021

Photos : 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195

Auteurs : Benjamin Thomas

- US 1081

Fait : SL1081

Catégorie : sol

Type : sol de chantier

Sous : /

Sur : 1082

Description : Sol actuel formé sur les remblais sous-jacents US 1082, 1088, 1093, etc. qu'il remanie. Il s'agit du sol du chantier de restauration qui brasse, par les passages des piétons et des engins, les matériaux des remblais présents dans l'église. On note que ce sol de chantier s'est formé après la dépose du carrelage du sol de l'église

et d'une quinzaine à une vingtaine de centimètre de hauteur de décaissement du sous-sol.

Documents : MN019, MN020, MN021

Photos : 186, 188, 189

Mobilier : 3 fragments de céramique commune d'époque moderne (XVIIe-XVIIIe s.) à engobe et glaçure. 1 grand clou. 2 petites monnaies très usées, ou méreaux. 1 épingle vestimentaire en alliage cuivreux (moderne ?).

Auteur : Benjamin Thomas

- SL1081

Composition : 1081 : sol de chantier

Commentaire : Sol du chantier actuel de restauration de l'église (année 2018). Le sol s'est formé à l'horizon des remblais modernes et contemporains qui occupent la nef et les chapelles du collatéral du sud, par remaniement du sédiment de ces remblais. Notamment lors du passage des engins utilisés sur le chantier. C'est un sol sableux, très poussiéreux, sans aucune compacité, saufs aux quelques endroits où de l'eau a coulé.

Auteurs : Benjamin Thomas

- US 1082

Catégorie : couche de remblai

Type : remblai de nivellement

Sous : 1081

Sur : 1083

Dimensions : épais.40 cm

Description : Remblai massif de terre sablo-limoneuse brun clair incluant des petites pierres (éclats de calcaire) et de très nombreux os humains en vrac. Les matériaux ont été apportés après le remblai US 1083 qu'ils recouvrent et après la construction du mur de chevet MR1080 contre lequel ils viennent buter. Le remblai a été observé dans le sondage 2.

Documents : MN021

Photos : 186, 188, 189

Auteur : Benjamin Thomas

- US 1083

Catégorie : couche de remblai

Type : remblai de rehaussement

Sous : 1082

Sur : 1080 ?

Dimensions : prof. obs. 30 cm

Description : Remblai d'exhaussement du niveau de sol observé dans le sondage 2, à l'angle sud-ouest du mur MR1080 du chevet moderne et de l'autel SB1084. Il a

été vu sur 0,30 m de profondeur mais se développe plus profondément. La base n'a pas été atteinte. Il est composé de sable limoneux avec quelques poches plus argileuses. Il inclut peu d'éléments de chantier de construction ou de démolition (éclats de calcaire, mortier) mais de nombreux ossements humains en désordre. Sa relation chronologique avec le mur MR1080 n'a pu être établie : soit il s'adosse au mur, soit il occupe une très large tranchée de fondation du mur. La première hypothèse est la plus probable.

Documents : MN021

Photos : 186, 188, 189

Auteur : Benjamin Thomas

- US 1084

Fait : SB1084

Catégorie : structure bâtie

Type : Fondation d'autel

Sous : 1081

Sur : 1082

Description : Voir SB1084.

Photos : 190, 191

Auteur : Benjamin Thomas

- SB1084

Composition : 1084 : Fondation d'autel
Commentaire : Massif maçonné quadrangulaire de 2,90 m de long sur 1,10 m de large observé sur 0,70 m de profondeur. La base n'a pas été atteinte. La construction est faite de gros moellons de calcaire taillés formant les angles (3 assises) et de pierres calcaires plus petites en parement (6 assises). L'ensemble est lié avec un mortier de chaux et de sable blanc incluant des petits galets. L'autel s'adosse au mur du chœur MR1080 mais non directement. Entre la construction de l'un (MR1080) et de l'autre (SB1084), un remblai au moins (US 1082) si ce n'est deux (US 1083 puis US 1082) ont été épandus dans le chœur. En effet, l'autel est fait dans une tranchée qui recoupe ces deux remblais.

Photos : 190, 191

Auteurs : Benjamin Thomas

- US 1085

Fait : MR1085

Catégorie : mur

Type : fondation de mur

Sous : 1081

Sur : 1088

Dimensions : long. tot. 295 cm

Description : Voir MR1084.

Documents : MN021

Photos : 196, 200, 197, 198, 199

Auteur : Benjamin Thomas

- MR1085

Composition : 1085 : fondation de mur
Commentaire : Mur bâti selon une direction est-ouest entre les piliers d'entrée de la chapelle 4 (CHA1030). Le mur est appuyé aux fondations des piliers. Il n'est conservé qu'en fondation. Celle-ci est moyennement large (52 cm), peu profonde (0,70 m soit deux assises) et peu soignée avec des moellons de taille inégale, largement en remploi, déposés en assises irrégulières au fond de la tranchée de fondation. Pas de parement. Présence d'un lit mince de mortier entre les deux assises. Ce mur ne semble pas avoir supporté quelque chose de lourd : une marche pour le dénivelé du sol de la chapelle ? Une grille de fermeture de cette dernière ?

Documents : MNO21

Photos : 196, 200, 197, 198, 199

Auteurs : Benjamin Thomas

- US 1086

Fait : FS1086

Catégorie : creusement

Type : Surface de décaissement

Sous : 1083 ? 1087. 1088. 1093. 1120. 1125

Sur : 1091 ?

Description : Voir FS1086.

Documents : MNO21

Auteur : Benjamin Thomas

- FS1086

Composition : 1086 : Surface de décaissement

Commentaire : Négatif de décaissement qui occupe toute la partie orientale de la nef de l'église et dont l'origine n'a pas été clairement établie. L'hypothèse la plus probable est qu'il s'agit d'un décaissement réalisé en une fois à l'est du chevet de l'église romane, probablement en même temps que son dérasement, pour évacuer toute l'épaisseur meuble du terrain et rechercher, plus bas, un substrat solide. Le rocher certainement. Ceci dans le but d'asseoir l'extension de l'agrandissement de l'église sur un sol résistant et donc a priori au XVIIe s. Cette hypothèse n'a pu être vérifiée, notamment parce que la base du décaissement n'a pas été atteinte. Après la construction, les terres évacuées, pleines des ossements en vrac des tombes qui se trouvaient-là

préalablement, ont été rapportées pour niveler le terrain (ce sont les couches US 1082, 1083, 1087, 1088, 1093, 1120, 1125 toutes équivalentes). La seconde hypothèse est que le brassage des sédiments et des ossements ne soit pas le fait d'un décaissement unique mais d'une grande série de creusements de tombes qui ont remanié le terrain encaissant et les tombes antérieures et ont homogénéisé le terrain au point qu'il est perçu comme un remblai massif faute de pouvoir y distinguer chaque creusement de tombe/ Cette hypothèse n'a pu être vérifiée car les sondages n'ont pas été conduits partout jusqu'à l'apparition des tombes, plus profondes à l'est de la nef que le fond des sondages. L'hypothèse qui a notre préférence est la première. Les tombes ne semblent pas très nombreuses très nombreuses à l'est de la nef. Il semble qu'on ait peu inhumé après les travaux d'agrandissement, sauf bien sûr dans le caveau, à moins que l'on ait inhumé à plus d'1 m sous le niveau du sol moderne, ce qui est possible. Il n'y a pas trace de tombe dans le sondage 3 par exemple, au sud-est, qui a été conduit jusqu'à 1,15 m sous le niveau approximatif du sol moderne. Par ailleurs, lorsqu'un secteur est densément investi par les tombes avec recoupement ou réutilisation des sépultures pus anciennes, il se pratique fréquemment une réduction des os du cadavre le plus ancien qui est ré-inhumé, en fagot, dans la tombe du plus récent. Il n'a pas été mis au jour de réduction dans les sondages de l'est. Les ossements mis au jour n'étaient pas organisés ailleurs que dans la tranchée de fondation du mur MR1085. Il semble donc que l'on n'ait pas perturbé beaucoup de tombes en place dans la partie orientale de l'église lorsque les inhumations ont été pratiquées à l'époque moderne et contemporaine. Le brassage résulterait d'un décaissement général puis d'un remblaiement dans le cadre d'un même chantier de réaménagement du site.

Documents : MN021

Auteurs : Odile Maufrais

- US 1087

Catégorie : couche de remblai

Type : remblai de rehaussement

Sous : 1088

Sur : 1086

Description : Couche de terre sablo-limoneuse de couleur brune, très meuble,

incluant des fragments de calcaire et de nombreux os humains. La couche a été observée au nord-est de la nef, dans le sondage 1 dont elle occupe le fond sur au moins 0,40 m d'épaisseur (sa base n'a pas été atteinte). Il s'agit très probablement d'un apport massif épandu sur le site pour relever le niveau du sol.

Documents : MNO21

Photos : 196, 200, 197, 198, 201, 202

Mobilier : 4 fragments de céramique commune d'époque moderne (XVIe-XVIIIe s.) à engobe et glaçure. 3 clous en fer, probablement de cercueil. 1 monnaie très usée (moderne ?).

Auteur : Benjamin Thomas

- US 1088

Catégorie : couche de remblai

Type : remblai de rehaussement

Synchrone : 1082. 1083. 1087. 1093

Sous : 1085. 1100. 1101

Sur : 1087

Description : Couche de terre sablo-limoneuse de couleur brun clair, très meuble, incluant des fragments de calcaire et de très nombreux os humains. La couche a été observée au nord-est de la nef, dans le sondage 1, sur la couche US 1087 qu'elle recouvre. Il s'agit très probablement, comme cette dernière, d'un apport massif épandu sur le site participant d'un remblaiement général pour relever le niveau du sol. Les deux couches sont similaires. La seconde (US 1088) est très légèrement plus compacte. A l'interface des deux couches et à proximité du mur MR1085 il a été noté une fine pellicule de terre brune qui peut-être une planche de bois décomposée. La couche US 1088 est recoupée par la tranchée de fondation du mur MR1085 et par le creusement des tombes SP1100 et SP1101.

Documents : MNO21

Photos : 196, 197, 198, 202

Auteur : Benjamin Thomas

- US 1089

Catégorie : couche indifférenciée

Type : couche de terre

Sous : 1086

Sur : /

Dimensions : épais. obs. 30 cm

Description : Couche de terre sablo-limoneuse de couleur brun clair, compacte, incluant des fragments de calcaire. La couche a été observée sur quelques centimètres de haut et de large sous le mur MR1085. Il s'agit d'une

partie du terrain épargné par le grand décaissement FS1086 qui semble s'est limité, de ce côté, à la nef ou bien qui est moins profond sous la chapelle 4 (CHA1030) que dans la nef.

Documents : MNO21

Auteur : Benjamin Thomas

- US 1090

Fait : SU1090

Catégorie : pilier

Type : fondation de pilier

Sous : 1087

Sur : 1086

Dimensions : long.obs.145 cm larg. obs.85 cm prof.obs.75 cm

Description : Voir SU1090.

Photos : 197, 198

Auteur : Benjamin Thomas

- SU1090

Composition : 1090 : fondation de pilier
Commentaire : Fondation du piédroit oriental de la baie d'ouverture de la chapelle 4 sur la nef (CHA1030, au nord-est de l'église). La fondation a été partiellement dégagée dans l'angle nord-est du sondage 3. L'angle observé sur quatre assises est fait de gros moellons de calcaire grossièrement taillés et liés à un mortier de chaux et de sable blanchâtre. La fondation déborde largement du pilier qu'elle reçoit, en particulier à l'ouest.

Auteurs : Benjamin Thomas

- US 1091

Fait : MR1091

Catégorie : mur

Type : fondation de mur

Sous : 1086 ? 1093

Sur : /

Dimensions : long.obs. 250 cm larg. obs.40cm. haut.cons.obs. 43 cm.

Description : Voir MR1091.

Documents : MNO21

Photos : 204, 205, 206, 207, 211

Auteur : Benjamin Thomas

- MR1091

Composition : 1091 : fondation de mur
Commentaire : Mur bâti selon une direction est-ouest et observé partiellement dans le sondage 3, au sud-est de la nef de l'église. Le mur est conservé partiellement : il a été écriété en surface par la construction du mur postérieur MR1092 et certainement avant cela au moment du décaissement FS1086. Son vestige n'a pas été vu en

entier : seul le parement septentrional est dans le sondage (le mur se développe en largeur en dehors de la fenêtre d'observation), son extension n'est pas connue ni sa profondeur de fondation. Trois assises de fondation ont été vues : la plus profonde sur 2 à 3 cm de hauteur et la plus haute par le seul moellon qui en subsiste. Les autres pierres de cette assise ont été spoliées, probablement lorsque le terrain a été décaissé. La construction est faite de moellons de calcaire équarris. Le module des pierres est moyen (25 sur 20 sur 20 cm). Le mortier utilisé comme liant est fait de chaux et de sable gris avec des inclusions de petits galets plus foncés. La datation du mur n'est pas connue. Il est antérieur au décaissement FS1086 et au pilier SB1094 qui le recoupe, donc antique, médiéval ou du début de la période moderne.

Documents : MNO21

Photos : 204, 205, 206, 207, 211

Auteurs : Benjamin Thomas

- US 1092

Fait : MR1092

Catégorie : mur

Type : fondation de mur

Sous : 1081

Sur : 1093

Dimensions : long. 230 cm larg.60 cm

Description : Voir MR1092.

Documents : MNO21

Photos : 203, 204, 206, 207, 208, 209, 210, 211

Auteur : Benjamin Thomas

- MR1092

Composition : 1092 : fondation de mur
Commentaire : Mur bâti selon une direction est-ouest et observé partiellement dans le sondage 3, au sud-est de la nef de l'église. Le mur surmonte la construction plus ancienne MR1091. Il a été construit entre les fondations SB1094 et SB1095 des piliers de support de l'arc d'ouverture de la chapelle du sud-est de l'église, juste sous l'arc formeret. Il a été bâti dans une tranchée qui recoupe le remblai US 1093. Il est fait de gros moellons de calcaire et de pierres en remploi qui ont été déposés en une première assise sur un lit de mortier coulé au fond de la tranchée, puis en une seconde assise. Les pierres de la troisième assise sont beaucoup plus petites et plates. Elles forment une arase (aujourd'hui peu plane)

au niveau de celle du support de pilier SB1094. L'ensemble est lié par un mortier de chaux et de sable gris. Le mur ne semble avoir de parement qu'au nord. Il serait bâti en mur de terrasse. Cela n'a pas été confirmé : il n'y a pas eu de sondage sur son flanc méridional. Le mur ne semble pas avoir supporté une élévation importante. Il constitue l'une des interventions les plus récentes sur le bâti du secteur et la plus récente en sous-sol.

Documents : MNO21

Photos : 203, 204, 206, 207, 208, 209, 210, 211

Auteurs : Benjamin Thomas

- US 1093

Catégorie : couche de remblai

Type : Remblai d'exhaussement de sol

Synchrone : 1087, 1088

Sous : 1092

Sur : 1091

Dimensions : épais.min. 82 cm

Description : Couche de terre sablo-limoneuse de couleur brun clair, très meuble, incluant des fragments de calcaire et de très nombreux os humains. La couche a été observée au sud-est de la nef, dans le sondage 3, sur l'arase du mur MR1091 qu'elle recouvre. Il s'agit très probablement, d'un apport massif épandu sur le site participant d'un remblaiement général pour relever le niveau du sol.

Documents : MNO21

Photos : 207

Auteur : Benjamin Thomas

- US 1094

Fait : SB1094

Catégorie : pilier

Type : fondation de pilier

Sous : 1093

Sur : 1086

Dimensions : long.obs.115 cm larg. obs.110 cm prof.obs.80 cm

Description : Voir SU1094.

Photos : 203, 204, 207, 208, 209, 210, 261

Auteur : Benjamin Thomas

- SB1094

Composition : 1094 : fondation de pilier
Commentaire : Fondation du piédroit oriental de la baie d'ouverture de la chapelle du sud-est de l'église sur la nef. La fondation a été partiellement dégagée dans l'angle sud-est du sondage 3. Elle est faite avec des pierres de taille

en remploi : on note par exemple des pierres d'angle issues probablement d'un piédroit et réutilisées en chaînage ainsi que des claveaux nervurés de voûte. L'ensemble est lié avec un mortier de chaux et de sable blanc. La dernière assise de fondation forme une arase horizontale très régulière qui supporte l'élévation du pilier.

Photos : 203, 204

Auteurs : Benjamin Thomas. Odile Mauftras

- US 1095

Fait : SB1095

Catégorie : pilier

Type : fondation de pilier

Sous : 1093

Sur : 1086

Dimensions : larg.tot.96 cm

Description : Voir SU1095.

Photos : 210, 211

Auteur : Benjamin Thomas

- SB1095

Composition : 1095 : fondation de pilier
 Commentaire : Fondation du piédroit occidental de la baie d'ouverture de la chapelle du sud-est de l'église sur la nef. La fondation a été partiellement dégagée en surface, à proximité du sondage 3. Elle est faite avec des moellons de calcaire équarris et liés avec un mortier de chaux et de sable gris clair. La fondation a la largeur du pilier. Elle offre plusieurs ressauts qui forment un élargissement vers la base, uniquement à l'est. C'est sur ces ressauts que d'appuie le mur MR1092. NB : cette fondation n'a pas été topographiée mais reportée à main levée sur le plan.

Photos : 210, 211

Auteurs : Benjamin Thomas. Odile Mauftras

- US 1096

Fait : MR1096

Catégorie : mur

Type : fondation de mur

Sous : 1098

Sur : 1097

Description : Voir MR1096.

Photos : 222, 223, 230

Auteur : Benjamin Thomas

- MR1096

Composition : 1096 : fondation de mur
 Commentaire : Fondation de mur bâti selon une direction est-ouest à l'est du mur MR1097 auquel il s'adosse. Le

mur n'a été observé qu'en surface. Il apparaît sous le sol du chantier actuel de restauration de l'église et sous un sol de chaux un peu charbonneux qui couvre son arase, surtout au centre, et qui est associé au chantier de construction du dernier collatéral du sud, du XIXe s. donc. Ce sol du XIXe s. a été enregistré SL1099. Le mur est recoupé au sud par le mur gouttereau sud de l'église (du XIXe s.) et son extrémité est coupée par un pilier de ce même chantier du XIXe s. C'est donc un mur qui s'intercale entre le chantier de construction du Moyen Âge et la reconstruction d'époque contemporaine. Sa position, sous une chapelle du collatéral sud, montre qu'il séparait deux espaces d'époque moderne : deux chapelles manifestement. Le mur est fait en pierres calcaire de taille inégale liés à un mortier de sable blanc et de chaux incluant quelques petits galets fris plus foncés.

Photos : 222, 223, 230

Auteurs : Benjamin Thomas

- US 1097

Fait : MR1097

Catégorie : mur

Type : fondation de mur

Sous : 1120

Sur : /

Dimensions : larg.tot. 130 cm long.obs.

Description : Voir MR1097.

Photos : 216, 218, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 230, 231

Auteur : Benjamin Thomas

- MR1097

Composition : 1097 : fondation de mur
 Commentaire : Fondation du mur gouttereau méridional de l'église romane. Le mur a été observé en deux points : sur 2,75 m à 3,90 m de long à son extrémité orientale (largement percutee par un pilier du XIXe s.) et sur 15 cm de long 3,20 m plus au sud. Il est conservé en sous-sol sous le sol du chantier actuel de restauration SL1081, sauf à l'emplacement des piliers du XIXe s. qui l'on cassé. Les deux à quatre assises observées (soit 0,60 m de hauteur maximale) correspondent au sommet de la fondation ou la base de l'élévation. Elles sont construites en moyen appareil de taille de calcaire semi-tendre beige blanchâtre. Certaines faces de parement conserve les traces de taille : au taillant droit et en chevrons notamment. Un bloc est en remploi : ce

que l'on en voit ressemble à un chanfrein partiel : une pierre de couverture de porte ou de fenêtre ? (Seul le parement septentrional a été observé). L'ensemble est lié à un mortier de sable blanc et de chaux, incluant quelques petits cailloutis grisâtres. A la jonction avec le mur MR1104 du chevet, le mur MR1097 forme une absidiole de plan semi-circulaire et de 2,15 m de diamètre interne.

Photos : 216, 218, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 230, 231

Auteurs : Benjamin Thomas



- US 1098

Catégorie : couche de construction

Type : couche de sable et de mortier

Sous : 1099

Sur : 1096

Description : Fine couche de sable et de mortier d'épaisseur inégale (2 à 9 cm) régularisant le niveau du sol au droit du négatif de dérasement du mur MR1096. Ce niveau est constitué du matériau que l'on retrouve dans les tranchées ou fosses de fondation du mur et des piliers du collatéral méridional dans son dernier état. C'est un niveau de construction du chantier du XIXe s.

Auteur : Benjamin Thomas

- US 1099

Fait : SL1099

Catégorie : couche de construction

Type : Sol de chantier

Sous : 1081

Sur : 1098

Description : Voir SL1099.

Auteur : Benjamin Thomas

- SL1099

Composition : 1099 : Sol de chantier
 Commentaire : Sol formé au droit de la couche US 1098 et sans doute présent à l'origine dans tous le collatéral méridional de l'église, mais conservé uniquement au droit du mur MR1096 dont il couvre l'arasement. Le sol est composé de sable, de chaux (provenant de fins de

gâchées semble-t-il) et de tâches de charbons de bois. Il surmonte la couche de sable US 1098 et correspond, comme celle-ci à une strate du chantier de construction du XIXe s.

Auteurs : Benjamin Thomas

- US 1100

Fait : SP1100

Catégorie : Sépulture

Type : Sépulture à inhumation

Sous : 1081

Sur : 1088

Description : Voir SP1100.

Photos : 200, 201, 202

Auteur : Odile Maufras

- SP1100

Composition : 1100 : Sépulture à inhumation

Commentaire : Sépulture présente au nord-est de la nef de l'église, observée très partiellement dans le sondage 1. Le creusement de la tombe n'est pas perceptible dès lors que le comblement supérieur est similaire à celui du terrain encaissant (US 1088) avec lequel il a été constitué (on a colmaté la tombe avec la terre issue de son creusement). Il n'a été perçu qu'un bord de cercueil qui forme une ligne droite blanchâtre à beige à 1,16 m sous le niveau du sol fini moyen. Il s'agit du sommet d'une planche latérale axée est-ouest : soit celle du nord, soit celle du sud. Sa longueur est de 1,20 m au minimum. C'est cette ligne qui a été topographiée et non l'axe du corps qui n'a pas été dégagé. Il est en place, plus bas.

Photos : 200, 201, 202

Auteurs : Odile Maufras

- US 1101

Fait : SP1101

Catégorie : Tombe

Type : Sépulture à inhumation

Sous : 1081

Sur : 1088

Description : Voir SP1101.

Photos : 200, 201, 202

Auteur : Odile Maufras

- SP1101

Composition : 1101 : Sépulture à inhumation

Commentaire : Sépulture à inhumation en cercueil présente au nord-est de la nef de l'église, observée partiellement dans le sondage 1. Le creusement de la tombe n'est pas perceptible dès

lors que le comblement supérieur est similaire à celui du terrain encaissant (US 1088) avec lequel il a été constitué (on a colmaté la tombe avec la terre issue de son creusement). La tombe est installée selon une direction est-ouest ; seule l'extrémité orientale est dans l'emprise du sondage, soit une partie des jambes et les pieds. Le corps a été disposé dans un cercueil dont la planche du fond est partiellement conservée : elle forme une nappe de sédiment gras de couleur marron. Les ossements mis au jour montrent que le corps d'un adulte ou d'un adolescent a été déposé sur le dos. Ils étaient assez dégradés (par l'humidité ?) et n'ont pas été conservés.

Photos : 200, 201, 202

Auteurs : Odile Maufras

- US 1102

Fait : SB1102

Catégorie : Caveau

Type : Cuve et voutement de caveau funéraire

Sous : /

Sur : /

Dimensions : long.int.232 cm larg.int.135 cm

Description : Voir SB1102.

Auteur : Odile Maufras

- SB1102

Composition : 1102 : Cuve et voutement de caveau funéraire

Commentaire : Caveau funéraire construit en sous-sol dans la partie orientale de la nef de l'église, 2,60 m devant l'autel, approximativement dans l'axe du monument. Le caveau est en effet au centre de la largeur de la nef, mais pas tout à fait dans son axe. Il n'a pas été étudié mais simplement mesuré et recalé par trois points topographiques sur le plan de l'église. Sa relation avec les remblais archéologiques n'a pas été établie. A notre arrivée, la voûte sommitale était partiellement détruite. Cela a permis d'entrer dans la structure pour la mesurer et pour y déposer les ossements humains découverts en vrac dans les remblais du site. La chambre funéraire mesure 2,32 m de long sur 1,35 m de large et a une profondeur minimale de 1,05 m. Elle est colmatée, en surface, de gravas de petite taille (petits cailloux, bris de briques, mortier se sédiment sableux blanc). Sous la partie détruite de la voûte, à l'extrémité occidentale de la structure, les gravats

sont plus gros et plus abondants. Ils forment un cône de ce côté. Nous avons profité que le caveau ne soit pas entièrement plein et que le projet de l'architecte soit de le refermer pour y déposer les ossements humains collectés pendant le diagnostic. Cela a été fait avec le consentement du SRA et le curé de la paroisse.

Auteurs : Odile Maufras

- US 1103

Fait : SU1103

Catégorie : pilier

Type : fondation de pilier

Sous : 1081

Sur : /

Dimensions : long.tot.102 cm larg.tot.52 cm haut.obs. 15 cm

Description : Voir SU1103.

Photos : 246, 247

Auteur : Odile Maufras

- SU1103

Composition : 1103 : fondation de pilier

Commentaire : Fondation de pilier adossé au mur méridional de la nef. La construction n'est conservée qu'en fondation et seule l'assise qui affleure a été observée. Elle est faite de gros moellons de calcaire taillés, bien dressés, posés à plat et jointés avec un mortier de sable blanc et de chaux assez gras. Le pilier a été arasé avant d'être surmonté par la reconstruction du mur méridional de la nef. Il s'agit manifestement d'un vestige du premier mur méridional de l'église agrandie, un élément moderne, du XVIIe s. probablement. Il n'a pas été dégagé en profondeur et ses liens chronologiques avec les couches archéologiques du sous-sol n'ont pas été vus.

Photos : 246, 247

Auteurs : Odile Maufras

- US 1104

Fait : MR1104

Catégorie : mur

Type : fondation de mur

Sous : 1120

Sur : /

Description : Voir MR1104.

Documents : MNO20, MN021

Photos : 216, 217, 218, 219, 220, 221, 225, 226, 231, 237, 239, 240, 242, 243

Auteur : Benjamin Thomas

- MR1104

Composition : 1104 : fondation de mur
Commentaire : Mur du chevet de l'église romane, en abside. Le mur affleure au sud et ponctuellement à l'est et au nord-ouest. Il a été partiellement épierré, de sorte qu'il est conservé à des profondeurs très inégales. Il a été découvert dans les sondages 4 et 7 et ses parties saillantes ont été succinctement dégagées au sol. Il n'a été vu que partiellement. Le mur a une largeur de 1,70 m en élévation qui augmente jusqu'à 2,35 m au moins en fondation (seul un côté a été dégagé en profondeur, montrant de ce côté plusieurs ressauts). Il est construit en moyen appareil de moellons taillés en élévation, taillés ou équarris en fondation et liés à un mortier de chaux et de sable beige avec quelques granulats plus grossier et gris plus foncé. Il forme une abside de 4,80 m de long sur 4,80 m de long sur autant de large.

Documents : MNO20, MNO21

Photos : 216, 217, 218, 219, 220, 221, 225, 226, 231, 237, 239, 240, 242, 243

Auteurs : Benjamin Thomas

- US 1105

Fait : MR1105

Catégorie : mur

Type : fondation de mur

Sous : 1124

Sur : /

Description : Voir MR1105.

Documents : MNO20

Photos : 216, 217, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243

Auteur : Odile Maufras

- MR1105

Composition : 1105 : fondation de mur
Commentaire : Fondation de pilier à la jonction du chevet et du collatéral septentrional de l'église romane. La construction est à la jonction du chevet MR1104 de la nef principale et du mur gouttereau septentrional. Il forme, avec ce dernier, une absidiole de plan semi-circulaire et de 2,15 m de diamètre interne. Le parement de celle-ci a été dégagé sur une soixantaine de centimètres de hauteur, d'élévation semble-t-il (sinon de sommet de fondation) qui révèle un moyen appareil de taille de calcaire beige gris blanchâtre jointé avec un mortier de sable blanc et de chaux. Les joints sont d'épaisseur moyenne et marqués au fer

Documents : MNO20

Photos : 216, 217, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 256, 257, 258, 262, 263

Auteurs : Odile Maufras

- US 1106

Fait : MR1106

Catégorie : mur

Type : fondation de mur

Synchrone : 1107

Sous : 1081

Sur : /

Dimensions : long.cons.275 cm larg. tot. 136 cm

Description : Voir MR1106.

Photos : 212, 213, 214, 215, 220, 244, 245, 250, 264

Auteur : Benjamin Thomas

- MR1106

Composition : 1106 : fondation de mur
Commentaire : large mur bâti selon une direction est-ouest et conservé en fondation uniquement sous le collatéral méridional de l'actuelle église, à proximité de sa porte du sud-ouest. Le mur a une largeur de 1,40 m. Il n'a été observé que sur une assise et sur les 2,70 m de sa longueur conservée. Au nord il a été cassé par un pilier de l'église du XIXe séparant la nef du collatéral et au sud il a été recoupé par le mur gouttereau de l'église. On note qu'au nord c'est un seuil qui a été cassé, le mur formant de ce côté un piédroit avec feuillure qui conserve un enduit blanc. La largeur de la porte est restituable autour de 0,90 m, soit la largeur qui sépare le piédroit de l'alignement du mur gouttereau de la nef romane MR1097. C'est donc une porte secondaire. Elle permet de communiquer entre le volume bâti au sud-ouest de la nef et un espace extérieur au sud de l'église romane. Le mur est construit en moyen appareil de taille et un mortier abondant de chaux et de sable beige clair blanchâtre à inclusions de tout petits cailloutis. Ce mur est chaîné au mur perpendiculaire MR1107.

Photos : 212, 213, 214, 215, 220, 244, 245, 250, 264

Auteurs : Benjamin Thomas

- US 1107

Fait : MR1107

Catégorie : Mur

Type : Fondation de mur

Synchrone : 1106

Sous : 1131. 1133. 1132. 1134 ?

Sur : 1134 ?

Dimensions : long. obs. 360 cm larg. élévation 110 cm/ larg. fondation 190 cm. haut.obs. 60 cm

Description : Voir MR1107.

Documents : MNO21

Photos : 212, 213, 214, 215, 220, 264

Auteur : Benjamin Thomas

- MR1107

Composition : 1107 : Fondation de mur
Commentaire : Mur bâti selon une direction est-ouest et conservé en fondation sous le collatéral méridional de l'église actuelle, à son extrémité occidentale. Le mur est bâti en moyen appareil de taille. Il est fait de moellons de calcaire froid équarris et liés à un mortier de chaux et de sable beige incluant quelques petits cailloux gris. Il a été dégagé dans le cadre du sondage 8 sur 5 assises de hauteur, soit 0,67 cm de hauteur maximale, mais sa base n'a pas été atteinte. Ce qui a été observé correspond pour 4 assises à la fondation du mur, de 1,90 m de large au moins à la base, avec des ressauts de fondation non symétriques d'un parement à l'autre (cf. coupe minute MNO21, sondage 8). La dernière assise, celle qui affleure et a été dégagée sur 3,60 m de long, est large de 1,10 m ; elle correspond vraisemblablement à une assise d'élévation. Le mur MR1107 est chaîné au mur MR1106 auquel il est perpendiculaire et qui le limite à l'est. A l'angle sud-est des deux murs, un bloc saillant forme un pilier qui suggère que l'espace qu'ils limitent était voûté. A l'ouest il est masqué par le mur qui sépare actuellement le collatéral du baptistère mais l'on observe qu'il est dans l'alignement du mur méridional de ce baptistère que le mur MR1107 prolonge manifestement.

Documents : MNO21

Photos : 212, 213, 214, 215, 220, 264

Auteurs : Benjamin Thomas

- US 1108

Fait : SP1108

Catégorie : sépulture

Type : sépulture à inhumation

Sous : 1081

Sur : 1131

Description : Voir SP1108.

Documents : MNO21

Auteur : Odile Maufras

- SP1108

Composition : 1108 : sépulture à inhumation

Commentaire : Sépulture d'adulte mis en terre au sud-ouest de la nef, le long du mur MR1107. Le corps a été déposé sur le dos, tête à l'ouest. La tombe est mal conservée : la fosse qui entaille le remblai US 1131 et qui est remplie par le matériau de celui-ci n'est guère perceptible avant sa base. Aucun cercueil n'est conservé mais il a pu y en avoir un. Le corps est très mal conservé (ossements fragiles). Il n'a été dégagé que superficiellement ; il déborde des limites du sondage 8, tant à l'ouest qu'à l'est. il est enfoui entre 0,60 et 0,90 m de profondeur selon la restitution que l'on fait du sol de l'église médiévale ou moderne. La sépulture n'est pas datable précisément : elle est postérieure à la construction du mur MR1107.

Documents : MN021

Auteurs : Odile Mauftras

- US 1109

Catégorie : couche technique

Type : us annulée

Description : Numéro annulé. Initialement attribué à la construction qui a été renumérotée US 1119.

- US 1110

Fait : SU1110

Catégorie : pilier

Type : fondation de pilier

Sous : 1119

Sur : /

Dimensions : long. obs.240 cm larg.220 cm

Description : Voir SU1110.

Photos : 232, 233, 235, 236

Auteur : Benjamin Thomas

- SU1110

Composition : 1110 : fondation de pilier

Commentaire : Pilier de l'église romane bâti au sud de la nef, à l'est en et face du pilier SU1063. Le pilier SU1110 est conservé en fondation, sur une assise et sur le mur de semelle MR1111 qui le supporte (les maçonneries de l'un et de l'autre n'ont pas partout été bien distinguées). Il a été observé sur 2,20 m d'est en ouest et sur 2,40 m du nord au sud. Seule l'assise qui affleure a été observée ; elle n'est pas suffisamment conservée pour que le plan du pilier soit restituable. Seul le parement septentrional est assuré. La construction est faite de moellons équarris de calcaire

froid liés par un mortier de sable beige, de rares petits galets gris et de chaux.

Photos : 232, 233, 264

Auteurs : Benjamin Thomas

- US 1111

Fait : MR1111

Catégorie : Mur

Type : Fondation de mur

Sous : 1063. 1127. 1129

Sur : /

Dimensions : larg.145

Description : Voir MR1111.

Documents : MN019

Photos : 227, 228, 229, 232, 264

Auteur : Odile Mauftras

- MR1111

Composition : 1111 : Fondation de mur
Commentaire : Semelle de fondation tendue d'est en ouest à l'ouest de la nef pour supporter les piliers SU1063 et SU1110 séparant la nef de l'église romane du volume du baptistère. Le mur est conservé en fondation uniquement. Il a été observé dans les limites du sondage 5 sur 1,60 m de long et un peu plus à l'est où il affleure sur 2,45 m de long. Les deux tronçons observés sont entre les piliers SU1063 et SU1110. A ces deux endroits le mur est recoupé par des tombes qui l'impactent énormément, en surface au moins. Le mur est construit en calcaire dur : moellons équarris disposés en assises non réglées et liés par un mortier de chaux et de sable beige clair fin avec quelques éléments plus grossiers et gris. Dans l'angle nord-est du sondage 5, l'angle de la semelle de fondation MR1111 et le pilier SU1063 semblent reposer sur une partie rupestre de construction qui fait un ressaut de fondation. Ce ressaut a été entaillé par la tombe SP1128 et il n'a pas été observé sur une longueur suffisante pour discriminer si le ressaut en angle observé correspondait au rocher ou à un grand bloc.

Documents : MN019

Photos : 227, 228, 229, 232, 264

Auteurs : Odile Mauftras

- US 1112

Catégorie : couche technique

Type : us annulée

Description : Numéro attribué à une sépulture qui a été numérotée deux fois par erreur (US / SP1128 est le numéro qui a été conservé).

Auteur : Odile Mauftras

- US 1113

Catégorie : couche technique

Type : us annulée

Description : Numéro attribué à une sépulture qui a été numérotée deux fois par erreur (US / SP1129 est le numéro qui a été conservé).

Auteur : Odile Mauftras

- US 1114

Fait : MR1114

Catégorie : Mur

Type : Fondation de mur.

Sous : 1062. 1141

Sur : /

Dimensions : larg. tot. min. 247cm

Description : Voir MR1114.

Documents : MNO20

Photos : 249

Auteur : Odile Mauftras

- MR1114

Composition : 1114 : Fondation de mur.
Commentaire : Semelle de fondation tendue d'est en ouest à l'ouest de la nef pour supporter les piliers SU1062 et SU1137 séparant la nef de l'église romane d'un volume bâti non déterminé au nord-ouest de l'édifice. Le mur est conservé en fondation uniquement. Il a été observé dans les limites du sondage 6 sur 1,82 m de long. Il présente une largeur de 2,47 m au moins. Il a été en partie écrêté par le dérasement horizontal US 1141. Il n'a été observé qu'en surface et présente, sous les sols modernes, l'arase d'une maçonnerie de moellons de taille irrégulière liés par un mortier de chaux et de sable beige clair. Il est surmonté par le pilier SU1062 dont la construction utilise le même mortier. Pas de trace de reprise : la semelle et le pilier appartiennent à un même chantier.

Auteurs : Odile Mauftras

- US 1115

Fait : SP1115

Catégorie : sépulture

Type : sépulture à inhumation

Sous : 1081

Sur : 1114. 1125 ?

Description : Voir SP1115.

Documents : MNO20

Auteur : Odile Mauftras

- SP1115

Composition : 1115 : sépulture à inhumation

Commentaire : Sépulture installée dans la nef de l'église, au nord-ouest, au droit de la semelle de fondation MR1111 dont

elle recoupe le parement méridional. La tombe a été dégagée en surface mais n'a pas été fouillée. Le creusement, observé très partiellement en limite du sondage 6, présente à l'ouest un contour qui s'apparente à une encoche céphalique.

Documents : MNO20

Auteurs : Odile Maufras

- US 1116

Fait : SP1116

Catégorie : sépulture

Type : sépulture à inhumation

Sous : 1081

Sur : 1114. 1125 ?

Description : Voir SP1116

Documents : MNO20

Photos : 249

Auteur : Odile Maufras

- SP1116

Composition : 1116 : sépulture à inhumation

Commentaire : Sépulture installée dans la nef de l'église, au nord-ouest, au droit de la semelle de fondation MR1111 dont elle recoupe le parement septentrional. La tombe a été dégagée en surface mais n'a pas été fouillée. Le creusement, observé très partiellement dans l'angle du sondage 6, présente à l'ouest un contour qui s'apparente à une encoche céphalique.

Documents : MNO20

Photos : 249

Auteurs : Odile Maufras

- US 1117

Fait : SP1117

Catégorie : Tombe

Type : Sépulture à inhumation

Sous : 1081

Sur : 1120

Description : Voir SP1117.

Photos : 237

Auteur : Benjamin Thomas

- SP1117

Composition : 1117 : Sépulture à inhumation

Commentaire : Sépulture installée dans la nef de l'église, au sud, au droit de l'absidiole méridionale de l'église romane (alors disparue). La tombe recoupe le remblai US 1120 d'époque moderne. C'est donc une sépulture de la fin de l'époque moderne ou de l'époque contemporaine. Le corps a été déposé allongé sur le dos, tête à l'ouest. Il a été

partiellement découvert par le sondage 4 qui en a mis au jour le bas des jambes et les pieds.

Photos : 237

Auteurs : Odile Maufras

- US 1118

Fait : SP1118

Catégorie : Tombe

Type : Sépulture à inhumation

Sous : 1081

Sur : 1120

Description : Voir SP1118.

Photos : 237

Auteur : Benjamin Thomas

- SP1118

Composition : 1118 : Sépulture à inhumation

Commentaire : Sépulture installée dans la nef de l'église, au sud, au droit de l'absidiole méridionale de l'église romane (alors disparue). La tombe recoupe le remblai US 1120 d'époque moderne. C'est donc une sépulture de la fin de l'époque moderne ou de l'époque contemporaine. Le corps a été déposé allongé sur le dos, tête à l'ouest. Il a été partiellement découvert par le sondage 4 qui en a mis au jour le bas des jambes.

Photos : 237

Auteurs : Odile Maufras

- US 1119

Fait : SB1119

Catégorie : structure bâtie

Type : Structure bâtie indéfinie

Sous : 1081

Sur : 1010

Dimensions : long. 232 cm larg. 105 cm

Description : Voir SB1119.

Photos : 232, 233, 234, 235, 236, 264

Auteur : Benjamin Thomas

- SB1119

Composition : 1119 : Structure bâtie indéfinie

Commentaire : Massif de maçonnerie grossièrement rectangulaire de 2,30 m de long (est-ouest) et 1,05 m de large (nord-sud) bâti entre le pilier SU1110 de l'église romane et un pilier du XIXe s. entre la nef et le collatéral sud de l'église actuelle. Stratigraphiquement le massif maçonné SB1119 est postérieur au pilier SU1110 qu'il surmonte et antérieur au pilier du XIXe s. qui le recoupe. Ainsi, bien que non daté, on peut penser qu'il est d'époque moderne. Il est construit en moellons de calcaire retouchés et

de taille hétérogène (en remploi ?). Il ne forme aucun parement qui permette d'en identifier la fonction architectonique. Le massif est conservé uniquement en fondation. Il a été observé en surface uniquement, à l'endroit où il affleure.

Photos : 232, 233, 234, 235, 236, 264

Auteurs : Benjamin Thomas

- US 1120

Synchrone : 1125

Sous : 1117. 1118. 1096 ?

Sur : 1097. 1104. 1105

Dimensions : épais. max. 80 cm

Description : Couche de terre sablo-limoneuse de couleur brun clair, très meuble, incluant des fragments de calcaire et des os humains. La couche a été observée au sud de la nef, dans le sondage 4, sur la maçonnerie partiellement épierrée du chevet (MR1104) qu'elle recouvre. Il s'agit d'un apport massif épandu sur les vestiges arasés du chevet d'époque romane après sa démolition.

Documents : MNO21

Mobilier : 2 fragments de céramique commune d'époque moderne (XVIIe-XVIIIe s.) à engobe et glaçure.

Auteur : Benjamin Thomas

- US 1121

Fait : SP1121

Catégorie : tombe

Type : sépulture à inhumation

Sous : 1081

Sur : 1130

Description : Voir SP1121.

Documents : MNO20

Photos : 243

Auteur : Odile Maufras

- SP1121

Composition : 1121 : sépulture à inhumation

Commentaire : Sépulture mise au jour dans le sondage 7, au droit de l'absidiole septentrionale de l'église romane qu'elle percute. Il s'agit donc d'une tombe d'époque moderne ou contemporaine. Il s'agit de la sépulture d'un individu adolescent ou adulte inhumé à peu de profondeur (0,37 m sous le sol du chantier de 2018). Le squelette n'a pas été fouillé. Ses os ont été déposés puis placés dans le caveau SB1084.

Documents : MNO20

Photos : 243

Auteurs : Odile Maufras

- US 1122

Fait : SP1122
Catégorie : tombe
Type : sépulture à inhumation
Sous : 1081
Sur : 1124
Description : Voir SP1122.
Documents : MN020
Photos : 243
Auteur : Odile Mauftras

- SP1122

Composition : 1122 : sépulture à inhumation
Commentaire : Sépulture partiellement mise au jour dans le sondage 7, au droit du chevet de l'église romane qu'elle percute au nord. Il s'agit donc d'une tombe d'époque moderne ou contemporaine. Il s'agit de la sépulture d'un individu inhumé à peu de profondeur (0,40 m sous le sol du chantier de 2018). le squelette n'a pas été fouillé. Ses os ont été partiellement déposés puis placés dans le caveau SB1084.
Documents : MN020
Auteurs : Odile Mauftras

- US 1123

Catégorie : couche technique
Type : us annulée
Description : Numéro attribué à une tombe qui a ensuite été renumérotée SP1136. Voir SP1136.
Auteur : Odile Mauftras

- US 1124

Catégorie : couche de remblai
Type : remblai de nivellement à base de matériaux rapportés
Sous : 1121. 1122
Sur : 1105
Description : Remblai de terre sablonneuse présent au droit des maçonneries arasées de la partie nord-est du chevet de l'église dans le sondage 7. Le remblai est composé de sédiment très meuble, non compacté et de très nombreux ossements humains en position remaniée. Ce remblai a été creusé par des sépultures modernes ou contemporaines et les matériaux extraits ont servi à combler les fosse d'inhumation, de sorte que la partie supérieure des tombes se distingue mal du terrain encaissant.
Documents : MN020
Mobilier : 5 fragments de céramique.
 Le fragment le plus ancien est un fond de céramique sableuse grise

médiévale, les quatre autres sont des céramiques modernes à glaçure dont un fragment qui s'apparente à une production d'Albisola (Ligurie, Italie) par le décor (fin XVIIe s.) mais à pâte plus claire. 2 monnaies (modernes ?) l'une très usée, l'autre corrodée.
Auteur : Odile Mauftras

- US 1125

Catégorie : couche de remblai
Type : remblai de nivellement à base de matériaux rapportés
Synchrone : 1124
Sous : 1115
Sur : 1116
Description : Remblai de terre sablonneuse observé dans le sondage 6 et peut-être aussi dans le sondage 4 où il est difficilement distingué du comblement des tombes. Le remblai est composé de sédiment très meuble, non compacté et de quelques ossements humains en position remaniée. Ce remblai a été creusé par des sépultures modernes ou contemporaines.
Documents : MN019, MN020
Auteur : Odile Mauftras

- US 1126

Fait : SL1126
Catégorie : sol
Type : sédimentation de sol de chantier
Sous : 1125
Sur : 1139
Description : Voir SL1026.
Documents : MN020
Auteur : Odile Mauftras

- SL1126

Composition : 1126 : sédimentation de sol de chantier
Commentaire : Accumulation de matériaux formant un sol de chantier. L'accumulation est composée de nappes et de lentilles de chaux plus ou moins pures et de terre sablo-limoneuses brune. L'ensemble est conservé au droit du sol de chantier SL1039.
Documents : MN020
Mobilier : 2 fragments d'un petit flacon en verre, 1 petite burette complète en verre. La taille de cette dernière et la forme en col de cygne de son bec la donnent pour moderne, probablement du XVIIe s. et pour l'huile (identification. I. Commandré, Inrap).
Auteurs : Odile Mauftras

- US 1127

Fait : SP1127
Catégorie : tombe
Type : sépulture à inhumation
Sous : 1081
Sur : 1111
Description : Voir SP1127.
Documents : MN019
Photos : 227
Auteur : Odile Mauftras

- SP1127

Composition : 1127 : sépulture à inhumation
Commentaire : Sépulture mise au jour dans le sondage 5, au droit de la semelle de fondation méridionale de la nef de l'église romane dont elle percute le parement méridional. Il s'agit donc d'une tombe moderne ou contemporaine. La tombe n'a été observée qu'en partie supérieure, le fond n'a pas été atteint et le squelette n'a pas été dégagé. La forme du creusement indique une sépulture probablement d'adulte. Il n'en a été vu que la fosse, installée selon une direction est-ouest, comme toutes les sépultures mises au jour dans l'église.
Documents : MN019
Photos : 227
Auteurs : Odile Mauftras

- US 1128

Fait : SP1128
Catégorie : tombe
Type : sépulture à inhumation
Sous : 1081
Sur : 1129
Description : Voir SP1128.
Documents : MN019
Photos : 228
Auteur : Odile Mauftras

- SP1128

Composition : 1128 : sépulture à inhumation
Commentaire : Sépulture mise au jour dans le sondage 5, au droit de la tombe plus ancienne SP1029. La sépulture SP1028 est celle d'un nourrisson qui n'a été que très peu enfoui. Ses ossements ont été perturbés au moment de l'ouverture du sondage 5 où ils se trouvent. Ils ont été collectés et enfouis dans le caveau SB1084.
Documents : MN019
Photos : 228
Auteurs : Odile Mauftras

- US 1129*Fait* : SP1129*Catégorie* : tombe*Type* : sépulture à inhumation*Sous* : 1128*Sur* : 1111, 1125 ?*Description* : Voir SP1129.*Documents* : MNO19*Photos* : 228*Auteur* : Odile Maufras**- SP1129***Composition* : 1129 : sépulture à inhumation

Commentaire : Sépulture mise au jour dans le sondage 5, au droit de la semelle de fondation méridionale de la nef de l'église romane dont elle percute le sommet. Il s'agit vraisemblablement d'une tombe moderne ou contemporaine. La tombe n'a été observée qu'en partie supérieure, le fond n'a pas été atteint et le squelette n'a pas été dégagé. La forme du creusement indique une sépulture probablement d'adulte. Il n'en a été vu que le creusement, installé selon une direction est-ouest, comme toutes les sépultures mises au jour dans l'église.

Documents : MNO19*Photos* : 228*Auteurs* : Odile Maufras**- US 1130***Fait* : SP1130*Catégorie* : tombe*Type* : sépulture à inhumation*Sous* : 1081*Sur* : 1125 ?*Description* : Voir SP1130.*Documents* : MNO19*Photos* : 228*Auteur* : Odile Maufras**- SP1130***Composition* : 1130 : sépulture à inhumation

Commentaire : Sépulture mise au jour dans le sondage 5, au droit de la semelle de fondation méridionale de la nef de l'église romane dont elle percute le parement septentrional. Il s'agit donc d'une tombe moderne ou contemporaine. La tombe n'a été observée qu'en partie supérieure, le fond n'a pas été atteint et le squelette n'a pas été dégagé. La forme du creusement indique une sépulture probablement d'adulte. Il n'en a été vu que le creusement, installé selon une direction est-ouest, comme toutes les sépultures mises au jour dans l'église.

Documents : MNO19*Photos* : 228*Auteurs* : Odile Maufras**- US 1131***Catégorie* : couche de terre*Type* : couche de terre indifférenciée*Sous* : 1108*Sur* : 1135

Description : couche de limon sableux hétérogène et meuble observée contre le parement nord de la fondation du mur MR1107 sur une petite vingtaine de centimètres de large. La couche est recoupée au sud et sur toute sa hauteur par la sépultures SP1108. Il n'est pas possible de déterminer si elle correspond au comblement de la tranchée de fondation du mur MR1107 ou bien à un remblai moderne rapporté au moment de la construction du collatéral méridional au XVIIe s. Le caractère très meuble de la couche et sa texture qui s'apparente aux remblais de nivellement modernes US 1082, 1088, 1093, 1120, 1124 et 1125 donne la prévalence à la seconde interprétation.

Documents : MNO21*Photos* : 214, 215*Auteur* : Benjamin Thomas**- US 1132***Catégorie* : couche de remblai*Type* : remblai de construction*Sous* : 1135*Sur* : 1107

Description : Ensemble de matériaux très compacts déposés sur une partie le ressaut de fondation septentrional du mur MR1107, sur le petit aménagement US 1135, et formant une sorte de blocage de celui-ci. En surface, l'US s'apparente à un sol, apparemment de chantier. En effet, les matériaux qui composent cet apport sont lités, très compacts et riches de résidus de construction : chaux et nodules de mortier en particulier, et éclats de calcaire. La date du chantier n'est pas déterminée.

Documents : MNO21*Auteur* : Benjamin Thomas**- US 1133***Catégorie* : couche de remblai*Type* : remblai indifférencié*Sous* : 1081*Sur* : 1134

Description : Couche de limon sableux beige, très hétérogène, pulvérulente, à inclusion de gros galets et présente au

sud du mur MR1107, entre celui-ci et la porte latérale méridionale de l'église. La couche a été observée dans le cadre du sondage 8. Elle contient, outre les galets (observés nulle part ailleurs dans l'église) des fragments de brique et des nodules de mortier. Il s'agit probablement d'un remblai rapporté au moment de la construction de la porte voisine.

Documents : MNO21*Photos* : 214, 215*Auteur* : Benjamin Thomas**- US 1134***Catégorie* : couche de remblai*Type* : remblai indifférencié*Sous* : 1133*Sur* : 1107

Description : Couche de terre sableuse grise contenant de nombreux gros galet. La couche a été observée dans le sondage 8, entre la porte du collatéral méridional de l'église vers l'extérieur et le mur médiéval MR1107. Elle n'a pas été fouillée. Elle n'est pas datable : elle peut être médiévale et rapportée contre le mur après sa construction, ou moderne, ou d'époque contemporaine.

Documents : MNO21*Photos* : 214, 215*Auteur* : Benjamin Thomas**- US 1135***Catégorie* : structure bâtie*Type* : structure bâtie de type indéfini*Sous* : 1131*Sur* : 1132

Description : Aménagement d'une sorte de muret sur une partie le ressaut de fondation septentrional du mur MR1107, formant un élargissement ponctuel de l'élévation de ce mur. La construction a la largeur du ressaut, soit une vingtaine de centimètres. Elle est faite de trois assises de dalles de calcaire froid liées à la terre et parementée d'un côté seulement. Le blocage est formé par l'US 1132. L'aménagement a été dégagé de quelques décimètres de long, à l'est du sondage 8. Sa date est ignorée (postérieur au mur MR1107).

Documents : MNO21*Auteur* : Benjamin Thomas**- US 1136***Fait* : SP1136*Catégorie* : tombe*Type* : sépulture à inhumation*Sous* : 1121*Sur* : 1124

Description : Voir SP1136.

Photos : 243

Auteur : Odile Maufras

- SP1136

Composition : 1136 : sépulture à inhumation

Commentaire : Sépulture mise au jour dans le sondage 7, sous la tombe SP1121, dans l'absidiole septentrionale de l'église romane. Il peut s'agir d'une tombe médiévale (elle ne casse pas la maçonnerie romane), moderne ou contemporaine. La tombe n'a été observée qu'en surface, il n'en a été vu que le creusement, orienté, comme toutes les sépultures mises au jour dans l'église, est-ouest.

Photos : 243

Auteurs : Odile Maufras

- US 1137

Fait : SU1137

Catégorie : pilier

Type : fondation de pilier

Sous : 1081

Sur : /

Description : Voir SU1137.

Photos : 260

Auteur : Odile Maufras

- SU1137

Composition : 1137 : fondation de pilier

Commentaire : Fondation de pilier au centre-nord de l'église romane, en face des piliers SU1062 (à l'ouest) et SU1110 (au sud). Le pilier SU1137 a été dégagé sur quelques centimètres de hauteur uniquement, affleurant sous un tas de sable et une bétonnière au moment de l'observation archéologique. Il n'a pas été suffisamment dégagé pour que son plan apparaisse. Il n'en a été relevé que la partie affleurante qui donne sa position générale. Il se présente comme les constructions romanes arasées de l'édifice : en moellons de calcaire froid liés avec un mortier de sable blanc, beige clair et de chaux.

Photos : 260

Auteurs : Odile Maufras

- US 1138

Fait : MR1002

Catégorie : Mur

Type : Pan de fondation de mur

Égalité : 1044 ?

Synchrone : 1044

Sous : 1045, 1046

Sur : /

Description : Partie du mur septentrional de la nef MR1002 observée en fondation, sur une petite longueur et une faible hauteur, après le retrait des échafaudages. Le pan de fondation US 1138 se trouve sous les pans maçonnés US 1045 et 1046 de ce mur MR1002. Le pan 1046 est une reprise récente. Le pan US 1045 pourrait être l'élévation de la fondation MR1138 dans le premier état de l'église ; l'état roman. Le pan US 1138 est en moyen appareil de taille. Il utilise un calcaire dur et un mortier semblable à celui du mur MR1097 au sud de la nef (chaux, sable blanchâtre et rares petits cailloutis gris).

Photos : 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 262, 263

Auteur : Benjamin Thomas

- US 1139

Fait : SL1139

Catégorie : sol

Type : sol de chantier

Sous : 1125

Sur : 1139

Description : Voir SL1039

Documents : MN020

Auteur : Odile Maufras

- SL1139

Composition : 1139 : sol de chantier

Commentaire : Ensemble de nappes de mortier de chaux et de sable blanc présentes sur le négatif de dérasement US 1141 de la semelle de fondation MR1114. Parce qu'elles interviennent après le dérasement de la maçonnerie médiévale MR1114, les nappes sont modernes. Elles correspondent à un dépôt de chantier, probablement celui de l'église du XVIIe s. et forment un sol. Celui-ci signale la proximité d'une zone de gâchage.

Documents : MN020

Photos : 249

Auteurs : Odile Maufras

- US 1140

Fait : SP1140

Catégorie : tombe

Type : sépulture à inhumation

Sous : 1081

Sur : 1111

Description : Voir SP1140.

Photos : , 227

Auteur : Odile Maufras

- SP1140

Composition : 1140 : sépulture à inhumation

Commentaire : Sépulture mise au jour dans le sondage 5, au droit de la semelle de fondation méridionale de la nef de l'église romane dont elle percute le parement méridional. Il s'agit donc d'une tombe moderne ou contemporaine. La tombe n'a été observée qu'en partie supérieure, le fond n'a pas été atteint et le squelette n'a pas été dégagé. Seule l'extrémité occidentale se trouve dans l'emprise du sondage. La tombe est voisine de celle enregistrée SP1127 : l'une recoupant l'autre, mais l'on ne sait dans quel sens.

Photos : 227

- US 1141

Catégorie : négatif

Type : négatif de dérasement

Synchrone : 1086

Sous : 1139

Sur : 1114

Description : Négatif d'une action de dérasement : celle menée sur la semelle de fondation MR1114 dont une assise a été partiellement démontée. Ce sont les pierres de parement qui ont disparu, ainsi que quelques moellons de surface, notamment au pied du pilier SU1062. La semelle MR1114 est médiévale/ Son décaissement partiel intervient certainement au cours du chantier de construction moderne de l'église.

Documents : MN020

Annexe 2 : inventaire des mobiliers archéologiques

CERAMIQUE

- US 1081

3 fragments de céramique commune, moderne (céramique engobée et vernissée).

- US 1087

4 fragments de céramique commune, moderne (céramique engobée et vernissée).

- US 1120

2 fragments de céramique commune, moderne (céramique engobée et vernissée).

- US 1124

5 fragments de céramique commune : 1 médiéval (sableuse grise) et 4 modernes (céramique engobée et vernissée).

METAL

- US 1081

1 épingle en alliage cuivreux (moderne ?).
1 grand clou en fer.

- US 1087

3 clous, probablement de cercueil.

MONNAIES

- US 1081

2 monnaies en alliage cuivreux, corrodées, non identifiées (médiévales ?)

- US 1087

1 monnaie en alliage cuivreux, usée, non identifiée (moderne)

- US 1124

2 monnaies en alliage cuivreux, l'une usée, l'autre corrodée, non identifiées (moderne pour l'une, peut-être l'autre aussi).

VERRE

- US 1126

- 1 fiole fragmentaire en 2 fragment, de toute petite taille.
- 1 burette à huile complète, également de toute petite taille. Moderne, probablement du XVII^e s.



0 5 cm



0 5 cm

Annexe 3 : inventaire des photographies

NB : tous les clichés existent en format numérique uniquement.

Photographie 1

Sujet : Vue de Bagnols depuis le clocher de l'église Saint-Jean-Baptiste. Vue de l'ouest vers l'est.

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique

Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 2

Sujet : Vue du mur de la sacristie et de sa jonction à l'est avec le square et au nord (à gauche) avec le presbytère. La vue a été prise depuis le clocher.

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 3

Sujet : Le clocher de l'église Saint-Jean-Baptiste. Les murs méridional (à gauche) et occidental (à droite).

UsFaits : 1075, ENS1075

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis le nord-est

Photographie 4

Sujet : Le clocher de l'église Saint-Jean-Baptiste. Les murs occidental dans lequel sont insérées les cloches (à gauche) et septentrional (à droite).

UsFaits : 1075, ENS1075

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud-est

Photographie 5

Sujet : Un clocher de Bagnols, vu depuis celui de l'église. Il s'agit de la tour de l'horloge (XIVe s. d'après la documentation locale). La tour d'origine est tronquée au sommet et le clocher est un ajout tardif, moderne de toute apparence.

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis le nord

Photographie 6

Sujet : Mathieu en repérage de la sacristie.

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique

Photographie 7

Sujet : Mathieu à l'enregistrement de la chapelle 2.

UsFaits : 1016

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique

Cliché pris depuis l'est

Photographie 8

Sujet : La nef de l'église derrière les échafaudages. Un cliché pris du nord-ouest, les autres de l'ouest.

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique

Cliché pris depuis le nord-ouest

Photographie 9

Sujet : La façade occidentale de l'église.

UsFaits : 1059, MR1059, 1070, 1071, 1075, ENS1075

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique

Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 10

Sujet : Détail du portail d'entrée.

UsFaits : 1059, MR1059, 1070, 1071, 1075, ENS1075

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique

Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 11

Sujet : Façade occidentale de l'église, partie basse.

UsFaits : 1059, MR1059, 1070, 1071, 1075, ENS1075, 1072, 1073, 1074

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud-ouest

Photographie 12

Sujet : Façade occidentale de l'église, partie septentrionale.

UsFaits : 1067, 1070, 1072, 1073, 1074, MR1059

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud-ouest

Photographie 13

Sujet : Revers du bouchage de la porte 1025 donnant accès à la chaire. Les clichés sont pris depuis le couloir d'accès qui fait une chicane à son extrémité, partiellement visible sur les clichés les plus larges.

UsFaits : 1025

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis le nord-ouest

Photographie 14

Sujet : Inscriptions sur le mur occidental du couloir d'accès à la porte 1025 de la chaire. Il s'agit de la partie du couloir qui est la plus à l'ouest et qui suit une direction nord-sud.

UsFaits : 1025

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis l'est

Photographie 15

Sujet : Inscriptions sur le mur oriental du couloir d'accès à la porte 1025 de la chaire. Il s'agit de la partie du couloir qui est la plus à l'ouest et qui suit une direction nord-sud.

UsFaits : 1025

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 16

Sujet : Vue d'ensemble du couloir d'accès à la porte 1025 de la chaire. Il s'agit de la partie du couloir qui est la plus à l'ouest et qui suit une direction nord-sud.

Au fond à gauche, la chicane qui donne accès à la chaire.

UsFaits : 1025

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis le nord

Photographie 17

Sujet : Vue de de l'escalier (actuellement partiellement rompu par un palier qui remplace plusieurs marches) qui s'inscrit dans un couloir est-ouest qui conduit au couloir d'accès à la porte 1025 de la chaire. vue depuis le haut de l'escalier vers le base, d'ouest en est. Le mur à droite, enduit, correspond au contrefort SU1066 de l'église que l'accès à la chaire contourne.

UsFaits : 1025, 1066

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 18

Sujet : Extrémité orientale de l'escalier qui s'inscrit dans un couloir est-ouest qui conduit au couloir d'accès à la porte 1025 de la chaire. Ici, la partie basse avec la porte d'accès bouchée. Celle-ci ouvrait sur un troisième couloir, court, menant à la chapelle n°3.

UsFaits : 1025

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 19

Sujet : L'extrémité extérieure (nord) du contrefort SU1066, partie haute, masquée par la toiture de l'escalier qui conduit au couloir d'accès à la chaire.

UsFaits : 1066, SU1066, MR1002, 1025

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis le nord

Photographie 20

Sujet : Pan du mur septentrional de la nef MR1002 vu depuis le presbytère. Il s'agit de la partie au niveau de la chapelle 3 dont on voit l'extrados de la niche axiale (au nord) ici peinte en blanc avec des lignes bleues (au 2e plan sur les clichés 020, 020a, en détail sur le cliché 020b).

UsFaits : 1066, SU1066, MR1002

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis le nord-ouest

Photographie 21

Sujet : L'angle de mur 1001 formant un pilier à l'extrémité occidentale du mur MR1002 et le bouchage 1003 qui s'y adosse. A droite, l'extrémité du pan 1002 en doublage, enduit en blanc.

UsFaits : 1001, 1002, MR1002, 1003

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud-ouest

Photographie 22

Sujet : L'angle de mur 1001 formant un pilier à l'extrémité occidentale du mur MR1002 et le bouchage 1003 qui s'y adosse. A droite, l'extrémité du pan 1002 en doublage, enduit en blanc. Détail des maçonneries et de l'appui du bouchage 1003 contre le pilier 1001.

UsFaits : 1001, 1002, MR1002, 1003

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 23

Sujet : Détail des maçonneries 1001 et 1003. Clichés pris de bas en haut.

UsFaits : 1001, 1003

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 24

Sujet : Détail du pan de maçonnerie US 1002 à l'extrémité du mur septentrional de la nef MR1002, formant le pilier de réception de l'arc formeret 1008 du voûtement de la chapelle 1.

UsFaits : 1002, MR1002, 1008

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud-ouest

Photographie 25

Sujet : Détail du pan de maçonnerie US 1002 à l'extrémité du mur septentrional de la nef MR1002. NB : la séparation entre les blocs ne correspond pas à une fissure mais à une saignée pratiquée pour le passage de câbles électriques. Clichés pris de bas en haut.

UsFaits : 1002, MR1002, 1008

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud-ouest

Photographie 26

Sujet : Détail de l'appui du pan de maçonnerie US 1002 sur le pilier antérieur 1004 de la chapelle 1 (au sud-ouest de cette chapelle) avec départ de l'ogive de la croisée 1009. Au-dessus du pilier 1002 on voit le départ de l'arc formeret 1008 (enduit en blanc) et au-dessus du pilier 1004 le départ de l'arc formeret 1006.

UsFaits : 1002, MR1002, 1004, 1006, 1008, 1009

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis l'est

Photographie 27

Sujet : Détail du culot de l'angle sud-ouest de la chapelle 1.

UsFaits : 1009

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis le nord-est

Photographie 28

Sujet : Détail du parement du pilier 1004, au sud-ouest de la chapelle 1, et des traces d'outil.

UsFaits : 1004

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis l'est

Photographie 29

Sujet : L'angle sud-est de la chapelle 1 avec son pilier initial 1005 (supportant l'arc formeret 1006) contre lequel s'appuie le pilier moderne 1007 (supportant l'arc formeret 1008) et le départ de l'ogive de la voûte 1009 de la chapelle.

UsFaits : 1005, 1006, 1007, 1008, 1009

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis le nord-ouest

Photographie 30

Sujet : Détail du pilier médiéval 1005 contre lequel s'appuie le pilier moderne 1007 (chapelle 1).

UsFaits : 1005, 1007

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 31

Sujet : Détail du pilier médiéval 1005, de sa corniche autrefois moulurée et maintenant bûchée, et du culot de l'angle sud-est de la chapelle 1.

UsFaits : 1005, 1009
Auteur(s) : Mathieu Ott
Format : numérique
Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 32

Sujet : Détail du culot de l'angle nord-ouest de départ de l'ogive du voûtement 1009 de la chapelle 1.
UsFaits : 1009
Auteur(s) : Mathieu Ott
Format : numérique
Cliché pris depuis le sud

Photographie 33

Sujet : Détail du culot de l'angle nord-est de départ de l'ogive du voûtement 1009 de la chapelle 1.
UsFaits : 1009
Auteur(s) : Mathieu Ott
Format : numérique
Cliché pris depuis le sud

Photographie 34

Sujet : La voûte 1009 de la chapelle 1, vue du nord. Au second plan l'arc formeret médiéval 1006 doublé par l'arc formeret moderne 1008. Au dernier plan la nef.
UsFaits : 1006, 1008, 1009
Auteur(s) : Mathieu Ott
Format : numérique
Cliché pris depuis le nord

Photographie 35

Vert. : oui
Sujet : Détail de la voûte 1009 de la chapelle 1. Vue en contre-plongée. La base de l'écusson est au nord.
UsFaits : 1009
Auteur(s) : Mathieu Ott
Format : numérique

Photographie 36

Sujet : Détail de la moulure de la clef de la voute US 1009 de la chapelle 1 (avec départ des ogives).
UsFaits : 1009
Auteur(s) : Mathieu Ott
Format : numérique
Cliché pris depuis le nord-ouest

Photographie 37

Sujet : La niche US 1012 dont on voit ici la base, les piédroits 1010 (à gauche/ouest) et 1020 (à droite/est) et le bouchage 1011. NB : les piédroits sont en pierres minces plaquées sur une maçonnerie très frustre.
UsFaits : 1010, 1011, 1012, 1020, MR1002
Auteur(s) : Odile Mauftras

Format : numérique
Cliché pris depuis le sud

Photographie 38

Sujet : Détail des pierres de parement du pilier moderne 1007 (angle sud-est de la chapelle 1) sur le parement moderne en retour formant le montant occidental 1010 de la niche US 1012 dont on voit ici la base.
UsFaits : 1007, 1010, 1012, MR1002
Auteur(s) : Odile Mauftras
Format : numérique
Cliché pris depuis le sud-ouest

Photographie 39

Sujet : Détail de la moulure externe (côté nef) de l'arc formeret 1008 de la chapelle 1 (état moderne).
UsFaits : 1008
Auteur(s) : Odile Mauftras
Format : numérique
Cliché pris depuis le sud-ouest

Photographie 40

Sujet : Détail de la base de l'angle de maçonnerie ancienne 1021 : à droite de la mire, marqué à l'est/à droite par un coup de sabre correspondant à l'angle). Vestige d'une pile d'arcature aveugle ? Le vestige est pris entre les maçonneries modernes US 1020 à gauche, formant ici la niche US 1012, et le pilier 1017 de l'angle sud-ouest de la chapelle 2.
UsFaits : 1017, 1020, 1021, MR1002
Auteur(s) : Odile Mauftras
Format : numérique
Cliché pris depuis le sud

Photographie 41

Sujet : Le pilier moderne 1017 qui s'adosse au mur 1013 dans l'angle sud-ouest de la chapelle 2.
UsFaits : 1013, 1017
Auteur(s) : Mathieu Ott
Format : numérique
Cliché pris depuis le nord-est

Photographie 42

Sujet : Le pilier moderne 1017 qui s'adosse au mur 1013 dans l'angle sud-ouest de la chapelle 2.
UsFaits : 1013, 1017
Auteur(s) : Mathieu Ott
Format : numérique
Cliché pris depuis le sud-est

Photographie 43

Sujet : Le mur occidental 1013 de la chapelle 2 avec sa grande niche.
UsFaits : 1013

Auteur(s) : Mathieu Ott
Format : numérique
Cliché pris depuis le sud-est

Photographie 44

Sujet : Détail du blason (buché) dans la maçonnerie de la niche du mur occidental 1013 de la chapelle 2.
UsFaits : 1013
Auteur(s) : Mathieu Ott
Format : numérique
Cliché pris depuis l'est

Photographie 45

Sujet : Détail du culot de l'angle sud-ouest de la chapelle 2 qui a été buché à la base pour s'adapter au pilier qui le reçoit. Il reçoit l'ogive de la voûte 1016 de la chapelle.
UsFaits : 1016
Auteur(s) : Mathieu Ott
Format : numérique
Cliché pris depuis le nord-est

Photographie 46

Sujet : Détail de la porte percée (et bouchée) dans la partie septentrionale du mur oriental 1015, chapelle 2..
UsFaits : 1015
Auteur(s) : Mathieu Ott
Format : numérique
Cliché pris depuis le sud-ouest

Photographie 47

Sujet : Détail de la partie méridionale du mur oriental 1015 de la chapelle 2, avec sa fenêtre bouchée (en haut) et de la petite niche (en bas à droite).
UsFaits : 1015
Auteur(s) : Mathieu Ott
Format : numérique
Cliché pris depuis le sud-ouest

Photographie 48

Sujet : Détail de la partie méridionale du mur oriental 1015 de la chapelle 2, avec sa fenêtre bouchée (en haut) et de la petite niche (en bas à droite).
UsFaits : 1015
Auteur(s) : Mathieu Ott
Format : numérique
Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 49

Sujet : Détail de la fenêtre dans le mur 1015 de la chapelle 2.
UsFaits : 1015
Auteur(s) : Mathieu Ott
Format : numérique
Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 50

Sujet : La fenêtre bouchée dans le mur 1015 de la chapelle 2 : détail de l'ébrasement qui est en biais (filant vers le nord-est et non vers l'est).

UsFaits : 1015

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud-ouest

Photographie 51

Sujet : Détail de la niche dans le mur 1015 de la chapelle 2.

UsFaits : 1015

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 52

Sujet : Jonction du mur oriental 1015 de la chapelle 2 avec le pilier moderne 1018 de support de l'arc formeret 1019.

UsFaits : 1015, 1018

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis le nord-ouest

Photographie 53

Sujet : Détail du culot de réception de l'ogive dans l'angle sud-est de la chapelle 2 (à l'angle du mur 1015 et du pilier 1018). On note que le culot ne retombe pas sur le pilier et c'est sans doute pourquoi la moulure a été bûchée).

UsFaits : 1015, 1018

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis le nord-ouest

Photographie 54

Sujet : Le pilier 1024 supportant d'arc formeret 1024 à l'entrée de la chapelle 3. Ici, ange sud-ouest de la chapelle.

UsFaits : 1024

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis l'est

Photographie 55

Sujet : Le pilier 1024 supportant d'arc formeret 1024 à l'entrée de la chapelle 3. Ici, ange sud-est de la chapelle.

UsFaits : 1024

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 56

Sujet : L'arc formeret 1024 de la chapelle 3 et la partie méridionale de la voûte en

croisée d'ogives, liernes et tiercerons 1023.

UsFaits : 1023, 1024

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis le nord-est

Photographie 57

Sujet : L'arc formeret 1024 de la chapelle 3 et la partie méridionale de la voûte en croisée d'ogives, liernes et tiercerons 1023.

UsFaits : 1023, 1024

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis le nord-ouest

Photographie 58

Vert. : oui

Sujet : La voûte en croisée d'ogives, liernes et tiercerons 1023 de la chapelle 3, vue en contre-plongée.

UsFaits : 1023

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Photographie 59

Sujet : La voûte en croisée d'ogives, liernes et tiercerons 1023 de la chapelle 3, partie occidentale.

UsFaits : 1023

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis l'est

Photographie 60

Sujet : Détail du culot du sud-ouest de la voûte 1023 de la chapelle 3.

UsFaits : 1023

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis le nord-est

Photographie 61

Sujet : Détail du mur oriental de la chapelle 3 et des départs des ogives.

UsFaits : 1023

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 62

Sujet : Détail du culot du nord-est de la voûte 1023 de la chapelle 3.

UsFaits : 1023

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis l'est-ouest

Photographie 63

Sujet : Vestige de l'extrémité occidentale 1022 d'une grande baie géminée en ogives. Le vestige est conservé à l'ouest (à gauche) de la balustrade de la tribune moderne qui le recoupe. Plus à l'ouest, et partiellement peint en noir, l'arc que forme en partie haute le pan ancien de maçonnerie 1021 contre lequel la fenêtre 1022 s'adosse.

UsFaits : 1020, 1021, 1022, MR1022

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud-est

Photographie 64

Sujet : Sommet du pan de maçonnerie ancienne 1022, conservé entre les tribunes au-dessus des chapelles 1 et 2, sous le culot de support du doubleau séparant les travées 2 et 3 de la nef (les premières après le narthex)

UsFaits : 1021, MR1022

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 65

Sujet : Sommet de la partie occidentale de la fenêtrée géminée à ogives conservée partiellement entre le pan de mur MR1021 contre lequel elle s'adosse (à l'ouest/gauche) et l'arc formeret 1019 de la chapelle 2 et la balustrade de la tribune qu'il supporte qui la recoupe à l'est/droite.

UsFaits : 1019, 1021, 1022, MR1022

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 66

Sujet : Détail de la jonction des pans de maçonnerie récent 1020 (en bas à gauche) et ancien 1021 (en haut à droite, exception faite du culot), constituant le mur MR1002 entre la première et la seconde travée de l'église.

UsFaits : 1020, 1021, MR1002

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 67

Sujet : Détail de la jonction des pans de maçonnerie récent 1020 (à gauche, ici l'ancrage de la tribune au-dessus de la chapelle 1) et ancien 1021 (à droite) sur le mur MR1002.

UsFaits : 1020, 1021, MR1002

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 68

Sujet : Le mur MR1002 au centre de la nef : travée 2 entière, travées 1 et 3 partielles.
UsFaits : 1020, 1021, MR1002
Remarques : Mathieu Ott
Auteur(s) : Mathieu Ott
Format : numérique
Cliché pris depuis le sud

Photographie 69

Sujet : odile à l'enregistrement du mur MR1002 et de la fenêtre géminée en ogives (ici son montant oriental 1026).
UsFaits : 1026, 1028, 1027, MR1002
Remarques : Mathieu Ott
Auteur(s) : Mathieu Ott
Format : numérique
Cliché pris depuis le sud

Photographie 70

Sujet : Odile à l'enregistrement du mur MR1002 et de la fenêtre géminée en ogives (ici son montant oriental 1026).
UsFaits : 1026, 1027, 1028, MR1002
Remarques : Mathieu Ott
Auteur(s) : Mathieu Ott
Format : numérique
Cliché pris depuis le sud

Photographie 71

Sujet : Partie du mur MR1002 à l'est de la travée 2. A gauche, la chapelle 2 et la tribune qui la surmonte. A droite, le fenestron en ogive 1029 qui éclaire, depuis la nef, l'espace bâti contre l'église au nord.
UsFaits : 1026, 1027, 1028, 1029, MR1002
Remarques : Mathieu Ott
Auteur(s) : Mathieu Ott
Format : numérique
Cliché pris depuis le sud

Photographie 72

Sujet : Le mur MR1002 à l'ouest de la nef : travées 1 et 2.
UsFaits : MR1002
Remarques : Mathieu Ott
Auteur(s) : Mathieu Ott
Format : numérique
Cliché pris depuis le sud

Photographie 73

Sujet : Détail, sur le mur MR1002, de la jonction entre la balustrade de la tribune au-dessus de la seconde chapelle (à gauche), la maçonnerie ancienne 1027 (au centre) avec les vestiges 1026 de la baie géminée entre deux et la maçonnerie moderne 1035 d'incrustation de la porte 1025 à droite.

UsFaits : MR1022, 1026, 1027, 1035
Auteur(s) : Odile Maufras
Format : numérique
Cliché pris depuis le sud

Photographie 74

Sujet : Détail, sur le mur MR1002, de la jonction entre la construction moderne à gauche/à l'ouest (l'arc formeret 1019, son écoinçon 1018, la balustrade non numérotée qui les surmonte), le montant orientale de la baie géminée du bas Moyen Âge ou de la Renaissance (au centre) et le pan de maçonnerie ancienne 1027 à droite (à l'est).
UsFaits : MR1022, 1019, 1026, 1027, 1028
Auteur(s) : Odile Maufras
Format : numérique
Cliché pris depuis le sud

Photographie 75

Sujet : La partie haute de la porte 1025 d'accès à la chaire, ouvrant ici sur le nu du mur MR1002 de la nef. Le bouchage n'a pas été numéroté. La maçonnerie qui encadre les piédroits et s'inscrit dans un percement de l'état plus ancien du mur est enregistrée 1035 à gauche (à l'ouest) et 1046 à droite (à l'est).
UsFaits : MR1022, 1025, 1035, 1046
Auteur(s) : Odile Maufras
Format : numérique
Cliché pris depuis le sud

Photographie 76

Sujet : Vue d'ensemble (sauf partie haute) de la porte 1025 d'accès à la chaire, ouvrant ici sur le nu du mur MR1002 de la nef. Le bouchage n'a pas été numéroté. La maçonnerie qui encadre les piédroits et s'inscrit dans un percement de l'état plus ancien du mur est enregistrée 1035 à gauche (à l'ouest) et 1046 à droite (à l'est).
UsFaits : MR1022, 1025, 1035, 1046
Auteur(s) : Odile Maufras
Format : numérique
Cliché pris depuis le sud

Photographie 77

Sujet : Vue d'ensemble (sauf partie haute) de la porte 1025 d'accès à la chaire, ouvrant ici sur le nu du mur MR1002 de la nef. Le bouchage n'a pas été numéroté. La maçonnerie qui encadre les piédroits et s'inscrit dans un percement de l'état plus ancien du mur est enregistrée 1035 à gauche (à l'ouest) et 1046 à droite et au-dessous (à l'est).
UsFaits : MR1022, 1025, 1035, 1046

Auteur(s) : Odile Maufras
Format : numérique
Cliché pris depuis le sud

Photographie 78

Sujet : Vue d'ensemble (sauf partie haute) de la porte 1025 d'accès à la chaire, ouvrant ici sur le nu du mur MR1002 de la nef. Le bouchage n'a pas été numéroté. La maçonnerie qui encadre les piédroits et s'inscrit dans un percement de l'état plus ancien du mur est enregistrée 1035 à gauche (à l'ouest) et 1046 à droite (à l'est). La porte recoupe les pans de murs 1027 et 1042 à l'ouest (à gauche), eux-mêmes recoupés par l'incrustation de la fenêtre en ogive 1029 (en bas à gauche).
UsFaits : MR1022, 1027, 1025, 1029, 1035, 1042, 1046
Auteur(s) : Odile Maufras
Format : numérique
Cliché pris depuis le sud

Photographie 79

Sujet : Partie haute de la niche 1012 dans le mur MR1002.
UsFaits : MR1022, 1012, 1011
Auteur(s) : Odile Maufras
Format : numérique
Cliché pris depuis le sud

Photographie 80

Sujet : Détail de la partie médiane de la maçonnerie ancienne 1021 : à gauche de la mire, marquée par un coup de sabre correspondant à un angle. Le vestige est pris entre les maçonneries modernes US 1020 à gauche, formant ici la niche US 1012, et le pilier 1017 de l'angle sud-ouest de la chapelle 2, surmonté de l'arc 1019. NB : la photo présente un pan de maçonnerie qui est au-dessus de celui présenté sur le cliché 40.
UsFaits : 1017, 1019, 1020, 1021, MR1002
Auteur(s) : Odile Maufras
Format : numérique
Cliché pris depuis le sud

Photographie 81

Sujet : Base du vestige du montant occidental 1022 de la fenêtre géminée du mur MR1002 : sommet de piédroit avec moulure en boudin, surmonté d'une traverse dont la moulure a été bûchée puis du départ de l'arc en ogive, également mouluré avec un boudin. Le vestige s'adosse à gauche (à l'ouest) au pan de maçonnerie ancienne 1021 et il est recoupé à droite (à l'est) par l'arc formeret 1019 de la chapelle 2.

UsFaits : 1019, 1021, MR1002

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 82

Sujet : Détail de la traverse de la fenêtre géminée : les parties conservant un rete de peinture correspondent à celles qui étaient dans l'alignement du nu du mur. Les parties sans peinture, bûchées au taillant droit, étaient moulurées à l'origine.

UsFaits : 1019, 1021, 1022

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 83

Sujet : Détail de la moulure au sommet du piédroit du montant occidental 1022 de la fenêtre géminée.

UsFaits : 1022

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 84

Sujet : Détail de la traverse bûchée du montant occidental 1022 de la fenêtre géminée.

UsFaits : 1022

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 85

Sujet : Détail du piédroit mystérieux dans le mur oriental 1015 de la chapelle 2.

UsFaits : 1015

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud-ouest

Photographie 86

Sujet : Détail du piédroit mystérieux dans le mur oriental 1015 de la chapelle 2.

UsFaits : 1015

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 87

Sujet : Le couverture 1016 de la chapelle 2 : voûte à croisée d'ogives.

UsFaits : 1016

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 88

Sujet : Mur septentrional 1014 de la chapelle 2 : détail de la fenêtre axiale dont il ne subsiste que le sommet. Le reste a été recoupé par les aménagements d'encastrement d'un retable ou autre mobilier liturgique.

UsFaits : 1014

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 89

Sujet : Détail du culot de réception de l'ogive 1016 dans l'angle sud-ouest de la chapelle 2 avec sa moulure bûchée pour ne pas déborder du pilier qui la reçoit. A gauche le pilier 1017 et le départ de l'arc formeret moderne 1019. A droite le mur occidental 1013 de la chapelle.

UsFaits : 1013, 1016, 1017, 1019

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis le nord-est

Photographie 90

Vert. : oui

Sujet : Clef de la voûte 1016 de la chapelle 2.

UsFaits : 1016

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Photographie 91

Sujet : La fenêtre 1029 et sa maçonnerie d'ancrage dans le mur MR1002. Elle recoupe le pan de mur 1042, juste au-dessus d'elle, qui reprend lui-même, en sous-oeuvre, le pan de mur MR1027 (encore plus haut). Le trou qui a été fait dans le mur pour poser le fenestron recoupe à l'ouest (à gauche) la maçonnerie du piédroit 1018 et de l'arc 1019 de la chapelle 2.

UsFaits : 1018, 1019, 1027, 1029, 1042

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud-ouest

Photographie 92

Sujet : Partie basse du vestige 1026 du montant oriental de la fenêtre en ogive géminée.

UsFaits : 1026

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 93

Sujet : Le fenestron 1029 (en emploi) ancré dans le mur MR1002 pour fournir un éclairage, depuis la nef, à l'espace bâti au nord de l'église, entre la chapelle 2 et le contrefort SU1066. Au-dessus, le pan de mur 1042.

UsFaits : 1029, 1042

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 94

Sujet : Le fenestron 1029 (en emploi) ancré dans le mur MR1002. Détail du pan de maçonnerie 1029 qui bouche le trou fait pour son encastrement et de la jonction de celui-ci avec le piédroit 1018 à l'entrée de la chapelle 2. La fenêtre (en emploi) est posée après que le piédroit 1018 et l'arc 1019 aient été construits.

UsFaits : 1029, 1018

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 95

Sujet : Détail de la maçonnerie 1042 (au centre du cliché) dont la base est recoupée par le fenestron 1029 (à la base). Le pan de mur 1042 reprend en sous-oeuvre le pan plus ancien 1027 qui est au-dessus (en haut, un assise visible, une dans l'ombre).

UsFaits : 1029, 1018

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 96

Sujet : La jonction entre la fenêtre 1029 qui recoupe la maçonnerie 1035 de pose de la porte 1025 d'accès à la chaire (largement enduite). la construction de la fenêtre recoupe aussi quelques pierres restantes d'un pan de mur ancien, sous la porte 1025 : le pan 1043.

UsFaits : 1025, 1029, 1035, 1042, 1043

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud-ouest

Photographie 97

Sujet : La partie basse de la porte 1025 d'accès à la chaire. Le seuil a été arraché avant le bouchage de la porte. On note deux assises de petites pierres grises sous le bouchage : c'est le réhaussement 1033 du seuil qui repose sur une assise basse de pierres beige jaunâtre de la maçonnerie ancienne 1043.

UsFaits : 1025, 1033, 1043

Auteur(s) : Odile Mauftras

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 98

Sujet : Détail de la maçonnerie 1042 dans le mur MR1002.

UsFaits : 1042, MR1002

Auteur(s) : Odile Mauftras

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 99

Sujet : Détail de jonction entre le pan de mur ancien 1027 (en haut, assises de hauteur moyenne) et le pan plus récent 1042 en dessous (assises plus petites).

UsFaits : 1027, 1042, MR1002

Auteur(s) : Odile Mauftras

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 100

Sujet : Détail de jonction entre l'arc moderne 1019 et son écoinçon 1018 qui se plaquent (à gauche) contre le reste de fenêtre 1026 (au centre) et les maçonneries plus anciennes à droite et superposées 1027 (en haut, bien que le plus ancienne) et 1042 (en bas).

UsFaits : 1019, 1026, 1027, 1028, 1042, MR1002

Auteur(s) : Odile Mauftras

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 101

Sujet : Partie basse du vestige 1026 du montant oriental de la fenêtre en ogive géminée. (Ici après un décroûtage un peu plus prononcé qui fait mieux apparaître la moulure).

UsFaits : 1026

Auteur(s) : Odile Mauftras

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 102

Sujet : Détail du pan de maçonnerie ancienne sur le mur MR1002, à l'ouest de la chapelle 3. Il s'agit du pan 1044 conservé à l'extrémité ouest de la 3eme travée de la nef (après le narthex). Le vestige est entouré de toute part par une maçonnerie moderne, US 1046.

UsFaits : 1024, 1044, 1046

Auteur(s) : Odile Mauftras

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud-ouest

Photographie 103

Sujet : Détail d'une partie du pan de maçonnerie ancienne 1044 conservé à l'extrémité ouest de la 3eme travée de la nef (après le narthex), entre deux pans de maçonnerie moderne : US 1046 à gauche et au-dessous, 1046 et piédroit 1024 à droite.

UsFaits : 1024, 1044, 1046

Auteur(s) : Odile Mauftras

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 104

Sujet : Partie méridionale de la sacristie : angle sud-ouest avec le mur occidental MR1036 et ses deux portes. Au premier plan la porte récente 1032 (percé en 2018), au second la porte ancienne et bouchée 1037 et au-dessus la voûte 1038.

UsFaits : 1032, 1036, 1037, 1038, MR1036

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis le nord

Photographie 105

Sujet : Détail de la porte 1032 (percée en 2018) entre la sacristie (au premier plan) et la chapelle 4 à l'arrière.

UsFaits : 1032, MR1036

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 106

Sujet : Partie méridionale de la sacristie vue du nord. Au fond le mur méridional MR1039. A droite le mur occidental MR1036 avec sa porte ancienne 1037. A gauche le mur oriental 1041 avec son pan en saillie qui coupe l'angle de l'espace. Au-dessus, la voûte 1038 contemporaine de ce pan 1041. Partie méridionale de la sacristie.

UsFaits : 1036, MR1036, 1037, 1038, 1039, MR1039, 1041, MR1041

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis le nord

Photographie 107

Sujet : Détail du culot médiéval, en emploi dans la voûte 1038 de la sacristie (au nord-ouest).

UsFaits : 1038, MR1036

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud-est

Photographie 108

Sujet : Détail de la porte 1040 percée dans le mur méridional MR1041 de la sacristie (puis bouchée). La porte donnait accès au chœur.

UsFaits : 1040, 1041, MR1041

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis le nord

Photographie 109

Sujet : Détail du culot de support des arcs de la voûte 1038 de la sacristie dans l'angle sud-ouest de la pièce.

UsFaits : 1036, MR1036, 1038, 1041, MR1041

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis le nord-est

Photographie 110

Sujet : Partie méridionale de la sacristie : angle sud-est. Détail de la construction en saillie au sud du mur MR1041 et de l'extrémité de l'ogive de la voûte 1038 qui repose sur ce pan de mur. Le claveau de la base est taillé de sorte à épouser le nu du mur.

UsFaits : 1038, 1040, MR1040, 1041, MR1041

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis le nord-ouest

Photographie 111

Sujet : Partie méridionale de la sacristie : extrémité du mur MR1041 avec sa partie en saillie réceptionnant l'angle de la voûte 1038 et la fenêtre 1047 (derrière le bloc électrique).

UsFaits : 1038, 1041, MR1041, 1047

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis le nord-ouest

Photographie 112

Sujet : Détail de l'extrémité de l'ogive de la voûte 1038 qui repose sur le pan de mur MR1041. Le claveau de la base est taillé de sorte à épouser le nu du mur. Les deux parties sont contemporaines l'une de l'autre.

UsFaits : 1038, 1041, MR1041

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 113

Sujet : Détail de la niche 1048 dans le mur oriental MR1041 de la sacristie.

UsFaits : 1041, MR1041, 1048

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 114

Sujet : Détail de la fenêtre 1047 dans le mur oriental MR1041 de la sacristie.

UsFaits : 1041, MR1041, 1047

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 115

Sujet : Détail du culot médiéval, en emploi dans la voûte 1038 de la sacristie (au nord-est).

UsFaits : 1038, MR1036

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud-est

Photographie 116

Vert. : oui

Sujet : La voûte 1038 de la sacristie.

UsFaits : 1038

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Photographie 117

Vert. : oui

Sujet : Moitié méridionale de la voûte 1038 de la sacristie.

UsFaits : 1038

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis le nord

Photographie 118

Vert. : oui

Sujet : Moitié septentrionale de la voûte 1038 de la sacristie.

UsFaits : 1038

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 119

Sujet : Détail du pan de maçonnerie 1045, ancien, conservé sous la fenêtre 1029. A droite, il est recoupé par la maçonnerie moderne US 1046.

UsFaits : 1019, 1045, 1046

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 120

Sujet : Détail de la jonction entre les pans de maçonnerie 1044 (le plus ancien, en

bas à droite), 1018 du piler moderne de la chapelle 2 qui le recoupe à gauche et de l'ancrage de la fenêtre 1029 (en haut) qui les percute l'un et l'autre.

UsFaits : 1018, 1029, 1045

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 121

Sujet : Détail de la jonction entre les pans de maçonnerie 1044 (le plus ancien, en bas à gauche), 1046 du mur moderne de la nef à droite et de l'ancrage de la fenêtre 1029 (en haut à gauche) qui les percute l'un et l'autre.

UsFaits : 1029, 1045, 1046

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 122

Sujet : Détail de la jonction entre les pans de maçonnerie 1046 et l'arc de décharge 1049 qui lui est contemporain. L'ensemble forme une partie du mur MR1002 à l'ouest de la chapelle 3, à la base du mur.

UsFaits : MR1002, 1046, 1049

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 123

Sujet : Détail de l'arc de décharge 1049 à la base du mur MR1002, immédiatement à l'ouest de la chapelle 3 dont on voit ici le pilier 1024.

UsFaits : MR1002, 1024, 1049

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 124

Sujet : Mauvaise photographie (ombres portées) du sommet du pan de maçonnerie ancienne 1044 approximativement au centre du mur MR1002 (à l'extrémité occidentale de la 3e travée après le narthex). Le vestige est entouré par mla maçonnerie moderne 1046.

UsFaits : 1044, 1046

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 125

Sujet : Partie médiane et basse du pan de maçonnerie ancienne 1044 approximativement conservé sur le mur MR1002 à l'extrémité occidentale de la 3e

travée après le narthex. On voit à gauche le piédroit de la porte 1025 d'accès à la chaire et à droite le pilier et l'arc formeret 1024 de la chapelle 3.

UsFaits : 1024, 1025, 1044, 1046

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud-ouest

Photographie 126

Sujet : Partie médiane et basse du pan de maçonnerie ancienne 1044 approximativement conservé sur le mur MR1002 à l'extrémité occidentale de la 3e travée après le narthex. On voit à gauche le piédroit de la porte 1025 d'accès à la chaire et à droite le pilier et l'arc formeret 1024 de la chapelle 3.

UsFaits : 1024, 1025, 1044, 1046

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 127

Sujet : Bouchage de la fenêtre 1050 percée dans la 2e travée après le narthex, au-dessus de la fenêtre 1029, pour éclairer la pièce de l'immeuble étroit bâti au nord de l'église, entre la chapelle 2 et le contrefort SU1066.

UsFaits : 1050

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 128

Sujet : Bouchage de la fenêtre 1050 percée dans la 2e travée après le narthex, au-dessus de la fenêtre 1029. On la voit ici à l'est de la tribune qui surmonte la chapelle 2.

UsFaits : 1050

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud-est

Photographie 129

Sujet : Bouchage de la fenêtre 1050 percée dans la 2e travée après le narthex, au-dessus de la fenêtre 1029. On la voit ici à l'ouest de l'arc doubleau qui sépare les travées 2 et 3 de la nef (après le narthex).

UsFaits : 1050

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud-ouest

Photographie 130

Sujet : La porte 1040 (encore numérotée 1052) percée entre la sacristie et le chœur, puis bouchée. Vue depuis le chœur.

UsFaits : 1040, 1052

Auteur(s) : Odile Maufra

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 131

Sujet : La porte 1040 (encore numérotée 1052) percée entre la sacristie et le chœur, puis bouchée. Détail du linteau.

UsFaits : 1040, 1052

Auteur(s) : Odile Maufra

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 132

Sujet : Façade septentrionale de l'église avec le porche du nord-ouest (à droite), le clocher 1075 en arrière et le volume de la chapelle 1 (à gauche) surmontée d'une tribune.

UsFaits : 1064, 1065, MR1065, 1067, 1075, 1079

Auteur(s) : Odile Maufra

Format : numérique

Cliché pris depuis le nord

Photographie 133

Sujet : Façade septentrionale du porche du nord-ouest (au centre) avec son pan de mur initial adossé au mur péexistant MR1065 (à gauche), la réfection centrale 1079 pour l'installation d'une porte et l'angle tronqué 1067 à droite pour élargir le passage.

UsFaits : 1064, 1065, MR1065, 1067, 1079

Auteur(s) : Odile Maufra

Format : numérique

Cliché pris depuis le nord

Photographie 134

Sujet : Détail du pan de mur 1065, à gauche, fermant la chapelle 1 au nord, avec sa fenêtre axiale dont l'encadrement de pierre a été démonté avant bouchage en briques. On observe au centre, derrière la gouttière le chaînage d'angle du mur contre lequel s'adosse le pan 1064 qui prolonge le mur vers la droite (l'ouest). Celui-ci est percé par l'ancrage de la porte 1079 du porche du nord-ouest.

UsFaits : 1064, 1065, MR1065, 1079

Auteur(s) : Odile Maufra

Format : numérique

Cliché pris depuis le nord

Photographie 135

Sujet : Détail de l'appui dupan de mur 1064 sur le chaînage d'angle du mur antérieur 1065.

UsFaits : 1064, 1065, MR1065

Auteur(s) : Odile Maufra

Format : numérique

Cliché pris depuis le nord

Photographie 136

Sujet : Base du pan de mur ancien 1053 (en moyen à grand appareil) le plus oriental conservé sur le mur MR1002. Il est contrebuté à l'ouest (à gauche) par le pan de maçonnerie moderne 1051 et recoupé à droite par le pilier 1031 de la chapelle 4.

UsFaits : 1051, 1053, 1031

Auteur(s) : Odile Maufra

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 137

Sujet : Vue d'ensemble du pan de mur ancien 1053 (en moyen à grand appareil) conservé sous le culot de support du doubleau de séparation des travées 3 et 4, entre les chapelles 3 (à gauche) et 4 (à droite). Plus près de cette dernière.

UsFaits : 1024, 1051, 1053, 1031

Auteur(s) : Odile Maufra

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 138

Sujet : Le côté obscur de l'archéologue Mathieu Ott...

Auteur(s) : Odile Maufra

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 139

Sujet : Le pan de mur MR1041, côté chœur, dans l'alignement du mur de nef MR1002. A la base, la porte 1040 = 1052, bouchée.

UsFaits : 1040, 1052, 1041, MR1041

Auteur(s) : Odile Maufra

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 140

Sujet : Revers du portail d'entrée, et voute du narthex. La porte est aménagée dans la façade occidentale MR1059. Elle n'est pas centrée par rapport aux piliers SU1060 à gauche et SU1061 à droite. Le cul de lampe que l'on voit dans le pilier de gauche SU1060 est un ajout tardif, contemporain de la voute de l'espace.

UsFaits : 1059, MR1059, 1060, SU1060, 1061, SU1061

Auteur(s) : Odile Maufra

Format : numérique

Cliché pris depuis l'est

Photographie 141

Sujet : Détail de la voute du narthex avec ses arcs enrubanés de style baroque.

UsFaits : 1059, MR1059, 1060, SU1060, 1061, SU1061

Auteur(s) : Odile Maufra

Format : numérique

Cliché pris depuis l'est

Photographie 142

Sujet : Détail a retombée de l'arc de la croisée de voûtement moderne du narthex sur le pilier médiéval SU1060 (au sud-ouest). Pour son ancrage, ainsi que pour celui du cul de lampe, le pilier a été repris en hauteur.

UsFaits : 1059, MR1059, 1060, SU1060

Auteur(s) : Odile Maufra

Format : numérique

Cliché pris depuis le nord-est

Photographie 143

Sujet : Détail a retombée de l'arc de la croisée de voûtement moderne du narthex sur le pilier médiéval SU1061 (au nord-ouest). Pour son ancrage, ainsi que pour celui du cul de lampe, l'angle rentrant du pilier a été repris en hauteur.

UsFaits : 1059, MR1059, 1061, SU1061

Auteur(s) : Odile Maufra

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud-ouest

Photographie 144

Sujet : Le pilier 1068 adossé au pan de mur MR1072 de la façade occidentale de l'église MR1059. (il est actuellement dans un placard). A droite (à l'est) il est doublé par la maçonnerie 1069 pour recevoir l'arc de la voute moderne de cet espace? Cette partie a été cimentée. (Photographies prises de bas en haut, du sud-est puis, la dernière, du sud).

UsFaits : MR1059, 1068, 1069, 1072

Auteur(s) : Odile Maufra

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud-est

Photographie 145

Sujet : Le mur oriental du porche du nord-ouest de l'église. Vue d'ensemble.

UsFaits : 1056

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 146

Sujet : Détail du culot de réception de l'ogive de la voûte 1058 dans l'angle nord-est du porche du nord-ouest.

UsFaits : 1056, 1058

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Photographie 147

Sujet : Détail du culot de réception de l'ogive de la voûte 1058 dans l'angle sud-est du porche du nord-ouest. Ce culot a été retaillé.

UsFaits : 1056, 1058

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Photographie 148

Sujet : Le mur septentrional 1054 du porche du nord-ouest de l'église, côté interne. Vue d'ensemble.

UsFaits : 1054, 1079

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 149

Sujet : Le mur septentrional 1054 du porche du nord-ouest de l'église, côté interne. Moitié orientale avec le détail de la reprise moderne 1079 à gauche) pour ancrer la porte dans la maçonnerie plus ancienne 1064 (à droite).

UsFaits : 1054, 1064, 1079

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 150

Sujet : Le mur méridional 1055 du porche du nord-ouest de l'église. Partie orientale et centrale.

UsFaits : 1055

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis le nord

Photographie 151

Sujet : Le mur méridional 1055 du porche du nord-ouest de l'église. Partie centrale avec son accès principal et occidentale avec son accès secondaire.

UsFaits : 1055

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis le nord

Photographie 152

Sujet : Détail du culot de réception de l'ogive de la voûte 1058 dans l'angle sud-ouest du porche du nord-ouest.

UsFaits : 1058

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Photographie 153

Sujet : Le mur occidental 1057 du porche du nord-ouest de l'église. Le parement est traité très différemment de la face externe du mur (US 1072) : l'un et l'autre ne paraissent pas contemporains.

UsFaits : 1057

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis l'est

Photographie 154

Sujet : Détail du culot de réception de l'ogive de la voûte 1058 dans l'angle nord-ouest du porche du nord-ouest.

UsFaits : 1058

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud-est

Photographie 155

Sujet : Détail de l'angle nord-ouest à la jonction des murs ouest 1057 et nord 1054 du porche du nord-ouest. Vue interne.

UsFaits : 1054, 1057, 1058

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud-est

Photographie 156

Vert. : oui

Sujet : La voûte du porche du nord-ouest.

UsFaits : 1058

Auteur(s) : Mathieu Ott

Format : numérique

Photographie 158

Sujet : La portail occidental, dans la façade MR1059.

UsFaits : 1059, MR1059

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique

Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 159

Sujet : La portail occidental, dans la façade MR1059 : détail de l'arc.

UsFaits : 1059, MR1059

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique

Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 160

Sujet : La portail occidental, dans la façade MR1059 : détail du «chapiteau» à la jonction du piédroit septentrional et de la retombée de l'arc.

UsFaits : 1059, MR1059

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique

Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 161

Sujet : Façade occidentale MR1059 de l'église : détail, derrière le panneau, de la jonction entre la partie ancienne 1059 avec son chaînage 1073 et la partie plus récente 1072, à gauche (au nord). On observe que la base du mur est beaucoup plus usée que la partie haute et que la partie ancienne à droite (au sud) l'est sur une plus grande hauteur. En haut à droite, le parement remplacé 1070.

UsFaits : 1059, MR1059, 1070, 1072, 1073, 1074, 1078.

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique

Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 162

Sujet : Façade occidentale MR1059 de l'église : détail de la partie haute de la jonction entre la partie ancienne 1059 (encore en place en bas à droite et remplacée par le parement 1070 en haut à droite) avec son chaînage 1073 (au centre) et la partie plus récente 1072, à gauche (au nord).

UsFaits : 1059, MR1059, 1070, 1072, 1073, 1074, 1078.

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique

Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 163

Sujet : Façade occidentale MR1059 de l'église : détail de la partie basse de la jonction entre la partie ancienne 1059 (à droite, plus abîmée) et la partie plus récente 1072, à gauche (au nord).

UsFaits : 1059, MR1059, 1072, 1073

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique

Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 164

Sujet : Extrémité septentrionale de la façade occidentale MR1059 de l'église : l'extension 1072 et l'angle arrondi repris tardivement 1067

UsFaits : 1059, MR1059, 1067, 1072

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique
Cliché pris depuis le nord-ouest

Photographie 165

Sujet : Détail de la fenêtre 1078 percée tardivement dans la façade occidentale MR1059 de l'église, à l'extrémité de l'extension 1072, contre le chaînage 1073 du premier état du mur (contre lequel s'adosse le parement repris 1070).

UsFaits : 1059, MR1059, 1070, 1072, 1078

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique

Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 166

Sujet : Détail de l'angle nrd-ouest de l'église avec les extrémités des pans de mur en équerre 1064 (à gauche, partie de MR1065) et 1072 (à droite, non visible sur le cliché) cassés pour adoucir l'angle et élargisse la rue. La reprise arrondie en appareil incertain 1067 est récente : elle recoupe en hauteur la maçonnerie du mur moderne.

UsFaits : 1059, MR1059, 1067, 1072

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique

Cliché pris depuis le nord

Photographie 167

Sujet : Détail du portail d'entrée 1079 du porche du nord-ouest POR1054 et de sa maçonnerie de bouchage de la percée d'incrustation qui a été faite dans le pan de mur 1064 pour son intégration.

UsFaits : 1064, MR1065, 1079

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique

Cliché pris depuis le nord

Photographie 168

Sujet : Vue d'ensemble de la base du mur MR1065 qui ferle l'église au nord-ouest et plus précisément le porche du nord-ouest (POR1054) et la chapelle 1 (CHA1004).

UsFaits : 1064, 1065, MR1065, 1079

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique

Cliché pris depuis le nord-est

Photographie 169

Sujet : Détail de la fenêtre axiale de la chapelle 1 (CHA1004), bouchée par un parement de brique après récupération de l'encadrement. On note que l'encadrement prenait place de manière régulière dans la maçonnerie du mur MR1065 (US 1065) dont il était contemporain.

UsFaits : 1064, 1065, MR1065, 1079

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique

Cliché pris depuis le nord

Photographie 170

Sujet : Détail de la liaison entre le pan de mur initial 1065 (à gauche, dont on voit la chaîne d'angle derrière la gouttière) et le pan 1064 d'extension (à droite).

UsFaits : 1064, 1065, MR1065, 1079

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique

Cliché pris depuis le nord

Photographie 171

Sujet : Détail de la partie orientale du pan de mur 1064 qui s'appuie à l'est (à gauche) au mur antérieur 1065 qu'il prolonge et qui est recoupé sur toute sa hauteur à l'ouest (à droite) par l'intégration du portail 1079

UsFaits : 1064, 1065, MR1065, 1079

Auteur(s) : Odile Maufras

Format : numérique

Cliché pris depuis le nord

Photographie 172

Sujet : Cliché pris par Arielle Petit (maison paroissiale) avant notre arrivée sur le site, pendant le décroûtage des murs, avant la pose des échafaudages. Partie du mur nord de la nef MR1002 entre le fenestron US1029 et la baie d'accès à la chaire US 1025.

UsFaits : MR1002, 1025, 1027, 1029, 1033, 1042, 1043

Auteur(s) : Arielle Petit

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 173

Sujet : Cliché pris par Arielle Petit (maison paroissiale) avant notre arrivée sur le site, pendant le décroûtage des murs, avant la pose des échafaudages. Détail de la baie US 1029.

UsFaits : MR1002, 1029

Auteur(s) : Arielle Petit

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 174

Sujet : Cliché pris par Arielle Petit (maison paroissiale) avant notre arrivée sur le site, pendant le décroûtage des murs, avant la pose des échafaudages. Détail de l'arrière voussure de la baie US 1029 et du comblement par des gravas du couloir qui est derrière.

UsFaits : MR1002, 1029

Auteur(s) : Arielle Petit

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 175

Sujet : Cliché pris par Arielle Petit (maison paroissiale) avant notre arrivée sur le site, pendant le décroûtage des murs, avant la pose des échafaudages. Détail du montant occidental US 1022 de la baie gothique au-dessus de la chapelle 2 (CHA1013).

UsFaits : MR1002, 1022

Auteur(s) : Arielle Petit

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 176

Sujet : Cliché pris par Arielle Petit (maison paroissiale) avant notre arrivée sur le site, pendant le décroûtage des murs, avant la pose des échafaudages. Détail du montant oriental US 1026 de la baie gothique au-dessus de la chapelle 2 (CHA1013).

UsFaits : MR1002, 1026

Auteur(s) : Arielle Petit

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 177

Sujet : Cliché pris par Arielle Petit (maison paroissiale) avant notre arrivée sur le site, pendant le décroûtage des murs, avant la pose des échafaudages. Détail de pierres disposées en arc partiel en parement du mur septentrional de la nef, au sein du pan de maçonnerie US 1046, recoupé par le pilier US 1024 de baie d'entrée de la chapelle 3 (CHA1023). Pour servir de décharge ? Parce qu'il y aurait une faiblesse dans le substrat au-dessous ?

UsFaits : MR1002, 1024, 1025, 1044, 1046

Auteur(s) : Arielle Petit

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 178

Sujet : Cliché pris par Arielle Petit (maison paroissiale) avant notre arrivée sur le site, pendant le décroûtage des murs, avant la pose des échafaudages. Détail du culot d'arc doubleau séparant la 3e travée après le narthex de la 4e, sur le mur septentrional de la nef MR1002.

UsFaits : MR1002, 1051, 1053

Auteur(s) : Arielle Petit

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 179

Sujet : Cliché pris par Arielle Petit (maison paroissiale) avant notre arrivée sur le site, pendant le décroûtage des murs, avant la pose des échafaudages. Détail de la jonction entre les maçonneries US 1045 et US 1046 sous le fenestron US 1029.

UsFaits : MR1002, 1029, 1045, 1046

Auteur(s) : Arielle Petit

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 180

Sujet : Cliché pris par Arielle Petit (maison paroissiale) avant notre arrivée sur le site, pendant le décroûtage des murs, avant la pose des échafaudages. La niche moderne US 1012 dans le mur septentrional MR1002 de la nef et son bouchage US 1011.

UsFaits : MR1002, 1007, 1011, 1012, 1017, 1020, 1021

Auteur(s) : Arielle Petit

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 181

Sujet : Cliché pris par Arielle Petit (maison paroissiale) avant notre arrivée sur le site, pendant le décroûtage des murs, avant la pose des échafaudages. Vue d'ensemble du mur septentrional de la nef en cours de décroûtage des enduits.

UsFaits : MR1002, 1007, 1011, 1012, 1017, 1018, 1019, 1020, 1021, 1022, 1023, 1026, 1028, 1029, 1042, 1045

Auteur(s) : Arielle Petit

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud-ouest

Photographie 182

Sujet : Cliché pris par Arielle Petit (maison paroissiale) avant notre arrivée sur le site, pendant le décroûtage des murs, avant la pose des échafaudages. Détail du parement entre les chapelles 3 (CHA1023) et 4 (CHA1030).

UsFaits : MR1002, 1051, 1053

Auteur(s) : Arielle Petit

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud-ouest

Photographie 183

Sujet : Cliché pris par Arielle Petit (maison paroissiale) avant notre arrivée sur le site, pendant le décroûtage des murs, avant la pose des échafaudages. Le pan de mur entre les chapelles 2 (CHA1013) et 3 (CHA1023).

UsFaits : MR1002, 1018, 1026, 1027, 1029, 1025, 1024, 1044, 1045, 1046

Auteur(s) : Arielle Petit

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 184

Sujet : Cliché pris par Arielle Petit (maison paroissiale) avant notre arrivée sur le site, pendant le décroûtage des murs, avant la pose des échafaudages. Le pan de mur entre les chapelles 1 (CHA1003) et 3 (CHA1023).

UsFaits : MR1002, 1011, 1012, 1018, 1022, 1026, 1027, 1029, 1025, 1024, 1044, 1045, 1046

Auteur(s) : Arielle Petit

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud-est

Photographie 185

Sujet : Cliché pris par Arielle Petit (maison paroissiale) avant notre arrivée sur le site, pendant le décroûtage des murs, avant la pose des échafaudages. Le pan de mur entre la chapelle 4 (CHA1030) et le chœur avec la porte us 1052 bouchée. Où l'on distingue la reprise de la maçonnerie US 1031 pour la pose des piliers et de l'arc de la baie de la chapelle 4 (CHA1030).

UsFaits : MR1002, 1031, 1051, 1052

Auteur(s) : Arielle Petit

Format : numérique

Cliché pris depuis l'est

Photographie 186

Sujet : La coupe stratigraphique entre le mur du chevet moderne MR1080 et l'espace du chœur.

UsFaits : 1080, MR1080, 1081, 1082, 1083

Remarques : Photo portant par erreur le numéro 172 sur le terrain.

Auteur(s) : Benjamin Thomas

Format : numérique

Cliché pris depuis le nord

Photographie 187

Sujet : Détail du parement occidental (le seul conservé) du mur du chevet moderne MR1080.

UsFaits : 1080, MR1080

Remarques : Photo portant par erreur le numéro 172 sur le terrain.

Auteur(s) : Benjamin Thomas

Format : numérique

Cliché pris depuis le nord

Photographie 188

Sujet : La coupe stratigraphique entre le mur du chevet moderne MR1080 et l'espace du chœur. Vue en biais.

UsFaits : 1080, MR1080, 1081, 1082, 1083

Remarques : Photo portant par erreur le numéro 172 sur le terrain.

Auteur(s) : Benjamin Thomas

Format : numérique

Cliché pris depuis le nord-ouest

Photographie 189

Sujet : La coupe stratigraphique entre le mur du chevet moderne MR1080 et l'espace du chœur.

UsFaits : 1080, MR1080, 1081, 1082, 1083

Remarques : Photo portant par erreur le numéro 172 sur le terrain.

Auteur(s) : Benjamin Thomas

Format : numérique

Cliché pris depuis le nord

Photographie 190

Sujet : Détail de l'appui de l'autel SB1084 sur le mur du chevet MR1080, au sud. Vue de dessus.

UsFaits : 1080, MR1080, 1084, SB1084

Auteur(s) : Benjamin Thomas

Format : numérique

Cliché pris depuis le nord

Photographie 191

Sujet : Détail de l'appui de l'autel SB1084 sur le mur du chevet MR1080, au sud. Vue latérale.

UsFaits : 1080, MR1080, 1084, SB1084

Auteur(s) : Benjamin Thomas

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 192

Vert. : oui

Sujet : Détail de l'arase du mur du chevet MR1080. Où l'on distingue que le parement occidental est conservé et le parement oriental a été détruit, au moins sur 3 assises. Plus bas, la construction n'a pas été dégagée.

UsFaits : 1080, MR1080

Auteur(s) : Benjamin Thomas

Format : numérique

Cliché pris depuis l'est

Photographie 193

Vert. : oui

Sujet : Détail de l'arase du mur du chevet MR1080, partie méridionale du tronçon conservé jusqu'au niveau du sol actuel.

UsFaits : 1080, MR1080

Auteur(s) : Benjamin Thomas

Format : numérique

Cliché pris depuis l'est

Photographie 194

Vert. : oui

Sujet : Détail de l'arase du mur du chevet MR1080, partie centrale du tronçon conservé jusqu'au niveau du sol actuel.

UsFaits : 1080, MR1080

Auteur(s) : Benjamin Thomas

Format : numérique

Cliché pris depuis l'est

Photographie 195

Sujet : Détail du parement occidental (le seul conservé) du mur du chevet moderne MR1080.

UsFaits : 1080, MR1080

Auteur(s) : Benjamin Thomas

Format : numérique

Cliché pris depuis le nord

Photographie 196

Sujet : Le muret peu fondé MR1085, à l'entrée de la chapelle 4 (CHA1030). Vue frontale depuis le sondage 1.

UsFaits : 1085, MR1085, 1087, 1088

Auteur(s) : Benjamin Thomas

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 197

Sujet : Le muret peu fondé MR1085, à l'entrée de la chapelle 4 (CHA1030). Détail de son appui sur la fondation SU1090 du pilier US 1031 de soutien de l'art formeret de la chapelle.

UsFaits : 1085, MR1085, 1087, 1088, 1090

Auteur(s) : Benjamin Thomas

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 198

Sujet : Le muret peu fondé MR1085, à l'entrée de la chapelle 4 (CHA1030). Détail de son appui sur la fondation SU1090 du pilier US 1031 de soutien de l'art formeret de la chapelle.

UsFaits : 1085, MR1085, 1087, 1088, 1090

Auteur(s) : Benjamin Thomas

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 199

Vert. : oui

Sujet : Le muret peu fondé MR1085, à l'entrée de la chapelle 4 (CHA1030). Vue zénithale

UsFaits : 1085, MR1085

Auteur(s) : Benjamin Thomas

Format : numérique

Cliché pris depuis le nord

Photographie 200

Sujet : Le fond du sondage 1 : le remblai US 1087 recoupé par les tombes SP1100 et SP1101.

UsFaits : 1085, MR1085, 1087, 1100, SP1100, 1101, SP1101

Auteur(s) : Benjamin Thomas

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 201

Sujet : Le fond du sondage 1 : détail des tombes SP1100 (en haut à gauche avec le vestige de planche de bois du cercueil) et SP1101 (alignement blanchâtre de bordure de la planche latérale du cercueil au centre du cliché).

UsFaits : 1087, 1100, SP1100, 1101, SP1101

Auteur(s) : Benjamin Thomas

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 202

Sujet : Stratigraphie dans le sondage 1 : les remblais US 1087 et US 1088 recoupés par les tombes SP1100 et SP1101 dont on voit ici les comblements.

UsFaits : 1087, 1088, 1100, SP1100, 1101, SP1101

Auteur(s) : Benjamin Thomas

Format : numérique

Cliché pris depuis l'est

Photographie 203

Sujet : Détail de l'appui du muret MR1092 contre la fondation SB1094 du pilier oriental de la chapelle du sud-est de l'église. On note que la fondation du pilier forme un arrêt très propre, traité comme une élévation. Peut-être par le fait qu'il est composé de blocs en remploi et que ceux de cet angle de la construction (contrairement à l'angle du sud-ouest beaucoup plus irrégulier) proviennent d'un montant de baie.

UsFaits : 1092, MR1092, 1094, SB1094

Auteur(s) : Benjamin Thomas

Format : numérique

Cliché pris depuis le nord

Photographie 204

Sujet : Détail de l'appui du muret MR1092 contre la fondation SB1094 du pilier oriental de la chapelle du sud-est de l'église et installé sur le mur plus ancien dérasé MR1091. (Partie orientale : clichés 204, 204a. Partie occidentale : clichés 204b, 204c).

UsFaits : 1091, MR1091, 1092, MR1092, 1094, SB1094

Auteur(s) : Benjamin Thomas

Format : numérique

Cliché pris depuis le nord

Photographie 205

Sujet : Le mur ancien dérasé MR1091 (plusieurs clichés de détail) mis au jour dans le sondage 3, sous le mur MR1092.

UsFaits : 1091, MR1091

Auteur(s) : Benjamin Thomas

Format : numérique

Cliché pris depuis le nord

Photographie 206

Sujet : Le mur ancien dérasé MR1091 (partie occidentale) mis au jour dans le sondage 3, sous le mur MR1092.

UsFaits : 1091, MR1091, 1092, MR1092

Auteur(s) : Benjamin Thomas

Format : numérique

Cliché pris depuis l'est

Photographie 207

Sujet : Détail de la stratigraphie du sondage 3 avec le mur ancien MR1091 (partie orientale) dérasé par le décaissement général moderne ou contemporain puis le remblaiement US 1093 recoupé par la tranchée de fondation du soubassement de pilier SB1094 et par le muret MR1092

UsFaits : 1091, MR1091, 1092, MR1092, 1093, 1094, MR1094

Auteur(s) : Benjamin Thomas

Format : numérique

Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 208

Vert. : oui

Sujet : Détail de l'appui du mur MR1092 sur le soubassement SB1094 du pilier oriental de la chapelle du nord-est. Où l'on remarque que ce dernier est constitué de pierres moulurées jaunâtres, notamment nervures gothiques.

UsFaits : 1092, MR1092, 1094, MR1094

Auteur(s) : Benjamin Thomas

Format : numérique

Cliché pris depuis le sud

Photographie 209

Sujet : Détail de l'appui du mur MR1092 sur le soubassement SB1094 du pilier oriental de la chapelle du nord-est. Où l'on remarque que ce dernier est constitué de pierres moulurées jaunâtres, notamment nervures gothiques.

UsFaits : 1092, MR1092, 1094, MR1094

Auteur(s) : Benjamin Thomas

Format : numérique
Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 210

Vert. : oui
Sujet : Détail de l'appui du mur MR1092 sur le soubassement SB1095 du pilier occidental de la chapelle du nord-est.
UsFaits : 1092, MR1092, 1094, MR1094, 1095, SB1095
Auteur(s) : Benjamin Thomas
Format : numérique
Cliché pris depuis le sud

Photographie 211

Vert. : oui
Sujet : Détail de l'appui du muret MR1092 sur le mur plus ancien dérasé MR1091. (Vue zénithale).
UsFaits : 1091, MR1091, 1092, MR1092, 1095, SB1095
Auteur(s) : Benjamin Thomas
Format : numérique
Cliché pris depuis le sud

Photographie 212

Sujet : Les maçonneries médiévale sous le collatéral méridional de l'église, dans sa partie occidentale : le mur MR1106 au premier plan et le mur perpendiculaire MR1107 à l'arrière avec le sondage 8 de part et d'autre.
UsFaits : 1106, MR1106, 1107, MR1107
Auteur(s) : Odile Maufras
Format : numérique
Cliché pris depuis l'est

Photographie 213

Sujet : Les maçonneries médiévale sous le collatéral méridional de l'église, dans sa partie occidentale : le mur MR1106 au premier plan et le mur perpendiculaire MR1107 à l'arrière avec le sondage 8 de part et d'autre.
UsFaits : 1106, MR1106, 1107, MR1107
Auteur(s) : Odile Maufras
Format : numérique
Cliché pris depuis le sud-est

Photographie 214

Sujet : Vue d'ensemble du sondage 8 de part et d'autre du mur médiéval MR1107.
UsFaits : 1106, MR1106, 1107, MR1107, 1131, 1133, 1134
Auteur(s) : Odile Maufras
Format : numérique
Cliché pris depuis le nord

Photographie 215

Sujet : Vue d'ensemble du sondage 8 de part et d'autre du mur médiéval MR1107.
UsFaits : 1106, MR1106, 1107, MR1107, 1131, 1133, 1134
Auteur(s) : Odile Maufras
Format : numérique
Cliché pris depuis le nord-ouest

Photographie 216

Sujet : Vue d'ensemble de la nef en cours de diagnostic avec l'affleurement des maçonneries médiévales et leur conservation en sous-sol observée dans les sondages 4 et 7.
UsFaits : 1097, MR1097, 1104, MR1104, 1105, MR1105
Auteur(s) : Odile Maufras
Format : numérique
Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 217

Sujet : Détail de l'affleurement des maçonneries médiévales de l'absidiole septentrionale dans le sondage 7 en cours de réalisation.
UsFaits : 1104, MR1104, 1105, MR1105
Auteur(s) : Odile Maufras
Format : numérique
Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 218

Sujet : Détail de l'affleurement des maçonneries médiévales de l'absidiole méridionale dans le sondage 4 en cours de réalisation.
UsFaits : 1097, MR1097, 1104, MR1104
Auteur(s) : Odile Maufras
Format : numérique
Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 219

Sujet : La maçonnerie du chevet dans le sondage 4 en cours de réalisation. Ici le départ de l'abside et son épaulement.
UsFaits : 1104, MR1104
Auteur(s) : Odile Maufras
Format : numérique
Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 220

Sujet : Diagnostic en cours dans la nef de l'église, partie sud-occidentale : à droite le sondage 8 et l'angle des mur MR1106 et MR1107. Au centre, préparation mécanique du dégagement des piliers successifs entre nef et collatéral méridional. Au fond, le chœur en cours de dégagement.
UsFaits : 1097, MR1097, 1104, MR1104, 1106, MR1106, 1107, MR1107

Auteur(s) : Odile Maufras
Format : numérique
Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 221

Vert. : oui
Sujet : Détail de la partie méridional du chevet : l'absidiole à l'extrémité du collatéral dont on voit les maçonneries dérasées au niveau du sol et l'extrémité arrondie orientale au fond du sondage 4.
UsFaits : 1097, MR1097, 1104, MR1104
Auteur(s) : Odile Maufras
Format : numérique
Cliché pris depuis le sud

Photographie 222

Vert. : oui
Sujet : Vue d'ensemble du mur moderne MR1096 appuyé au mur médiéval MR1097.
UsFaits : 1096, MR1096, 1097, MR1097
Auteur(s) : Benjamin Thomas
Format : numérique
Cliché pris depuis le nord

Photographie 223

Vert. : oui
Sujet : Vue d'ensemble du mur moderne MR1096 appuyé au mur médiéval MR1097.
UsFaits : 1096, MR1096, 1097, MR1097
Auteur(s) : Benjamin Thomas
Format : numérique
Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 224

Sujet : Série de clichés d'est en ouest illustrant le parement septentrional du mur MR1097 qui ferme l'église médiévale au sud. Détail des traces de taille des faces de parement des moellons, notamment au taillant droit en layage en chevrons.
UsFaits : 1097, MR1097
Auteur(s) : Benjamin Thomas
Format : numérique
Cliché pris depuis le nord

Photographie 225

Sujet : Extrémité sud-est de la partie observée de l'épaulement du chevet, MR1097/MR1104.
UsFaits : 1097, MR1097, 1104, MR1104
Auteur(s) : Benjamin Thomas
Format : numérique
Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 226

Sujet : Vue générale du sondage 5 et de la semelle de fondation MR1111 sous le pilier SU1063.
UsFaits : 1097, MR1097, 1104, MR1104

Auteur(s) : Odile MaufRAS
 Format : numérique
 Cliché pris depuis l'est

Photographie 227

Sujet : Le parement méridional de la semelle de fondation MR1111 et la tombe SP1127 qui la longe. La maçonnerie est entaillée d'une encoche en quart de cercle qui est certainement l'encorche céphalique d'une autre tombe, SP1140.
 UsFaits : 1111, MR1111, 1127, SP1127, 1140, SP1140
 Auteur(s) : Odile MaufRAS
 Format : numérique
 Cliché pris depuis l'est

Photographie 228

Sujet : Le parement septentrional de la semelle de fondation MR1111 partiellement entaillé par la tombe d'adulte SP1129, elle-même recouverte par la sépulture du nourrisson SP1128. A droite, les ressauts de fondation sont entaillés par la tombe SP1130. A l'arrière plan, la fondation et la base du pilier SU1063.
 UsFaits : 1063, SU1063, 1111, MR1111, 1128, SP1128, 1129, SP1129, 1130, SP1130
 Auteur(s) : Odile MaufRAS
 Format : numérique
 Cliché pris depuis l'est

Photographie 229

Sujet : Détail de la fondation bien parementée du pilier SU1063 sur la semelle de fondation MR1111.
 UsFaits : 1063, SU1063, 1111, MR1111
 Auteur(s) : Odile MaufRAS
 Format : numérique
 Cliché pris depuis l'est

Photographie 230

Sujet : Le mur gouttereau méridional de l'église MR1097, le départ de l'absidiole qu'il forme côté interne et l'appui du mur moderne MR1096 qui s'y adosse à l'arrière plan.
 UsFaits : 1096, MR1096, 1097, MR1097
 Auteur(s) : Benjamin Thomas
 Format : numérique
 Cliché pris depuis le nord

Photographie 231

Vert. : oui
 Sujet : Les murs MR1104 et MR1197 formant respectivement les absides de la nef principale (le premier) et du collatéral méridional (le second). Le nord est en haut du cliché.

UsFaits : 1097, MR1097, 1104, MR1104
 Auteur(s) : Benjamin Thomas
 Format : numérique
 Cliché pris depuis le sud

Photographie 232

Vert. : oui
 Sujet : La semelle de fondation médiévale MR1111 séparant la nef principale du collatéral sud, recoupée par des tombes (à gauche et au centre), cette même semelle surmontée par le pilier SU1110 (en haut à droite) sur lequel vient se poser la base du pilier moderne SB1119 (à droite au centre) que recoupe le pilier du XIXe s. (dans l'angle en bas à droite).
 UsFaits : 1110, SU1110, 1111, MR1111, 1119, SB1119
 Auteur(s) : Benjamin Thomas
 Format : numérique
 Cliché pris depuis le sud

Photographie 233

Sujet : Détail du pilier SU1110 (à gauche) sur lequel vient se poser la base du pilier moderne SB1119 (à droite), lui-même coupé par la fosse de fondation du pilier du XIXe s.
 UsFaits : 1110, SU1110, 1119, SB1119
 Auteur(s) : Benjamin Thomas
 Format : numérique
 Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 234

Sujet : Détail d'une pierre de taille moulurée (médiévale ?) en emploi dans la maçonnerie du pilier SB1119.
 UsFaits : 1119, SB1119
 Auteur(s) : Benjamin Thomas
 Format : numérique

Photographie 235

Sujet : Détail de l'appui de la maçonnerie et du comblement e la fosse de fondation du pilier SB1119 (au centre, derrière la mire) sur l'arase chaulée du pilier médiéval SU1110 (au premier plan).
 UsFaits : 1110, SB1110, 1119, SB1119
 Auteur(s) : Benjamin Thomas
 Format : numérique
 Cliché pris depuis le nord

Photographie 236

Sujet : Détail de l'appui de la maçonnerie et du comblement e la fosse de fondation du pilier SB1119 (au centre, derrière la mire) sur l'arase chaulée du pilier médiéval SU1110 (au premier plan).
 UsFaits : 1110, SB1110, 1119, SB1119
 Auteur(s) : Benjamin Thomas

Format : numérique
 Cliché pris depuis le nord

Photographie 237

Sujet : Détail de l'absidiole du sud, MR1097. On distingue, au fond du sondage le sol de chantier qui s'adossait au parement avant que celui-ci ne soit épierré. Deux tombes recoupent les remblais, SP1118 à gauche et SP1117 à droite (au nord).
 UsFaits : 1104, MR1104, 1105, MR1105, 1117, SP1117, 1118, SP1118
 Auteur(s) : Benjamin Thomas
 Format : numérique
 Cliché pris depuis l'est

Photographie 238

Sujet : Parement (d'élévation ?) de l'absidiole du nord MR1105 avec ses joints marqués au fer.
 UsFaits : 1105, MR1105
 Auteur(s) : Odile MaufRAS
 Format : numérique
 Cliché pris depuis le nord

Photographie 239

Sujet : Vue d'ensemble du sondage 7 mettant au jour la partie septentrionale du chevet dont les fondations sont recoupées par des sépultures.
 UsFaits : 1104, MR1104, 1105, MR1105
 Auteur(s) : Odile MaufRAS
 Format : numérique
 Cliché pris depuis le nord

Photographie 240

Sujet : Vue d'ensemble du sondage 7 mettant au jour la partie septentrionale du chevet dont les fondations sont recoupées par des sépultures.
 UsFaits : 1104, MR1104, 1105, MR1105
 Auteur(s) : Odile MaufRAS
 Format : numérique
 Cliché pris depuis le nord-est

Photographie 241

Sujet : Elévation de l'absidiole du nord et Benjamin au fond qui travaille sur la partie méridionale du chevet.
 UsFaits : 1105, MR1105
 Auteur(s) : Odile MaufRAS
 Format : numérique
 Cliché pris depuis le nord

Photographie 242

Sujet : Vue d'ensemble de la partie septentrionale du chevet, H2lène Breichner (SRA) à la mire.
 UsFaits : 1104, MR1104, 1105, MR1105
 Auteur(s) : Odile MaufRAS

Format : numérique
Cliché pris depuis le nord

Photographie 243

Sujet : Vestiges du bois et des traces d'os de la tombe SP1121 dans le sondage 7. Derrière, les os dans le comblement d'une autre tombe probable, SP1136.
UsFaits : 1104, MR1104, 1105, MR1105, 1121, SP1121, 1136, SP1136
Auteur(s) : Odile Maufras
Format : numérique
Cliché pris depuis le nord

Photographie 244

Sujet : L'angle nord-est du mur MR1106 qui forme un arrondi avec un enduit blanc. La doucine signale la présence d'une porte, ce qui est conforté plus loin par une feuillure.
UsFaits : 1106, MR1106
Auteur(s) : Odile Maufras
Format : numérique

Photographie 245

Sujet : L'angle nord-est du mur MR1106 qui forme un arrondi avec un enduit blanc. La doucine signale la présence d'une porte, ce qui est conforté plus loin par une feuillure.
UsFaits : 1106, MR1106
Auteur(s) : Benjamin Thomas
Format : numérique
Cliché pris depuis le nord

Photographie 246

Sujet : Pilier moderne SU1103 antérieur au bâti du XIXe s. : manifestation un vestige d'élément porteur entre nef principale et collatéral du sud avant les réfections du XIXe s.
UsFaits : 1103, SU1103
Auteur(s) : Odile Maufras
Format : numérique
Cliché pris depuis le nord

Photographie 247

Sujet : Pilier moderne SU1103 antérieur au bâti du XIXe s. : manifestation un vestige d'élément porteur entre nef principale et collatéral du sud avant les réfections du XIXe s. On voit ici la retombée du doubleau de la voûte du XIXe s. avec son ange ailé et la guirlande qui sont positionnés en remplacement de l'ancien pilier engagé SU1103, ce dernier probablement bûché au-dessus du sol (ici masqué par un enduit).
UsFaits : 1103, SU1103
Auteur(s) : Odile Maufras
Format : numérique
Cliché pris depuis le nord

Photographie 248

Sujet : Coactivité : les conditions de travail pendant le diagnostic archéologique
Auteur(s) : Benjamin Thomas
Format : numérique

Photographie 249

Sujet : Vue d'ensemble du sondage 6 avec la semelle de fondation MR1114 recoupée par des sépultures.
UsFaits : 1114, MR11141139, SL1139, 115, SP115, 1116, SP1116
Auteur(s) : Odile Maufras
Format : numérique
Cliché pris depuis l'est

Photographie 250

Sujet : Détail de l'appareil du mur MR1002 au nord-ouest de l'absidiole (à l'ouest de la chapelle 3, CHA1023) : pan de mur médiéval : moellons médiévaux en remploi ?
UsFaits : 1106, MR1106
Auteur(s) : Benjamin Thomas
Format : numérique
Cliché pris depuis le sud

Photographie 251

Sujet : Détail de l'appareil du mur MR1002 au nord-ouest de l'absidiole du nord (à l'ouest de la chapelle 3, CHA1023) : pan de mur médiéval : moellons médiévaux en remploi ? (US 1138).
UsFaits : 1138, MR1002
Auteur(s) : Benjamin Thomas
Format : numérique
Cliché pris depuis le sud

Photographie 252

Sujet : Le pan médiéval 1138 du mur MR1002 au nord-ouest de l'absidiole du nord (à l'ouest de la chapelle 3, CHA1023) : détail de la poursuite du pan ancien derrière deux moellons blancs posés en appui. On observe la taille en chevron qui est ailleurs sur des parties romanes du monument.
UsFaits : 1138, MR1102
Auteur(s) : Benjamin Thomas
Format : numérique
Cliché pris depuis le sud-est

Photographie 253

Sujet : Le pan médiéval 1138 du mur MR1002 à l'ouest de la chapelle 3, CHA1023) : détail de la poursuite du pan de mur ancien sous la marche de la chapelle et du doublage de marche qui masque le mur antérieur.
UsFaits : 1138, MR1102
Auteur(s) : Benjamin Thomas
Format : numérique
Cliché pris depuis le sud-est

Photographie 254

Sujet : Le pan médiéval 1138 du mur MR1002 à l'ouest de la chapelle 3, CHA1023) : détail des faces de parement des pierres et de leurs traces de taille.
UsFaits : 1138, MR1102
Auteur(s) : Benjamin Thomas
Format : numérique
Cliché pris depuis le sud-est

Photographie 255

Sujet : Détail de l'appareil du mur MR1002 au nord-ouest de l'absidiole du nord (à l'ouest de la chapelle 3, CHA1023) : pan de mur médiéval : moellons médiévaux en remploi ? (US 1138).
UsFaits : 1138, MR1002
Auteur(s) : Benjamin Thomas
Format : numérique
Cliché pris depuis le sud

Photographie 256

Sujet : Partie septentrionale US 1138 de l'absidiole du nord qui est jointive avec les murs MR1002 au nord et MR1105 au sud.
UsFaits : 1138, MR1002, MR1105
Auteur(s) : Benjamin Thomas
Format : numérique
Cliché pris depuis le sud

Photographie 257

Sujet : Vue d'ensemble des vestiges de l'absidiole septentrionale, US 1105/ MR1105 à gauche (au sud) et US 1138/ MR1002 au nord.
UsFaits : 1138, MR1002, MR1105
Auteur(s) : Benjamin Thomas
Format : numérique
Cliché pris depuis l'est

Photographie 258

Sujet : Vue d'ensemble des vestiges de l'absidiole septentrionale, US 1105/ MR1105 à gauche (au sud) et US 1138/ MR1002 au nord.
UsFaits : 1138, MR1002, MR1105
Auteur(s) : Benjamin Thomas
Format : numérique
Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 259

Sujet : Partie occidentale du pan US1138 du mur MR100 à 2 l'est de la chapelle 2, CHA1013).
UsFaits : 1138, MR1002
Auteur(s) : Benjamin Thomas
Format : numérique
Cliché pris depuis le sud

Photographie 260

Sujet : Vestige de la fondation d'un pilier médiéval, en face de SU1110 : SU1137. On remarque un sol chaulé en pente adossé à la maçonnerie : vestige d'un sol de chantier de construction.

UsFaits : 1137, SU1137

Auteur(s) : Benjamin Thomas

Format : numérique

Photographie 261

Sujet : Détail des pierres moulurées en emploi dans la fondation du pilier SU1097.

UsFaits : 1094, SU1094

Auteur(s) : Benjamin Thomas

Format : numérique

Photographie 262

Sujet : Vue d'ensemble des vestiges de l'absidiole septentrionale, US 1105/MR1105 (au sud) et US 1138/MR1002 au nord.

UsFaits : 1138, MR1002, MR1105

Auteur(s) : Benjamin Thomas

Format : numérique

Cliché pris depuis le nord

Photographie 263

Sujet : Les piliers SU1137 (au premier plan, sous les tas de matériaux) et SU1110 au second, qui limitent deux travées de la nef médiévale (romane).

UsFaits : 1138, MR1002, MR1105

Auteur(s) : Benjamin Thomas

Format : numérique

Cliché pris depuis le nord

Photographie 264

Sujet : La jonction entre la nef et le volume adossé au sud, baptistère et/ou cocher ?

UsFaits : 1063, SI1063, 11110, SU1110, 1111, MR1111, 1119, SB1119, 1106, MR1106, 1107, MR1107

Auteur(s) : Benjamin Thomas

Format : numérique

Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 265

Sujet : Couvrement en demi berceau de l'actuel baptistère : volume médiéval qui confortait la nef centrale.

Auteur(s) : Benjamin Thomas

Format : numérique

Cliché pris depuis l'est

Photographie 266

Sujet : la burette en verre du contexte US 1126 (sédimentation de sol de chantier moderne).

UsFaits : 1126

Auteur(s) : Odile Mauftras

Format : numérique

Photographie 267

Sujet : le flacon fragmentaire en verre du contexte US 1126 (sédimentation de sol de chantier moderne).

UsFaits : 1126

Auteur(s) : Odile Mauftras

Format : numérique

Annexe 4 : inventaire des relevés graphiques

NB : certains relevés s'appuient sur les documents graphiques fournis par l'architecte Bruno Jouve : c'est le cas des maçonneries observées en élévation sur le mur nord de la nef qui ont été reportées sur le plan de l'église fourni par l'architecte et des observations sur les maçonneries des façades occidentale et septentrionale reportées sur les relevés d'élévation réalisés par l'architecte ou son cabinet (à partir de photographies redressées certainement).

Relevé/minute MN001

UsFaits : 1059, MR1059, 1070, 1071, 1072, 1073, 1074, 1075, ENS1075, 1076, ENS1076, 1077, 1078

Type : Elévation

Description : Relevé des différentes maçonneries qui composent la façade occidentale de l'église Saint-Jean-Baptiste de Bagnols-sur-Cèze. NB : Le fond de plan été réalisé par Bruno Jouve, architecte. Il n'est pas tout à fait juste dans le détail. Relevé en deux feuilles : voir MN002.

Échelles : 1:50e

Support : Papier végétal A3

Auteurs : Bruno Jouve. Odile Mauftras

Relevé/minute MN002

UsFaits : 1059, MR1059, 1070, 1071, 1072, 1073, 1074, 1075, ENS1075, 1076, ENS1076, 1077, 1078

Type : Elévation

Description : Relevé des différentes maçonneries qui composent la façade occidentale de l'église Saint-Jean-Baptiste de Bagnols-sur-Cèze. NB : Le relevé a été réalisé par Bruno Jouve, architecte. Il n'est pas tout à fait juste dans le détail. Relevé en deux feuilles : voir MN001.

Échelles : 1:50e

Support : Papier végétal A3

Auteurs : Bruno Jouve. Odile Mauftras

Relevé/minute MN003

UsFaits : 1001, 1002, MR1002, 1003, 1012, 1021, 1022, 1025, 1026, 1027, 1029, 1044, 1053, 1059, MR1059, 1060, SU1060, 1061, SU1061, 1062, SU1062, 1063, SU1063, 1064, 1065, 1066, SU1066, SU1065, 1067, 1068, 1069, 1072

Type : Plan

Description : Report sur le plan des différentes maçonneries relevées sur la partie nord de l'église. NB : Le relevé a été réalisé par Bruno Jouve, architecte.

Échelles : 1:50e

Support : Papier végétal A3

Auteurs : Bruno Jouve. Odile Mauftras

Relevé/minute MN004

UsFaits : 1064, 1065, MR1065, 1066, SU1066, 1067, 1075, ENS1075, 1079

Type : Elévation

Description : Relevé des différentes maçonneries qui composent la partie occidentale et extérieure du mur gouttereau septentrional de l'église Saint-Jean-Baptiste de Bagnols-sur-Cèze. NB : Le fond de plan été réalisé par Bruno Jouve, architecte. Il n'est pas tout à fait juste dans le détail. Les assises de la maçonnerie US 1065 par exemple est beaucoup plus régulière que sur le relevé, presque réglées, et les joints sont plus minces.

Échelles : 15 mm pour 1 cm

Support : Papier végétal A3

Auteurs : Bruno Jouve. Odile Mauftras

Relevé/minute MN005

UsFaits : 1059, MR1059, 1060, SU1060, 1061, SU1061, 1062, SU1062, 1063, SU1063, 1064, 1065, 1066, SU1066, SU1065, 1067, 1068, 1069, 1072

Type : Plan

Description : Report sur le plan des différentes maçonneries enregistrées dans les chapelles de l'église, au nord. NB : Le relevé a été réalisé par Bruno Jouve, architecte.

Échelles : 1:100e

Support : Papier végétal A3

Auteurs : Bruno Jouve. Mathieu Ott

Relevé/minute MN006

UsFaits : 1038

Type : relevé de moulure

Description : Moulure des ogives de la croisée de la voûte US 1038 de la sacristie.

Échelles : 1:1

Support : Calque polyester A3

Auteurs : Mathieu Ott

Relevé/minute MN007

UsFaits : 1018, 1019

Type : relevé de moulure

Description : Moulure de l'arc formet US

1008 de la chapelle 1. Moulure de l'arc formeret US 1019 de la chapelle 2.

Échelles : 1:1

Support : Calque polyester A3

Auteurs : Odile Mauftras. Mathieu Ott

Relevé/minute MN008

UsFaits : 1003, 1022

Type : relevé de sculpture

Description : Relevé de la croix de Malte sculptée en creux dans un bloc en remploi de la maçonnerie US 1003. Croix conservée à demi. Relevé de la moulure bûchée de la sorte de traverse de la baie US 1022.

Échelles : 1:1

Support : Calque polyester A3

Auteurs : Odile Mauftras

Relevé/minute MN009

UsFaits : MR1002, 1011, 1012, 1017, 1019, 1020, 1021, 1022

Type : Elévation

Description : Relevé d'une partie de l'élévation du mur septentrional de la nef, entre les chapelles 1 et 2.

Échelles : 1:20e

Support : Calque polyester A3

Auteurs : Odile Mauftras

Relevé/minute MN010

UsFaits : 1058

Type : relevé de moulure

Description : Moulure des arcs de la croisée de la voûte US 1058 du porche au nord-ouest de l'église. Le relevé a été pris dans l'angle sud-ouest.

Échelles : 1:1

Support : Calque polyester A3

Auteurs : Mathieu Ott

Relevé/minute MN011

UsFaits : 1016

Type : relevé de moulure

Description : Moulure des arcs de la croisée de la voûte US 1016 de la chapelle 2

Échelles : 1:1

Support : Papier végétal A3

Auteurs : Mathieu Ott

Relevé/minute MN012

UsFaits : 1023

Type : relevé de moulure

Description : Moulure des arcs de la croisée de la voûte US 1023 de la chapelle 3.

Échelles : 1:1

Support : Calque polyester A3

Auteurs : Mathieu Ott

Relevé/minute MN013

UsFaits : 1030

Type : relevé de moulure

Description : Moulure des arcs de la voûte d'ogive à liernes et tiercerons US 1030 de la chapelle 4.

Échelles : 1:1

Support : Calque polyester A3

Auteurs : Mathieu Ott

Relevé/minute MN014

UsFaits : 1018, 1019, 1025, 1026, 1027, 1028, 1029, 1033, 1034, 1042, 1043, 1045, 1046

Type : relevé de sculpture

Description : Relevé d'une partie de l'élévation du mur septentrional de la nef, entre les chapelles 2 et 3.

Échelles : 1:20e

Support : Calque polyester A3

Auteurs : Odile Maufras

Relevé/minute MN015

UsFaits : 1009

Type : relevé de moulure

Description : Moulure des arcs de la voûte d'ogive US 1009 de la chapelle 1.

Échelles : 1:1

Support : Papier végétal A3

Auteurs : Mathieu Ott

Relevé/minute MN016

UsFaits : 1035, 1044, 1046

Type : relevé de sculpture

Description : Relevé d'une partie de l'élévation du mur septentrional de la nef, entre les chapelles 2 et 3 (à l'est du relevé MN014).

Échelles : 1:20e

Support : Calque polyester A3

Auteurs : Odile Maufras

Relevé/minute MN017

UsFaits : MR1002, 1002, 1007, 1008, 1009, 1011, 1012, 1020, 1021, 1017, 1018, 1019, 1026, 1025, 1027, 1029, 1045, 1044, 1043, 1033, 1043, 1046, 1024

Type : Croquis

Description : Croquis d'une partie de l'élévation du mur septentrional de la nef,, autour des chapelles 1, 2 et 3 pour le repérage de la localisation des différentes maçonneries.

Support : Calque polyester A3

Auteurs : Odile Maufras

Relevé/minute MN018

UsFaits : MR1002, 1024, 1031, 1051, 1052, 1053

Type : Croquis

Description : Croquis d'une partie de l'élévation du mur septentrional de la nef, autour des chapelles 3 et 4 pour le repérage de la localisation des différentes maçonneries.

Support : Calque polyester A3

Auteurs : Odile Maufras

Relevé/minute MN019

UsFaits : SP1127, MR1111, SP1129, SP1130, SP1128, 1081, 1127, 1111, 1129, 1130, 1128

Type : coupe

Description : Coupe Nord/sud réalisée dans le sondage 4.

Échelles : 1:20

Support : calque polyester A3

Auteurs : Odile Maufras

Relevé/minute MN020

UsFaits : MR1105, MR1104, SP1121, SP1115, SP1116, SL1126, SL1139, SP1122, 1081, 1125, 1124, 1114, 1105, 1104, 1121, 1122, 1115, 1116, 1126, 1139

Type : coupe

Description : Coupes nord/sud (orientale et centrale), réalisées dans le sondage 7. Coupe nord/sud dans le sondage 6.

Échelles : 1:20

Support : calque polyester A3

Auteurs : Benjamin Thomas

Relevé/minute MN021

UsFaits : MR1080, MR1085, FS1086, MR1092, MR1091, MR1104, MR1107, SP1108, 1081, 1082, 1083, 1088, 1087, 1089, 1093, 1120, 1133, 1134, 1132, 1135, 1131, 1080, 1085, 1086, 1092, 1091, 1104, 1107, 1108

Type : coupe

Description : Coupe est/ouest du sondage 2, Coupe nord/sud du sondage 1, coupe nord/sud du sondage 3, coupe nord/sud du sondage 4 et coupe nord/sud du sondage 8.

Échelles : 1:2

Support : calque polyester A3

Auteurs : Benjamin Thomas

Annexe 5 : Inventaire de la documentation et des mobiliers

Cet inventaire est celui de la documentation élaborées pendant le diagnostic. Cette documentation est intégralement reversée au Service Régional de l'Archéologie sous sa forme originale (dessins, fiches d'enregistrement, pages de notes manuscrites et croquis) et sous sa forme numérique. En outre, les données sont enregistrées sur une base de données accessible sur serveur dont les codes d'accès sont livrés ici.

Inventaire de la documentation sur support matériel

- 1 livret intitulé « Opération Archéologique no 1111469 – Bagnols-sur-Cèze (30), Eglise Saint-Jean-Baptiste – Diagnostic 2018 – Documentation de diagnostic archéologique » et contenant l'ensemble de la documentation de fouille sur support papier (notes et croquis de terrain,, documents topographiques, références de la base de données Syslat, inventaires des vestiges immobiliers et mobiliers (extractions de la base de données Syslat), fiches d'enregistrement de terrain, documentation photographique, graphique et CD contenant la version numérique des données documentaires de l'opération.

Inventaire de la documentation numérique

- 1 CD intitulé « Opération Archéologique no 1111469 – Bagnols-sur-Cèze (30), Eglise Saint-Jean-Baptiste – Diagnostic 2018 – Documentation de diagnostic archéologique » contenant l'ensemble de la documentation de fouille sur support informatique, les documents informatiques constituant le rapport et le rapport en version pdf. La documentation est ordonnée comme suit :

- 1 dossier intitulé « 1_OAn°1111469_Topo_et_Plan » contenant les fichiers :
 - 1. Plan général_Retour levé.ai
 - 2. Plan total sous-sol+élévations.ai
 - PointsTopo.xls
- 1 dossier intitulé « 1_OAn°1111469_Minutes terrain » contenant les fichiers :
 - 21 scans au format jpg reproduisant les minutes de terrain
 - 11 fichiers Adobe Illustrator correspondant à l'infographie d'autant de minutes de terrain.
 - 1 fichier Adobe Illustrator compilant le relevé des moulures relevées.
- 1 dossier intitulé « 2_OAn°1111469_Photos » contenant les 614 fichiers photographiques numérotés 001 à 267e.
- 1 dossier intitulé « 4_OAn°1111469_Inventaires » contenant les fichiers :
 - Inventaire des mobiliers.docx
 - Inventaire des photographiques.docx
 - Inventaire des relevés graphiques.docx
 - Inventaire des vestiges (extrait Syslat).docx
- 1 fichier intitulé « 4_OAn°1111469_Codes_Syslat_SRA_Inrap » contenant les codes de référence de l'opération pour le SRA, pour l'Inrap et les titres, codes et mots-de-passe du dossier « Bagnols-sur-Cèze, Eglise Saint-Jean-Baptiste » sur la base de données Syslat accessible que le site HumaNum de l'Université de Montpellier.
- 1 dossier intitulé « 4_OAn°1111469_Syslat_Docusit&Sauvegardes » contenant les fichiers de sauvegarde de la base de données Syslat, en format sql.
- 1 dossier intitulé « 5_OAn°1111469_Etiquettes » contenant différentes versions imprimables d'étiquettes au nom du chantier.
- 1 dossier intitulé « 6_OAn°1111469_Rapport_Textes » contenant les textes du Rapport Final d'opération (notamment la notice dans le texte de la section 1, les arrêtés préfectoraux et la fiche de projet).
- 1 dossier intitulé « 6_OAn°1111469_Rapport_Illus » contenant les illustrations du rapport.
- 1 dossier intitulé « 6_OAn°1111469_Rapport_PDF » contenant la version pdf du rapport.
- 1 fichier intitulé « 6_OAn°1111469_Notice » en format Word (docx) pour servir au Bilan Scientifique Régional.

Inventaire des boîtes de mobilier

- 1 boîte en carton de 270 x 170 x 100 mm intitulée « OAn°1111469, Bagnols-sur-Cèze (30), Eglise Saint-Jean-Baptiste – Diagnostic 2018 – MOBILIER », contenant la totalité du mobilier et son inventaire (US 1081, 1087, 1120, 1124, 1126).

Chronologie

Moyen Âge
Époque moderne
Époque contemporaine

Sujets et thèmes

Édifice religieux
Sépulture

Mobilier

Céramique
Métal
Monnaie
Verre

Le diagnostic archéologique mené dans l'église Saint-Jean-Baptiste de Bagnols-sur-Cèze, dans le cadre de sa restauration, a porté sur le mur septentrional de la nef de l'église, décroûté, et sur le sous-sol de la nef et du bas-côté méridional qui ont fait l'objet de 8 sondages et d'un dégagement des vestiges bâtis affleurant sous le sol contemporain. L'analyse archéologique a montré l'existence de plusieurs états successifs de construction et de restauration.

L'église de style roman est la plus ancienne conservée. Elle remonte probablement à la seconde moitié du XII^e siècle et suit un plan dissymétrique, orienté, avec nef à vaisseau unique de deux travées et chevet à trois vaisseaux formant transept, avec abside centrale et absidioles latérales. Un bâtiment est accolé au sud-ouest de l'édifice ; il a probablement accueilli un baptistère au rez-de-chaussée et un clocher au dernier niveau. L'église mesure 28,45 m de long et elle est restituable sur 9,80 à 14,60 m de large hors-œuvre (sans le volume du baptistère). L'ensemble est très sobre, sans ornementation.

Au XIII^e ou XIV^e siècle, la nef est élargie et des chapelles lui sont adjointes au nord, puis un porche au nord-ouest. Ces travaux s'échelonnent sur plusieurs chantiers successifs.

À l'époque moderne, vraisemblablement au XVII^e siècle étant donné le style adopté (baroque), l'église est agrandie de 14 m vers l'est et se termine de ce côté par un chevet plat, son mur septentrional est repris en même temps qu'une tribune est bâtie sur les chapelles du nord-ouest, le clocher est déplacé sur la première travée de la nef qui devient un narthex et un collatéral est ajouté au sud. À l'époque moderne toujours, mais dans le cadre d'un nouveau chantier, celui de 1715 probablement, le chevet est transformé et adopte dès lors un plan à pans coupés tandis qu'un porche à colonnes ioniques et fronton est adossé au portail roman.

À l'époque contemporaine enfin, le collatéral méridional et la voûte de la nef centrale sont abattus pour être remplacés par un nouveau couverture et un nouveau bas-côté, de style éclectique, principalement gothique. Ces derniers travaux sont documentés par des archives ; ils ont débuté en 1841.



Code Inrap	D122453
Numéro de l'opération	SRA n° OA 1111445
Numéro de l'arrêté de prescription	SRA n° 76-2018-0077
Code INSEE	30028

Inrap Méditerranée

561. rue Étienne Lenoir, Km Delta, 30 900 Nîmes
Tél. 04 66 36 04 07 - Fax 04 66 36 29 13